This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

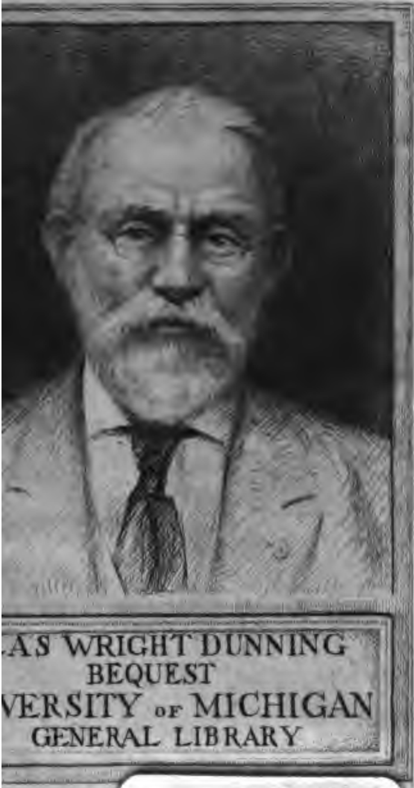
AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
VERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1752
v.3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1752.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Dunning
Nijhoff

Années 1-31-36

31472

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	7.	v.

Printed in France

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1752.

ARTICLE LVII.

BIBLIOTHEQUE CURIEUSE, Historique & Critique ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver. Par David Clement, Tome second 4°. pag. 506. A Gottingen chez Jean-Guillaume Schmid. M. DCC. LI.

LE premier Volume n'est point venu jusqu'à nous : le second n'y vient que par hazard & pour

peu de jours. Nous l'aurions bien laissé passer, comme tant d'autres, sans en parler, s'il n'eût pas été question de Bibliographie : matière extrêmement intéressante pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Il paroît, par un mot d'avis que donne l'Auteur, qu'il marche d'un pas ferme, léger & vigoureux dans cette carrière. Son dessein est de publier, chaque année, deux volumes semblables à celui-ci & de pousser toute l'opération jusqu'à 16. ou 18. Tomes. *Les matériaux*, dit-il, *sont déjà tout assemblés, je n'ai plus qu'à les broder.*

Nous ne sçavons pas au juste ce que c'est que *broder* un Livre de cette espèce : si l'on indique par-là les notes dont M. Clement remplit ses marges, ce n'est point une *broderie* ; c'est le fond même de l'étoffe, puisque les titres seuls des Livres qu'il appelle *rares*, ne

ſeroient rien, ſi l'on ne rendoit compte du dégré de rareté qui ſe remarque dans chacun d'eux.

Il y a un autre mot dont nous ne concevons pas toute la force: *la rareté*, dit-on, *eſt relative à chaque Pays, j'ai fixé mon premier Méridien à Hannover, & un Livre peut fort bien être en même tems rare en Baſſe-Saxe, & aſſez commun à Paris*. Ceci voudroit-il dire qu'on ne nous donne ici que la Nomenclature des Livres difficiles à trouver dans l'Electorat d'Hannover? Ce ſeroit aſſurément trop reſſerrer les avantages de cette compoſition: ce ſeroit preſque ne rien dire aux Sçavans. Imaginons, par exemple, qu'un homme de Lettres, parmi nous, fit un Catalogue des Livres qui ſe trouvent rarement dans quelque Province de France, comme la Normandie, la Bretagne, le Languedoc; penſerions-nous qu'il dît quel-

que chose de curieux & d'utile ? Non sans doute : car on s'attend bien que les richesses littéraires d'un canton fort borné ne doivent pas être extrêmement abondantes. Que dirions-nous d'un Botaniste qui nous feroit un Catalogue de Plantes rares, & qui ne comprendroit sous ce mot que les Plantes non communes dans son Pays ?

Il faut donc ici travailler en grand ; il faut étendre ses vûës sur toute la République des Lettres : *le premier Méridien* de l'Auteur est *à Hannover*, & sa Navigation doit être autour du monde littéraire ; bien entendu pourtant qu'il lui sera permis de tems en tems d'indiquer comme rares, certains Livres qui sont restés en tout ou en partie dans certains Cantons, & qui ont eu peu de cours dans les Provinces d'Allemagne : l'or & les diamans sont fort

communs au Pérou & dans le Mogol ; on ne laiſſe pas de dire qu'ils ſont rares partout ailleurs, parce qu'ils y ont toujours le mérite de la nouveauté & de la cherté.

Le premier Volume de cet Ouvrage ne roule que ſur la lettre A, & il ne l'épuiſe pas : c'eſt le ſort des Dictionnaires d'être toujours fort étendus dans les détails de la première lettre : ce qui vient du zèle naiſſant des Auteurs, de leur activité, de leur fécondité toute neuve, s'il eſt permis de parler ainſi. Les Courſiers des Jeux Olympiques étoient pleins d'ardeur au ſortir de la barrière ; & dans l'aréne, le début des Athlètes étoit toujours brillant.

Le ſecond Tome achève la lettre A. & commence la lettre B. Nous ne parlerons dans cet Extrait que de quelques Articles compris ſous la première de ces lettres. Si nous demeurons quelque tems

possesseurs ou plutôt dépositaires du Volume, nous continuerons nos observations; elles seront toutes honorables à l'Auteur, M. Clement. Son Livre est bien fait; il a eu des attentions, de la critique, de l'intelligence, & les fautes qui lui échappent ne sont ni en grand nombre ni considérables. Nous lui parlerons à notre tour des Livres qu'il a connus, & ce que nous en dirons sera d'après notre propre expérience; nous aurons toujours vû, lû & examiné les choses dont il sera traité entre l'Auteur & nous. Quant à nos Lecteurs ordinaires, s'ils rencontrent ici des difficultés ou de l'ennui, qu'ils fassent comme Montagne, qu'*ils ne s'en rongent pas les ongles; qu'ils les laissent là.** Il sera question de vieux Livres, d'Editions antiques, de comparaisons d'an-

* *Essais L. 2. C. X. des Livres.*

nées, de discussions Bibliographiques & Typographiques ; *si tout cela vous fâche*, ajoutoit l'Auteur des Essais, *prenez un autre Article* ; & pour si peu de chose *ne vous rompez la tête.*

Il y a 490. Articles dans la partie du Volume qui va nous occuper (depuis *Ar* jusqu'à *Az* inclusivement.) La plûpart de ces Articles énoncent des Livres véritablement rares, plusieurs même d'une rareté extrême dans tous les pays du monde ; mais quelques-uns assez communs en France, & rares seulement en Allemagne ou dans l'Electorat d'Hanover, *premier Méridien* de notre Auteur.

Parmi ces 490. Articles, nous en choisissons un petit nombre pour disserter quelques moments. M. Clement rend toujours raison, dans ses notes, des motifs qui le déterminent à donner le titre de *rares* aux Livres qu'il annonce ;

ce ſont ſes raiſons, ou plutôt certaines raiſons qu'il met en œuvre, dont nous évaluerons la force & l'étendue. La plûpart nous ont paru excellentes, c'eſt-à-dire pleines de bonne critique & d'exactitude, ſurtout quand l'Auteur a vû lui-même; il ne tombe dans quelques mépriſes que quand il s'en rapporte au témoignage des autres, ſur les Livres qui n'étoient point à Gottingen. Voici donc les objets qui nous intéreſſent.

I. Une Edition des Phénomènes d'Aratus avec les Commentaires Grecs, *ſans indication de lieu ni d'année.* La note dit ſur cet endroit que *Fabricius & Maittaire n'ont point connu cette Edition :* cela eſt vrai, mais ce qu'on ajoute qu'*elle a ſans doute vû le jour avant celle d'Alde en 1499*, & qu'*elle eſt par conſéquent la première de toutes les Editions de ce Poëte*, auroit beſoin de preuves,

& l'on n'en donne point. Au reste, quand cette Edition Anonyme seroit antérieure à celle d'Alde, on auroit toujours dû compter parmi les Livres rares l'*Aratus* de ce fameux Imprimeur ; nous avons parcouru bien des Catalogues de Bibliothèques avant que de pouvoir le rencontrer. C'est d'ailleurs une curiosité Typographique, vû la beauté de l'Edition & les additions de Proclus & des *Signes Célestes* d'Aratus qu'Alde a insérées dans son Volume. On pourroit aussi remarquer que Fabricius n'a point fait mention de cette Edition antique.

II. Sur l'Edition Grecque & Latine d'Archimède faite à Bâle en 1544. M. Clement donne une notice très-exacte, nous l'avons suivie le Livre à la main ; tout y est placé avec soin, & ce qu'il transcrit représente parfaitement l'an-

nonce qu'on lit au Frontispice
ce beau Livre.

III. Il y a une méprise sur l'Article *Arcudius*; on y dit que l'Edition de Jean Dupuis en 1672 est in-fol. il faut dire in-4°. Ce Livre est entre les mains de tout le monde.

IV. En parlant de l'Histoire de Florence de Léonard Aretin traduite en Italien, & imprimée en 1476. on a raison de dire que c'est un Livre fort rare, & l'on fait une judicieuse critique du P. Labbe, de Fabricius, de Niceron & de quelques autres qui font remonter la datte de cette Edition à l'année 1473. Mais on fait quelques fautes, en transcrivant, d'après Maittaire, ce qu'on lit à la fin du Volume. Voici les propres mots copiés sur le Livre même que nous avons sous les yeux. „ Tradocta
» in Lingua Tosca da Donato Ac-
» ciajoli a di XXVII. d'Agosto

» MCCCCLXXIII. impresso a
» Vinegia per lo diligente huomo
» Maestro Jacomo di Rossi di Na-
» tione Gallo ; nel anno del
» MCCCCLXXVI. a di XII. di
» Febrajo , regnante lo inclyto
» Princepe Messer Piero Mozeni-
» co. * »

V. Notre Auteur discute fort bien toutes les Editions des Ouvrages de Pierre Aretin ; mais il témoigne à ce sujet des sentimens vertueux dont nous lui savons gré. » Je suis las , *dit-il*, de travailler » sur un Auteur qui m'est en abo- » mination , lors même qu'il tou- » che aux choses saintes , parceque » le cœur ne s'accordoit pas avec

---

* Il y a dans Maittaire & dans notre Auteur : *Tradotta in volgare per Donato Acciaioli XXVII. d'Agosto MCCCC-LXXIII. impreso à Venegia per lo diligente huomo Maëstro Jacomo di Rossi de Natione Gallo. MCCCCLXXVI. XII. Febraio.*

» sa plume, & qu'il étoit toujours
» malhonnète homme & plongé
» dans la corruption. »

VI. Les Articles d'Aretius, d'Argensola, de Bertrand d'Argentré, d'Arias Montanus sont très-bien dans cette Bibliothèque; les Notices ont été travaillées avec soin, & l'on y séme des Anecdotes qui font plaisir.

VII. Il y a sur Gregoire de Rimini une façon d'énoncer l'Edition, qui pourroit induire en erreur: on dit qu'elle a été faite à Paris *per Guillelmum Militis*. Qui ne croiroit que ce nom est celui de l'Imprimeur? Or voici ce qu'on lit à la fin du Volume: *Explicit tabula per eximium Sacræ Theologiæ Professorem almæ Universitatis Parisiensis Mag. Guillelmum Militis studiosissimè ordinata*: d'où l'on voit que ce *Guillaume le Chevalier* *

* Ce terme se rendoit toujours en ce tems-là par celui de *Miles*.

eſt l'Editeur : ce qui mérite d'être obſervé dans une Notice Bibliographique.

VIII. L'Edition d'Ariſtænète en 1566. belle, magnifique même & très-rare, eſt fort bien décrite par notre Auteur ; on y lit toutefois un mot qu'il ne faut pas trop étendre. Le Mſ. dit-on, ſur lequel a été faite cette Edition, n'*étoit pas complet*, & l'on n'a *pu déterrer un ſecond Mſ. pour donner ces lettres* (d'Ariſtænète) *entières*. Or nous apprenons, par l'Epître Dédicatoire de l'Editeur Jean Sanbuc, qu'*il manque quelque choſe à la dernière lettre* : c'eſt la ſeule raiſon qui rend l'Ouvrage incomplet.

IX. L'Edition très-rare d'Ariſtide en 1517. eſt bien annoncée ; on ſupprime ſeulement dans le titre la qualité de *Libraire du Pape Léon X.* que portoit Philippe Junte. Ces ſortes de particularités ne doivent point être oubliées

dans des Notices exactes.

En parlant de l'Edition d'Aristide faite en 1566. à Bâle chez Pierre Perna, il échappe deux fautes. 1°. On dit qu'elle est in-8°. & c'est in-fol. qu'il faut dire. 2°. On ne lui donne que trois Tomes, & elle en a quatre, parce que l'Editeur Guillaume Canterus y a ajouté les Oraisons de Gorgias, de Thucydide, de Lesbonax &c.

X. Notre Auteur indique la première & très-rare Edition d'Aristophane chez Alde en 1498. nous trouvons cette Notice superficielle ; un si beau Livre méritoit plus de discussions : apparemment que M. Clement ne l'a point eu sous les yeux, & qu'il en a simplement parlé sur les Catalogues étrangers.

Une autre Edition du même Poëte faite en 1525. chez Philippe Junte est assez bien dépeinte ; nous l'avons vuë ainsi que la précéden-

te, mais nous n'oserions assurer qu'elle fût aussi belle que celle d'Alde; elle a pourtant le mérite d'être plus complette & plus correcte. A cet égard elle doit lui être préférée, & l'observation de l'Auteur est judicieuse.

XI. L'Article d'Aristote est fort étendu dans ce Catalogue & l'on y insiste particulièrement sur la belle Edition d'Alde en 1495. 1497. 1498. qu'on dit avec raison *très-rare*. Il ne faudroit pas en juger par les richesses que nous avons actuellement sous les yeux; il seroit difficile d'en trouver ailleurs de plus grandes: ce sont trois Exemplaires de cette même Edition, mais il y en a un où le troisième Tome manque; ces trois Exemplaires sont partagés en cinq Tomes; on peut les relier en quatre, tels que sont ceux dont M. Clement donne la Notice. Quoique tout cet endroit du Catalogue soit

fort détaillé & fort instructif, nous ne laissons pas d'y ajouter trois observations. 1°. On dit que le quatrième Volume n'a que 116. feuillets, & c'est 316. qu'on a dû dire. 2°. On oublie de marquer, en parlant du second Volume, qu'on trouve, à la fin, le dixième Livre des Animaux avec ce mot d'avis de l'Imprimeur, Alde Manuce: *En tibi, Lector carissime, fragmenta ea quæ Gaza in proëmio de animalibus in nonnullis Codicibus tum Græcis tum Latinis inveniri ait; quæ suo fortasse loco impressa legeres, si suo tempore in manus nostras venissent. Nunc vero hoc loco adjecta maluimus, quàm te iisdem qualibuscumque fraudari. Vale.* 3°. On avance à la page 93. cette proposition trop générale: *On ne connoît point de Livre Grec sans version, dont la date soit antérieure à celle de la première partie de cet Aristote,*

(c'est-à-dire de la Logique). Pour réfuter ceci, il suffit de produire l'Homère de 1488. imprimé à Florence & bien connu de tous les Amateurs de Bibliographie.

XI. Il semble qu'en annonçant l'*Histoire Espagnole de la Ville d'Avila par Louis Ariz*, notre Auteur parle simplement d'après d'autres Catalogues & qu'il n'avoit pas le Livre entre les mains : nous en jugeons par l'inexactitude du titre : il faut l'énoncer ainsi : *Historia de las Grandezas de la Ciudad de Avila por il Padre fray Luis Ariz Monge Benito, dirigida a la Ciudad de Avila y sus dos quadrillos. En Alcala de Henarez 1607.*

XII. Sur Arrien, on trouve trois Editions ou plutôt une Edition pour chacun de ses trois Ouvrages ; & nous en connoissons une de 1533. plus rare que tout ce qu'on nous donne ici. Dans la Notice de l'E-

dition du Périple en 1577. on suit exactement les caractères du Livre, excepté qu'on met la Carte du Pont-Euxin avant le Périple, & nous la voyons après, dans notre Exemplaire.

XIII. Nous avons bien examiné les Notices d'Arsenius, d'Artémidore, d'Ashmole, d'Assarini, d'Asterius, d'Aubery, d'Aubigné, d'Antonius Augustinus; & nous n'avons trouvé que deux petites fautes dans cette vaste nomenclature; la première page 150: on y critique à propos Fabricius sur la version Latine d'Artemidore; mais on renvoye à la page 406 du Livre IV. de Fabricius, & c'est la page 404. La seconde faute est à la page 255 du Catalogue qui nous occupe; on y dit que l'Edition de 1592, des discours d'Antoine Augustin, traduits en Italien, n'a point de table, & nous y en voyons une avec ce titre *fatta da Venantio Mazzutilli.*

XIV. L'Auteur a bien connu les admirables Editions de la Cité de Dieu, de S. Augustin ; mais en décrivant celle de MCCCCLXVIII. il ne transcrit pas exactement le troisième Vers Latin qui est à la fin; il met *Gente Teutonicâ &c.* & il y a *Gente Theotonicâ &c.* Tout l'article des Editions de S. Augustin est fort curieux & mérite une attention particulière.

XV. L'Edition de Petrus Aureolus en 1596. & 1605. est véritablement fort rare, mais l'Auteur ne l'a pas vuë, puisqu'il dit *qu'on a mis la vie* d'Aureolus à *la tête de l'Ouvrage* ; cela n'est point, nous avons le Livre sous les yeux.

Terminons ici cet Extrait qui pourroit parler d'*Ausone*, d'*Ayala*, d'*Ayrault*, d'*Azpilcueta* & de plusieurs autres Livres dont quelques Editions sont rares. C'en est assez pour les Amateurs de l'Antiquité Bibliographique, & beau-

dition du Périple en 15... commun de
exactement les carac...
excepté qu'on n...
Pont-Euxin av...
nous la voyo...
Exemplair...
XIII...
né le...
mi...
d'...

...LE LVIII.

...ENT A L'ABRE-... Vie des plus fameux ... avec leurs Portraits gravés en Taille-douce, les indications de leurs principaux Ouvrages, quelques réflexions sur leurs caractères, & la manière de connoître les desseins des grands Maîtres. Par M... des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier, 4°. pag. 322. A Paris, chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins &c. M. DCC. LII. Le prix est de 10 liv. 10 f. en feuilles, & 12 liv. relié.

UNE des plus agréables parties de l'Histoire Littéraire, est la Vie des Peintres celebres. Pline n l'ignoroit pas, puisqu'il etoit ...

curie...

curieux de donner des Notices ſur Apelle, ſur Protogène, ſur Timanthe, ſur Zeuxis & ſur les plus excellents Artiſtes de l'Antiquité. En 1745. le Public reçut favorablement deux Volumes in-4°. intitulés : *Abrégé de la Vie des plus fameux Peintres.* Cet Ouvrage n'épuiſoit pas la matière, il étoit ſuſceptible d'augmentations, & voici déjà un ſupplément conſidérable qu'on fait paroître ; nous ne doutons point que d'autres additions ne viennent bientôt à la ſuite de celle-ci. Quoique nous ayons peu de connoiſſances en ce genre, nous pourrions nommer, d'après diverſes inſtructions répandues dans nos Mémoires, un nombre de bons Peintres dont le Volume que nous annonçons & les deux autres qui l'avoient précédé, ne rappellent point le ſouvenir. Nous trouverions en Italie Jean

Mannozzi, dit Jean de S. Jean *: en France, le célèbre Arlaud qui a rempli Genève de ses Ouvrages, & le Puget dont on voit d'excellentes Pièces à Marseille : dans les Pays-Bas, Pierre Aërsen, Jean Maës, Antoine Van Ecckhoute, Louis de Deyster, Corneille Engelhechtz & son disciple Aërtgen dont Floris faisoit tant de cas &c.

On nous donne ici les Vies de douze Peintres Italiens, de quatre Allemands, de dix-neuf Hollandois, de onze Flamands & de seize François : le tout selon la méthode & le goût qui règnent dans les deux Volumes de 1745. La Notice historique précède le dénombrement des Ouvrages, les noms des Elèves, l'explication des desseins

* Il est nommé dans ce Volume sous l'Article d'Ange Michel Colonna, & sous celui d'Augustin Metelli, mais c'est simplement un nom sans détail historique.

de chaque Maître, & le détail des Pièces gravées d'après eux. Pour égayer la matière, on séme de tems en tems des Anecdotes & quelques petits Vers cités d'ailleurs, ou communiqués par des amis de l'Auteur. Quand ces Vers ont été *faits à la louange des Artistes*, ils doivent être regardés comme entrant dans leur histoire, mais quand ils sont destinés simplement au plaisir du Lecteur, ou à donner idée de la Littérature de l'Auteur, ce sont des épisodes, des ornements semblables à ceux que les Peintres placent quelquefois d'eux-mêmes & d'imagination dans leurs Tableaux. Tout ceci fait l'éloge du zèle de l'Auteur; il consacre ses études & ses veilles à la gloire d'un Art qui a plus de partisans aujourd'hui que jamais; il s'est donné la peine de rechercher les portraits des Artistes, de les faire graver & d'orner son Edition de ces planches,

qui forment des cartouches agréables. Indiquons préſentement quelques particularités, & citons quelques morceaux. Il n'eſt aucune des Notices hiſtoriques compriſes dans ce volume, que nous n'ayons luë attentivement, aucune même ſur laquelle nous n'ayons fait des obſervations la plume à la main. Nous remarquions dans la plûpart des faits intéreſſants, ſoit en ce qui concerne le mérite pittoreſque des Artiſtes; ſoit en ce qui touche leur conduite & les détails de leur vie. Nous diſtinguions les Articles d'Auguſtin Metelli, d'André Pozzo, de Marc Antoine Franceſchini, de Ferdinand Galli Bibiena, de François Solimène, de Joſeph-Marie-Creſpi, de Bertholet Flemaël, de Marie-Sybille Mérian, de François Floris, de Denys Calvart, de Gaſpard de Crayer, de Daniel Segers, de Nicolas Mignard, de Louis Teſtelin, de Ni-

colas Colombel, de Nicolas de l'Argillière, de Jean-Baptiste Vanloo, de Joseph Vivien.

Nous goûtions le mot d'éloge donné à François Solimène Napolitain mort en 1747. » On ne » peut trop le louer, *dit notre Au-* » *teur*, sur son inclination natu- » relle à former la jeunesse, il la » ramenoit aux principes de l'art » par la voie de l'agrément : la ma- » nière de leur faire sentir les beau- » tés des Ouvrages des grands maî- » tres étoit le fruit de ses réflé- » xions ; sans cesse il exposoit la » nécessité de chercher de belles » formes & les proportions de la » nature, pour les joindre à l'élé- » gance de l'Antique. Son Ecole a » toujours été remplie d'un grand » nombre d'Elèves qui venoient » de tous les pays. Son affabilité » & la manière dont il les ensei- » gnoit, y avoient autant de part » que sa grande réputation. »

Nous nous arrêtions à ce caractère de Berthelot Flemaël Peintre Allemand mort en 1675. » La po-
» liteſſe de ſes manières, l'enjoue-
» ment de ſon humeur ſoutenu
» d'une aimable vivacité, la ſupé-
» riorité de ſes talens, lui ouvri-
» rent les meilleures maiſons de
» Rome, & lui donnèrent accès
» dans les compagnies les plus diſ-
» tinguées. Quoique naturellement
» porté au plaiſir, les lieux qui lui
» fourniſſoient de nouvelles lu-
» mières pour la perfection de ſon
» Art, étoient les ſeuls qui le flat-
» toient. Son travail fut extrême,
» ſes progrès devancèrent les an-
» nées, & ſes Ouvrages parlèrent
» éloquemment pour lui. Son gé-
» nie naturellement ſuſceptible des
» plus riches idées, ſe livroit à l'en-
» thouſiaſme, & ſon expreſſion
» hardie étoit pleine d'images. Les
» Romains ſi prévenus pour leurs
» Artiſtes, ne purent diſconvenir,

» en le voyant travailler, que le
» mérite eſt de tous les pays. »

Nous faiſions une attention particulière à ce trait de la page 215. où il eſt parlé des rapports que Louis Teſtelin Peintre François mort en 1695. entretenoit avec Charles le Brun. » L'un & l'autre
» diſcouroient ſans ceſſe de leur
» Art. Le Brun propoſoit les diffi-
» cultés, Teſtelin les diſcutoit
» avec eſprit. Un jour qu'ils étoient
» à table, la diſpute s'échauffa :
» le Brun y ſoutint que l'Ecole
» Romaine par ſes belles compoſi-
» tions, ſes contraſtes heureux,
» & les corrections de ſon deſſein,
» l'emportoit ſur toutes les autres.
» Teſtelin au contraire exaltoit le
» clair obſcur admirable de l'Ecole
» Vénitienne, & ſes grands coups
» de lumière qui l'avoient toujours
» frappé. On entra de part & d'au-
» tre dans tous les détails néceſſai-
» res, pour prouver ce que l'on

» avançoit ; il ſe dit des choſ
» excellentes qu'on ſeroit heureu
» d'avoir par écrit. Enfin cette diſ
» pute fut pouſſée bien avant dans
» la nuit, & elle ſe termina par
» ces paroles de le Brun : *Ami,*
» *vous m'avez charmé par votre*
» *ſcience profonde, la victoire eſt*
» *à vous ; perſonne aſſurément n'eſt*
» *mieux inſtruit des grandes maxi-*
» *mes de ſon Art.* »

Les Peintres ont ſouvent comme les Poëtes leurs travers, leurs fantaiſies & des avantures ſingulières : il y a des traits originaux dans pluſieurs des Notices qu'on nous donne ici ; toute la vie de Joſeph-Marie Creſpi en eſt remplie ; on en trouve dans celles de Jean Wynants, de Jean Aſſelyn, de Melchior Honder Kooter, de François Floris, de Denys Calvart, de Jean-Baptiſte Fontenay, de Jean Roux &c.

On nous parle ſouvent des diſ-

graces domestiques de ces Peintres. La plûpart purent se plaindre de la fortune, & quelques-uns méritèrent, par le dérangement de leur conduite, d'en être abandonnés. Otez-leur le pinceau & quelque génie, c'étoient des gens qui n'avoient aucun mérite personnel : ceux qui purent allier la Littérature avec leur profession, furent communément les plus réglés : ce qui prouveroit peut-être, contre quelques Modernes, que les Sciences ne contribuent pas à la corruption des mœurs.

On trouve à la page 191. un jugement qui mérite de l'attention. En parlant de Luc Vanuden Peintre Flamand, notre Auteur observe que la fortune ne seconda pas ses talents, & il ajoute : » Cette situation peu heureuse a peut-» être contribué à l'excellence où » il a porté son Art ; elle fait du » moins honneur à sa manière de

» penser. En effet un homme opu-
» lent est incapable d'enfanter de
» grandes productions : son aisan-
» ce l'empêche de faire les études
» & les démarches nécessaires pour
» y parvenir, & Charles IX. qui
» pouvoit bien penser des Peintres
» ce qu'il pensoit des Poëtes, di-
» soit au sujet de la fortune des
» Artistes, qu'il falloit les traiter
» comme les chevaux dont on veut
» tirer un bon service, les bien
» nourrir & ne les point trop en-
» graisser. »

Il s'ensuivroit de ce Jugement que plusieurs Peintres, qui ont été riches, tels que Rubens, le Lorrain, le Brun, Mignard, Louis Boulogne n'auroient pû, depuis leurs richesses acquises, *enfanter de grandes productions* : ce qui n'est assurément pas vraisemblable. Il faut donc prendre le point juste de cette observation littéraire, & concevoir nettement la pensée de

notre Auteur. Il entend qu'un Artiste jeune & dans le train des études, seroit détourné de certains travaux s'il étoit opulent ; il veut dire qu'en ouvrant cette carrière, il est à propos de n'avoir qu'une fortune médiocre, afin que le désir d'une meilleure encourage, & que la possession actuelle d'une plus abondante n'inspire pas l'amour du plaisir, le luxe, la vanité, trois ennemis mortels du travail & des grands succès.

Nous marquons ici quelques fautes légères qui sont sur le compte de l'Imprimeur.

P. 35. *Les Carmelitains*, ce sont *les Carmes*, dont le nom Latin est *Carmelitani*.

P. 178. *Van-Oost mourut en 1741.* il faut *1641.* Il étoit né en 1557. & il mourut à l'âge de 84. ans.

P. 273. *Vanloo fit ensuite le Portrait de la Reine, qu'il avoit*

déjà été peindre à Chambord avant son mariage, ainsi que le Roi Stanislas & la Reine son Epouse. Il faut apparemment *Wissembourg* au lieu de *Chambord.* La Reine d'aujourd'hui n'étoit point à *Chambord* avant son mariage.

P. 299. *Raymond Comte de Toulouse recevant la Croisade des mains du Pape Urbain XI.* Il faut *recevant la Croix des mains du Pape Urbain II.*

Ce sont-là des bagatelles, & nous reconnoissons volontiers avec M. de Boze qui en est l'Approbateur, que ce nouveau Volume *répond à la réputation* des deux premiers.

ARTICLE LIX.

HISTOIRE MILITAIRE des Suisses au service de la France &c. cinq Vol. in-12. Par M. le Baron de Zur-Lauben, Brigadier des Armées du Roi &c. A Paris chez Desaint, Saillant,

Jean-Thomas Herissant, Vincent &c. Suite de l'Article XLVIII. au mois de Mai 1752.

LES Suisses servent sous tous les étendarts sans se déclarer contre aucun ; ils défendent tous les peuples sans en attaquer un seul ; ils épousent tous les intérêts, sans blesser personne ; ils ont toujours part au combat sans en avoir jamais à la querelle : contens d'être braves & fidèles ils ne veulent être ni conquérants ni usurpateurs. Chez eux l'intérêt n'empiéte jamais sur l'honneur. Souvent leurs Finances, comme leurs Milices ; nous ont servi gratuitement , & plusieurs de leurs Capitaines ont prodigué leur sang pour nos Rois, & leur argent pour nos soldats. Par-là les Froëlich & les Fausperg se sont immortalisés dans notre reconnoissance. En ces tems odieux où la fausse distinction du Roi &

des Etats du Royaume, & mille autres désordres aussi affreux, mirent Henri III. & son glorieux successeur dans l'impossibilité de payer leurs troupes, les Légions Suisses donnèrent souvent un exemple de désintéressement & de fidélité, qui ne fut pas toujours assez suivi.

Les Suisses jouissent de la même confiance dans tous les Etats de l'Europe ; on y compte pour le moins autant sur la valeur & sur la fidélité de ces Etrangers que sur celle des propres citoyens : confiance encore plus étenduë en France que partout ailleurs, puisque nos Rois confient à leur garde leurs Palais & leur Personne ; nos Seigneurs leurs maisons & leurs trésors.

La bravoure & la fidélité des Suisses, dans le service de la France, brillent à chaque page de cette Histoire Militaire : M. de Zur-

Lauben en rapporte mille beaux traits ſans emphaſe & ſans appareil : on diroit qu'il croit ces vertus trop communes & trop naturelles à ſa nation pour lui en faire un mérite. Il conduit ſon Lecteur ſur nos remparts, & dans nos tranchées, ſur nos frontières & dans les camps ennemis ; il les lui montre arroſés du plus noble ſang de la Suiſſe, du ſien propre, de celui des Derlachs, des d'Affrys, des Stuppa, des Beſenvalts, des Dieſbachs, des Bumanns, des Surys, des Othonvilles, des Vigiers, des Redings, des Graviſers, des Salis, des Beauſobres, des Marcleſys, des Lumagnes, des Buttingers, des Poliers, des Meys, des la Hires, des Marquis, des Greders, des Rolls, des Petermans, des Tammans, des Paravicinis, des Courtens & de mille autres dont les noms nous échappent.

M. de Zur-Lauben réduit l'élo-

ge de tous ces Héros preſque à un ſimple témoignage de *valeur*, de *probité*, ou de *fidélité* : témoignage pour le plus ſouvent extrait de nos Archives & de nos Annales Militaires. On l'accuſeroit de porter la neutralité & l'impartialité juſqu'à l'indifférence & l'inſenſibilité, ſi, afin de nous intéreſſer à la gloire de ſa nation, il eût fallu quelque choſe de plus que la ſincérité & l'exactitude hiſtorique. Son zèle ne s'anime que dans les grandes actions ; pour le ſentir on n'a qu'à jetter les yeux ſur le quatrième & le cinquième Tome, & principalement ſur les règnes de Charles IX. Henri III. & Henri IV. L'Hiſtoire que M. de Zur-Lauben nous donne eſt liée à cette partie de nos Annales, elle en retrace les événemens ſans en être une ſtérile répétition, puiſqu'elle y ajoute pluſieurs faits curieux que nos Hiſtoriens ont ignorés, ſans parler des

erreurs qu'elle y découvre, & de la ſupériorité qu'a ſur la plûpart d'entr'eux en matière de guerre un écrivain guerrier. En le liſant on goûte une ſatisfaction qu'on chercheroit en vain chez les Hiſtoriens qui ne ſont pas de la Profeſſion.

L'intelligence de Louis XI. avec les Suiſſes fut un myſtère pendant que vêcut le Duc de Bourgogne; ſi Charles l'eût pénétré, il n'eût pas couru ſi aveuglément à ſa perte en s'acharnant contre les Cantons: plus éclairé il eût été ſans doute moins téméraire. Le ſecret de cette intrigue *fut*, dit Comines, *une des bonnes choſes que le Roi fit oncques en ſon tems & plus au dommage de ſes ennemis*. Après la fin malheureuſe de Charles ſon plus mortel ennemi, ce myſtère politique fut manifeſté. Louis envoya un Ambaſſadeur en Suiſſe, on lui renvoya des Députés. C'étoient les vainqueurs de Grandſon

& de Morat, le brave Bubenberg, & l'illuſtre Dieſbach. Le Monarque les combla d'honneurs, de careſſes & de préſents ; ils en furent ſi charmés & ils en rendirent ſi bon compte à leur Nation, que peu de tems après leur retour en leur patrie, Louis eut le plaiſir d'introduire dans nos Armées, & d'y paſſer en revuë, un nombreux corps de Suiſſes.

Voilà l'époque où l'on doit remonter pour voir en France l'origine de la bonne Infanterie. Louis XI. en avoit ſenti le beſoin, & trouvé le modèle dans ſes expéditions contre les Suiſſes ; delà l'accueil ſi gracieux qu'il fit aux premières troupes que la Nation Helvétique envoya ſervir ſous ſes ordres : accueil qui fit naître dans la ſuite un zèle dont la France a tant de fois éprouvé la ſincérité & l'ardeur.

Ce fut donc à l'Ecole de l'In-

fanterie Helvétique, qu'on forma, & qu'on disciplina la nôtre : dans les exercices l'une donnoit à l'autre la leçon & dans les combats l'exemple. Louis XI. ne fit guères usage des troupes Suisses qu'au siège de Dole en Franche-Comté : la paix qu'il fit peu après avec l'Archiduc Maximilien, lui permit de congédier promptement celles qu'il avoit reçues dans son camp du Pont de l'Arche.

Son successeur Charles VIII. ne fut pas moins jaloux de bien vivre avec les Cantons, & d'en tirer des secours : en 1488. un gros corps de Suisses marcha sous nos étendarts en Bretagne, & s'y distingua surtout à la journée de saint Aubin, où le Prince d'Orange fut fait prisonnier par un Suisse. Quelques années après, le zèle & la fidélité des Suisses pour la France eut un théâtre plus grand & plus tragique. L'Italie fut un champ où

ils moissonnèrent avec nous d
lauriers & des cyprès, ils nous l'ou
vrirent en 1494. A la faveur d
leurs mouvemens, le Duc d'Orléans emporta Rapallo, Louis de Luxembourg s'empara d'Ostie avec deux mille Suisses, & enfin une marche triomphante plutôt qu'une campagne nous livra un Royaume. La conquête de Naples fut prompte, la perte de Naples le fut encore davantage. Les Officiers François oubliant leur devoir, autorisèrent les Italiens à oublier leurs sermens. L'abus du pouvoir dans les uns excita dans les autres l'esprit de révolte. Trahi par des sujets inconstans & par des Alliés infidèles, Charles VIII. fit une retraite sagement précipitée : sans la vigueur robuste de nos fidèles Helvétiens, notre Artillerie seroit honteusement restée au-delà de l'Appennin, & le Roi n'auroit jamais pû gagner la victoire qui sau-

va ſa perſonne & ſon armée.

Après avoir conduit le Roi juſqu'aux frontières du Milanez, l'eſcorte Suiſſe, renforcée par de nouvelles levées des Cantons, ne le quitta que pour voler au ſecours du Duc d'Orléans. *Sforce* n'eut garde de les attendre devant Novarre, où il avoit raſſemblé les débris de ſon armée battue à Fornoue : il ſe hâta d'accorder une capitulation honorable au Prince François, qui ne l'eût pas acceptée s'il eût cru le ſecours ſi proche, ſurtout étant dès-lors réſolu à périr avec honneur dans une place bloquée au dehors par l'ennemi, & preſſée au-dedans par la famine.

Tout conſpiroit contre nous en Italie, la contagion ravageoit nos troupes, les ſoldats qu'elle épargnoit, déſertoient ; il n'y eut que la fidélité Helvétique qui pût réſiſter à notre mauvais deſtin. Jamais l'heureux Ferdinand d'Arragon, ni

le brave Gonſalve de Cordouë ne purent la corrompre, *ils ſervirent*, dit Comines, *le Roi loyaument juſqu'à la fin & tant que plus on ne ſçauroit dire.* Si les offres des Eſpagnols, & l'exemple des Lanſquenets les euſſent débauchés, le Comte de Montpenſier, Viceroi de Naples, n'eût plus eu de troupes avant ni après la capitulation dans Atelle, où il s'étoit laiſſé envelopper.

Deux ans après ces revers, les troupes obtenuës des Cantons avoient déja joint les nôtres à Aſti, lorſque la mort de Charles VIII. rompit ſon projet de rentrer en Italie. Avant que de le reprendre Louis XII. ne manqua pas l'occaſion qui ſe préſenta de s'attacher de plus en plus les Cantons, en les défendant contre les armes de la Nobleſſe & des Villes Impériales. Piqué de n'avoir pu les détacher de la France (excepté Berne, qui ſe

laissa persuader la neutralité) l'Empereur Maximilien leur avoit suscité cette guerre cruelle. Les Impériaux ne consentirent à la paix qu'en 1499. après huit batailles perduës. Alors en dépit de l'Empereur, Louis XII. obtint de la Suisse des levées, ou plutôt une armée entière. Le Bailli de Dijon, Antoine de Bassey, si fameux par ses heureuses négociations & par son crédit dans toute la *Suisse*, en menant ces troupes à son Roi, subjugua la Valteline. Le Milanéz, conquis presque par la seule présence des François, fut confié à la garde des Suisses; mais sous des Gouverneurs qui abusèrent de leur pouvoir. Les Peuples opprimés se révoltèrent contre ces tyrans odieux; faute de solde les Suisses s'étoient dispersés, les uns étoient retournés dans leur pays, les autres avoient passé au service de nos alliés. Sforce, qui avoit profité des

troubles du Milanèz pour
trer, en débaucha quelques
ce n'étoit que des Particuli
Nation les désavoua, & no
dommagea si bien de leur i
lité, qu'en 1500 nous avion
tre service dans le Milanèz p
30000 Suisses.

Avec ceux qu'il avoit gag
avec ses autres troupes,
s'enferma dans Novare. En
les Ambassadeurs des Canton
s'entremirent pour négoci
paix, représentèrent à ce
qu'il n'étoit pas dans une
où il pût se soutenir cont
ennemis : en vain les Suisses
avoit à sa solde, lui décla
qu'ils ne se batteroient point
tre leurs compatriotes, ils n
rent jamais le résoudre à repa
Tesin. Mais aussi quand l'a
des François & des Vénitie
eut rendu la retraite impossib
ne put à son tour rien gagn

les Suisses, sinon qu'ils le conduiroient en lieu de sureté. Le 10. d'Avril ils sortirent de Novarre pour retourner dans leur patrie : Sforce déguisé en Soldat suivoit le rang où il s'étoit confondu ; mais il fut trahi & livré au Bailli de Dijon par un nommé Turmann d'Ury : le traître fit horreur à sa Nation, dès qu'il y fut de retour, on lui trancha la tête en punition de son crime.

Maîtres enfin du Milanèz, nous fumes encore tentés de revenir à Naples en 1501, & nous nous joignîmes aux Espagnols pour en faire & partager avec eux la conquête : elle fut facile, mais le partage fut impossible : la bonne foi manqua à nos Consorts d'Espagne, la fidélité à nos Alliés d'Italie : ces vertus n'étoient alors guères connuës qu'en France & en Suisse. En 1503. la paix cependant se conclut entre Louis & Ferdinand. L'un

signifie à ses Généraux l'ordre d'en remplir les engagemens ; l'autre voit sans scrupule les siens y contrevenir, & il en retire tout le profit. D'Aubigni est battu à Seminate ; le Duc de Nemours perd la bataille & la vie à Cerignole : son sang y coule mêlé avec celui de 500 Suisses qui deux ans auparavant avoient, sous ses ordres, arboré nos Drapeaux dans Capouë & dans Naples.

Pour réparer nos malheurs ou plutôt pour les combler au commencement de 1504. le Marquis de Mantouë part pour Naples à la tête de 8000 Suisses, il en périt six mille cinq cent dans cette malheureuse expédition. En 1507. Gènes se révolte ; pour la soumettre les Cantons nous envoyent quatre mille hommes de nouvelles levées. En 1509. Louis XII. marche contre les Vénitiens, qui avoient démembré Vérone & Crémone de

Duché de Milan. En l'espace
ux jours ils perdent Rivolta
bataille d'Agnadel, où les
s firent des prodiges de va-
Mais le Roi ayant refusé aux
ons une augmentation de sub-
pour renouveller l'alliance
à expirer, les Vénitiens &
II. ses ennemis profitèrent
refus pour attirer les Suisses
: service, & cette division,
nent fatale aux Cantons &
oyaume, ne finit qu'à la ba-
de Marignan que François
ier Successeur de Louis XII.
en 1515.
puis Jules César jusqu'à cette
ise journée, les Suisses avoient
urs été invincibles; leur mi-
dit Brantôme, avoit toujours
belliqueuse, vaillante & su-
qu'ils s'attribuoient le nom
qualité de dompteurs de Prin-
a victoire de Marignan coûta
ri aux vainqueurs! qu'elle

n'ôta rien à la réputation des vaincus ; elle facilita cependant la paix entre la France & les Cantons, le Duc de Savoye en fut le Médiateur. Le traité en fut ſigné en 1516. & celui d'alliance perpétuelle en 1521. Ces deux Traités ſont encore la baſe de l'union entre les deux Nations: dans l'un on s'interdit toute offenſe mutuelle, dans l'autre on s'oblige à une défenſe réciproque. Depuis on n'a fait de nouveaux Traités que pour exclure de ceux-là toute exception ou reſtriction ; & pour augmenter & multiplier les privilèges accordés *à nos très-chers, très-grands amis, Alliés & Confédérés*, comme parlent nos Rois.

Après l'alliance de 1521. en peu d'années les Cantons fournirent à nos beſoins ou à nos projets d'Italie plus de quarante mille hommes. L'impatience de ſe ſignaler pour le ſervice du Roi, ſous

les ordres de l'Amiral Bonnivet, fut trop ardente dans eux, ou ne le fut pas aſſez dans les Vénitiens à l'attaque de Bicocca: après ce ſanglant échec, tout fut bientôt déſeſperé. L'Amiral, forcé à faire devant un ennemi victorieux une retraite malheureuſe, n'eût pas échappé au Connétable de Bourbon, que ſa révolte avoit mis à la tête de l'Armée Impériale, ſi les Suiſſes n'euſſent été plus fidèles que nos autres troupes à ſuivre & à défendre notre Général.

Durant ces trois règnes la fidélité Helvétique pour la France fut d'autant plus louable qu'elle fut plus tentée : l'Allemagne, l'Eſpagne & l'Italie lui livrèrent les plus violens aſſauts; leurs attaques tantôt ſéparées & tantôt communes, étoient conduites par les plus habiles Miniſtres, qui ſçavoient les ſoutenir également par leurs proſpérités & par nos diſgraces. Ces

généreux Alliés furent également à l'épreuve des craintes & des espérances, des pertes & des profits. La Savoye sur-tout, cette puissance qui sçait toujours se faire rendre plus qu'on ne lui prend, a toujours trouvé notre alliance avec les Suisses aussi-bien défendue que leur frontière.

Si les bornes qui nous sont prescrites le permettoient, nous verrions au dedans, comme au dehors du Royaume, ces illustres Alliés s'immoler pour la gloire & la sûreté du Thrône, y faire face à tous ses ennemis, étrangers & domestiques, &c. Nous rappellerions avec reconnoissance leur intrépide fermeté à garder la personne sacrée de nos Rois. Par les Suisses, ses *bons Comperes*, Henri II. fut garanti de la main d'un assassin, & Charles IX. fut conduit de Meaux à Paris par le brave Pfiffer, qui de son Régiment forma à l'entour de

ce Prince une *haie ſerrée* & impénétrable, ou une *muraille Helvétienne* & *immuable*, c'eſt-à-dire impénétrable dans ſa marche à tous les efforts des troupes Huguenotes. Ce ſont-là les expreſſions qu'ont employé nos anciens Auteurs, pour exprimer la force & la ſtabilité des bataillons Suiſſes. Enfin, nous les verrions montrer, même aux François, le *Sceptre* & le Roi qu'ils devoient ſuivre & défendre; car la diverſité de Religion malheureuſement introduite dans les Cantons, n'y altéra point la foi qu'ils avoient jurée à la Couronne, comme elle la fit rompre en France à tant de ſes ſujets. Nous ſouhaiterions pouvoir acquitter ici le tribut de gloire & de gratitude que nous devons à tant de braves Officiers Suiſſes que nous n'avons encore pû nommer, quoique les ſervices qu'ils ont rendus à la France ſoient ſi bien marqués dans cette Hiſtoire. Tels ſont

entr'autres les Gallatys, les Villars-Chandieu, les Steiner, les Schwallers, les Luternaw, les Tuggeners, les Scheideggers, les Heids, les Tillmmans, les Tanners, les Wichssers, les Zur-Mattens, les In-der-Halden, &c.

ARTICLE LX.

EXPERIENCES ET OBSERvations sur l'Electricité, faites à Philadelphie en Amérique, par M. Benjamin Franklin, & communiquées dans plusieurs Lettres à M. P. Collinson, de la Société Royale de Londres, traduites de l'Anglois. In-12. pag. 222. sans l'Avertissement, l'histoire de l'Electricité, & les Tables des Matières. **A Paris, chez Durand, rue Saint Jacques, &c. M. DC. LII.**

Dans presque toutes les contrées de l'Europe, on a publié des Li-

vres ſur l'Electricité ; mais à l'exception de cinq ou ſix, tous les autres n'ont été qu'une répétition ſervile des mêmes phénomènes. Quelques Auteurs même ont tranſcrit *fidèlement* en Latin ou en Italien ce qui *s'étoit dit* en François : nous pourrions en citer pluſieurs exemples ; celui de la Thèſe de Prague, dont nous parlions au mois de Mars dernier, eſt un des plus frappants. On y rendoit en ſtyle Scholaſtique ce que M. l'Abbé Nollet nous avoit donné en Académicien ; & l'on n'indiquoit point cette ſource, & l'on altéroit par imprudence ou par impéritie, ces richeſſes empruntées : voilà comme on fait dans l'ancien monde.

Les procédés du nouveau ſont meilleurs. M. Franklin, établi en Penſylvanie, a fait rouler le globe Electrique ; il a multiplié les eſſais, il a obſervé les particularités, il a vû des choſes qui avoient échap-

pé à nos Physiciens, il les a communiquées à son ami de Londres, M. Collinson; celui-ci les a données au Public dans sa langue Angloise; & M. d'Alibard vient de nous traduire ce Livre.

Nos François ont cela de bon, qu'ils sçavent orner les compositions étrangères qui passent par leurs mains: Ils ne donnent point maussadement en François des expériences proposées dans un Anglois de Pensylvanie, où tout doit être aussi simple que la police du Fondateur. * M. d'Alibard expose, dans un Avertissement bien digéré, les succès de M. Franklin, les vues sages & modérées de sa physique, la nature du climat où il a eu l'avantage de faire ses expériences; il indique en même tems les précau-

* Guillaume Pen, fondateur de cette Colonie, étoit chef des Quakers: on sçait combien cette Secte est ennemie de tout ce qui s'appelle ornement de discours.

tions qu'il a priſes (lui Traducteur) pour vérifier à Paris les faits Electriques dont on nous parle ici ; & il rend à ce ſujet la juſtice qui eſt due aux attentions de M. Delor : c'eſt un Phyſicien très-eſtimé pour la manière dont il fait ſes Cours publics de Phyſique expérimentale. Son Cabinet, ſes machines, ſon adreſſe & ſon honnêteté, attirent tous les jours chez lui un grand nombre de perſonnes qui en ſortent très-ſatisfaites. Ce n'eſt preſque rien que d'avoir le Livre de M. Franklin, ſi l'on ne voit faire les opérations. Nous oſons même dire que pluſieurs des détails qui ſe trouvent dans ce Livre, ſont changés en mieux ſous la main de M. Delor, & que nous le ſçavons pour avoir vû nous-mêmes, & obſervé de près, toute cette ſuite de procédés Electriques.

Un autre ornement préliminaire qui ſe préſente dans cet Ouvrage,

est l'histoire abrégée de l'Electricité. Ce fluide, auteur de tant de phénomènes, est aussi ancien que le monde ; mais le monde est encore trop jeune pour avoir pû connoître tout ce qu'il renferme ; il faut des siècles, des Physiciens, des machines pour l'instruire. Nos Anciens connurent la vertu d'attirer les corps légers ; l'*Electrum* est dans l'histoire de Thalès ; mais ce bon homme, au rapport d'Aristote, croyoit qu'il falloit admettre des ames jusques dans les pierres, à cause que l'Aimant & l'Ambre ont la vertu attractive. * Plutarque raisonnoit mieux que Thalès ; il disoit que l'*Electrum* (l'Ambre) contient une matière de feu qui s'élance par le frottement, & qui cause sur les petits corps des effets semblables à ceux de l'aiman sur le fer. ** Cette

* *Diogen. Laert. in Thalet.*
** *Plutarch. in Platonic. Quæstionib.*

explication eſt forte pour une tête qui s'étoit bien plus donnée à la Philoſophie morale qu'aux Obſervations Phyſiques ; & nous ne ſçavons ſi, avec ce ſeul principe de la matière du feu contenuë dans les corps électriques, on n'expliqueroit pas bien tous les Phénomènes qui attirent aujourd'hui l'attention des Phyſiciens.

Mais quoiqu'il en ſoit, les Philoſophes antiques furent ſurement bien au-deſſous de nos Obſervateurs Modernes, ſurtout en matière d'électricité. Auſſi M. d'Alibard s'attache-t-il dans ſon hiſtoire aux progrès que cette partie de la Phyſique a faits depuis un ſiècle, & mieux encore depuis l'année 1746. qui eſt la grande époque de l'électricité. On voit de ſuite les démarches d'Otto de Guerike, de Haukſbée, de Boyle, de MM. Gray, du Fay, Muſſchenbroek, Allaman, le Monnier, Jallabert,

Bose &c. C'étoit le cas, ce semble, d'associer M. l'Abbé Nollet à tant de noms connus dans la question présente: l'occasion s'en présentoit naturellement, puisqu'on parle avec éloge & en détail de la thèse de Prague: écrit tiré en grande partie, copié même fidèlement d'après les Ouvrages de notre Académicien François. Mais l'omission pourra se réparer dans une Edition nouvelle; le Livre de M. d'Alibard est de nature à reparoître souvent dans le Public, & à occuper agréablement les Physiciens.

Son Histoire est suivie d'une Préface de l'Editeur Anglois, M. Collinson, qui loue bien la sagesse, le bon esprit, & les attentions de son Auteur; mais voyons des faits & jugeons aussi nous-mêmes de la bonté & de l'étendue de ces éloges.

Il y a ici quatre lettres de M.

Franklin avec une eſpèce de Traité ayant pour titre : *Opinions & conjectures ſur les propriétés & ſur les effets de la matière électrique qui réſultent des Expériences & des Obſervations faites à Philadelphie.* Dans la première lettre, il eſt queſtion de la fameuſe bouteille de M. Muſſchenbroek : inſtrument de tant d'opérations électriques ; de ce Phénomène ſurtout qui exige de la force & de la bravoure, ſi l'on eſt curieux d'en faire l'épreuve : nous parlons de la commotion terrible qu'on appelle l'*Expérience de Leyde.* M. Franklin nous donne une eſpèce de théorie ſur cette bouteille. » Il a » reconnu, *dit M. d'Alibard dans » ſon avertiſſement*, que l'Electri- » cité eſt inhérente & inſépara- » ble de la matière ; que le verre » en contient autant qu'il en peut » contenir & toujours la même » quantité ; qu'électriſer la bou-

» teille ce n'est pas y faire entrer
» plus de matière électrique qu'elle
» n'en avoit auparavant, mais ac-
» cumuler sur une de ses surfaces
» autant de cette matière, qu'il y
» en a dans les deux surfaces en-
» semble : ce qui ne se fait que
» parce que l'une en rejette préci-
» sément la même quantité que
» l'autre en reçoit ; que les deux
» surfaces de la bouteille électri-
» sée sont toutes prêtes, l'une à
» rendre ce qu'elle a de plus, &
» l'autre à recevoir ce qu'elle a
» de moins que sa quantité natu-
» relle ; qu'elles ne peuvent le
» faire l'une sans l'autre ; que l'é-
» quilibre ne sçauroit se rétablir
» entr'elles par la communication
» intime de l'une à l'autre, mais
» seulement par une communica-
» tion extérieure non-électrique ;
» qu'ainsi la bouteille reste chargée
» tant que cette communication
» extérieure n'est pas établie ; &

» qu'enfin l'Electricité ne sçauroit
» être communiquée par la bou-
» teille qu'autant que cette bou-
» teille reçoit, par une voye, la
» même quantité de matière élec-
» trique qu'elle donne par l'autre.

» Ces premières connoissances
» ont conduit M. Franklin à trou-
» ver les moyens de faire paroître
» l'Electricité de deux manières
» tout-à-fait opposées, l'une en
» l'augmentant dans les corps que
» nous nommons non-électriques,
» & il appelle cette augmentation
» *Electricité positive*; l'autre en
» la diminuant dans les corps élec-
» triques; & il nomme celle-ci
» *négative*. De-là sont venus les
» termes nouveaux, Electriser *en*
» *plus*, Electriser *en moins* &c. ».

Nous avons voulu transcrire ce grand morceau patce qu'il est plus clair que l'énoncé de la première lettre de M. Franklin. C'est presque toujours l'avantage qu'ont nos

littératures ſur celles d'Angleterre ; les idées ſe développent en France, elles ne s'accumulent point, ne ſe compriment point.

Electriſer *en plus*, Electriſer *en moins*, ces deux termes ſont donc comme la clef générale de toutes les expériences contenuës dans la premiere lettre ou même dans tout le volume. Placez un homme ſur un gâteau de cire & donnez-lui à toucher le fil d'archal de la phiole électriſée que vous tiendrez à la main, demeurant debout ſur le plancher ; à chaque fois qu'il le touchera, il ſera électriſé *en plus*, & quiconque ſera ſur le plancher, pourra tirer de lui une étincelle. Enſuite donnez-lui à tenir cette bouteille électriſée *négativement*, c'eſt-à-dire dans un état d'électricité moindre, ou même dans un état commun, & touchez le fil d'archal ; à chaque fois que vous le toucherez, cet homme ſera é-

rifé de *moins* en *moins*, & il
rra tirer une étincelle de cha-
. de ceux qui font fur le plan-
r.

La feconde Lettre expofe une
érience que nous n'avons point
fans admiration : fi l'on pré-
te à un boulet électrifé, où mê-
au fimple conducteur de l'E-
ricité une pointe de fer bien
ie, on voit au bout de cette
nte une lumière brillante fem-
ble au feu follet ou à un ver lui-
t ; & plus la pointe eft fine,
s l'Electricité eft forte ; plus
i la lumière eft remarquable
pour l'éclat, foit pour la dif-
ce où elle fe fait voir. Il faut
s que les pointes attirent l'E-

vées, des verges de fer faites e
forme d'aiguilles, & si du pied c
ces verges on abaissoit un fil d'a
chal vers l'extérieur du bâtimer
dans la terre, ou sur le bord c
Vaisseau jusqu'à ce qu'il touch
la surface de la mer; ces verg
de fer ne tireroient-elles pas le fe
électrique en silence hors du nuag
avant qu'il vint assez près po
frapper; & par ce moyen ne pou
rions-nous pas être préservés c
tant de désastres soudains & e
frayants?

C'est la conclusion de l'Auteu
dont nous rassemblons les idé
trop répandues çà & là, & trop p
propres à instruire le commun d
Lecteurs, parce que l'ordre ma
que dans ce Livre, sans compt
que tout y est présenté d'une m
nière peu engageante. Si M. d'A
libard n'avoit pas un peu mar
les principes dans ses prélimina
res, & si nous n'avions pas

faire les expériences, tout ceci ſeroit, en quelque ſorte, une doctrine perdue pour nous & peut-être pour bien d'autres.

Cette doctrine eſt pourtant curieuſe à bien des égards ; & dans la troiſième Lettre par exemple, on voit que l'Auteur s'eſt appliqué à découvrir en quoi & où réſide la force de la bouteille électriſée : pièce ſi eſſentielle & d'un ſi grand uſage dans toutes ces expériences. Il a reconnu par des tentatives qu'on ne peut ſoupçonner de mépriſe, que cette force, ce pouvoir électrique, cette ſorte de magie ſecrette qui fait le choc, la commotion, l'étincelle, les phénomènes en un mot, conſiſte uniquement dans le verre comme verre, *& que les corps non-électriques en contact, ſervent uniquement comme l'armure de l'Aimant à réunir les différentes parties, & à les raſſembler dans le point qu'on déſire.*

Juin 1752.

ceci n'eſt guères clair, nous aimo
mieux ce que dit M. d'Alibard da
ſon Avertiſſement, que *les co*
non-électriques ne ſervent que
comme l'armure d'une pierre d'
man, à unir les particules de
matière électrique ſurabondante
à les tenir raſſemblées ſur l'u
des ſurfaces du verre, étant to
jours prêtes à s'échaper par
premier endroit où elles trou
roient paſſage pour aller à l'a
tre. Il y a dans cette lettre l'e
périence du Tableau Magique
détail fort compliqué & qu'
voit bien mieux chez M. Delo
parce qu'il dépouille tout l'inut
de l'opération, & parce qu'il ſu
plée ce qu'un Livre ne peut dire.

M. Franklin s'égaye un peu
la fin de ſa lettre ; il ſe propo
de faire avec ſes amis un repas éle
trique ſur les bords de la *Skuylk*
qui eſt une rivière de Philadelphi
» Nous tuerons, *dit-il*, un Di

» don pour notre dîner, par le » choc électrique ; il ſera roti à la » broche électrique, devant un » feu allumé avec la bouteille élec- » triſée, & nous boirons les ſantés » de tous les fameux Electriciens » d'Angleterre, de Hollande, de » France & d'Allemagne dans des » taſſes électriſées, aux décharges » des fuſils d'une batterie électri- » que » Nous apprendrons peut-être quelque jour que tous ces Convives électriſés & électriſants auront reçu quelque furieuſe commotion électrique qui leur aura ôté l'appétit pour quinze jours. Mais à quoi ne s'expoſe-t-on pas quand on eſt prévenu d'une belle paſſion ? Ne ſçait-on pas qu'un Electricien d'Allemagne ſouhaitoit *d'avoir la tête caſſée d'un coup d'Electricité* pour avoir le plaiſir d'être célébré dans les Mémoires Littéraires de nos Phyſiciens ?

La quatrième lettre eſt fort

bonne ; elle rassemble les principaux Phénomènes du Tonnerre & les compare avec ceux de l'Electricité. Il y a bien de l'analogie entre ces effets presque aussi redoutables les uns que les autres. Nous ne pouvons opérer qu'en petit sur les corps électriques ; le Créateur opère en grand dans les nuages chargés de la foudre, mais de part & d'autre il semble que c'est le même Méchanisme.

La foudre fond les Métaux, elle détruit l'épée dans le fourreau & l'argent dans la bourse sans bruler ni le fourreau ni la bourse : que fait le coup Electrique ? Voilà peut-être ce qu'on a vû jusqu'ici de plus surprenant en cette matière. M. d'Alibard, d'après M. Franklin, a fondu des fueilles d'or, d'argent & de cuivre placées entre des lames de verre ; l'Electricité a été l'agent de cette fusion : agent si efficace que ces Métaux se sont in-

çorporés

orporés dans la ſubſtance même
u verre. M. Delor a fait la mê-
ıe expérience avec le même ſuc-
ès. Nous en ſommes témoins, &
'on ne peut refuſer ſon admira-
ion à un phénomène ſi ſingulier :
l a pourtant quelque choſe d'ef-
rayant ; le choc électrique eſt
ccompagné d'un craquement vio-
ent & d'un éclair qui éblouit.
On peut voir toute la deſcription
lu Méchaniſme qui prépare ce beau
'hénomène ; elle n'eſt pas dans la
uatrième lettre de M. Franklin,
nais dans la partie de ſon livre
u'il appelle *Opinions & Conjectu-
es &c.* Il traite là d'autres points
le conſéquence, ſurtout la queſ-
ion fort diſputée, *ſi le fluide é-
lectrique traverſe le verre.* Cet en-
lroit eſt bien diſcuté & claire-
nent écrit. Nous renvoyons à
'Ouvrage pour cette particularité
& pour pluſieurs autres véritable-
nent curieuſes ; mais nous con-

ſeillons encore de joindre à la lecture de ce Livre le ſpectacle intéreſſant des Expériences exécutées par un habile Maître.

ARTICLE LXI.

LETTRE DE M. DEL'ISLE de l'Académie Royale des Sciences au P. B. J. ſur la grandeur du Globe de Mars comparé avec celui de la Terre.

VOus me demandez, M. R. P. quel eſt exactement l'excès de grandeur du Globe de la Terre pardeſſus celui de Mars, & quel eſt le rapport des diamètres de ces deux Globes ſuivant les plus récentes obſervations. C'eſt une queſtion que l'on ne peut réſoudre ſans ſuppoſer la connoiſſance exacte de la parallaxe horiſontale du Soleil, pour laquelle vous ſçavez que l'on attend le réſultat des obſervations, qui ont été faites l'an-

née dernière en différents endroits de l'Europe, de concert avec celles que M. de la Caille a entrepris de faire au Cap de Bonne-Espérance : car cette parallaxe fera connoître le rapport du diamètre réel de la Terre avec celui du Soleil ; & comme l'on peut trouver par d'autres observations le rapport du diamètre réel de toutes les autres Planètes avec le Soleil, il suit que l'on en déduira le rapport du diamètre de la Terre avec ceux des autres Planètes.

M. Hughens est le premier qui ait recherché, sur de meilleurs fondemens que l'on n'avoit pu faire avant lui, le rapport des diamètres réels des Planètes avec celui du Soleil. Comme cette détermination suppose la connoissance précise des diamètres apparents des Planètes, ce n'a été qu'après avoir trouvé le moyen de les mesurer exactement avec des lunettes, en mettant à

leur foyer des lames de métal qu'il a pu approcher de la précision nécessaire : ce que l'on a encore perfectionné dans la suite en substituant à ces lames des fils de ver à soye, ou des fils d'argent que l'on employe à présent dans la construction de tous les micromètres.

Pour déterminer le rapport du diamètre réel de chaque Planète avec celui du Soleil, il ne faut qu'observer leurs diamètres apparens, & connoître le rapport de leurs distances à la Terre ; car l'on sçait que les demi-diamètres réels que l'on cherche, sont en raison composée des distances à la Terre & des sinus des demi-diamètres apparens. C'est de cette manière que M. Hughens ayant observé que le diamètre de Mars, lorsqu'il étoit le plus près de la Terre, n'excédoit pas 30 secondes, & supposant d'ailleurs le rapport connu de la plus proche distance de Mars, &

de la moyenne diſtance du Soleil à la Terre comme 15. à 41. & enfin le diamètre apparent du Soleil de 30′ 30″ dans ſa moyenne diſtance, il en a conclu le rapport du diamètre réel de Mars à celui du Soleil comme 1. à 166.

M. Hughens ayant recherché de la même manière le rapport du diamètre réel de Vénus avec celui du Soleil, il l'a trouvé comme 1. à 84.

Je ne rapporte ici la détermination du diamètre réel de Vénus avec celui du Soleil, que parce que M. Hughens n'ayant pas trouvé le moyen de déterminer, par obſervation immédiate, la parallaxe du Soleil, il a cru la pouvoir conjecturer en ſuppoſant le diamètre réel de la terre moyen entre les diamètres réels de Mars & de Vénus, lui paroiſſant vraiſemblable que cela devoit être ainſi, à cauſe que l'orbite de la Terre

étoit compriſe entre les orbites de Vénus & de Mars. M. Hughens a donc ſuppoſé plutôt par conjecture qu'autrement, que le diamètre réel de la Terre étoit à celui du Soleil comme 1. à 111. Suivant ce rapport & celui du diamètre réel de Mars avec le Soleil, il eſt aiſé de conclure que le diamètre de Mars eſt les deux tiers de celui de la Terre : de plus le diamètre apparent du Soleil, dans ſa moyenne diſtance à la Terre, étant, ſuivant M. Hughens, de 30′ 30″ celui de la Terre vû du Soleil, ou la la parallaxe horiſontale du Soleil, en réſulte de 16″½ environ, qui eſt la 111^e^ partie du diamètre apparent du Soleil.

Il y a deux choſes à redire ou à perfectionner à ce rapport des diamètres réels de Mars & de la Terre; car premièrement M. Hughens ne donne pas le diamètre apparent de Mars qu'il rapporte,

pour entierement exàct, parcequ'il n'a pu, dit-il, l'obſerver avec la même préciſion qu'il avoit obſervé les diamètres apparens de Saturne, de Jupiter & de Vénus, & cela parce que, dans le dernier paſſage de Mars auprès de la Terre, dans lequel il a obſervé ſon diamètre apparent, il n'avoit pas encore inventé la manière de meſurer ce diamètre avec les lames dont j'ai parlé ci-deſſus. Il m'a paru en ſecond lieu que le rapport des diſtances de Mars & du Soleil à la Terre, que M. Hugens a employé dans ſon calcul n'eſt pas exact; au moins je le trouve conſidérablement différent, par les Tables de M. Halley, dans le tems auquel M. Hughens a dû faire ſon obſervation.

Les diamètres apparens de Vénus que M. Hughens rapporte avoir obſervés avec ſes lames de métal ſont du 29. Décembre 1658.

& du 8. Mars 1659. Ainsi ce n'a dû être que dans l'opposition précédente de ♂ au ☉ qu'il a observé le diamètre apparent de Mars, puisqu'il dit que c'étoit la dernière fois qu'il s'étoit le plus approché de la Terre. Cette opposition de ♂ au Soleil étoit donc celle qui est arrivée le 7. Octobre 1657. dans laquelle Mars étoit éloigné de plus d'un Signe de son perihélie.

Cette opposition est la premiere dont M. Halley a donné le calcul dans ses Tables Astronomiques; il a trouvé que l'anomalie moyenne de Mars devoit être de $7^s\ 8^{\circ}.\ 5'\ 51''$. La distance de Mars au Soleil qui y répond est de 141779 parties dont la moyenne distance du Soleil à la Terre est de 100000 & suivant l'anomalie qu'avoit alors le Soleil, sa distance à la Terre étoit de 99733 des mêmes parties; ainsi le rapport des distan-

ces de Mars & du Soleil à la Terre étoit de 42046 à 141779. qui eſt un peu différent de celui que M. Hughens ſuppoſe de 15. à 41. De plus il faut employer le diamètre apparent du Soleil tel qu'il étoit alors ; je le ſuppoſerai de 32′ 7″ $\frac{1}{2}$: en faiſant le calcul ſur ces deux corrections, & employant le diamètre apparent de Mars tel que M. Hughens l'a eſtimé de 30″, j'ai trouvé le rapport du diamètre réel de Mars à celui du Soleil comme 1 à 216 $\frac{2}{3}$, & parce que M. Hughens ſuppoſe le diamètre de la Terre la 111ᵉ partie de celui du Soleil ; l'on voit que le diamètre de Mars doit être à celui de la Terre comme 46. à 90. ce qui eſt un peu plus de la moitié.

Pour remédier à la première & principale difficulté que l'on peut faire ſur le dernier réſultat que je viens de rapporter, à cauſe que M. Hughens n'a pu obſerver le

diamètre apparent de Mars avec toute la préciſion qu'il auroit ſouhaité ; & parce que cette Planète n'étoit pas alors dans la ſituation la plus avantageuſe, je veux dire le plus près de la Terre où elle puiſſe arriver, il faut y employer une autre oppoſition de Mars au Soleil, dans laquelle Mars ayant été plus près de ſon perihélie, ſon diamètre ait été obſervé avec une préciſion exempte de tout ſoupçon.

Je n'ai point trouvé d'oppoſition de Mars au Soleil plus favorable à ce deſſein, que celle qui eſt arrivée le 8. Septembre 1672. dans laquelle Mars n'étoit éloigné que de 14. degrés de ſon perihélie & dans laquelle la Terre étoit encore plus éloignée du Soleil que dans l'oppoſition de 1657. ce qui l'approchoit plus près de Mars. Par ces deux raiſons le diamètre apparent de Mars devoit être en

1672. considérablement plus grand que M. Hughens ne l'avoit observé en 1657. Cependant M. Picard, par des observations très-exactes qu'il en a faites avec une lunette de vingt pieds, le cinq Septembre 1672. trois jours avant l'opposition, ne l'a trouvé que de 26″ au plus.

M. Halley, dans le calcul qu'il donne de cette opposition dans ses Tables, fait l'anomalie moyenne de Mars de $6^s.\ 14^\circ\ 0'\ 1''$ d'où la distance de Mars au Soleil se calcule par les mêmes Tables de 138709. & celle du Soleil à la Terre de 100587. & par conséquent le rapport des distances de Mars & du Soleil à la Terre étoit alors comme 38122 à 100587. Employant ce rapport comme aussi le diamètre apparent de Mars de 26″ & celui du Soleil supposé pour ce tems-là de près de 15′ 56″, l'on en conclut le rapport du diamètre

réel de Mars à celui du Soleil ; comme 1 à 267 $\frac{1}{2}$; & enfin ſuppoſant toujours avec M. Hughens que le diametre de la Terre eſt la 111e partie de celui du Soleil, l'on trouve le rapport du diametre de Mars à celui de la Terre, comme 37 $\frac{1}{3}$ à 90.*

Vous voyez, M. R. P. par les calculs que je viens de rapporter, que le diamètre de Mars ſe trouve de plus en plus petit relativement à celui de la Terre. Il y a même

---

* En ſuppoſant ce rapport & en donnant au diamètre de la Terre 2865 lieuës communes, on trouve, par une règle de proportion, que le diamètre de Mars eſt d'environ 1188 lieuës ; & en prenant la ſolidité de ces deux Globes, la Terre & Mars, c'eſt-à-dire le cube des diamètres, on trouve que la Terre eſt environ quatorze fois plus groſſe que Mars. Ceci eſt bien éloigné de ce qu'on écrivoit il y a peu de tems, que *Mars eſt cinq cent fois plus petit que la Terre* ; ſubſtituez, *quatorze fois plus petit*.

apparence qu'il doit être plus petit que je ne viens de le marquer en dernier lieu. Je le conjecture sur la correction de peu de secondes que M. Newton croit qu'il faut faire aux diamétres apparens des planétes, après les avoir observés avec les plus longues & les plus parfaites Lunettes, à cause d'une espece de dilatation des rayons de lumière qui terminent les bords des diamétres apparens des Astres ; laquelle dilatation est moindre dans les plus longues Lunettes que dans les plus courtes. (V. la 3e édit. de ses princ. liv. 3e phénom. II.) Il reste donc à connoître exactement la quantité de cet effet dans les Lunettes que l'on employe à observer les diamètres apparens des Astres, avant de pouvoir déterminer, par les plus exactes observations, le véritable rapport des diamétres réels des planétes avec celui du Soleil.

Juin 1752.

J'ai auſſi dit, au commencement de cette Lettre, que l'on ne pouvoit connoître exactement le rapport des Globes céleſtes avec celui de la terre que l'on ne ſçût avec toute la préciſion poſſible la quantité de la parallaxe horiſontale du Soleil, que j'ai ſuppoſée dans les calculs précédens de 16″ ½ comme elle ſe conclut du rapport que M. Hughens a ſuppoſé entre les diamétres réels du Soleil & de la Terre.

Quoique M. Hughens n'ait déterminé ce rapport que par conjecture, dont il paroît lui-même n'être pas fort aſſuré, il a cependant l'avantage d'avoir aſſez approché de la quantité de la parallaxe horiſontale du Soleil que l'on a recherchée avec ſoin, depuis ce tems-là, dans les occaſions les plus avantageuſes qui s'en ſont préſentées. Les circonſtances les plus favorables pour déterminer cette

parallaxe, par la méthode proposée par feu M. Caſſini, dans ſon Traité de la Cométe de 1680. ont été les paſſages de Vénus auprès du cœur du Lion en 1716. & auprès de Saturne en Septembre 1727. M. Bianchini en a profité, & l'on peut voir dans ſon Traité des taches de Vénus, qu'après avoir employé dans cette recherche toute l'induſtrie dont il étoit capable, la parallaxe horiſontale du Soleil qui en eſt réſultée, s'eſt trouvée de 13″ à 14″. M. Caſſini a auſſi trouvé la même quantité par les obſervations les plus exactes qu'il lui a été poſſible de faire ſur Mars, dans ſon oppoſition au Soleil du mois d'Octobre 1736. Il ne reſte donc plus qu'à ſçavoir ce que l'on conclura des nouvelles obſervations faites l'année dernière ſur les Planètes de Mars & de Vénus tant en Europe qu'au Cap de Bonne-Eſpérance pour la parallaxe du Soleil,

Juin 1752.

puisque ce ne pourra être qu'après s'être assuré de la quantité précise de cette parallaxe, que l'on pourra déterminer le véritable rapport des diamètres des Planètes avec celui de notre Terre &c.

Je suis &c.

A Paris le 15. Mars 1752.

ARTICLE LXII.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roi depuis M. le Brun jusqu'à présent, Tom. I. 8°. pag. 178. sans la Préface & le Discours Préliminaire qui en occupent LXXX. Tome Second pag. 143. A Paris chez Durand rue Saint Jacques, & Pissot fils Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL y a cinq vies dans ce recueil ;* & à la tête un discours où l'on

* De MM. le Brun, Mignard, Antoine Coypel, Louis de Boullongne & le Moyne.

fait voir d'abord l'état de la Peinture & de la Sculpture en France, durant les ſiècles qui nous ont précédés. Ces Arts, depuis la chute de l'Empire Romain juſqu'à la fin du XV. ſiècle, furent livrés à la barbarie, au mauvais goût, à l'impéritie totale & abſoluë de ceux qui en firent profeſſion. Les Architectes étoient Maçons; les Sculpteurs, Tailleurs de pierre; les Peintres, Vitriers ou Enlumineurs. Car tout l'effort de la Peinture ſe bornoit à colorier les vitres des Egliſes, ou à charger de rouge & d'or les lettres initiales des livres. Il fallut acheter, par une nuit bien longue & bien profonde, l'Aurore bienfaiſante, qui éclaira les Arts ſous la protection des Médicis. Notre aimable & généreux Monarque François I. augmenta la ſplendeur de ce jour naiſſant: il appella des Artiſtes à ſa cour, il les combla de bienfaits.

Et là commence ce qu'on peut appeller la II^e. partie de ce discours préliminaire. On y nomme un grand nombre de Peintres célèbres en leur tems, un Léonard de Vinci, un André del Sarte, un François Salviati, un Messer Nicolo; & sous les successeurs de François I. un Jean Cousin, un Jean de Leyde, un François Porbus, un Jacques Blanchard; mais l'Article essentiel est la suite qu'on donne de ceux qui ont eu le titre de premiers Peintres du Roy, & ce sont le Florentin *Il Rosso*, le *Primatice*, *Toussaint Dubreuil & Roger de Rogeri*, *Martin Fréminet*, *Simon Vouet*; tous personnages illustres dans l'Histoire de la Peinture. Cependant comme Zeuxis fait oublier Apollodore & Demophile ses Maîtres; & comme le Pérugin disparoît en présence de Raphaël son elève, ainsi tous les premiers Peintres du

Roi, antérieurs à le Brun, n'attirent plus l'attention des Amateurs, dès qu'on annonce celui-ci.

M. Desportes est l'Auteur du discours préliminaire, & il nous donne de suite la vie de le Brun: morceau intéressant par les choses qu'il renferme & par la manière dont il est traité. On l'a divisé en trois parties qui sont apparemment trois Mémoires lûs dans l'Académie Royale de Peinture. M. Coypel, Directeur de cette Compagnie, y répond par un seul discours très-laconique, mais bien écrit, & contenant le résultat des éloges donnés à le Brun.

» Ce grand Peintre naquit à Paris » le 22 Mars 1619. La nature sem» bloit se hâter de marquer la des» tination de cet enfant; il avoit à » peine quatre ans qu'il tiroit les » charbons du feu pour dessiner sur » l'âtre & sur le plancher à la lueur » de ce feu, tout ce qui avoit frap-

» pé sa vue, de façon à le faire re-
» connoître. Ainsi l'on voit que
» chez lui le talent du dessein n'a-
» voit pas attendu la raison, &
» qu'il étoit de ces heureux mor-
» tels à qui la nature prodigue d'a-
» bord ses faveurs les plus signalées.
» Ces dons naturels furent soute-
» nus à leur tour par la fortune
» qui les fit de bonne heure écla-
» ter au dehors; & par les occa-
» sions les plus favorables, qui dé-
» veloppèrent rapidement les ger-
» mes précieux de Science, & les
» talens presque universels qu'il
» avoit reçus du Ciel. »

Le pere de le Brun étoit un Sculpteur médiocre, mais homme de bon sens, zélé pour l'éducation de son fils, assez éclairé sur le mérite de Vouet, pour le croire propre à former un enfant qui n'attendoit que des leçons pour devenir lui-même un grand Maître. A onze ans, le Brun entra dans cette Eco-

e d'où il est sorti peut-être plus le Peintres illustres, que le Lycée & le Portique n'ont produit de vrais Philosophes. Le jeune Artiste plein d'ardeur & de génie osa tenter, peu d'années après, ce qui est le chef-d'œuvre de la profession, des Tableaux d'Histoire; il fit entr'autres Ouvrages un *Hercule assommant les Chevaux de Diomède*, & cette Pièce qu'on voit encore au Palais Royal, *se soutient auprès des Tableaux des grands Maîtres, dont on sçait que ces appartements sont ornés avec autant de choix que d'abondance.*

Le Poussin qui étoit alors à Paris devina les progrès de cette gloire naissante; & dans la suite s'étant retrouvés l'un & l'autre à Rome, le Brun profita extrêmement des rapports qu'il entretint avec cet excellent Maître. » Il s'at-» tacha, par l'avis du Poussin, à » bien observer dans tous les Mo-

» numens de l'Antiquité, les diffé-
» rens uſages & les habillements
» des Anciens, leurs exercices de
» paix & de guerre, leurs ſpecta-
» cles, leurs combats, leurs triom-
» phes; ſans oublier leurs édifices
» & les régles de leur Architecture.

Le Brun paſſa quatre ans à Rome, c'eſt-à-dire depuis 1642. juſqu'en 1646, & de retour à Paris il remplit cette capitale de ſes Ouvrages : les plus renommés ſont le ſerpent d'airain, chez les Peres de Picpus; S. Jean l'Evangéliſte, dans la Chapelle du College de Beauvais; la Sainte Famille appellée le *Benedicite* dans l'Egliſe de S. Paul; la Magdelaine aux pieds de Notre Seigneur, & le Sauveur ſervi par les Anges, dans l'Egliſe des Carmelites du Fauxbourg S. Jacques. Mais rien ne ſurpaſſe le Tableau de la Magdelaine convertie qui ſe voit dans une des Chapelles de cette même Egliſe : » la correction du

» dessein, l'expression noble & pa-
» thétique de la belle pénitente,
» la beauté des draperies jettées
» avec art & d'un grand goût, la
» douce harmonie, tout concourt
» à relever cet excellent morceau
» gravé par Edelynk. De plus la
» Chapelle est ornée sur ses desseins
» & par ses Elèves de sujets repré-
» sentants la vie de cette Sainte. »

C'étoit le tems des grandes en-
treprises de notre Artiste. » Cha-
» cune, dit M. Desportes, de-
» manderoit une description dé-
» taillée & de justes éloges; mais
» l'abondance de la matière obli-
» ge de se borner & de glisser lé-
» gèrement sur plusieurs de ses
» productions pour avoir lieu de
» s'étendre davantage sur d'autres
» plus remarquables, soit par el-
» les-mêmes, soit par les circons-
» tances qui les accompagnent. »

Telles furent en particulier la
Gallerie du Président Lambert &

la Chapelle du Séminaire de Saint Sulpice. En peignant le premier Morceau, le Brun se vit en concurrence avec l'illustre le Sueur qui travailloit aussi dans cette belle maison. Notre Auteur saisit a propos cette circonstance, il y intéresse le Lecteur, il fait sentir ce que les talents aidés de l'émulation & l'amour de la gloire durent [illegible]rer de merveilleux dans cette occasion. Tout ceci est bien; & nous croyons que Pline, qui raconte si fidèlement la dispute de Zeuxis avec Parrhasius, n'eût pas oublié non plus le moment où nos deux Artistes François, le Sueur & le Brun, se trouvèrent vis-à-vis l'un de l'autre.

A l'égard de la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice *on ne peut rien voir de mieux inventé ni de mieux exécuté, par rapport au dessein, à l'harmonie, à l'entente des lumières que ce Chef-d'œuvre de*

t. C'eſt de la voute que
inſi M. Deſportes, & il
e auſſi cet éloge au Ta-
e l'Autel qui repréſente une
›te, *Le Brun qui regardoit
leau comme un de ſes meil-
s'y eſt peint lui-même, à
›le de quelques grands Maî-
on fait la même choſe, dans
rceaux qu'ils s'applaudiſ-
d'avoir produits.*

s ne faiſons qu'indiquer les
Plafonds du Château de
le-Vicomte; le Tableau
appelle *le Crucifix aux An-*
it pour la Reine Mère; les
s pour la décoration de Pa-
tems du Mariage de Louis
le fameux Tableau de la Fa-
le Darius, morceau magni-
ui fut l'époque de la fortu-
on Auteur. Il détermina le
donner à le Brun des Let-
: Nobleſſe, de belles Ar-
s, ſon Portrait enrichi de

diamants, le titre de premier Peintre & douze mille livres de pension.

C'étoit en 1662. & vers le même tems le Roi confia la Surintendance de ses Bâtimens, par conséquent tout le district des Arts, au grand Colbert. Ici l'histoire de le Brun se trouve presque liée avec tous les évènements publics. Le Roi fait des conquêtes dans les Pays-Bas, & notre Artiste les expose aux yeux du Public, tantôt dans des Tableaux de son invention, tantôt dans les belles Tapisseries qu'il fait exécuter aux Gobelins. Le Roi forme des desseins immenses pour l'embélissement du Louvre, & le premier Peintre est chargé de faire orner les dedans de ce Palais. Le Roi veut rendre Versailles le plus beau séjour du monde, & le Brun est consulté pour contribuer à sa magnificence. Dans cette Royale demeure tout porte

'empreinte de ce génie fécond en 'essources, & inépuisable en belles idées. Quand il n'a pas peint lui-même, il a fourni des desseins aux plus grands Maîtres. Quand il a été question d'orner les bosquets & les fontaines, il a dirigé l'ouvrage, il a conduit la main des Sculpteurs dans le travail des statues & des vases. Quand il a fallu exceller en menuiserie, en serrurie, tout a été fait sur ses crayons.

» Mais enfin en 1679. il commence la grande Gallerie de Versailles, Ouvrage unique en son genre, où notre grand Poëte en Peinture a représenté sous des figures symboliques & de sçavantes allégories, l'histoire brillante de Louis le Grand, depuis la paix des Pyrénées, scellée par le mariage de ce Prince avec l'Infante d'Espagne, jusqu'à la paix de Nimégue. Cette Histoire est partagée en neuf grands Ta-

» bleaux & dix-huit petits, ingé-
» nieusement distribués dans des
» compartiments agréables, ac-
» compagnés d'une belle Archi-
» tecture feinte, & soutenuë par
» des Thermes de bronze doré. Les
» génies des Sciences & des Arts,
» sous la figure de femmes &
» d'enfans, y paroissent occupés à
» décorer ce lieu superbe, & de
» riches tapis & de guirlandes de
» fleurs : le tout exécuté par les
» Artistes les plus habiles, chacun
» dans leur genre particulier. »

Notre Auteur accablé en quelque sorte de la multitude & de la variété des grandes choses que présente cette Gallerie, n'entreprend pas de la décrire en entier ; il s'attache à quelques Pièces des plus importantes, & son style devient ici plus élevé, plus poëtique même : aussi regarde-t-il *la Galerie de Versailles, dans sa totalité, comme un véritable Poëme épique qui*

se soutient par la Fable & par d'agréables fictions. Nous renvoyons à tous ces beaux endroits, ainsi qu'aux magnifiques Salons de la Guerre & de la Paix peints par notre Artiste & gravés depuis peu par les soins de M. Massé dont M. Desportes fait aussi l'éloge.

Un homme de Lettres, qui auroit produit dans son genre, tout ce que le Brun a composé dans le sien, passeroit pour un prodige; nous serions même tentés de nous inscrire en faux contre l'histoire de ses ouvrages. L'esprit humain est borné, le tems s'envole, les forces s'usent, les besoins, les rapports domestiques consument nos moments malgré nous. Voilà ce qu'on oppose aux succès des hommes laborieux. Le Brun, dans la Sphère des Arts, répond à ces difficultés; comme, dans le district de l'érudition, Budé, Petau, Mabillon, du Cange & tant d'autres dé-

truiſent tous les prétextes de notre lâcheté.

Le Brun perdit beaucoup à la mort de M. Colbert ; il ne trouva pas dans le Marquis de Louvois la même protection ; il ſe vit en butte plus que jamais aux rivalités de Mignard qui s'accrédita de plus en plus à la Cour. Cependant le Roi, qui étoit le meilleur maître du monde & le plus ſûr connoiſſeur qui fût en France, continua d'aimer & d'eſtimer ſon premier Peintre. » Un jour ce Prince ayant » avancé que les beaux tableaux » ſembloient devenir plus admira» bles après la mort de leur Au» teur .... Quoiqu'on en diſe, » *ajouta-t-il en ſe tournant du* » *côté de le Brun :* ne vous preſſez » pas de mourir ; je vous eſtime » dès-à-préſent autant que pourra » faire la poſtérité. » Parole qui rendoit inutiles en quelque ſorte tous les autres bienfaits du Monar-

que, & qui dispensoit presque la postérité de donner des éloges à notre Artiste.

Ce Peintre célèbre ressembloit encore aux grands hommes & aux ames bien faites, par les sentimens de Religion. » Le Brun fut toute » sa vie convaincu de la beauté & » de la vérité du Christianisme, » dont il avoit représenté les Mys- » tères avec tant de sagesse & d'onc- » tion. Son cœur étoit pénétré des » sentimens qu'il avoit souvent » inspirés aux autres dans ses Ou- » vrages » Il conserva cet esprit de foi jusqu'au moment de sa mort qui arriva le 12 de Février 1690.

M. Desportes termine cette vie par une espèce de résultat qui peint les qualités personnelles & les talents pittoresques de le Brun : nous aimerions à le suivre dans ce détail ; & nous ne supprimerions pas les critiques qu'il insinue. C'est aux grands hommes que la Criti-

que doit s'attacher, parce q
donnent plus d'espérance que d'
tres de franchir les barrières
nous éloignent de la perfectic
Nous recueillerions aussi av
complaisance une infinité de trai
qui concernent cet Artiste & don
la briéveté de nos Mémoires nou
empêche de tenir un compte exact.
Le plus célèbre, celui qui intéresse le plus les hommes de goût, celui qui conserve le mieux la mémoire de l'homme illustre dont nous parlons, est l'établissement de l'Académie Royale de Peinture. Elle fut créée en 1648. sous la protection du Chancelier Seguier, le Mecène du tems & l'ami de tous les hommes de mérite; elle s'accrut, elle se perfectionna par les libéralités du grand Colbert; elle devint une Ecole très-sçavante & très-féconde en bons sujets par les soins, disons même par les sollicitudes de le Brun; elle n'a point dégénéré par la révolution des années;

elle se soutient avec dignité, & le chef qui y préside encore aujourd'hui *, ne fera point dire que les derniers tems sont moins bons que les premiers.

Nous invitons tout le monde à lire cette vie ; elle a le mérite de l'ordre, de la clarté, de la noble simplicité ; elle plaît & elle instruit. Les quatre autres nous occuperont également, & c'est le cas de souhaiter que nous puissions copier fidélement ces bons modèles.

ARTICLE LXIII.

***ADAM ET EVE TRAGEDIE** dédiée à l'Académie Françoise. Nouvelle Edition revue & corrigée par l'Auteur. 8°. pag. 74.* A Paris chez Jean-Baptiste Garnier. &c. M. DCC. LII.

EN commençant sa Préface, l'Auteur (M. Tanevot) rap-

* M. Coypel.

pelle l'origine de la Poëſie. Elle fut deſtinée d'abord à chanter les ſujets de la Religion. Elle dégénéra bientôt ; elle prêta ſon miniſtère à des jeux prophanes, à des objets indignes ; mais de tems en tems il s'eſt trouvé de grands Hommes, qui l'ont ramenée aux Exercices de ſon inſtitution. Nous pouvons dire ſans flatterie que le préſent Ouvrage eſt très-propre à renouer le fil de cette tradition reſpectable. C'eſt un des meilleurs en ce genre qui ayent paru depuis Eſther & Athalie ; il nous ſeroit agréable de le ſuivre d'Acte en Acte, de Scène en Scène, d'en caractériſer l'ordonnance, les ſentimens, les ſituations, la verſification, mais il faut laiſſer le Public renouveller les éloges qu'il a déjà donnés à la première Edition ; & nous nous contenterons d'indiquer un morceau qui ſe préſente ſous la main. On jugera par cette ci-

tation, ſans choix & ſans préférence, des talens de celui qui nous donne l'Ouvrage entier.

Cet endroit eſt tiré du Monologue de Satan, Scène première du premier Acte. Cet Ange rebelle compare ſon état avec celui des Anges bienheureux, & il dit :

O céleſtes Eſprits, tout brillants de ſes
traits,
Qui n'avez point trempé dans mes lâches
forfaits,
Vous l'aimerez toujours! Eh! pour ſuivre vos traces,
Ai-je eu moins de faveurs, de liberté, de
graces ?
Ou plutôt, ne ceſſant de me combler de
biens,
Il m'uniſſoit à lui par les plus forts
liens ;
Seul, je les ai rompus, & ce qui me dévore,
C'eſt qu'il vouloit, hélas! les reſſerrer
encore.

Mon trône existeroit, si je l'avois souffert:
L'abîme où je me vois, je me le suis ouvert.
Malheureux ! de ton Maitre implore la clémence,
Cours par ton repentir arrêter sa vengeance. . . .
Satan se repentir ! Satan s'humilier !
Le Prince des Esprits est-il fait pour plier?
N'en parlons plus, cédons au destin qui m'accable,
Subissons sans regret un courroux implacable.
L'affreuse Eternité m'engloutit tout entier ;
Et je n'ai plus d'espoir qu'en mon courage altier.
Oubliai-je déjà cette nombreuse armée
Que sous mes étendards ma révolte a formée ?
Que diroient ces guerriers, si je pouvois fléchir ?
Du joug de l'Eternel, je dois les affranchir ;

s m'ont donné ſur eux un empire ſuprê-
me. . . .
age de ma puiſſance, ô brûlant diadê-
me,
u me fais payer cher cet empire ſouve-
rain &c.

Cette Pièce contient huit per-
nnages, Adam, Eve, Satan,
[oloch, Raphaël, Gabriël, Uriel,
[ichel, la Voix de Dieu. Elle n'a
int été miſe au Théâtre; elle
érite de n'occuper jamais que la
:ène deſtinée aux premières re-
éſentations d'Eſther & d'Atha-
:; elle préſente les objets du *Pa-
dis perdu* de Milton; on en
ertit dans la Préface, & l'on ne
flatte pas d'avoir profité en en-
:r des grandes vuës de ce Poëte
lèbre. Il y a bien de la modeſ-
: dans cet aveu, & l'on ne ſe
oira pas diſpenſé, à la lecture de
Duvrage, de juger mieux que

l'Auteur, & d'oser contredire son sentiment.

ARTICLE LXIV.

AMUSEMENT DE LA RAISON, *T. 2. in-12. pag. 308.* A Paris chez Durand rue S. Jacques & Pissot, Quai des Augustins. M. DCC. LII.

IL y a des momens où la raison peut dire, comme cet Athénien dont parle Montagne, *à demain les affaires*. Et que fera la raison dans ces momens? elle s'amusera. Et comment s'amusera-t-elle? En philosophant, *car la Philosophie*, continue le même Montagne, *a le privilége de se mêler partout.... Elle ne doit être refusée, ni aux festins ni aux jeux*. Mais quelle Philosophie pourra servir d'amusement à la raison? Voici un Auteur qui entreprend de nous le dire dans les X. Chapitres de son livre, sans compter

bien des maximes, des caractères, des réfléxions qui forment comme la seconde partie du Volume.

Les sujets de ces dix Chapitres d'amusement sont *la liberté des lettres, la délicatesse du goût, la fausse délicatesse, le danger de comparer la Noblesse avec les gens de fortune, la Grandeur & les Grands*, les changements qui arrivent dans *les loix & dans les mœurs, l'Art de l'homme à se faire des plaisirs, le Nouveau, le Courage & l'Industrie des Romains, les principes des mœurs.*

Et tout ceci est traité en style Philosophique ; quelquefois avec profondeur, presque toujours avec esprit, souvent avec des détails qui montrent un Auteur instruit de la scène du monde, nourri de l'histoire ancienne & moderne. Joindrions nous bien à ceci un petit mot de critique? Quelques endroits nous paroissent manquer d'intérêt,

de ce je ne ſçai quoi qui attache qui captive le Lecteur : ces endroit ſont rares & nous croyons qu'il faut les attribuer, non à l'Auteur, mais à la qualité des matieres qui ne ſollicitent point aſſez l'imagination ; qui ne lui commandent point de préparer ſon coloris, de répandre ſes graces, de s'inſinuer elle-même partout, pour donner à tout de la beauté & des agréments.

Quoiqu'aucune partie du Volume ne nous ait échappé, il nous ſeroit néanmoins impoſſible, ou extrêmement difficile de ſuivre les divers objets qui ſe préſentent ici. Contentons-nous de tranſcrire un morceau qui ne doit pas être regardé comme le plus médiocre, puiſque c'eſt le commencement du Livre. On décore auſſi volontiers le frontiſpice d'une compoſition littéraire que celui d'un Palais.

Il eſt queſtion de *la liberté des*

Lettres, & l'Auteur entre en matière par l'exposition critique du commerce littéraire tel qu'il se fait parmi nous.

» Il se fait en France un si grand
» commerce d'esprit, que la pro-
» fession qui en est la factrice, la
» Librairie, est une des plus con-
» sidérables de l'Etat. Beaux esprits
» fabriquants, beaux esprits con-
» sultans, beaux esprits critiques,
» Courtiers, Agens, Colporteurs
» publics & secrets, Spectateurs
» caustiques, que les intrigues &
» les mouvements de ces différen-
» tes espèces d'hommes amusent
» & intéressent; voilà ce qui com-
» pose le peuple innombrable de
» gens d'esprit ou soi-disant & se
» croyant tels. A peine une bro-
» chure nouvelle paroît au jour,
» qu'elle est enlevée par les chefs
» de ces classes, comme le taffetas
» de l'année par la Duchesse, la
» femme de Finance & la fille

» d'Opéra. C'eſt-là qu'il arri
» plus ſouvent qu'il ne faud
» pour l'honneur du goût de
» Nation, que deux Auteurs, l
» frivole & l'autre utile, ſont ég
» lement ſurpris, le premier de
» ſuccès & l'autre de ſa chûte. I
» raiſon fait enfin ſa révolution
» l'emporte ſur le délire général
» chaque choſe reprend ſa place
» Mais il faut, en fait de littératu-
» re, que la raiſon donne du tems
» à Paris, ſans quoi elle eſſuye-
» roit beaucoup de banqueroutes.
» Elle fait ſon commerce ſur le
» crédit, parce que le frivole em-
» porte tout le comptant. »

L'Auteur (M. l'Abbé de la Tour) ſe déclare ouvertement pour les bonnes mœurs, pour la Religion, pour la ſubordination, pour la probité, en un mot pou tout ce qui eſt bien. C'eſt ce qu donne à ſon Livre un avantag bien marqué & bien précieux ſu

ant d'autres productions moder-
nes.

A la page 263. il y a un carac-
tère du Lord Churzil, & un mot
ont nous ne voudrions pas qu'on
ût tenté d'abuser : *Quel est l'âge
e l'Univers, quelle est sa nature,
ui le gouverne? Lord Churzil ne
ie aucun des systèmes reçus sur
es différentes questions &c.* M.
'Abbé de la Tour sçait bien qu'à
'égard du *gouvernement de l'Uni-
vers*, il n'y a point de systèmes
eçus ni recevables, mais une seule
doctrine qui est celle de la raison,
les Livres saints & de l'Eglise.
Nous ne croyons pas que ce mot
d'attention de notre part puisse
blesser l'ingénieux & estimable Au-
teur : il a si bien parlé de la Re-
ligion en d'autres endroits, que
ses expressions, dans celui-ci, ne doi-
vent point être suspectes ; elles
méritent seulement d'être tempé-
rées dans une autre Edition.

Juin 1752.

ARTICLE LXV.

L'INCREDULE DE'TROM-PE', & le Chrétien affermi dans la Foi par les preuves de la Religion &c. par M. l'Abbé de Pontbriand, volume in-8°. de 644 pages. A Paris chez J. B. Coignard & Antoine Boudet &c. 1752.

L'Auteur de cet édifiant Ouvrage ne prétend pas s'étendre sur tous les points controversés par les Incrédules, ni donner trop à la Métaphysique. » Pour nous » renfermer, dit-il, dans un abré- » gé qu'on puisse lire en peu de » tems, nous écartons les raison- » nemens abstraits, & les disser- » tations qui nous auroient con- » duits trop loin . . . L'existence de » la *Révélation* est la vérité que » nous cherchons à démontrer. »

Il ne se fait point fort, non plus

ıer du *neuf.* » Ce que nous
ɪns ici eſt tiré des Auteurs
ɪs eſtimés, & nous ne rou-
; pas d'avouer que cet Ou-
leur appartient plutôt qu'à
» Nous ne ſçaurions trop
ir à cette modeſtie deve-
are. D'ailleurs, c'eſt pen-
; il n'eſt nullement queſ-
d'être inventeur, mais de
ler ſous un ſeul & vrai point
tout ce qu'ont dit d'eſſen-
le plus frappant les défen-
la Religion. Laiſſons l'Au-
-même expoſer ſon plan.
ur faire connoître qu'elle
dans la Religion Chré-
e, (la révélation Divine)
employons huit preuves
ıelles un eſprit attentif ne
: pas, & comme l'ordre ne
ibue pas peu à l'intelligen-
; matières, nous partageons
vre en quatre parties. Dans
mière nous établiſſons quel-

» ques principes, & nous réfutons
» certains systemes que l'esprit de li-
» bertinage a répandus. » La seconde prouve la Mission de Moïse, la divinité de la Loi donnée aux Juifs, la vérité des Prophéties anciennes &c. La troisieme, c'est la plus étenduë, comprend surtout l'authenticité des Livres du N. T., la certitude des Miracles de J. C., des Apôtres & de leurs Disciples, la Divinité du Sauveur, le fait de sa Résurrection, le témoignage des Martyrs, l'établissement de l'Evangile, les triomphes de l'Eglise, la dispersion des Juifs, le parfait rapport des deux testaments, avec les conséquences qui résultent de tous ces moyens. La quatrième enfin est une espèce de récapitulation propre à affermir le Chrétien dans sa foi, soit en lui fournissant des armes contre les Impies, soit en lui mettant sous les yeux les témoignages des plus grands hommes;

tel eſt le deſſein de l'Auteur : l'exécution en eſt claire & facile.
» Les preuves y ſont expoſées ſi
» ſimplement, que tout le monde
» ſera en état de les comprendre.
» Les Peres & les Meres pourront
» s'en ſervir & les apprendre à
» leurs enfants.... Les jeunes gens
» y trouveront des préſervatifs &
» des armes victorieuſes contre
» l'Incrédulité. »

A l'occaſion des *jeunes gens*, nous nous rappellons ici une plainte que fait l'Auteur à la fin de ſon Livre. Il voudroit que dans les Colléges on prémunît davantage la jeuneſſe contre les dogmes impies : » Les objections ne ſont
» dangereuſes que pour ceux qui
» ne ſont pas inſtruits, & il vaut
» mieux les apprendre tandis qu'on
» ſe trouve ſous de vertueux &
» ſçavants Maîtres, qui ont ſoin
» de préſenter le contre-poiſon,
» que de les apprendre des bouches

» impies, ou de les lire dans des » livres séduisants & pleins de » mensonges. » Cette idée est plausible; mais il y a du pour & du contre, & d'autres diront: *N'y a-t-il point à craindre d'instruire la jeunesse de ce qu'elle doit ignorer, de lui faire naître des doutes qu'elle gardera dans son sein, de la pousser à se procurer des lectures pernicieuses, de faire d'une Académie littéraire un théâtre de dispute où quelque esprit déjà gâté gâteroit les autres? Prenons donc un milieu; donnons aux plus avancés de nos Elèves des instructions plus approfondies & plus raisonnées: du reste élevons-les dans l'innocence & dans la piété sans entrer en des controverses que S. François de Sales jugeoit presque toujours nuisibles aux esprits communs. Ce n'est jamais la force des raisons; c'est la passion qui fait les impies.* Nous exposons les

les avis différents ſans prendre parti. Venons au corps de l'Ouvrage.

Dans la première des quatre parties, M. l'Abbé de Pontbriand traite quelques queſtions qu'on peut appeller préliminaires ou préparatoires. L'exiſtence d'un Dieu eſt prouvée par l'ordre, l'harmonie & l'économie de ce monde; on y ajoute le conſentement général des Peuples qui tous ont rendu quelque culte à la Divinité: on s'appuye du témoignage des hommes les plus ſages, de Cicéron, par exemple, dont on rapporte entr'autres ce bel endroit des Tuſculanes *: » de même que quiconque entre » dans une maiſon bien ordonnée, » ne peut en voir le bel ordre ſans » s'appercevoir incontinent qu'il y » a un chef qui ordonne, qui pré» ſide; de même on ne peut con-

* *Il n'eſt point des Tuſculanes, mais du ſecond Livre de la Nature des Dieux.*

» ſidérer le mouvement perpétuel » & règlé des ſignes céleſtes, ſans » reconnoître auſſitôt qu'ils dépen» dent continuellement d'un eſprit » ſupérieur &c. » On renvoye pour le reſte à l'excellent Traité de M. de Fénelon.

L'Auteur conclut qu'il y a des devoirs à remplir à l'égard de ce Dieu une fois connu, ou ce qui revient au même, qu'il y a une Religion. Quoiqu'il écrive pour les ſimples, nous penſons qu'un peu plus de preuves n'auroit rien gâté ; mais il ajoute une réfléxion vraiment judicieuſe. » Ce ne ſont » pas les Rois qui ont inventé la » Religion pour aſſurer leur puiſ» ſance & le repos de leurs Etats ; » elle ſubſiſtoit avant que les hom» mes euſſent droit de porter des » Couronnes.... Partout où il y a » eu des hommes, la Religion a » régné &c. »

M. de P. fait ſentir ici le prodi-

gieux égarement du Déiste ; les pernicieuses conséquences du Déisme, & il résout quelques objections : dira-t-on que Dieu est trop grand pour s'abaisser jusqu'à nous, ou s'embarrasser de nous ? c'est le langage des Impies, des Epicuriens anciens & modernes ; mais on leur répond : » comme il aime ses per-
» fections, il aime sa gloire : or
» s'il aime sa gloire, il doit donc
» exiger que ses créatures soient
» attentives à le respecter : il doit
» donc regarder avec des yeux de
» bonté ceux qui s'efforcent de lui
» plaire, & en même tems être
» indigné contre ceux qui s'écar-
» tent des règles qu'il a établies :
» n'avoir pas ces idées de Dieu,
» c'est l'avilir & l'anéantir. » Que lui font, ajoutera-t-on, les péchés des hommes ? » Mais que fait à un
» Magistrat le procédé d'un crimi-
» nel qui ne l'a personnellement
» ni offensé ni attaqué ? qu'il vive,

» qu'il meure, que lui importe?
» cependant il le condamne à la
» mort, parce que le bon ordre &
» l'équité le demandent.

Ce qu'on ajoute sur la nécessité d'une révélation est convainçant; & l'Auteur établit fort bien contre les *Tolérants* & les *Naturalistes* deux grandes vérités : l'une que *Dieu exige des hommes un culte digne de lui*; l'autre, que *les lumières naturelles sont trop foibles pour découvrir en quoi consiste ce culte.* L'idée de Dieu & de sa sagesse, preuve du premier; les disputes interminables & les erreurs palpables des Philosophes, preuve du second. Jamais même sans le secours de Dieu les mœurs ne seront bonnes; le mot de Socrate est connu : *à moins qu'il ne plaise à Dieu de nous envoyer quelqu'un pour nous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes.*

On aſſigne enſuite les cauſes qui enfantent l'Incrédulité ; la fougue des paſſions, l'inexpérience de la jeuneſſe, l'orgueil de l'eſprit, le défaut d'examen &c. Nous adoptons avec l'Auteur les réfléxions ſolides & touchantes de M. l'Evêque du Puy. Rien de plus propre à ramener le Déïſte, dès qu'il voudra de bonne foi ſonder ſon cœur & interroger ſa conſcience. Mais le Déïſte voudra-t-il convenir de ce qui s'eſt paſſé en lui, & ne ſe rejettera-t-il pas toujours ſur l'obſcurité des Myſtères ? Rien cependant de plus frivole : dès qu'une fois il ſe trouve vrai que la Religion eſt l'ouvrage d'une intelligence infinie, incompréhenſible, on doit s'attendre à y trouver des choſes qui paſſent la portée de l'eſprit humain ; le point eſt de ſçavoir ſi Dieu a parlé. Auroit-on le front d'avancer qu'il y a des Myſtères qui contrediſent la droite

raison ? on défie d'en produire aucun. M. Bayle avoit avancé ce paradoxe impie, pleinement réfuté par MM. Leibnitz & Jaquelot : on peut les consulter.

M. de P. entre enfin dans la question principale : ***Existe-t-il une révélation ?*** C'est ici que les preuves sont plus étenduës & plus complettes. D'abord il s'agit de montrer la Divinité de la Loi donnée à Moïse, ou, si l'on veut, qu'a donné Moïse par l'ordre de Dieu. L'Auteur recueille les sçavantes observations qui ont été faites pour prouver que le *Pentateuque* est la plus ancienne histoire du monde ; que Moïse est le premier Législateur qui ait donné des Loix, c'est-à-dire un corps de Loix à un Peuple.

Mais quelle force de témoignage en faveur de ce Livre précieux ! La conduite du Peuple Hébreu seul exempt de l'Idolâtrie ; le concert

des Samaritains & des Juifs qui, malgré leur antipathie déclarée, ont conſervé les uns & les autres le Pentateuque ſous la même forme ; les hiſtoires anciennes ou qui font mention de Moïſe, ou dont la narration confirme pluſieurs des faits que celui-ci rapporte ; les caractères de ſincérité qui s'annoncent dans cet Ouvrage ; les monumens, les fêtes, les cérémonies qui ont conſacré à la poſtérité certains événements du tems de Moïſe ; les miracles du Légiſlateur non moins avérés qu'éclatans &c. tout cela ne laiſſe plus de doute aux Amateurs de la Vérité.

C'eſt une grande témérité dans les Impies d'avoir eu recours au flux & reflux pour l'explication du fameux Paſſage de la Mer rouge ; comme s'il n'y eût eu perſonne dans l'armée de Moïſe ou dans celle de Pharaon qui eût le moins du monde connu cette mer !

De plus un sçavant Missionnaire*, qu'on pouvoit citer, a vérifié par l'inspection des lieux la fausseté de cette conjecture; & que ce flux & reflux prétendu sont quelque chose d'inoui en Egypte.

Ce qui achéve la démonstration, ce sont ces faits miraculeux (le Passage de la Mer rouge, la Manne du Désert, les Plaies de l'Egypte &c.) que le conducteur du Peuple de Dieu & les autres Prophètes lui rappellent incessamment pour provoquer sa reconnoissance, faits qui se sont passés sous ses yeux & dont on le prend à témoin. *Moïse*, dit M. Paschal **, *étoit habile homme, cela est clair ; donc s'il avoit eu dessein de tromper, il eût fait ensorte qu'on ne l'eût pu convaincre de tromperie ; car s'il eût débité des Fables, il n'y a*

* *Le P. Sicard.*
** Pensées ch. II.

point de Juif qui n'eût pu reconnoître l'imposture. » Donc, reprend notre Auteur, » puisque les » Juifs ont reçu unanimement la » Loi de Moïse ; ils avoient vu de » leurs propres yeux les merveilles » dont il fait mention. »

Quant à la Chronologie de Moïse elle n'est nullement contredite, beaucoup moins détruite par celle des Chinois : deux *Sçavans* * l'ont fait voir. Et d'autre part les anciennes Dynasties d'Egypte sont reconnuës pour si fabuleuses qu'on ne s'amuse plus à les réfuter.

De-là M. de P. passe aux Prophéties, la première des huit preuves qu'il a annoncées. Des hommes qui ont été les Sages de leur tems, qui ont prêché la plus pure morale, ont fait des prédictions concernant des évènements futurs & éloignés, que les Juifs, que les

* M. Fréret & M. d'Houtteville.

Payens même ont vû s'accomplir dans les tems marqués. On cite ici la Prophétie d'Isaïe qui annonce Cyrus près de deux cents ans avant qu'il paroisse : celle de Jérémie qui prédit la captivité de Babylone avec toutes ses circonstances : celle d'Elie qui va signifier à Achab & à Jézabel son épouse leur fin tragique, & *que leurs corps serviroient de pâture aux animaux dans le Champ de Jezraël.* Or l'accomplissement de ces prédictions & de tant d'autres fait voir que leurs Auteurs ont été inspirés de Dieu, du Dieu qui seul tient entre ses mains les clefs de l'avenir. Par conséquent ces hommes, quand ils ont garanti les faits de l'Ancien Testament, n'ont pû ni tomber dans l'erreur, ni nous y induire. Par conséquent encore, les Prophéties qui ont eu pour objet le Messie futur sont marquées au sceau de la Divinité ; & la par-

tie de ces prédictions, que nous voyons accomplie dans Jesus, répond de l'accomplissement de l'autre partie.

C'est cette liaison nécessaire des Prophéties avec les événements & la preuve qui en résulte, qu'on ne sçauroit manier avec trop de force. Rien n'est plus lumineux, quand l'exposition est dans un beau jour : *nous en voyons tous les jours*, dit Origene, *qui touchés & convaincus par l'accomplissement des Prophéties en J. C. viennent le reconnoître & l'adorer &c.* Et S. Justin avoue en particulier que rien ne contribua davantage à l'amener au Christianisme.

M. de P. expose quelques-unes de ces Prophéties, les explique à la lettre, & les applique à J. C. Il n'a garde d'omettre celles de Jacob & de Daniel sur le tems de l'avénement du Messie, qui est le même où Jesus a paru ; les Juifs

ne sont plus recevables à l
ner d'autres explications.
50 années qui ont précédé
la naissance de J. C. leu
étoient persuadés qu'elles
s'accomplir en effet. Noi
rons la preuve non seule
l'Historien Joséphe, mai
teurs Payens, Tacite & S
dont le premier s'expri
(Hist. Liv. 5^e^.) *Un brui
répandu dans l'Orient q
paroître un Roi dont l'he
vaste empire réuniroit tous
ples sous sa tranquille dom
ce bruit étoit fondé sur
phétie qu'on trouvoit dan
vres des Juifs.* Ce fut da
persuasion que quelques
prirent Hérode pour le M
formérent la secte des *Hé*
qu'une multitude sédui
dans le Désert un imposte
mé Barcokebas, & qu'o
la flatterie jusqu'à rec

l'Empereur Vespasien pour le Libérateur promis.

L'Auteur allégue encore sept ou huit endroits des autres Prophètes, & ne pouvant les citer tous, il en donne du moins une ébauche, en nous montrant dans J. C. tous les différents traits du Messie prédit, & l'Histoire de J. C. en quelque façon écrite plusieurs siècles avant sa venuë. D'où il conclud qu'il n'est point d'incrédulité si subtile qui puisse éluder la force de cette preuve. » Diront-ils que ces pré-
» dictions ont été faites après
» coup ? ce seroit vouloir renver-
» ser la Tradition. Les Historiens
» profanes font foi qu'elles étoient
» connues & publiques par toute
» la terre, dans les tems où on ne
» faisoit aucune mention des Chré-
» tiens. Les Juifs eux-mêmes, nos
» plus mortels ennemis, en sont
» garants, & avouent qu'on les
» lisoit dans les Synagogues long-

» tems avant la naiſſance de J C. »
On fait ſentir ici le ridicule des explications Rabbiniques. Ceux qui voudroient en ſçavoir davantage, trouveront des détails dans Abadie, Jaquelot, le P. Baltus, & M. l'Abbé d'Houtteville.

M. de P. traite encore deux grandes queſtions, l'une, de l'autenticité des Livres Sacrés de l'Ancien Teſtament. Il remet ſous les yeux toutes les précautions des Juifs pour les conſerver : il cite un beau Paſſage de S. Auguſtin : *Si par hazard quelque Payen fait difficulté de nous croire, lorſque nous lui citons les Prophéties qui annoncent J. C. parce que leur évidence lui cauſe tant d'étonnement & d'admiration, qu'il doute ſi nous ne les avons pas fabriquées après coup ; nous le convainquons par les Livres des Juifs que tous ces évènements avoient été prédits bien longtems avant qu'ils arri-*

vassent. Voyez comment nous confondons nos ennemis par nos ennemis.

L'autre question concerne les Oracles qu'on voudroit opposer aux Prophéties, mais personne n'ignore les fourberies qui y entroient, les lieux suspects où ils se rendoient, la corruption des Prêtres ou Prêtresses qui les débitoient, leur ambiguité, leur incertitude. Faux la plûpart du tems, disoit Cicéron, quelquefois ils se trouvent vrais comme par hazard. Ils ont deux sens contradictoires, & quelque chose qui arrive, un des deux sens sera véritable : *Utrum eorum accidisset, verum oraculum fuisset.* A la naissance du Christianisme, ils furent réduits au silence, & ce fait est attesté par Lucain, Juvenal, Strabon, Plutarque. Celui-ci dans une dissertation faite exprès en cherche la cause, & en imagine plus,

ſieurs aſſez peu probables : heureux s'il eût connu la véritable, c'eſt-à-dire la préſence & la puiſſance d'un Dieu bien ſupérieure à celle des Démons !

La troiſième partie contient les ſept dernières preuves : la première eſt tirée de la vie & des miracles du Sauveur, du caractère des Evangiles & des Evangéliſtes, de l'aveu même de nos ennemis qui accordent une partie des faits que l'*Eſprit fort* veut révoquer en doute. On cite en témoignage Julien, Porphyre, Celſe le plus redoutable adverſaire qu'ait eu la Religion, enfin les Juifs même que Tertullien apoſtrophe ainſi : *Déſavouez-vous les prodiges de J. C ? Vous n'oſeriez le faire : la voix de vos Pères ſeroit contre vous &c.* On peut dire que les matières qu'on traite ici renferment les germes des plus fortes démonſtrations : la loi qu'on s'é-

toit preſcrite d'abréger, de ſerrer, empêche les développements.

L'éclipſe & les ténèbres qui ſurvinrent à la mort de J. C. ne ſont pas oubliées ; elles ſont rapportées par Phlégon & Thallus tous deux Aſtronomes, tous deux Idolâtres. Les SS. PP. les ont fait valoir, & M. de P. après eux. Il paſſe aſſez légérement ſur les autres merveilles ; mais il appuye & avec raiſon ſur le miracle de la Réſurrection. C'eſt la preuve par excellence; c'eſt l'argument qui triomphe de toutes les ſubtilités des impies.

Comme ces difficultés ne roulent que ſur des conjectures & des convenances, on leur répond fort bien qu'une ſuſpicion ne ſuffit pas pour détruire un fait bien établi. Or qui peut mieux établir un fait qu'une ſociété nombreuſe de témoins qui ſe laiſſent égorger, déchirer, préciſément pour dire : *J'ai*

vû le Christ ressuscité ? Les objections, fussent-elles plus fortes qu'elles ne sont, *si elles combattent quelques sentiments établis sur des preuves bien nettes & bien convaincantes ; l'impuissance où l'on est de leur répondre... ne doit ébranler en aucune façon la persuasion où l'on est de la vérité ; car enfin l'esprit humain sera-t-il réduit à différer de croire quelque chose jusqu'à ce qu'il sçache tout ?* C'est le raisonnement de M. de Crousaz Log. quatrième partie Ch. 11.

Si l'on nous opposoit les prétendus miracles des Payens & des Hérétiques, la réponse est courte. 1°. Ceux qui les rapportent ne disent jamais les avoir vûs, & Philostrate, par exemple, qui raconte tant de merveilles d'Apollonius de Thyane, vivoit cent ans après lui. 2°. Il est des caractères pour distinguer les vrais miracles d'avec

les faux ; » les miracles & la Doc-
» trine ensemble nous facilitent ce
» discernement. » 3°. Enfin Dieu ne permet jamais un faux miracle sans y joindre le préservatif : les Magiciens de Pharaon changent leurs verges en serpents ; mais ils sont dévorés par ceux de Moïse. Tout ceci est un point délicat, qui auroit peut-être demandé plus de discussion.

Ce qu'on dit de la Divinité de J. C., de l'authenticité des SS. Évangiles &c. est fort bien touché ; en particulier la manière dont l'Auteur concilie les deux Généalogies du Sauveur dans S. Matthieu & dans S. Luc, nous a plu beaucoup. Nous en disons autant d'un passage de l'Ancien Testament, que Saint Matthieu donne à Jérémie, quoiqu'il ne se lise que dans Zacharie. Après plusieurs explications, M. de P. s'attache à celle-ci qui est naturelle. C'est qu'il est certain que les

Juifs partageoient en trois volumes tous les Livres Saints ; le troiſième volume étoit appellé *Jérémie*, parce qu'il commençoit par ce Prophète. Ainſi l'Evangéliſte ne s'eſt point trompé : le texte qu'il rapporte eſt en effet de *Jérémie*, entendu en ce ſens. On trouvera dans cet Ouvrage pluſieurs recherches ſemblables , également curieuſes & utiles.

Les ſuccès rapides de l'Evangile ſont une autre preuve. Il n'y a point de doute ſur le nombre prodigieux de Fidèles, qu'on vit preſque auſſitôt après la mort du Rédempteur. Pline le jeune, Lucien, Tacite &c. s'en plaignent hautement. S. Juſtin au contraire , S. Irénée , Tertullien &c. en font trophée : Voici les termes de S. Juſtin * : *Il n'y a aucune eſpèce ni de Grecs, ni de Barbares, ni*

* Dialogue avec Tryphon.

de Scythes errants dans les chariots, ni de Bergers chez qui l'on n'adresse au Créateur de l'Univers des prières & des actions de graces au nom de J. C.

Que prouvent contre nous les progrès du Mahométisme ? M. de P. fait voir des différences essentielles non seulement dans la substance, mais dans l'établissement des deux Religions. Le seul aveu de Mahomet * pourroit nous suffire : *Je suis venu pour me faire suivre non par l'autorité des miracles, mais par celle des armes.* Bien différente est la Mission que J. C. donne à ses Apôtres : *Allez par tout le monde &c. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront crû &c.* Sans l'aide des miracles, qui les eût crus, continue l'Auteur ? Aussi en faisoient-ils

* Dans l'Alcoran, *Azoara*, 3. 14. 17.

de continuels & d'éclatants. Phlégon dans Origène, Suétone, Lucien &c. nomment les Chrétiens une Secte d'*Enchanteurs* & de *Magiciens*. La signification de ces termes n'est pas équivoque. S. Irénée atteste avoir vêcu durant plusieurs années avec des morts ressuscités. On s'étend en particulier sur la pluye miraculeuse qu'obtint une Légion Chrétienne pour Marc Aurèle & pour son armée, sur le témoignage qu'en rendirent des Auteurs Payens, & l'Empereur même : c'est ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage.

L'humiliation & la dispersion de la Nation Juive, quatrième preuve. Quand on rapproche les prédictions d'Amos, de Jérémie &c. de J. C. même, des malheurs arrivés à cette Nation endurcie, tels qu'ils sont attestés par des Historiens de toute Religion ; tels que nous les voyons

nous - mêmes ; peut - on fermer les yeux à une lumière aussi éclatante ; & en vérité nos Incrédules qui veulent des miracles pour croire, & qui sont depuis tant d'années témoins de celui-ci, ont-ils bonne grace d'en chercher d'autres? Qu'on nous montre rien de semblable dans aucun autre Peuple : c'est à quoi se réduit le raisonnement de notre Auteur.

Il ajoute le trait célèbre dont tous nos sçavans Controversistes font usage. Julien l'Apostat, comme pour démentir J. C. & les Prophètes, entreprit de rebâtir le Temple & de remettre les Juifs en corps de Nation. Jamais il ne put y réussir, Dieu s'y opposa ouvertement : ce sont non seulement les Auteurs Chrétiens, mais Ammien Marcellin, Ecrivain idolâtre & un des principaux Officiers de l'Empereur, que nous avons pour garant de ce fait : *pendant qu'A-*

lypius, dit-il, (l. 23. Ch. I.) *aidé du Gouverneur de la Province pressoit fortement l'ouvrage (la réédification du Temple) de terribles globes de feu sortirent des fondements, qu'ils avoient ébranlés par des secousses violentes : les ouvriers qui recommencèrent furent brûlés à diverses fois ; ainsi le feu s'obstinant à les repousser, le lieu devint inaccessible & l'entreprise cessa.* Les Juifs depuis ce tems n'ont point fait d'autre tentative, & ils attendent toujours leur Messie trop lent à seconder des desirs très-superflus.

Ainsi voilà trois millions d'hommes, c'est le calcul de M. Basnage, qui subsistent depuis 17 siècles en témoignage de la Religion Chrétienne, & de la vérité des Ecritures, partout méprisés, maltraités, opprimés, & portant, comme sur le front, la marque flétrissante de leur déïcide.

L'article

L'article des Martyrs, cinquième preuve, est touché plus succinctement. L'Auteur en fait l'éloge : il relève leur innocence, le mérite de plusieurs d'entr'eux, leur vie pure & irréprochable reconnuë par les Payens même, témoins Pline dans sa lettre à Trajan, & Julien l'Apostat en divers endroits; leur zèle à confesser J. C. si bien marqué dans une lettre d'Antonin le Pieux rapportée par Eusebe. A mesure qu'on les persécute ils se multiplient, & chacun sçait le mot de Tertullien : *Sanguis Martyrum, semen Christianorum.* Les autres Sectes, nous dira-t-on, ont eu leurs Martyrs. M. de P. répond en substance : les Martyrs des fausses Religions, en supposant qu'il y en ait, sont morts pour garantir des opinions & des spéculations; les nôtres ont donné leur vie pour attester des faits, par exemple, la Résurrection.

Sixième preuve, la perpétui[té] & les triomphes de l'Eglise. L[es] ouvrages humains périssent to[us] avec le tems. L'Eglise seule a sub[si]sisté : l'Eglise n'est donc pas u[n] ouvrage humain. Plusieurs Co[rps] séparés se sont vantés d'être l[a] vraye Eglise : M. de P. donne d[es] caractères pour la reconnoître. I[l] rapporte la fin tragique des pe[r]sécuteurs. Les SS. PP. & surto[ut] Lactance en ont fait la remarq[ue] avant lui. Mais comme cette rè[-] gle a ses exceptions, (nous pour[-] rions citer Marc Aurèle, Aurélien, Sevère, & surtout l'implacable Dioclétien) nous pensons qu'une Religion établie sur les plus soli[-] des fondements, peut se passer d'un soutien tel que celui-ci.

Les deux dernieres preuves sont prises, l'une du parfait rapport des deux testaments : le Sauveur a rempli dans l'un tout ce qui étoit figuré dans l'autre. La seconde, d[e]

cellence de la Religion Chré-
ne & de la Morale Evangéli-
. Ce sont des points faciles, &
position fait la preuve ; mais il
: convenir que l'Auteur les
te en homme non seulement
uadé, mais pénétré de sa Re-
on. On le connoît assez pour
oir qu'il croit de cœur ce qu'il
fesse de bouche, & qu'il ho-
e par ses mœurs la vérité dont
t ici le défenseur.

Jous exhortons à lire ce qu'il
sur l'éternité des peines ; c'est
mystère : l'Impiété n'a point
démonstration à opposer, la
élation Divine doit décider la
stion.

.a conclusion est ce fameux di-
me que M. Paschal a manié
c tant d'avantage. Le Chré-
ı ne risque rien, & peut ga-
r infiniment par sa foi & sa
mission. L'Incrédule au con-
ire ne peut rien gagner, &

risque infiniment. On ajoute à la fin une méthode pour répondre aux Impies, quelques Morceaux choisis des Saints Peres & une exhortation touchante : preuve nouvelle des sentiments religieux & du zèle de l'Auteur.

ARTICLE LXVI.

*LETTRE A M. N*** DE l'Académie des Sciences de Bordeaux sur la construction d'une Montre présentée le 18. Août 1751. à l'Académie Royale des Sciences par le sieur Pierre le Roy, Horloger.*

MONSIEUR,

VOus désirez sçavoir les raisons qui m'ont pû porter à faire quelque changement à la construction ordinaire des Montres. Voici le résultat de celles que j'ai eu l'honneur d'exposer à l'Académie.

Les Montres plates qui sont aujourd'hui si fort à la mode, ont toujours été regardées, par les habiles Horlogers, comme les plus mauvaises de toutes. Lorsque l'usage en a commencé, ils ont démontré par de solides raisons leur infériorité sur les autres ; & malgré tout ce qu'ils ont pû dire, elles ont prévalu, parce qu'on a trouvé qu'elles étoient plus commodes en ce qu'elles se tirent facilement du Gousset, & que quelques Horlogers en vogue se sont efforcés de persuader qu'elles égaloient les autres ; quelques-uns même ont prétendu qu'elles étoient meilleures, & d'une invention nouvelle, quoiqu'ils ne pussent ignorer qu'il en a été fait nombre à Genève, & plusieurs à Paris toutes semblables, il y a environ 30 ans.

Ainsi les Montres plates s'étant accréditées de plus en plus, les bons Horlogers, qui ont toûjours intérêt

de ſe conformer à l'uſage, ont été obligés de s'en rapprocher, en faiſant des Montres qu'on nomme *demi-plates* & qui tiennent le milieu entre les plates & celles du volume ordinaire.

Or ſi l'élévation ordinaire des Montres eſt néceſſaire pour leur donner la juſteſſe & la ſolidité requiſes, les Montres demi-plates doivent être moins bonnes, & les Montres toutes plates doivent être encore inférieures à celles-ci.

Je prévis, il y a environ un an, que je pourrois enfin me trouver, comme les autres, dans la néceſſité de faire de ces Montres demi-plates, mais avant que d'y travailler, je crus devoir examiner mûrement s'il n'y avoit pas quelque moyen de remédier en tout ou en partie aux défauts que je remarquois dans ces Montres, ſoit en changeant leur conſtruction, ou autrement. Celui qui me vint alors dans l'eſprit me

parut propre non-ſeulement à perfectionner les Montres demi-plates, mais encore à rendre meilleures les plates & celles du volume ordinaire.

C'eſt de ce moyen, Monſieur, que je vais avoir l'honneur de vous rendre compte, après que j'aurai fait quelques obſervations ſur les défauts des Montres en queſtion, & ſur la cauſe de ces défauts.

Le principal que j'ai remarqué dans les Montres demi-plates, eſt que la Roüe de rencontre, par le retranchement de l'élévation, devient trop petite pour faire un bon échappement. On ſçait que c'eſt de la perfection & de l'état conſtant de toutes ces parties, que dépend principalement la régularité des Montres, & que la moindre altération dans ces parties les fait varier conſidérablement.

Les mouvements des Montres demi-plates ſe font ordinairement

tiers plus petite. Cette dimin
de grandeur diminueroit auſſ
tiers la groſſeur des dents de
Roüe, ſi l'on n'avoit pris l
d'en diminuer le nombre pou
moins de peine à les travaill
pour leur conſerver un peu d
dité. C'eſt par cette raiſon qu
met à ces Roües que treize
au lieu de ſeize qu'on met à
qui ſont de grandeur ord
Mais le retranchement de
dents ne ſuffit pas pour leur
la ſolidité de celles-ci : il ſa

des autres Rouës, on eſt ſouvent obligé, dans les Montres de l'élévation ordinaire, pour rétablir l'échappement, de réparer les pointes de leurs dents qui ſe ſont uſées ou émouſſées inégalement, comme auſſi de réparer l'uſure des palettes & de faire rengrainer la Rouë de rencontre.

Cette uſure provient de la réſiſtance que le Balancier éprouve de cette Rouë de rencontre pour la faire reculer, ſur-tout à l'endroit où ſe fait le choc de la dent ſur la palette, parce que cette palette agit ſur la dent ſous un plus grand angle, en commençant à la faire reculer.

Dans les Montres demi-plates, les dents de la Rouë de rencontre étant plus petites, elles ont moins d'engrenage dans les palettes: ce qui ſe détruit par l'uſure des pointes des dents ſe trouvant dans un plus grand rapport par cette diminu-

tion d'engrenage, l'échappement devient plus ſujet à réparation. La diminution du nombre des dents des Roues de rencontre, augmente leur réſiſtance au recul, parce que les bras de levier, par leſquels elles réſiſtent, deviennent plus courts.

La diminution des dents des Roues de rencontre diminue la perfection des rouages des Montres, parce qu'on eſt obligé d'augmenter la ſomme des dents des trois autres Roues qui les précède dans le rapport de cette diminution, pour avoir la quantité des vibrations qu'il faut, pour empêcher qu'une Montre ne ſoit ſujette à retarder quand on la porte.

Dans les Montres plates on ne met ordinairement à la Roue de rencontre que 9 dents, pour lui conſerver à peu près la même ſolidité qu'aux Roues de 13, qu'on met aux Montres demi-plates, pour la rendre moins difficile à perfectionner.

Cette grande diminution des dents de la Roue de rencontre, oblige, pour avoir cette quantité de vibrations, d'augmenter la somme des dents des trois Roues dont je viens de parler, comme le nombre des dents des Roues de rencontre à l'ordinaire est à celui des Montres plates, c'est-à-dire, comme 15 est à 9.

Ce rapport donne une augmentation considérable de dents, qui les rend trop fines pour les pouvoir former à peu près suivant l'idée qu'on a de la courbe géométrique qu'elles doivent avoir, pour communiquer aux pignons les forces les moins inégales qu'il est possible; je dis suivant l'idée qu'on a, parce qu'on ne peut pas faire d'instruments pour tracer ces sortes de courbes sur les dents des Roues des Montres, à cause de leur petitesse: d'ailleurs, plus elles sont petites, plus il est difficile de les faire égales

entr'elles, & de faire leur engrenage comme il doit être.

L'augmentation des dents des Rouës cauſe encore un autre défaut, parce qu'il faut néceſſairement faire leurs pignons plus petits, en raiſon inverſe de cette augmentation: ce qui rend les plans de leurs ailes ou dents plus difficiles à former ſuivant les règles de l'art, qui conſiſtent à les diſpoſer pour que les rouës leur communiquent des forces égales, de manière que les bras de leviers de chaque aîle décroiſſent dans le même rapport que ceux de la dent qui les pouſſe.

Les Montres toutes plates ont encore d'autres défauts dont je me diſpenſerai de parler, à cauſe de l'impoſſibilité d'y remédier.

Il ſeroit à ſouhaiter dans les Montres à Rouë de rencontre, pour que les grandes vibrations ſe fiſſent dans des temps égaux aux petites, qu'il ſe pût faire que, quand

la force de cette Rouë augmenteroit, sa résistance au recul diminuât dans le rapport qu'il seroit nécessaire, pour les laisser accroître au point que les espaces parcourus par le Balancier, fussent comme ces vîtesses, & que, quand la force de cette Rouë diminueroit, sa résistance au recul augmentât pour diminuer leur grandeur, ce qui n'est pas possible : car la force de la Rouë de rencontre ne peut être augmentée ou diminuée que la résistance au recul n'augmente & ne diminue, ce qui est la principale cause de l'avancement & du retardement qu'on remarque dans les Montres à Roue de rencontre.

Ce qu'on peut faire de mieux pour diminuer ce défaut & l'usure des pointes des dents des Rouës de rencontre & des palettes du Balancier, est de disposer les rouages de manière que toutes les Rouës reculent le plus facilement qu'il est pos-

ſible, afin que la réſiſtance au recul de la Rouë de rencontre ne s'augmente pas & ne diminue pas dans un ſi grand rapport; car cette grande réſiſtance provient de ce que les pignons n'ayant que ſix aîles, en faiſant rétrograder les Rouës, agiſſent ſur leurs dents ſous un trop grand angle, & que ces mêmes Rouës d'ailleurs, leur réſiſtant par des bras de leviers plus courts, il ſe fait une preſſion plus forte & un frottement plus grand des aîles ſur leurs dents, & de leurs pivots ſur les parois de leurs trous, ce qui cauſe plus d'uſure dans toutes ces parties.

Ces défauts m'ont paru aſſez conſidérables pour chercher le moyen de les diminuer, afin de rendre la juſteſſe des Montres plus durable. Cet objet mérite d'autant plus d'attention que les Horlogers préféreront toûjours de faire les échappements de leurs Montres à Rouë de rencontre, que de les faire avec

l'échappement à repos de M. Graham, que quelques Horlogers de Paris font dans quelques-unes de leurs Montres, sous le nom d'échappement à cylindre, parce que tout considéré, cet échappement à repos, tout ingénieux qu'il est, ne leur donne pas, pendant le courant du temps, plus de justesse, & même leur en donne moins, que l'échappement à Roue de rencontre ; le frottement de celui de M. Graham étant si grand, par rapport au peu de puissance du ressort spiral, qui est, dans les Montres à échappement à repos, le principal moteur de leur régularité, qu'on est obligé de mettre abondamment de l'huile à cet échappement, pour diminuer ce frottement & sa variété.

Tant que cette huile conserve sa même qualité, elles vont plus juste que les Montres à Rouë de rencontre, mais sitôt qu'elle devient tenace, ou qu'elle se desseche, cette

Justesse se détruit; parce que l
tance du frottement du c
contre la dent du rochet s
vant augmentée, cette ré
varie suivant le rapport de s
mentation, qui va quelque
point que le spiral, dont l'o
de restituer, dans des tems ég
balancier le mouvement qu
reçu, ne peut plus vaincr
résistance du frottement
cette restitution ne pouvant
faire, le mouvement du ba
cesse, par conséquent la Mo
trouve arrêtée.

J'ajouterai à ces défauts c
chappement en question est
coup plus long & plus dif
faire que celui à Roue de r
tre; par conséquent les M
qui ont ces échappements so
débit moins grand, à cause
cherté, qui est inévitable.

Pour diminuer les défau
Montres à Roue de rencont

disposé la construction de cette Montre de manière que j'ai cette Roue de rencontre beaucoup plus grande que celle des Montres construites à l'ordinaire. J'ai aussi des pignons de sept, sans augmenter le nombre des dents des Roues; au lieu des pignons de six, qu'on est obligé d'y employer pour ne pas augmenter le nombre de leurs dents, qui deviendroient par cette augmentation trop fines & trop déliées.

Il résulte des propriétés de cette construction :

1°. Que la Roue de rencontre étant plus grande, l'échappement est plus solide & plus durable.

2°. Que les pignons ayant sept dents ou aîles, au lieu de six qu'on employe dans les Montres ordinaires, le mouvement de cette Montre en devient plus régulier & plus uniforme.

3°. Que les aîles des pignons de sept agissant sur les dents des Roues

sous un plus petit angle que cell des pignons de six, leur résistance a recul en devient plus facile à vaincre par le balancier : ce qui rend les dents de la Roüe de rencontre, & les palettes du balancier, moins sujettes à s'user, & rend encore par conséquent l'échappement plus durable.

4°. Que les pignons agissant sur les dents des Roües sous un plus petit angle, leur frottement sur les dents, & celui des pivots sur les parois de leurs trous, se trouvent diminués :

Conditions qui rendront les Montres de la hauteur ordinaire, les demi-plates & les plates d'une justesse plus grande, plus durable, & toutes leurs parties moins sujettes à s'user.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble, &c.

ARTICLE LXVII.

LETTRE DE M. J. au P. B. J. sur le Microscope du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, fait par le sieur Magny.

M. R. P.

On vient d'envoyer au Roi de Pologne, Duc de Lorraine, un Microscope de la façon du sieur Magny, Ingénieur pour l'Horlogerie & pour les instruments de Mathématique.* Cette pièce singulière est un hommage que les Arts ren-

* Nous avons eu le temps de voir ce Microscope avant qu'on le fit partir pour Lunéville : il nous a paru tel qu'on va le dépeindre dans cette Lettre. Il est d'une clarté, d'une grandeur de champ, d'une commodité surprenante. La parure d'ailleurs étoit digne de l'ouvrage & de l'auguste personne à qui on le destinoit.

dent au goût exquis & aux talens supérieurs de sa Majesté Polonoise. Je parle d'*hommage* & non de reconnoissance : car comment les Arts & les Artistes, les Sciences & les Sçavans s'acquitteroient-ils de tout ce qu'ils doivent à ce grand Prince ! Ils reçoivent de lui de la protection, des bienfaits, des lumières, des exemples : quatre choses dont les deux premières suffiroient pour animer les talents ; quel doit être l'effet des deux dernières, & que doivent-elles opérer toutes ensemble !

Le Microscope du sieur Magny a été vû de beaucoup de personnes; & il mérite, M.R.P. d'être annoncé dans des Mémoires comme les vôtres, où tout ce qui intéresse les beaux Arts trouve si naturellement sa place. Cette ingénieuse Machine est d'une perfection qui a surpris les Connoisseurs; elle a subi des examens, des comparaisons qui en as-

ſurent la bonté, qui peuvent garantir au public la ſincérité des éloges qu'on lui a donnés. Je n'entre ſur cela dans aucuns détails, parce que je crains la prolixité.

Je vous dirai ſeulement que les deux grandes qualités de ce Microſcope ſont la clarté & la grandeur du champ. La clarté eſt telle, que nulle autre Microſcope mis en comparaiſon n'a pû l'égaler : la grandeur du champ eſt de 7 pouces $\frac{1}{4}$, tandis que le champ des autres Microſcopes n'excède pas 6 pouces.

Enfin, M. R. P. ce qui diſtingue encore ce chef-d'œuvre de l'art, c'eſt la facilité d'être incliné, c'eſt-à-dire, que la machine tourne tellement ſur un genou, qu'on peut obſerver l'objet ſans ſe déplacer, ſans ceſſer d'être aſſis : commodité très-eſtimable, & dont les Phyſiciens, les Obſervateurs qui veulent deſſiner les plus petits corps, ſentiront tout le prix.

Juin 1752.

Le ſieur Magny, dont je célèbre ici les talents ſans intérêt & ſans affectation, m'a paru un Artiſte extrêment précieux à la ſociété; je pourrois vous faire une longue liſte de ſes autres ouvrages, & obſerver qu'il règne dans tous, non-ſeulement beaucoup de génie pour l'exécution, mais des attentions ſingulières en ce qui concerne la théorie. Quelque jour je pourrai vous entretenir de ſon *Micromètre*, de ſon *Méridien portatif*, de ſon *Ventilateur* éprouvé aux Invalides, &c. Depuis 1735 il n'a preſque point ceſſé d'inventer quelque choſe, ou de perfectionner les découvertes faites avant lui. Cependant il eſt reſté en quelque ſorte, comme Archimède, enſeveli dans ſon laboratoire, peu connu dans la ſphère des Arts, attendant le ſuccès d'un travail qui ne peut être que très-utile à la patrie.

Je finis par vous communiquer une de ſes obſervations. Il ſe pro-

pose de la publier revêtue d'une démonstration dans les formes. On a cru jusqu'ici qu'un Microscope de la première force grossit 400 fois le diamètre de l'objet ; & notre Artiste est persuadé qu'il y a de l'exaggération en ceci ; que c'est tout au plus s'il le grossit 175 fois. Or, en multipliant, on trouvera qu'au lieu d'une surface de 160000 quarré de 400, on n'aura que celle de 30625 quarré de 175 ; & conséquemment que la solidité de 64000000 sera réduite à celle de 5352375. Quelles différences ! & ne doit-on pas se défier de ces millionnaires Microscopiques dont on nous parle si souvent, & qui sont la plûpart sans principes & sans preuve ?

Je suis, &c.

Votre, &c. J.

A Paris, 25 Mars 1752.

ARTICLE LXVIII.

METHODE D'ABATTRE LA Cataracte, par M. Pallucci, Chirurgien de l'Académie de Florence, & Penſionnaire de leurs Majeſtés Impériales. Vol. in-12. pag. 203. A Paris, &c. M. DCC. LII.

LA cataracte eſt un mal qu'Horace n'eût jamais guéri en buvant de l'eau, & en uſant du cataplaſme dont il parle dans ſa 5^e^ *Satyre* du Livre I. Ce mal eſt produit par l'obſcurciſſement du criſtallin: pour en être délivré il faut recourir à l'opération du Chirurgien; & la main du plus habile homme ne l'eſt pas trop pour une cure ſi délicate.

M. Pallucci, tout étranger qu'il eſt, nous explique en très-bons termes les rapports & les ſecrets de ſon art; il en fait très-bien ſentir l'importance; ſa préface eſt écrite agréablement,

agréablement, & prévient en ſa faveur.

Il nous donne enſuite un Mémoire qu'il a lû à l'Académie Royale des Sciences : ouvrage diviſé en quatre articles ; car il examine 1°. la ſtructure de la partie qui eſt affectée de la Cataracte ; 2°. la nature même de ce mal ; 3°. les moyens ou les inſtruments dont on ſe ſert pour opérer ; 4°. les mouvements de la main qui dirige ces inſtruments. Voilà ce qu'il faut lire pour ſçavoir eſtimer la méthode de cet Auteur. Elle a plu aux ſçavants obſervateurs de l'Académie des Sciences & à ceux de l'Académie de Chirurgie : les Approbations ſe voyent à la fin du Volume.

Après le Mémoire, on trouve des Remarques où l'Auteur explique ce que devient une Cataracte abattuë ; & d'autres obſervations où il raiſonne de l'extraction de la Cataracte hors de ſa place ordinaire : ce

morceau paroît de conſéquence : abaiſſer la Cataracte n'eſt pas une choſe ſans inconvénients; l'extirper tout-à-fait, l'arracher, la mettre hors d'état de remonter & de répandre encore ſes ténèbres ; c'eſt un avantage qu'on peut ſe procurer, & dont M. Pallucci expoſe les moyens, ſans diſſimuler les dangers.

Comme l'ouvrage de cet habile homme eſt entre les mains du Public, on peut le conſulter ; & comme il a opéré de très-belles guériſons, on peut interroger les témoins *oculaires ;* jamais ce terme ne peut avoir une meilleure ſignification que dans le cas préſent. Nous avons vû un de ces témoins, homme ſage, & dont la fidélité ne peut nous être ſuſpecte : affligé d'une Cataracte des plus réelles & des mieux formées, il a eu recours à l'induſtrie de notre Auteur ; il s'eſt ſoumis à ſa méthode ; il a ſuivi le

régime prescrit, & il voit, & il lit fort bien, à l'aide d'une loupe que son âge, déja assez avancé, lui rendroit bien nécessaire, indépendamment du mal & du remède qu'il a éprouvés. On a dans le livre de M. Pallucci bien d'autres exemples très-propres à intéresser la confiance du lecteur. *Ce livre se trouve chez d'Houry fils, rue de la vieille Bouclerie.*

ARTICLE LXIX.

*REPONSE A LA LETTRE de M*** insérée dans le Journal de Verdun (Février 1752.) contre les Lettres de M. l'Abbé de Villefroy.* Par les Capucins ses Elèves. Brochure in-12. pag. 70. A Paris chez Quillau &c. M. DCC. LII.

est honorable à notre Siècle produire des Elèves qui prennent la défense de leur Maître. So-

in 1752.

crate eut une infinité de disciples, & l'on n'en connoît que deux (Xenophon & Eschine) qui lui soient demeurés constamment attachés. Tous les autres se firent Chefs d'Ecoles, & ils méritèrent qu'on les abandonnât à leur tour : ce qui multiplia presque à l'infini les Sectes de Philosophes, sans mettre plus de doctrine & de vérité parmi les hommes.

On voit ici des disciples fidèles à un Instituteur qui s'est donné beaucoup de soins pour eux ; son but n'étoit pas de les initier dans les mystères d'une Philosophie Profane, mais de leur ouvrir les sources des divines Ecritures : projet extrêmement louable dans le Maître & dans les Elèves. Ils jouissent les uns & les autres du succès ; le Public doit en jouir après eux, & voici déjà un essai des lumières puisées dans cette Ecole.

Le Livre de M. l'Abbé de Ville-

froy, dont nous parlions dans nos derniers Mémoires d'Avril, a été critiqué (Journal de Verdun Fevr. 1752. Art. I.) par un Anonyme, non tout-à-fait en ſtyle de Scaliger, mais de façon néanmoins à toucher des Elèves qui s'intéreſſent autant que ceux-ci à la gloire de leur Maître. Ils répondent dans la lettre que nous annonçons ; elle commence par les éloges que mérite M. l'Abbé de Villefroy ; elle procède par l'examen de la *Critique.* On y relève des inexactitudes, des imputations peu fondées, des termes trop approchants de l'ironie, des défauts de précíſion quand il s'agit d'apprécier ce qu'on appelle *Métaphore* & *Enigme* &c. On juſtifie le ſentiment de M. l'Abbé de Villefroy touchant l'origine de l'Idolatrie ; ſes principes ſur la Grammaire Hébraïque, ſur les points voyelles, ſur la manière de prononcer l'Hébreu; ſon attention

à expoſer, à développer les réticences de l'Ecriture, & on explique en quel ſens il a parlé du péché originel; il n'a point prétendu le définir, mais indiquer ſes ſuites & ſes effets. On convient de deux mépriſes qui ſont dans ſon Livre, & l'on finit par rendre juſtice aux louables intentions de l'Anonyme: aveu toutefois qui ſe trouve exprimé ſans trop de condeſcendance ou de libéralité.

Cette Lettre eſt écrite avec le zèle qu'inſpire la reconnoiſſance: pour la bien connoître, il faut lire le Livre de M. de Villefroy, & l'Article du Journal de Verdun. Pour l'eſtimer ce qu'elle vaut, on doit être un peu Amateur, en genre d'Hébraïſme & de diſcuſſions ſçavantes.

Nous obſervons un mot qui ſe trouve à la page 68. de cette réponſe. *Il eſt bon d'avertir*, dit-on, que la queſtion du double ſens lit-

téral, *est une pure dispute de nom. Toute la Tradition convient qu'il y a dans le corps des Prophéties un double objet prophétique, dont le premier regarde l'ancienne alliance, & le second la nouvelle : appellez ce double sens* prophétique, *nous le disons quelquefois ; appellez-le* littéral, *nous le disons plus communément.* Tout ceci doit être pris dans un bon sens.

Mais pour qu'on ne soit pas tenté d'abuser de cette doctrine, voici des principes certains : 1°. La question des deux sens littéraux est d'une très-grande conséquence ; elle tient à la vérité du Christianisme, aux preuves que nous donnons de cette vérité quand nous disputons contre les Juifs. 2°. On ne doit point étendre les deux sens littéraux à toutes les Prophéties de l'Ancien Testament. M. l'Abbé de Villefroy en convient, & nous lui en avons sçu gré en

rendant compte de ſon Livre. 3°. On ne pourroit étendre les deux ſens littéraux à toutes les Prophéties de l'Ancien Teſtament, ſans donner de l'avantage aux Juifs, qui ne manqueroient pas de ſe renfermer dans le ſens relatif aux tems qui précèdent J. C. & de rejetter le ſens propre de la nouvelle Loi & uniquement applicable à J. C. ſon Auteur.

Nous prions les Auteurs de cette lettre de bien conſidérer ces principes, de s'y tenir attachés dans le cours de leurs ſçavantes études, & de faire ſervir la connoiſſance des Langues Orientales, où ils ont déjà fait tant de progrès, à maintenir & à défendre la vraye doctrine de l'Evangile & de l'Egliſe.

ARTICLE LXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

On a publié, depuis quelques ſemaines, l'Oraiſon funèbre de Madame Henriette, prononcée dans l'Abbaye de S. Denys par M. l'Evêque de Troye. Cette pièce eſt très-ingénieuſe & très-édifiante : deux qualités qu'il eſt aſſez rare de trouver réunies dans ces ſortes d'ouvrages. Nous avons fait une ſingulière attention à pluſieurs beautés de détail où le ſentiment s'accorde avec la nobleſſe du ſtyle, & le vrai des idées avec le touchant de l'expreſſion. » Vîmes-» nous jamais, Meſſieurs, dans » Madame Henriette aucun trait

» de cet esprit que Dieu réprouv
» dans les Princes qui ne sont pa
» selon son cœur, & qu'il enlèv
» à ceux qu'il a formés selon l
» cœur des peuples, *qui aufe*
» *Spiritum Principum*; c'est-à
» dire, cet esprit de grandeur qu
» est ambition & veut s'étendr
» sans mesure; cet esprit de sou
» veraineté qui est orgueil, & veu
» dominer sans règle; cet espri
» d'indépendance qui ne suit de lo
» que ses caprices, & veut donne
» tous ses caprices pour loi? Quell
» modestie, au contraire, quell
» noble simplicité dans le détai
» des devoirs qu'il falloit ou ren
» dre ou recevoir! Soumise par so
» état & par sa naissance, mais ave
» une distinction que sa naissanc
» & son état demandoient, quell
» grandeur ne mit-elle pas dans s
» dépendance; quelle réserve dan
» l'usage de son autorité!.. O vou
» que vos emplois, ou d'autre

» rapports mettoient plus dans
» l'occasion de la connoître & d'en
» être connus ; vous arriva-t-il ja-
» mais de la surprendre dans ces
» inégalités d'humeur , dans ces
» saillies de caprice, dans ces al-
» ternatives de faveur & d'indiffé-
» rence , de froideur & de viva-
» cité, de confiance indiscrète &
» d'injurieuse défiance, assez ordi-
» naires dans le commerce des
» hommes, presque nécessaires dans
» le service des Grands ; que l'on
» tolère dans ses égaux, que l'on
» révère dans ses Maitres &c.

Ailleurs l'Orateur peint les rapports intimes de tendresse & de confiance qui unissoient la Famille Royale : nous transcrirons quelque chose de ce Morceau, parce qu'on y trouve au juste, & de l'aveu de tout le monde, le vrai caractère de Madame Henriette.
» Quelle satisfaction pour le Roi,
» quand, au retour de ses glorieu-

» ſes campagnes, dépoſant tous
» ſes lauriers au milieu de ſes en-
» fans, il les voyoit raſſemblés
» autour de lui, ſe réunir pour
» lui plaire, & lui plaire vérita-
» blement par cette union dont
» il étoit l'objet & le principe!
» Combien de fois, dans ces con-
» verſations particulières & inti-
» mes, dont les droits de l'âge &
» ceux d'une première tendreſſe le
» portoient à honorer Madame
» Henriette, combien de fois ad-
» mira-t-il la droiture de ſon
» cœur, les agréments de ſon eſ-
» prit, la juſteſſe de ſes vues, &
» cette ſageſſe de conſeil qui en-
» tre rarement dans le caractère
» de la jeuneſſe & qui faiſoit ſpé-
» cialement le ſien! Quel uſage
» a-t-elle fait de cette confiance
» du Roi! Que de graces obtenuës
» l'ont renduë favorable à l'indi-
» gence, glorieuſe à l'humanité,
» chère à la Religion! »

Tout ceci eſt tiré de la première partie ; la ſeconde eſt ſingulièrement deſtinée à célébrer les vertus Chrétiennes de la Princeſſe : c'eſt ce qu'on lira volontiers dans l'Ouvrage même qui ſe trouve *à Paris chez Deſprez & Cavelier, rue S. Jacques*, & *à Troyes chez Bouillerot, près l'Hôtel de Ville.*

Peu de jours après la mort de la Princeſſe, on a vû une Planche gravée repréſentant un Mauſolée, de l'invention du ſieur François Graveur du Roi de Pologne Duc de Lorraine. L'ouvrage étoit de goût : ſur un maſſif de figure quarrée, s'élevoit un Tombeau antique, chargé de l'urne ſépulcrale couverte d'un manteau ou voile fourré d'hermine. Derrière le Tombeau juſqu'au ſommet de l'ouvrage paroiſſoit une colonne de marbre, tronquée & ornée de guirlandes funèbres. Au-devant du

maſſif étoit un médaillon repréſentant la Religion, qui tient le portrait de Madame Henriette, & au-deſſous huit Vers François bien faits : ſur les côtés, deux Caſſolettes fumantes, & plus haut les Génies des Arts pleurant : les Armoiries de la Princeſſe & ſes chiffres étoient jettées en accompagnement le long du médaillon. Tout ceci formoit un tout qui a eu l'approbation des Connoiſſeurs. On trouvoit cette Planche *chez l'Auteur, au Triangle d'or, Hôtel des Urſins ; & à la Cométe & à S. Benoît, rue S. Jacques.*

On diſtribuë une Eſtampe allégorique en forme de Médaille repréſentant l'heureuſe Naiſſance de M. le Duc de Bourgogne. L'invention en eſt duë aux ſieurs de Palmeus pere & fils déjà connus par d'ingénieux ouvrages en ce genre. L'exécution eſt du ſieur Paſquier

Graveur eſtimé ; la Médaille eſt de trois façons, en Gravure ordinaire ſans couleur, en lapis, en ſardoine. Les explications l'accompagnent : c'eſt l'hymen qui reçoit le jeune Prince & qui le donne à la France ; la Pologne témoigne ſa tendreſſe ; les quatre Parties de la Terre prennent part à la joie commune ; & la Légende eſt *Felicitas univerſa.*

Cette Nouveauté a été préſentée au Roi, ainſi qu'un autre Médaillon allégorique & des mêmes Auteurs ſur les eſpérances d'une nombreuſe Poſtérité dans la Famille Royale. On y voit la fécondité caractériſée par l'illuſtre Cornélie fille de Scipion l'Africain, & mère de douze fils : elle eſt appuyée ſur un globe chargé d'étoiles : l'hymen lui préſente ſon flambeau, ſa guirlande ; & la Légende eſt : *Je comblerai les eſpérances.*

Juin 1752.

On publie une nouvelle
Topographique de l'Orient
Port-Louis ; elle eſt gravé
ſoin, & elle mérite d'auta
d'attention qu'on n'avoit ri
core ſur l'Orient. On la
chez le ſieur le Rouge qui
l'Auteur, & ſa demeure
des Grands-Auguſtins, vis-à
Panier fleuri.

Plan du Dictionnaire U
de Mathématique & de P
par M. Saverien. Ce plan c
trois choſes : un ſyſtème r
des Sciences Mathématiqu
réfléxions ſur les rapports
oppoſitions qui peuvent ſe
ver entre la Géométrie
Phyſique ; une expoſition c
abrégée du Dictionnaire
paroître. A en juger par ce
nonce, le Livre ſera très
des attentions du Public : l'
eſt déjà connu par pluſieur
ouvrages.

*Poësies sacrées de M. le F***. divisées en quatre Livres & ornées de Figures en Taille-douce* 8°. & il y a des exemplaires en grand papier, d'une beauté supérieure. *Chez Chaubert Quai des Augustins &c. M. DCC. LI.* Cet Ouvrage est le fruit des talens & des sentimens religieux d'un grand Magistrat. Il est précédé d'un discours préliminaire très-digne d'annoncer un si beau recueil. *Nous rendrons compte incessamment de cette Nouveauté.*

On vient de donner au Public la *Tragédie d'Antipater* avec la Critique de cette Pièce par l'Auteur même M. Portelance. La Préface & la Critique sont pleines de modestie, de candeur, de docilité. On y reconnoît les défauts de l'ouvrage, on les condamne, on fait même remarquer des taches qui avoient échappé aux Con-

noiſſeurs. Quelquefois
des endroits qui ont eu
voient avoir l'approbat
blic : mais ces jugeme
bles & qui décèlent
tendreſſe paternelle, r
core la ſincérité de l'A
aimer ſon caractère, ‹
rent point ſa Critique.

La Pièce mérite des
le goût ancien qui y r
voulons dire que tou
d'amour en a été b
faire place à la terreu
tié : deux ſentimens vr
matiques, & qui revie
fin, ſi nos mœurs peu
rir de la force, de la
de la conſiſtance.

Cette Tragédie a de
tage d'être bien verſifié
eſt encore dans les pr
de ſon printems ; il e
cet âge on manie le
lui. C'eſt ce coloris poë

mis de l'enchantement dans les lectures particulières : on a fait grace au dessein & à la conduite de la Pièce en faveur de l'expression.

C'est ce dessein, cette conduite qui n'ont pû soutenir le grand jour de la représentation. On ne les approuvera pas non plus sur le papier, & l'Auteur s'est déjà exécuté lui-même à cet égard. Ses caractères sont la plûpart manqués. Il n'y a point de Monstre comme Antipater, & ce personnage auroit déplû à Athènes comme à Paris. Alexandre est vertueux, mais on ne sçait trop en quoi ni comment. Avec sa vertu, il permet que son père, en sa présence, soit traité de Tyran, d'Usurpateur ; & parce qu'on l'a éloigné du Conseil, il veut s'expatrier avec son épouse : ce qui n'est pas la démarche d'un Prince bien fidèle à son Père & à son Roi. Glaphira, épouse d'Alexan-

dre, n'a aussi que des sentiments ébauchés : l'accusation feinte qu'elle paroit faire de son mari est une tache, un endroit à supprimer; l'Auteur en convient, & se condamne lui-même. Herode est cruel, soupçonneux, foible, grand discoureur, Roi sans dignité, Tyran pur, sans mêlange de vertus ou de mérite. La troisième Scène du second Acte où il rend compte à ses sujets rebelles de ce qu'il a fait, n'est que bien versifiée; elle n'a pas dû réussir par le fond des choses; & la situation n'est pas digne d'un Monarque. Le Général d'Armée Tyron est un Personnage bien soutenu; on le voit avec plaisir : mais c'est un Subalterne, qui seul ne peut remplir l'attente du Spectateur & du Lecteur.

En général, ce qui manque à cette Pièce, c'est l'intérêt : c'est ce qui fait qu'on la trouve lon-

ue, & qu'on quitte ſans peine ette multitude de beaux Vers ont elle eſt ſemée. Tel eſt notre ıgement : l'Auteur de la Tragé-ie, quoique d'un âge peut-être ıù l'on n'a pas encore l'adminiſ-ration libre de ſes biens, peut ap-ıeller de cette déciſion ; & à quel-que Tribunal qu'il s'adreſſe, il re-:evra toujours des éloges pour ſes :fforts, pour ſes talens, pour ſa manière de profiter des réfléxions du Public.

Œuvres de M. Cochin, Avocat au Parlement &c. Tom. 2. in-4°. Chez De Nully au Palais &c. M.DCC.LII. Nous avons à parler du premier Tome de cet important Ouvrage ; & l'Extrait du ſecond ne ſe fera pas attendre.

On eſt encore admis à ſouſcrire chez Vincent, rue S. Severin, pour la bonne Hiſtoire de Languedoc, par le R. P. Dom Vaiſſette Re-

ligieux Bénédictin , en cinq vol. in-fol. Le tems de la Souscription expirera au premier de Juillet.

On trouve chez Guerin rue S. Jacques *le premier Tome des Conférences d'Angers sur les Loix ; Volume in-12. imprimé à Angers chez Dubé. 1752.* Nous donnerons incessamment l'Analyse de cet Ouvrage qui nous paroît mériter de justes éloges, & soutenir la réputation des autres Volumes de Conférences publiés dans le même Diocèse.

Partout les Traités de Cas de conscience ne sont pas aussi solides & aussi bien faits. Au mois de Mars dernier, nous donnions l'Extrait d'un Livre imprimé en Allemagne & intitulé *de Duello* : ouvrage peu sûr en quelques endroits & contenant même des principes très-répréhensibles. Dans un examen plus réfléchi, nous avons re-

connu de nous-mêmes ces défauts, & nous en avertissons, afin de suppléer à ce que notre Extrait ne dit pas.

TABLE DES ARTICLES de Juin 1752.

ART. LVII. *Bibliothèque Curieuse, Historique & Critique, ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver.* 1157

ART. LVIII. *Supplément à l'abregé de la Vie des plus fameux Peintres &c.* 1176

ART. LIX. *Histoire Militaire des Suisses &c.* 1188

ART. LX. *Expériences & Observations sur l'Electricité, &c.* 1208

ART. LXI. *Lettre de M. de l'Isle de l'Académie Royale des Scien-*

ces sur la grandeur du Globe de Mars &c. 1226

ART. LXII. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* 1240

ART. LXIII. *Adam & Eve Tragédie &c.* 1257

ART. LXIV. *Amusement de la Raison.* 1262

ART. LXV. *L'Incrédule détrompé &c.* 1268

ART. LXVI. *Lettre à M. N. sur la construction d'une Montre présentée à l'Académie Royale des Sciences &c.* 1300

ART. LXVII. *Lettre de M. J. au P. B. J. sur le Microscope du Roi de Pologne &c.* 1315

ART. LXVIII. *Méthode d'abattre la Cataracte &c.* 1320

ART. LXIX. *Réponse à la Lettre de M*** &c.* 1323

ART. LXX. *Nouvelles Littéraires.* 1329

Lû & approuvé. LEROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY,

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1752. I. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'a[n] 1701 à Trévoux, & dédiés [à] Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1752. I. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Janvier 1
& se vendent 15 s. le mois en bl
& brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	
1702.	12.	v.	1728.	12.	
1703.	12.	v.	1729.	12.	
1704.	12.	v.	1730.	12.	
1705.	12.	v.	1731.	12.	
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	13.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	
1720.	5.	v.	1746.	15.	
1721.	12.	v.	1747.	14.	
1722.	12.	v.	1748.	15.	
1723.	12.	v.	1749.	14.	
1724.	12.	v.	1750.	15.	
1725.	12.	v.	1751.	14.	
1726.	13.	v.	1752.	8.	

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1752. I. Vol.

ARTICLE LXXI.

***HISTOIRE GENERALE** d'Espagne traduite de l'Espagnol de Jean de Ferréras, enrichie de Notes Historiques & Critiques &c.* Par M. d'Hermilly Tom. 5^e^. 4°. pag. 592. sans la Préface & les Sommaires. A Paris chez Giffey, le Breton, Ganeau, Quillau fils, Delaguette. M. DCC. LI.

CE Volume s'étend depuis l'an 1325. jusqu'en 1390. Les

évènements y sont
les caractères des Pr
marquables. La plu
pas en beau, il y a
dans les Monarques
d'Arragon, de Port
varre. Quelquefois i
contre les Musulm
de la cruauté contre
presque toujours de l
gard de leurs Voisin

Alfonse XI. Roi
le plus honnête ho
eux. Cependant, po
Seigneur rebelle nom
il a recours aux pra
indignes. Il le flatte
de lui donner sa sœu
il l'invite à un gran
Jean s'y rend de bon
il n'est pas plutôt
salle que des gens a
Roi, le poignarde
Seigneurs de sa suite
propre à déshonor

Royale ; *parce que quand les Rois violent leurs paroles, ils perdent la confiance qu'il leur importe plus qu'à personne de mériter.* Ferréras, qui n'est pas un grand Peintre d'histoire, fait néanmoins de tems en tems de bonnes réfléxions semblables à celle-ci. Son caractère est celui d'un Ecrivain tranquille, qui explique tant qu'il peut les choses en bien, & qui ne prend le ton de Censeur que quand il n'est pas possible de pallier les excès.

Cet Historien laisse quelquefois en arrière certaines circonstances qui serviroient extrêmement à l'intelligence des faits ; par exemple, on trouve à la page 17. que le Pape Jean XXII. voulant calmer les troubles de la Castille, créa Cardinal D. Pedre Gomez Barrozo Évêque de Carthagène, & qu'*il lui envoya la Barette, chose qui n'étoit point alors en usage.* Sur-

comme le Pape l'expliqu
Lettre au Cardinal Espag
l'usage n'étoit point ale
voyer la Barrette, mais d
férer au sujet présent en
devant le Pape. *

Ferréras nous représent
de Castille Alfonse XI.
un Prince qui sçavoit pu
Royaume des troupes de
qui l'infestoient, & rien
plus nécessaire que cette
puisque le XIV. Siècle fu
mement fécond en Scélér
aveu, sans loix, sans dépe

& toujours prêts à piller les Villes & les Campagnes. On se souvient encore avec horreur de ces détestables Compagnies qu'il fallut expatrier pour rétablir la tranquillité dans nos Provinces.

Alfonse étant près de Tolede fit arrêter un grand nombre de voleurs » à l'exception du Chef qui » trouva le moyen de se cacher » dans le puits de sa maison. Après » l'avoir fait en vain chercher » partout, comme on étoit assuré qu'il n'étoit pas sorti, on » comprit qu'il ne pouvoit pas » être ailleurs que dans le puits : » ce qui fit que le Roi ordonna » d'y descendre & de l'en tirer » mort ou vif, parce qu'il étoit » déterminé à ne point sortir de » la Ville qu'il ne l'eût en son pou- » voir. Les Domestiques & les » Ministres du Roi qui craignoient, » en obéissant à l'ordre de leur » Souverain, de s'exposer à être

» mit à crier , & fit ce
» qu'il étoit dans ce lieu.
» tira ſur le champ , & c
» mourir avec ſes complice

Il y a beaucoup de pet
dans cette Hiſtoire, mais le
s'y trouvent auſſi : les guer
batailles , les négociatio
démêlés domeſtiques entre
ces & les Rois ; les affaire
ſiaſtiques , les rapports
Cour Romaine , &c. tou
ſimplement , briévement
élégance & ſans affectation

Un des plus grands trai
Volume eſt la victoire ren

mille hommes d'Infanterie & soixante mille de Cavalerie qui composoient l'armée des Infidèles, il en périt deux cents mille; & les deux Rois Chrétiens qui n'avoient pas plus de 40 mille fantassins & dix-huit mille Chevaux, ne perdirent que vingt hommes... Le Roi de Castille envoya au Pape l'étendard sous lequel il avoit livré la bataille; vingt-quatre Chevaux richement enharnachés, avec des boucliers & des cimeterres magnifiques attachés aux arçons des selles, un des drapeaux qu'on avoit pris aux Ennemis, & 24 des Mahométans captifs qui menoient les Chevaux par la bride, outre beaucoup d'autres présens.

La suite de cette guerre fut extrêmement avantageuse aux Chrétiens; les Victoires se succédèrent rapidement, on battit les Infidèles par mer & par terre; on leur prit, après deux ans de siège, la

puissante Ville d'Alzégire : cette expédition, quoiqu'interrompue par d'autres évènements qui appartiennent à l'Arragon, est néanmoins rapportée d'une manière intéressante. Il est fait mention dans ce siége *de l'usage de la poudre & des Canons* ; & cela donne occasion à M. d'Hermilly de placer une note pour contredire le Traducteur de Mariana. Ce Traducteur a paru étonné que » les » Chrétiens Espagnols n'eussent » alors ni l'usage ni même la con- » noissance de l'Artillerie ; tandis » que les Maures s'en servoient, » & il infère de là que les der- » niers avoient plus de génie & » de curiosité que les premiers » pour les nouvelles inventions. » La raison sur laquelle il se fon- » de, *continue M. d'Hermilly*, » c'est que l'Artillerie & les Ca- » nons ayant été inventés en Al- » lemagne & par des Chrétiens,

» il étoit plus naturel que les Ef-
» pagnols en euſſent eu l'uſage &
» la connoiſſance avant les Mau-
» res. Mais au lieu d'alléguer cette
» opinion pour décrier les Eſpa-
» gnols de ce tems, n'auroit-il pas
» mieux fait de la combattre ? En
» effet il auroit pû conclure que,
» puiſque les Maures avoient des
» Canons & de la poudre en 1342.
» il eſt conſtant que ces machines
» formidables ne furent point in-
» ventées en Allemagne, quoi-
» qu'en diſent quelques-uns qui
» prétendent que Berthold Schwart
» Moine Allemand originaire de
» Fribourg en fut l'inventeur, &
» que les Vénitiens furent les pre-
» miers auxquels il en enſeigna l'u-
» ſage l'an 1380. dans la guerre
» contre les Génois. »

Voilà toute la note de M. d'Hermilly ; d'où nous conclurons bien que Berthold n'a pas inventé la poudre & le canon ; que peut-être

ment ne vaut rien. Il s'
ce que les Chrétiens ayar
la poudre & le canon, l
les ont été les premiers
vir : il semble que cela
sens, & qu'on ne pouvo
ver du paralogisme qu'
trant ou en conjecturant
avec quelque raison que
dèles sont eux-mêmes l
teurs de la poudre &
En effet qu'il soit vrai
nous le croyons, que l
Roger Bacon, a trouvé
avant la fin du XIII. Si

Mais laissons cette bagatelle pour dire que, dans la plûpart de ses notes, M. d'Hermilly est très-judicieux : par exemple, à la pag. 112. il relève bien la méprise de Mariana qui attribue au *Grand-Maître de Rhodes*, ce qui est dit de *l'Evêque de Rhodez.* A la pag. 199. il fait observer avec raison que Ferréras dit du Cardinal *André Ghini Malpiggi* ce qu'il faut dire du Cardinal *Bernard d'Albi.* A la pag. 356. il blâme à propos le même Ferréras d'appeller *Abbé de Saint Fescamp* l'Envoyé du Pape ; c'est simplement l'*Abbé de Fescamp &c.*

Mais nous remarquons aussi par occasion deux légères erreurs qui échappent à cet habile Traducteur. La première est à la pag. 257. où l'on dit que *le Roi de France son père* (c'est-à-dire père de Blanche épouse de D. Pedre le Cruel) *donna au Roi de Castille 25 mille flo-*

rins d'or &c. Le Roi de France, alors Jean II. n'étoit point le père de la Princeſſe *Blanche* dont il s'agit; elle étoit fille de Pierre Duc de Bourbon, & ſœur de Jeanne épouſe de Charles Dauphin fils aîné de Jean.

La ſeconde remarque touche la page 507. où l'on dit que *le Duc Jean de Berry fils du Roi Jean II. n'eut point de poſtérité.* Ce Prince eut de ſa première femme un fils & deux filles qui furent tous mariés; l'aînée de ſes filles fut mère d'Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui ſe fit Antipape ſous le nom de Felix V.

Qu'il nous ſoit auſſi permis de faire attention à une note de la page 308. où l'on rapporte un trait de Mariana qui dit que le Roi de Navarre Charles *le Mauvais* fit valoir, dans une de ſes harangues ſéditieuſes, les droits qu'il prétendoit avoir ſur la Cou-

ronne de France, soutenant qu'elle lui appartenoit plus légitimement qu'au Roi d'Angleterre, *en qualité de petit-fils de Louis Hutin & fils de sa fille.* Or M. d'Hermilly réfute ou infirme cette observation de Mariana par le silence de Mézeray : *Cependant*, dit-il, *Mézeray n'en parle point.* Si Mézeray étoit le seul Auteur estimé pour l'histoire de France, la preuve pourroit paroître complette ; mais si le P. Daniel a aussi de la réputation parmi les Connoisseurs, il semble qu'on doit aussi le consulter ; & que dit-il sur le point en question ? La même chose que Mariana, excepté qu'il ne met pas dans la bouche du Roi de Navarre une déclaration aussi affirmative qu'elle l'est dans le Texte de l'Historien Espagnol.* *Voy. Da-*

* M. le Pres. Hénaut dit aussi à l'an 1357. *le Roi de Navarre conçoit le projet de se faire Roi de France.* . . . .

niel Règne du Roi Jean II. Nous ajoutons que si le Traducteur M. d'Hermilly avoit voulu suivre le P. Daniel, à-peu-près comme il a suivi Mezeray, il auroit trouvé bien des réformes à indiquer dans son Auteur Ferréras, souvent peu instruit des affaires de France & quelquefois partial : donnons un exemple.

Quand il est question de la mort du Roi de Navarre Charles, il dit: » les François l'ont surnommé *le* » *Mauvais*, à cause des occupa» tions qu'il leur a données & des » troubles qu'il a fomentés dans » leur pays, pour soutenir ses in» térêts. Si l'on envisage cepen» dant ses actions, on convien» dra qu'il n'a point été assez mé» chant pour mériter ce surnom. » Ce n'est pas qu'il n'ait eu, com» me homme, quelques défauts » & quelques passions, mais ses » excellentes qualités l'ont beau-

» coup emporté ſur les vices. »
Voilà un jugement qui n'eſt point vrai. Le Roi de Navarre a été convaincu de tant de crimes, ſurtout d'avoir voulu faire périr par le poiſon notre ſage Monarque Charles V. que l'on ne peut aujourd'hui faire ſon panégyrique ſans ſe rendre ridicule : *il étoit*, dit le P. Daniel, *fourbe, perfide, vindicatif, cruel, & il fut la cauſe de la ruine entière de la France.* Ainſi l'on ne doit pas jetter des ſoupçons ſur le récit de Mariana, qui prétend que ce Prince ſe rendit digne de la mort affreuſe qu'il éprouva, par ſes cruautés, ſes violences, ſon avarice, ſes trahiſons & ſes infâmes débauches. Il penſe comme tous les meilleurs Ecrivains.

Nous obſerverons enfin qu'il y a bien peu d'ordre & d'exactitude dans la narration de Ferréras ſur l'aſſaſſinat du Connétable d'Eſpagne par le même Roi de Navarre,

ſur la détention de ce Roi par les ordres du Roi Jean, ſur le procès que ce dernier fit faire à Charles, & ſur la réconciliation qui en fut la ſuite &c. Nos Hiſtoriens François rangent beaucoup mieux les faits & inſtruiſent plus le Lecteur.

L'hiſtoire de Pierre le Cruel occupe une grande partie de ce Volume. On y voit toutes les entrepriſes barbares de ce Prince, toutes les guerres qu'il eut a eſſuyer de la part de ſes ſujets & de ſon frere naturel Henri de Traſtamare ; enfin la mort déplorable qui termina les jours de ce Monarque, le Néron de la Caſtille, & l'opprobre de ſon Siècle. Il y a dans le récit de cette mort quelque choſe qui n'eſt pas trop à l'avantage de notre illuſtre Bertrand du Gueſclin. Les Hiſtoriens Eſpagnols ſe reſſemblent tous en ce point, les nôtres font plus d'honneur à la droiture de ce grand homme ; mais qui décidera

e différend ? Du Guesclin manqua-t-il de parole au Roi D. Pedre ? Le livra-t-il au ressentiment de son ennemi ? C'est la question; elle mériteroit peut-être une dissertation dans les formes: M. d'Hernilly est bien capable de l'entreprendre. Il met à la tête de ce Volume un fort bon discours destiné à venger le Roi de Majorque D. Jayme; nous lui sçavons un gré infini de ce service littéraire rendu à la mémoire d'un Prince injustement dépouillé de ses Etats, & digne par ses belles qualités d'éprouver un meilleur sort. Ferréras a traité trop superficiellement & avec trop peu de vérité ce point d'histoire; il ne voit point assez le fond des choses, il court de faits en faits sans envisager assez l'instruction publique, les desirs de son Lecteur, & les droits de la postérité.

Mais finissons notre Extrait;

quelques termes sont défigurés dans ce Volume.

Page 289. on appelle *Jeanne* la Sœur du Roi de Navarre, seconde femme du Roi Philippe de Valois: elle s'appelloit *Blanche*.

P. 285. *Bernard Evêque de Cezène* : c'est *Bertrand Evêque de Senez*.

P. 374. On parle du Maréchal d'*Audeneham* ; c'est apparemment celui que nos histoires appellent d'*Andrehen*.

P. 377. *Grilly* Captal de Buch: c'est *Grailly*.

P. 546. *Urbain VII*. c'est *Urbain VI*.

ARTICLE LXXII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie depuis l'année 1741. jusques & compris l'année 1743. Tom. XVI. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus avons commencé nos Mémoires de cette année * par l'annonce des Volumes XVI. & XVII. de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Nous avons donné un premier Extrait, en nous bornant à deux objets contenus dans le XVI. Volume ** ; & promettant de rendre

* Voy. *Janvier Art. I.*

** *Les Réflexions de M. de Foncemagne sur les Belles-Lettres*, & la *Dissertation de M. Fréret sur le débordement du Nil*

compte des autres Articles qui composent ce trésor littéraire. Nos vuës se sont d'abord portées aux Mémoires, c'est-à-dire aux pièces les plus considérables du recueil de l'Académie, & nous avons remis à parler de l'histoire & des éloges jusqu'à ce que nous eussions rempli notre première tâche : bien entendu qu'on n'exigeroit pas de nous pour tout ceci, de longs détails, des discussions raisonnées, des analyses qui dispenseroient de lire l'ouvrage : on conçoit que cela n'est pas possible, & que nous devons ne crayonner que des ébauches. Commençons ou plutôt rentrons dans la carrière où nous avions déjà fait quelques pas.

Nous trouvons, dans ce XVI. Volume, un assez grand Ouvrage de M. de la Barre, intitulé : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'ancienne Religion des Grecs.* L'Auteur est mort en 1738. sans

chever ce qu'il avoit projetté sur
ette matière : ce qu'on nous don-
ie n'est même qu'un commence-
nent ; mais nous en faisons beau-
oup de cas, parce qu'on y discu-
e des points de critique très-cu-
ieux. Voici le plan de M. de la
Barre.

Il considère les Grecs dans leur
lus grande Antiquité, dans ces
ems où ils portoient le nom de
Pelasges. Hérodote dit qu'alors ils
doroient des Dieux, mais sans
es distinguer par des noms ou des
ttributs differens. Le commerce
ivec les Nations Etrangères altéra
cette simplicité : il se forma un
ystême bizarre de doctrine Mytho-
ogique ; la tradition le conserva,
Homère & Hésiode le recueilli-
ent, l'arrangèrent, le gravèrent
lans la mémoire des hommes :
c'est dans les Ouvrages de ces deux
grands Poëtes, qu'on peut retrou-
ver l'ancienne Religion des Grecs ;

mais comme les fables qui appartiennent à cette Religion sont répandues sans ordre dans Homère, il convient de s'attacher particulièrement à Hésiode : aussi nôtre Auteur entreprend-il de donner un Commentaire suivi de la Théogonie. C'est ce qu'il promet, & ce qu'on auroit vû paroître dans les différens Volumes de l'Académie, si la mort avoit respecté les jours de ce Sçavant.

Mais avant que d'entrer dans le développement de la Théogonie, il se forme deux questions. 1°. Hésiode est-il véritablement l'Auteur de ce Poëme? 2°. N'y a-t-il point d'Auteurs plus anciens qu'Homère & qu'Hésiode, qui ayent parlé de la Religion des Grecs autrement qu'eux? On sent que, pour procéder surement dans la matière présente, il faut, sur la première question, décider l'affirmative; & prouver la négative pour la secon-

de. M. de la Barre consacre un long Article à cette discussion très-littéraire & très-intéressante.

Première Question : *Hésiode est-il véritablement l'Auteur de la Théogonie ?* Tous les Anciens l'ont crû, hors Pausanias qui déclare bien positivement dans son Voyage d'Arcadie, qu'il croyoit ce Poëme *supposé*. Ailleurs, c'est-à-dire dans son Voyage de Béotie, il rapporte l'ancienne tradition des Béotiens, qui estimoient qu'Hésiode n'avoit jamais composé que le Poëme des *Œuvres* & des *Jours* : Tradition confirmée chez eux par un Monument ; car ils montroient un vieux rouleau de plomb, où le Poëme seul des *Œuvres* & des *Jours* étoit gravé à l'exception des dix premiers Vers.

Il faut l'avouer, M. de la Barre affoiblit un peu le témoignage de Pausanias, en disant seulement que cet Historien *insinue qu'Hésiode*

n'est pas l'Auteur de la Théogonie. Si deux ou trois fois Pausanias parle comme en doutant, s'il paroît seulement pancher vers le sentiment des Béotiens, le mot indiqué ci-dessus, & tiré du Voyage d'Arcadie, manifeste totalement sa pensée.

Ce n'est pas que son opinion soit préférable à celle d'Hérodote, de Platon, de Zénon, de Cicéron, de Diogène Laërce, de Lucien & d'une multitude d'autres Ecrivains du premier mérite, qui ne font point de difficulté d'attribuer la Théogonie à Hésiode. Il y a même une inconséquence dans les idées de Pausanias; car il indique, dans un autre endroit de ses Ouvrages, un vers de la Théogonie, pour montrer aux Béotiens qu'ils ne devoient pas représenter Hésiode avec la guitarre sur les genoux, mais le laurier à la main. Cela s'appelle, dit Heinsius, se contre-

dire, se réfuter soi-même, puisque c'est admettre dans une occasion ce qu'on rejette dans une autre.

En ajoutant tout ceci au texte de M. de la Barre, nous sentons qu'une dissertation détaillée sur l'Auteur de la Théogonie pourroit encore être de mise dans la République des Lettres; mais jusqu'à ce qu'on la donne, nous adhérons au sentiment de notre Académicien. Hésiode est l'Auteur de ce Poëme: l'autorité des Anciens; le génie de cette versification si conforme à celle d'Homère; les rapports entre la Mythologie de ce dernier, avec la doctrine de la Théogonie; la facilité de résoudre les objections; le petit nombre de ces difficultés; tout en un mot se déclare pour l'opinion commune qui est celle qu'on embrasse ici.

Seconde Question: *Y a-t-il eu des Poëtes ou des Ecrivains plus anciens qu'Homère & qu'Hésiode*

qui ayent donné de la Religion Grecque ou du Paganisme en général une idée différente de celle que nous en pouvons prendre dans la Théogonie, l'Iliade & l'Odyssée? M. de la Barre prétend bien démontrer la négative; il procéde par voye d'induction, il rappelle les Ecrivains qu'on estime antérieurs à Homère & à Hésiode. Seroit-ce par exemple Orphée qui auroit pensé autrement qu'eux sur la Religion? Qu'étoit-ce que cet Orphée? D'abord il s'est trouvé des Anciens qui ont révoqué en doute son existence; tel fut Aristote cité par Cicéron. Ensuite quand il auroit existé, qu'y a-t-il de certain soit dans sa vie, soit dans ses ouvrages? Ici commence une très-juste & très-sçavante Critique où quelques Auteurs sont réfutés, d'autres expliqués: Critique encore où l'on apprécie ce que vaut la doctrine prétenduë *Orphique*

dont on a tant parlé ; où l'on examine l'antiquité des Poëmes qui nous restent sous le nom d'Orphée. La discussion de tout ceci est fort désavantageuse à l'authenticité & au mérite de tout ce qui concerne le *Chantre de la Thrace :* nom si grand sous la lyre des Poëtes, & si petit sous la plume d'un Observateur. Il faudroit voir surtout les contradictions, les inepties, les idées monstrueuses que M. de la Barre remarque dans les hymnes qu'on dit être d'Orphée : ce détail montre un homme qui a tout pesé, tout comparé ; mais aussi qui n'a pas crû devoir faire grace sur rien : il y a bien de petites idées Mythologiques qu'on excuseroit dans cet Ancien quel qu'il soit ; c'est-à-dire dont on pourroit faire voir l'accord, sinon parfait, suffisant au moins en pareille matière, où il doit rester beaucoup d'incongruités & de folies.

Mais ce qui ne doit pas nous échapper, c'est l'opinion qu'on a euë si longtems de l'habileté d'Orphée dans l'Art de la Musique. N'a-t-on pas crû surtout qu'il avoit inventé la lyre à sept chordes, & Lucien n'a-t il pas dit qu'avec cette lyre il avoit expliqué les Mystères de la Religion, qu'il avoit *chanté les choses sacrées sur cet Instrument qui, par le nombre de ses chordes, représentoit symboliquement l'harmonie du mouvement des sept Planètes?*

» Or il est sûr, *reprend M. de* » *la Barre*, que tout cela est dit » en l'air: car on apprend de Strabon que la lyre ou la cythare » n'avoit que quatre chordes a» vant Terpandre qui y en ajouta » trois autres, & qui ne manqua » pas de se vanter de cette nou» veauté dans ses vers &c. »

Sur quoi nous observons qu'à la vérité Strabon rapporte deux

Vers où Terpandre s'attribue l'honneur de cette invention ; mais nous ajouterons qu'on doit aussi compter pour quelque chose un texte de Nicomaque de Gérase, Philosophe Pythagoricien, qui vivoit peut-être du tems de Strabon, qui du moins ne peut pas être fort éloigné de cette époque. Ce Nicomaque nous apprend qu'Orphée reçut la lyre à sept chordes des mains de Mercure ; qu'il en donna des leçons à Tamyris & à Linus ; que Linus instruisit de même Hercule ; qu'Orphée eut encore pour disciple Amphion qui bâtit la Ville de Thebes à sept portes, avec la lyre à sept chordes ; que quand les femmes de Thrace eurent mis Orphée en pièces, sa lyre fut jettée dans la mer ; que des Pescheurs la trouvèrent près de Lesbos & la portèrent à Terpandre qui étant allé en Egypte, se servit de cet Instrument & se

donna pour en être *le premier Inventeur.* *

On voit dans ce récit que si Orphée n'est pas l'Auteur de la lyre à sept chordes, puisqu'il la reçut de Mercure, au moins sa main la toucha & forma des Elèves avant que Terpandre s'en fît honneur ; & l'on conclut que ce Terpandre étoit un fourbe qui avoit trompé Strabon. Mais il y a une conclusion plus éloignée qui influeroit dans la Question présente : car si Orphée avoit enseigné aux Grecs les choses de la Religion, en faisant usage des accords de sa lyre, il s'ensuivroit qu'avant Homère & Hésiode, il y a eu une doctrine suivie sur ces matières ; & s'il arrivoit que les hymnes d'Orphée fussent un ouvrage de quelque mérite, il faudroit dire qu'avant Homère &

---

* *Nicomach. apud Fabr. T. I. Bibl. Grac. p. 235.*

Hésiode, on n'a pas raisonné des Dieux comme ces deux grands Poëtes. Nous avouons que la dernière condition, celle qui suppose le mérite des hymnes d'Orphée, est difficile à établir. Mais suivons notre Auteur.

Après avoir détruit Orphée, il ne lui en coute guères pour se dégager de Musée & de Sanchoniaton, deux Auteurs dont on a extrêmement fait valoir l'Antiquité. Cependant l'examen de ce qui concerne le dernier, occupe M. de la Barre quelques moments ; il avoue que cette discussion est ennuyeuse, & elle devoit l'être par la nature de son objet. Nous la supprimons avec d'autant plus de raison, qu'il ne résulte du fragment de Sanchoniaton aucune difficulté contre la doctrine Mythologique d'Hésiode & d'Homère : ainsi profitons de la conclusion générale de l'Auteur. Elle est toute à l'avantage de la Théo-

fente. Après l'avoir bien éta
il feroit tems, à ce qu'il pa
de donner le texte d'Héſioc
l'expliquer, de le commenter:
notre Académicien juge enc
propos *de placer quelques réflé*
préliminaires ſur les différens
têmes par leſquels on a eſſayé
pliquer les anciennes Fables.
l'objet d'un ſecond Article qu
me un Mémoire de 46 pages
ce Volume.

Comme la doctrine y eſ
pandue à pleines mains, &
n'eſt pas en notre pouvoir de
tier une analyſe qui puiſſe

plûpart des noms qu'on donnoit aux Dieux étrangers, qu'ils ne confervérent pas à ces Divinités tous les attributs & toutes les fonctions qu'elles avoient dans les pays de leur origine ; qu'en les recevant dans la Grèce ; on leur fabriquoit des générations qui faifoient le fond de la Religion payenne, & qui fixoient les divers objets du culte public. Tous ces principes font prouvés en détail, & l'Auteur, M. de la Barre, en tire une conclufion qui doit être regardée comme très importante : c'eft que les Dieux du Paganifme ne furent point des hommes : conclufion bien oppofée au fentiment & à la doctrine des Mythologues ordinaires, des Sçavants même de la plus haute réputation.

On a de bonnes raifons pour les contredire. Car 1°. que s'enfuivroit-il de leur opinion ? *Que l'Athéïfme auroit précédé l'Idolatrie.*

Cela est évident, puisqu'il fa
admettre que les Payens n'au
eu aucune idée de la Divinité,
que de se faire des Dieux d
sorte, c'est-à-dire avant que d
rer les hommes comme des
L'ancien Philosophe Evhém
voit voulu accréditer ce sy
& *il souleva contre lui tout*
y avoit de gens sages, d
que le surnom d'Athée lui
meura. 2°. Toute l'histoire
bat la même idée, c'est-à-d
principe que les Dieux du P
me furent originairement
hommes. Et l'on le mon
par les diverses Religions du
de, par celles de l'Egypte
Lybie, de la Syrie & de l

Il vient naturellement en penſée d'objecter un trait du XIV. Chapitre du Livre de la Sageſſe, où l'on trouve qu'un père touché de la mort de ſon fils a fait faire ſon image, qu'il l'a honoré comme un Dieu, qu'il l'a donné comme tel à ſes ſujets . . . qu'avec le tems cet uſage impie a paſſé en Loi, & que par l'ordre des Tyrans les images ſont devenues les objets du culte.

M. de la Barre ſe propoſe cette difficulté, & pour la réſoudre, il reſtraint le Texte Sacré à un fait particulier; il croit qu'il eſt queſtion dans cet endroit, non de l'origine & des principes de l'Idolâtrie, mais d'un culte idolâtrique dont il y avoit eu quelque exemple récent dans la perſonne d'un jeune Prince mort avant ſon père. Pour établir ce ſentiment, il faut donner moins d'étendue que n'en donne le torrent des Interprètes

au verset 12. de ce Chapitre ; & pour dire la vérité, nous ne voyons ni dans le Grec ni dans le Latin de la Vulgate, aucune raison, aucun terme qui empêche l'Auteur de prendre ce parti. Nous trouverions plus de difficulté dans le 13ᵉ verset, qui marque que les *Idoles n'étoient pas au commencement.* Car il semble que l'Ecrivain sacré fasse commencer leur existence au tems où la douleur d'un père a consacré la mémoire d'un fils enlevé dans sa jeunesse.

Ceci toutefois ne seroit peut-être pas encore sans replique, & l'on pourroit dire que le culte des Idoles, c'est-à-dire des Statuës, auroit commencé par l'apothéose de ce fils, sans pouvoir en conclure que tout le systême de la Religion fabuleuse en est venu ; puisqu'il seroit fort possible qu'on eût adoré des faux Dieux avant que d'adorer des Ouvrages de Peinture

& de Sculpture destinés à les représenter.

Mais laissons tout ceci à l'examen des habiles gens, & prions-les d'estimer toute la force des raisons qu'on multiplie dans ce Mémoire contre ceux qui cherchent l'Histoire Sacrée dans les Fables. Ce fut longtems le défaut de nos Erudits, parce qu'ils avoient plus de lecture que de critique, parce qu'il leur étoit plus aisé de comparer les mots des diverses Langues que de combiner des idées. On nous donnera la suite de cet Ouvrage, c'est-à-dire la seconde partie, qui est avec celle-ci tout ce qu'a fait M. de la Barre sur cette matière.

Voici présentement une *Dissertation sur les Hymnes des Anciens*, par M. l'Abbé Souchay, Académicien que la République des Lettres a aussi perdu depuis plusieurs années. On ne pouvoit

mieux placer ce Mémoire qu'après celui dont nous venons de rendre compte ; il rentre dans quelques-unes des discussions qui faisoient l'objet de M. de la Barre ; il tempère en quelque chose les principes de ce Sçavant. On va voir en particulier ce que M. l'Abbé Souchay a pensé d'Orphée & de ses hymnes.

On examine ici de quel usage peuvent être, pour l'Histoire, les hymnes qui nous restent de l'Antiquité. Ces hymnes sont de trois espèces, hymnes *populaires*, hymnes *philosophiques*, hymnes *Theurgiques* ou Religieux. Les premiers tels que ceux d'Homère & de Callimaque énoncent les opinions du Peuple touchant la Religion : ce sont des Monuments perpétuels & authentiques du culte qu'on rendoit aux Dieux. Les Hymnes Philosophiques sont ceux que les Philosophes nous ont laissés suivant

leur systême Religieux. » Nous
» avons peu de ces Hymnes; un
» Hymne de Platon à l'Amour;
» un hymne de Cléanthe à Jupi-
» ter, & quelques hymnes de Ju-
» lien & de Proclus. Or l'usage par
» rapport à l'Histoire en est infini-
» ment bornée; mais on y voit
» du moins exposés, sans aucun
» ménagement politique & sans
» détour, les principaux dogmes
» de la Religion des Philosophes.»

Les hymnes Theurgiques sont ceux que les Initiés chantoient dans leurs cérémonies religieuses; & nous n'avons de cette espèce que les hymnes d'Orphée. Mais Orphée n'est-il point un personnage imaginaire, ses hymnes ne sont-il pas un ouvrage supposé, ou destiné aux évocations magiques? Voilà trois questions principales dans la dissertation de M. l'Abbé Souchay: on voit que les deux premières nous rappellent au

ques autorités dont une ne
pas exprimée bien clairemen
rodote, dit-il, *après Hom*
Héſiode, *parle d'Orphée*
d'un perſonnage réel. On eſ
à croire ſur cet énoncé qu'*H*
& *Héſiode* ont parlé d'Orph
cela n'eſt point : l'Auteur i
donc ſeulement qu'il eſt m
d'Orphée dans Hérodote,
que cet Hiſtorien a parlé d'H
& d'Héſiode. Au reſte Héro
dit rien de la perſonne d'O
il ne dit qu'un mot des Cé
nies Orphiques qu'il identifi

docet Aristoteles nunquam fuisse, & cela ne paroît rien à notre Académicien, en comparaison des témoignages favorables à l'existence d'Orphée, d'autant mieux qu'Aristote la reconnoissoit lui-même dans un Ouvrage qui ne s'est pas conservé. » Ainsi lorsqu'il l'a niée » quelque part, il faut l'entendre, » non dans un sens absolu, mais en » ce sens qu'il n'y eut jamais d'Or- » phée, tel que les Poëtes l'ont » représenté, traînant après lui les » arbres & les rochers &c. Ce sens est à-peu-près celui que donne aussi Fabricius au texte de Cicéron, & nous avouons qu'il peut absolument être reçu, mais il semble qu'en lisant tout ce qui précède & ce qui suit dans le Latin, on est tenté de croire que Cicéron prend la pensée d'Aristote à la rigueur, & qu'il entend que ce Philosophe a nié totalement l'existence d'Orphée. En effet il est parlé

dans Cicéron, d'images qui se retracent, qui se peignent à l'esprit & qui font ressouvenir des personnes absentes. Celle d'Orphée, dit le Texte Latin, se présente comme les autres, & cependant *Aristote nous apprend que le Poëte Orphée n'a jamais existé.* Ceci encore une fois est dit d'un ton absolu, & paroît attaquer l'existence d'Orphée, non simplement sa qualité de Poëte ou de Musicien.

Les Hymnes attribués à Orphée ne sont pas supposés : c'est une autre proposition de M. l'Abbé Souchay, qui entend que ces Hymnes contiennent au moins la doctrine d'Orphée, s'ils ne représentent plus exactement ses expressions. Or voici une question que nous faisons aux Lecteurs de nos Mémoires ? cela s'accorde-t-il avec l'opinion de M. de la Barre, ennemi si déclaré des hymnes Orphiques, critique si sévère à l'égard

es fables énoncées dans ces hymnes ? M. Souchay n'auroit-il trouvé ni suite, ni unité, ni économie, ni ordre dans ces antiques morceaux de Poësie ? Nous ne faisons point cette observation pour mettre les deux Académiciens en compromis, mais pour sçavoir à quoi nous en tenir sur un point de doctrine qui a des conséquences.

Enfin, selon l'Auteur de ce Mémoire, les hymnes d'Orphée ne sont point des évocations magiques ; & cela se prouve contre l'Abbé Banier, contre Heinsius & d'autres Ecrivains célèbres fort prévenus au désavantage de ces Poësies. On montre au contraire qu'Orphée fut *un sage, un Théologien, un Législateur sacré*, que *ses hymnes étoient des Cantiques Religieux qu'on chantoit à l'honneur de Cérès & des autres Divinités, dans les initiations & dans la célébration des Mystères Orphiques.*

Le reste de l'Ouvrage distingue les hymnes des initiés d'avec le hymnes poëtiques ou populaires il explique la nature & les attributs des Dieux qu'invoquoient le Initiés, avec les offrandes qu'i étoit d'usage de leur présente Tout ce détail, qui est court & bie écrit, mérite d'être lû, ainsi qu le Mémoire entier dont nous témoignons notre pleine satisfaction Sentiment très-compatible avec le naissances de critique que nou avons fait appercevoir. Nous continuerons de rendre compte des autres Mémoires de cette sçavante Académie.

ARTICLE

ARTICLE LXXIII.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roy depuis M. le Brun jusqu'à présent 2. vol. in-8°. A Paris chez Durand & Pissot fils &c. M. DCC. LII.

LE successeur de Charles le Brun, dans la place de premier Peintre du Roi, fut Pierre Mignard dont la vie avoit déjà été écrite par les soins & presque sous la dictée de Madame la Comtesse de Feuquières sa fille. Cette vie est un tissu d'éloges ; ouvrage par conséquent tout propre à honorer les sentimens de la personne à qui nous en sommes redevables. Mais, parmi ses loix, l'histoire ne compte point les devoirs qu'inspire la tendresse. Elle s'attache à ce que prescrit la vérité, elle se charge de peindre les hommes tels qu'ils ont été,

non tels que des enfans bien nés voudroient faire paroître leurs pères.

Ainſi la vie qu'on nous donne aujourd'hui étoit néceſſaire pour apprécier au juſte le mérite, les talens, les ſuccès de Mignard. Nous avons l'obligation de cet Ouvrage à M. le Comte de Caylus qui prouve, par ſon exemple, juſqu'à quel point la naiſſance & les dignités ſe ſont réconciliées de nos jours avec toutes les belles connoiſſances. Il enrichit encore ce recueil de la vie du célèbre le Moine mort en 1737. Nous en parlerons dans un autre Extrait.

Pierre Mignard, originaire d'Angleterre, naquit à Troye en Champagne au mois de Septembre 1610. Deſtiné d'abord à la profeſſion de Médecin, il ſe jetta par goût dans le Deſſein & la Peinture. Ses premières études furent à Bourges

ſous un bon Peintre nommé Jean Boucher ; puis à Fontainebleau où, depuis le Primatice & Meſſer Nicolo, il s'étoit formé une tradition de goût & une ſucceſſion de Peintres illuſtres : enfin Mignard vint à Paris & entra dans l'Ecole de Vouet qui étoit alors le Maître par excellence.

Mais l'Italie attira bientôt notre jeune Artiſte. Sur la fin de 1635. il ſe rendit à Rome, & il y retrouva Alfonſe Dufrénoy qu'il avoit déjà connu chez Vouet. Dufrénoy eſt cet homme ſingulier qui a ſçu manier le pinceau & la lyre ; qui a laiſſé ſur ſon Art un Poëme eſtimé de tous les Connoiſſeurs : ouvrage néanmoins dont nous croyons que le mérite principal eſt la Science Pittoreſque ; car, pour la verſification, nous le mettons bien au-deſſous du Poëme de la Peinture publié en 1736.

Mignard & Dufrénoy ſe lièrent

d'une amitié qui auroit peut-êtr fourni aux Poëtes des tems héroïques un exemple à citer, & u modèle à proposer. Leur fortun fut d'abord, comme celle de Protogène, extrêmement bornée, & leu vie très-frugale : situation problématique en quelque sorte pour l succès des Arts & de ceux qui l cultivent. Quelquefois la nécessit engourdit le génie & retarde le progrès. *Protogène étoit pauvre c'est ce qui le rendoit moins fécon à produire.* * D'autres fois, & c'e le plus ordinaire, les besoins domestiques animent l'industrie & développent les dispositions naturelles. Mignard & Dufrénoy en son la preuve. L'économie extrêm dont ils étoient obligés d'user fu une des épreuves de leur jeunesse il fallut travailler beaucoup pou

* *Summa ejus paupertas initio & ide minor fertilitas.* Plin. Lib. XXXV. C. 1(

ſe ſoutenir, & le travail perfectionna leurs talents.

M. le Comte de Caylus met ſous les yeux de l'Académie de Peinture ces exemples de frugalité, de vigilance, d'activité & de bonne conduite. » Ils ne ſçauroient, *dit-il*,
» vous être trop repréſentés dans
» leur entière vérité. L'Académie
» n'écrit pas pour les gens du mon-
» de qui veulent qu'on leur en im-
» poſe, plutôt que de leur tracer
» des Tableaux peu agréables. Elle
» travaille pour ceux qui ſe dé-
» vouent aux Arts, & elle ne peut
» avoir aucun autre objet. Un jeu-
» ne Artiſte conſolé dans ſa peine
» par le ſuccès de ceux dont on lui
» rapporte l'hiſtoire, s'encourage
» à ſurmonter les peines de ſon
» état. C'eſt une victoire que cet-
» te Académie remporte, & un
» avantage réel qu'elle peut retirer
» de ces ſortes de récits. »

Un autre point également utile

C. exécuté admirablement
Morceau. » Il aimoit ſo
» mais on peut dire avec l
» vérité qu'il ne l'aimoit q
» l'eſpérance d'arriver aux
» res places & d'obtenir
» moyen les faveurs de la f
» Né ambitieux & dévoré
» inſatiable des richeſſes
» connoiſſoit aſſez pour
» voir qu'il n'avoit pas
» trop fécond, & que to
» fois qu'il auroit de gra
» jets à traiter, ils lui cou
» des peines infinies, & lui
» teroient beaucoup de te

» rection & de l'exactitude, & que
» les études que l'un & l'autre exi-
» geroient, seroient un obstacle à
» la multiplicité de ses productions,
» & par conséquent à l'avance-
» ment de sa fortune. La situa-
» tion devenoit embarassante : le genre du portrait lui offrit une ressource qu'il n'eut garde de laisser échapper. Ses vuës se trouvoient par ce moyen assez également remplies : en se livrant au portrait, il se ménageoit des amis puissants & de zélés défenseurs ; & la facilité de l'exécution jointe au profit lui promettoit une aisance qui le mettroit en état de continuer plus tranquillement ses autres études. Il avoit d'ailleurs ce qu'il falloit pour réussir dans ce talent, & même pour y primer : une aimable conversation, un pinceau flatteur & l'art de faire extrêmement bien ressembler.

» Il ne faut donc pas être surpris, » si dans le cours de sa vie on le » trouve si occupé à faire des por- » traits. Car j'en ai compté jus- » qu'à 134. cités avec ostenta- » tion dans la vie que Madame de » Feuquières a fait écrire avec un » soin & une tendresse qui font » honneur à son cœur ; & ce ne » sont même que les portraits de » ceux dont le nom pouvoit jet- » ter un certain brillant sur la » vie de notre Artiste. »

Mignard vouloit persuader que la complaisance guidoit son pinceau ; mais *on n'a point involontairement cent trente-quatre complaisances de suite, & sans laisser un soupçon que le travail pour lequel on affecte de l'éloignement est celui qu'on a désiré & même recherché vivement.* Ce Peintre d'ailleurs étoit courtisan, & l'on sçait que le portrait met à portée de parler, de plaire, de se mon-

trer par ses plus beaux cotés. Qui sçut mieux que notre Artiste profiter des circonstances ? Louis XIV. lui dit la dernière fois qu'il fit son portrait : Vous me trouvés vieilli. Il est vrai, Sire, répondit Mignard, que je vois quelques campagnes de plus sur le front de votre Majesté. *Je doute*, reprend M. de Caylus, *qu'en pareille occasion, il soit possible de faire une réponse plus noble & plus adroite.*

Mignard passa 22. ans en Italie toujours occupé des travaux de sa profession, faisant quelques Tableaux d'histoire, beaucoup de portraits & de très-belles Vierges dans le goût d'Annibal Carrache & de l'Albane. En 1657. la Cour de France se l'attacha : c'étoit pour avoir de sa main les Portraits de la Reine Mere & du jeune Roi destiné dès-lors à l'Infante d'Espagne. Dufrénoy étoit aussi de re-

tour à Paris : nouvelle raison pour fixer Mignard dans cette Capitale. Leur amitié constante & inaltérable ne les empêcha pas de se lier avec ce qu'il y avoit de plus distingué pour le mérite ; on nomme Molière, la Fontaine, Racine, Chapelle, Despréaux, Madame de la Fayette, M. Bossuet, l'Auteur du Télémaque : *Société*, ajoute notre Auteur, *qui sera dans tous les Siècles un objet d'envie pour tous les gens aimables qui ne sont venus qu'après eux.*

Mais jamais Mignard ne put prendre des inclinations favorables à l'égard de le Brun. Il le regarda toujours comme un rival dangereux ; il tâcha d'obscurcir sa gloire, de renverser l'Académie son ouvrage & l'objet de ses complaisances. L'histoire de cette jalousie & de toutes les pratiques qui en étoient la suite, intéresse extrêmement le Lecteur, parcequ'on

est bien aise de connoître le foible des grands hommes, sans doute pour se dédommager, par la censure de leurs défauts, du tribut d'admiration qu'exige leur mérite.

M. de Caylus décrit les principales Pièces qui sont sorties du pinceau de Mignard, entr'autres celles dont est décoré l'Hôtel d'Erval, aujourd'hui d'Armenonville, & la fameuse coupole du Val de grace : ouvrage qui fit honneur à notre Artiste & qui mérite de grands éloges à plusieurs égards : mais on l'a souvent loué *par des endroits qui mériteroient d'être critiqués.* Il faut lire le jugement entier qu'en porte l'Auteur. Ecoutons-le aussi sur le Poeme qu'a publié Moliere à la gloire de ce Dôme. *Permettez-moi*, dit-il, *Messieurs*, » de m'arrêter un moment » sur une réflexion que ce sujet me » fournit & qui devroit rendre » les hommes beaucoup plus cir-

» conſpects qu'ils ne le ſont : *ne* » *parler que de ce qu'on ſçait, ne* » *point ſortir de ſon genre*, ſont » des lieux communs qui ſemblent » faciles à mettre en pratique. Ce- » pendant Molière, ce grand hom- » me, ce Philoſophe, ce Criti- » que profond, enfin cet homme » célèbre s'eſt oublié dans l'un & » dans l'autre cas, & s'eſt en » quelque façon dégradé dans l'eſ- » pèce de Poëme qu'il a fait ſur » le Val-de-Grace. Cet ouvrage » eſt ſi fort au-deſſous de tous » ceux qu'il nous a laiſſés, que je » ne crains point de le rabaiſſer » autant que je fais : non qu'il n'y » ait beaucoup de bien à dire des » Peintures qu'il avoit entrepris » de célébrer ; mais j'attaque la » manière dont il s'en eſt acquit- » té, & je ne puis lui pardonner » le ton emphatique qu'il a pris, » qui n'apprend rien, & qui s'ex- » prime fort imparfaitement. »

Cette Critique est judicieuse. Molière pouvoit décrire la coupole en beaux vers : l'objet étoit noble & poëtique ; mais au lieu de se borner à ce point de vuë, il donna dans une espèce de Théorie générale sur la Peinture ; il voulut parler de l'invention, du dessein, du coloris : matières qu'il entendoit beaucoup moins que les mœurs & les ridicules des hommes. Ainsi tout le mérite de son poëme est de porter un grand nom, & d'avoir été commandé par l'amitié.

D'autres grandes compositions de Mignard, surtout celles de la Galerie de S. Cloud & quelques Tableaux pour le Roi attirent l'attention de notre Auteur. Il passe de-là au tems où le Brun fut remplacé par son Rival : époque de la grande fortune de Mignard. Mais, ajoute M. de Caylus, quelque satisfait qu'il dût être de sa

voir premier Peintre du Roi, *je suis persuadé qu'il lui parut cruel d'arriver comme un Etranger à la tête de l'Ecole Françoise, & de ne devenir le Chef de cette Compagnie qu'après en avoir toujours été l'ennemi déclaré.*

On trouve ici quelques anecdotes sur la réception de Mignard à l'Académie, sur la manière dont il se comporta à l'égard de ce Corps dont il étoit Directeur, sur certaines entreprises où il s'engagea pour le service du Roi & qui ne réussirent point. *Quelle distance*, dit sur cela l'Auteur, entre le Brun & son Successeur! » L'un » paroît plus grand à proportion » que les entreprises deviennent » plus considérables : son génie » embrasse tout, fournit à tout; » l'autre, froid & aride, n'est » propre qu'à terminer les ouvra- » ges qu'il a sous les yeux; il n'est » point fait pour ordonner & pour

» conduire d'autres mains que la
» ſienne : cependant il ſe laiſſe em-
» porter, il veut qu'il ſoit dit qu'à
» l'imitation de le Brun, il a pré-
» ſidé aux ouvrages de Sculpture
» qui ſe font pour le Roi &c. »
C'eſt que les hommes ſe connoiſ-
ſent peu, & qu'ils ſçavent encore
moins ſe rendre juſtice.

Mignard mourut en 1695. âgé
de près de 85 ans, laiſſant une
grande fortune, & une fille qui
a fait l'imaginable pour décorer
la mémoire de ſon pere.

Cette vie eſt de ſi bon goût
qu'on n'attendra pas nos éloges
pour en dire du bien. Tout le
monde la lira, tout le monde y
remarquera un amour ſingulier du
vrai, une connoiſſance très-éten-
duë de ce qui concerne les Arts,
un ſtyle propre du ſujet, & tel
qu'on peut le ſouhaiter pour at-
tacher le Lecteur.

M. Coypel, Directeur de l'A-

cadémie, a répondu en peu de mots, mais avec beaucoup de préciſion & de vérité à M. le Comte de Caylus : nous tranſcrivons cinq ou ſix lignes qui terminent cette réponſe ; » En par-
» lant avec cette noble franchiſe
» de ces deux fameux Peintres
» (le Brun & Mignard) vous faites
» pour l'Académie deux grands
» biens à la fois. Suppoſé qu'il ſe
» trouve encore des Artiſtes ten-
» tés d'en uſer ainſi que fit M.
» Mignard, vous les intimidez,
» & vous encouragez ceux, qui,
» comme M. le Brun, ſont tra-
» verſés dans des entrepriſes ou le
» bien général eſt leur unique ob-
» jet. »

ARTICLE LXXIV.

COURS DE PHYSIQUE Expérimentale, par le Docteur J. T. Deſaguliers de la Société

Royale de Londres, traduit de l'Anglois. Par le P. Pezenas de la Compagnie de JESUS, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille, enrichi de Figures T. 2. in 4°. pag. 636. A Paris chez Rollin, Quai des Augustins & Jombert rue Dauphine. M. DCC. LI.

L y a de tout dans ce Volume; des expériences, des démonstions, des notes, des objecns, des réponses, des dissertans, des lettres &c. le tout conant beaucoup de bonne Physie, mais un peu trop prolixe & op confuse. Si l'on avoit pu met ici de l'ordre, de la clarté, de grément, le livre, déja bon en -même, seroit admirable : tâons de rassembler quelques idées ttes, & épargnons surtout de nnui au Lecteur.

La VI^e Leçon, première de ce

Volume, traite de la rencontre des Corps, & là se présentent toutes les loix & tous les phénomènes des collisions. On y fait mention des corps à ressort; mais le ressort d'où vient-il? Quelle en est la cause? Belle demande, dira quelque Cartésien jaloux : sans doute c'est l'attraction; c'est ce premier & puissant principe de la Nature, c'est cet agent universel avec lequel on rend raison de tout.

Il y a de l'humeur dans ces façons de parler : écoutons tranquillement notre Auteur, & jugeons sans prévention de sa théorie. *Les Philosophes*, dit-il, *doivent tâcher de tirer l'élasticité de l'attraction, ou de la répulsion, ou de toutes les deux.... Quelques-uns ont tâché d'expliquer le ressort par la seule attraction... Mais la manière la plus probable de l'expliquer est de considérer tant la propriété répulsive que l'attraction des*

articules. Sur quoi l'on entre de uite dans le détail de plusieurs expériences ; mais préalablement on onsidère les corps élastiques comme formés de particules qui se ouchent les unes les autres, qui nt des poles ainsi que les aimans, ui par conséquent se repoussent : tion répulsive d'autant plus for- qu'on rapprochera davantage s poles en courbant le corps élastique. . . . .

On a bien raison de dire que ttraction ne suffiroit pas pour pliquer tous les phénomènes du ssort : car prenons la lame d'une ée ; en la courbant, les particus qui la composent s'approchent les unes des autres, du côté i sera concave ; & bien loin de tablir le ressort, l'attraction de héfion, si elle est seule, maintendra le corps dans la situation il est, comme il arrive à un orceau de plomb, de cuivre &

de fer doux qui restent pliés & ne se rétablissent point.

Il faut donc, pour l'explication du ressort, admettre aussi la vertu répulsive; il faut dire que les corps acquiérent cette vertu quand on donne des poles aux particules dont ces corps sont composés, ou, ce qui est la même chose, quand on rend ces particules magnétiques: opération qui se fait en préparant les Métaux par l'action du feu & par la trempe. Mais qu'est-ce que cette vertu répulsive? Peut-être que la chose n'est pas plus difficile à expliquer dans cette question que dans celle de l'aimant, & peut-être que, dans l'une & dans l'autre, il est également impossible de répandre des lumière & de satisfaire l'esprit.

Les expériences du ressort son suivies de beaucoup de princip & d'observations sur les forces re pectives des corps; & à ce sujet

l'Auteur entreprend de concilier les deux ſentiments ſi connus parmi les Phyſiciens, touchant la meſure des forces ou des quantités de mouvement. Les uns tiennent pour *la maſſe multipliée par la viteſſe* : c'eſt l'ancienne opinion, c'eſt-à-dire celle de Deſcartes, de Newton, de la plupart des Philoſophes Anglois & François. Les autres ſe déclarent pour *la maſſe multipliée par le quarré de la viteſſe* : c'eſt la nouvelle hypothèſe ſoutenuë avec force par Leibnitz, par Wolf, par les Allemands, les Hollandois & les Italiens. Or M. Deſaguliers prétend que tout ceci n'eſt qu'une queſtion de mots, & que toute la diſpute vient de la différente notion qu'on s'eſt faite du mot de *force* : car les uns conçoivent ſimplement la preſſion inſtantanée du corps dans un certain tems, ce qui ne peut jamais avoir pour meſure que le produit de la

masse par la vîtesse ; les autres considèrent toute la force inhérente dans un corps en mouvement, & tout l'effet qu'elle peut produire sans aucun égard au tems : ce qui s'évalue par le produit de la masse & du quarré de la vîtesse. Ainsi les partisans de ces deux opinions si contraires en apparence disent au fond la même chose ; leurs raisonnements, leurs expériences ne se contredisent point ; & voilà les Physiciens d'accord sur un des points les plus essentiels & les plus intéressants de leur profession.

Oui, ajouterons-nous, si l'on réussit à bien expliquer la différence qu'on établit ici entre la définition Cartésienne ou commune, & celle de Leibnitz. Notre Auteur dépense sur ce Chapitre 45. pages in-4° & nous n'oserions dire que sa doctrine fût capable de terminer la controverse. Nous

appercevons là des lueurs de solution, des commencements d'interprétation, des détails d'exemples qui semblent dire quelque chose; mais nulle idée claire & nette dans l'établissement des principes. Abandonnons cette partie au travail de nos Lecteurs, en réïtérant la déclaration faite cent fois, dans nos Mémoires, que nous ne prétendons pas assujettir l'intelligence du Public à la nôtre, ni juger de celle-là par celle-ci : seulement on peut s'assurer que nous ne prononçons sur l'obscurité d'un livre qu'après avoir tâché par toutes sortes de moyens d'en saisir le sens, & nous croyons toujours qu'il doit y avoir de la faute de l'Auteur, quand il arrive qu'avec bien de l'étude & de la bonne volonté, un Lecteur, qui a le sens commun, ne peut percer les ténèbres de l'ouvrage.

On a dans la septième leçon

des Eléments de l'Hydrosta
de cette Science qui consid
effets de la pesanteur, de
sion, de la résistance & du m
ment des corps fluides; qui
pe aussi de l'action des soli
les fluides & des fluides sur
lides. Les principes qu'on
ici sont reconnus de tous l
siciens. Par exemple, Qu
les parties d'un fluide sont
tes dans tous les tems & da
tes les situations. Que qu
fluide est homogène, to
parties sont en repos. Que
face d'un fluide aura toujo
position horizontale lo
sera abandonnée à elle-mê
les fluides pressent dans tou
tes de directions, avec un
proportionnelle à la haut
fluide. Que les différents
qui nagent dans l'eau on
gravités spécifiques en ra
leurs parties plongées dan

Que les fluides dans différens réservoirs, comme les lacs, les étangs, les puits, ou les vaisseaux de toute espèce, restent au même niveau s'ils communiquent ensemble &c. Et il y a sur chacune de ces propositions, des expériences; sur quelques-unes, des Notes; & partout une grande abondance de doctrine : nous nous arrêterons à un endroit.

L'Auteur parlant de la propriété qu'ont les eaux de s'élever à leur niveau, prétend que les Anciens ont totalement ignoré cette propriété; & il attribuë à cette ignorance la peine que prirent les Romains de faire tant d'aqueducs pour porter les eaux d'une montagne à l'autre, sur des arcades bâties à grands frais. Cette question mériteroit un examen dans les formes; elle pourroit fournir à un Antiquaire, versé dans les Mathématiques, le sujet d'une disserta-

tion très-curieuse : contentons-nous d'observer ici que Pline ne paroît pas favoriser l'opinion de notre Auteur ; car au 31e livre de son histoire chap. 6. traitant de la conduite des eaux, il dit qu'il faut conduire, par des canaux de plomb, celles qu'on destine à s'élever en l'air, & il a soin de remarquer que *ces eaux jaillissantes montent à la hauteur de leur source.* * C'est bien-là reconnoître, ce semble, la propriété qu'ont les eaux de remonter à leur niveau ; & sans cela, en effet, comment les Anciens eussent-ils fait usage de ce que nous appellons *Jets d'eau* ? Pline en parle ici, & Vitruve n'est pas moins décidé sur cet Article ; on peut lire le Chap. 7. de son VIIIe. Livre.

---

* *Quam surgere in sublime opus fuerit, è plumbo veniat : subit altitudinem exortûs sui.* Plin. l. 31. cap. 6.

Cependant nous convenons bien que les connoiſſances Hydroſtatiques étoient moins parfaites autrefois qu'elles ne le ſont aujourd'hui. Les Anciens faiſoient, pour la conduite de leurs eaux, des ouvrages que nous n'aurions aujourd'hui ni le courage ni l'adreſſe d'imiter : nous ſçavons y ſuppléer par notre Science hydraulique, & par exemple la VIII^e Leçon de notre Auteur nous inſtruit fort bien des diverſes machines qu'on met en œuvre ; des ſyphons, des pompes foulantes, aſpirantes &c.

La IX^e Leçon compare les ſolides avec les fluides ; & voici le principe : un corps qui eſt ſpécifiquement plus peſant qu'un fluide, perd autant de ſon poids dans ce fluide, qu'il y a de poids dans un volume du fluide égal au corps, & le fluide gagne autant de poids que le corps qu'il porte en perd. Nous ne pouvons dire combien

l'Hydromètre, l'Aréomètre
lance hydroſtatique &c. On
ve l'explication de ce que
chimède, lorſqu'il fut char
le Roi Hiéron de découvrir
timer la fraude de l'ouvri
avoit mêlé une grande q
d'argent dans une couronn
recommandée à ſes ſoins ,
induſtrie & à ſa fidélité. Ar
de, étant un jour au bain ,
qua que l'eau qui étoit forc
ſortir lorſqu'il y entroit ,
être égale en volume à ſon

il devoit arriver que si la couronne contenoit une grande quantité d'argent, l'eau qui sortiroit du vaisseau où on la plongeroit, seroit aussi plus abondante que si la même couronne étoit d'or pur, ou si elle contenoit peu d'argent mêlé avec l'or. Archimède, suivant ce principe, découvrit en effet qu'il y avoit dans cette couronne de Hiéron beaucoup plus d'argent qu'il n'auroit dû y en avoir. Notre Auteur fait procéder ce Géomètre un peu autrement que ne dit Vitruve; il prétend qu'Archimède se servit d'un vaisseau cylindrique, où l'eau montoit simplement & d'où elle ne se débordoit point. Vitruve dit que l'eau se répandoit hors du vase, & qu'Archimède en mesura la quantité pour juger de la quantité d'alliage qui étoit dans la couronne; mais enfin tout revient au même but, qui est de faire voir les changements que le

plus ou le moins de volume dans les Métaux apportoit à l'eau où se faisoit l'expérience.

L'air est un fluide sujet aux loix de l'hydrostatique, & capable en même tems d'opérer bien des phénomènes par sa condensation & sa raréfaction dans plusieurs machines. On entame cette théorie, on l'appuye d'expériences dans la IX^e^ Leçon ; & là se trouvent des détails fort curieux sur la cloche des Plongeurs inventée & perfectionnée par M. Halley : elle est telle cette cloche qu'on peut y respirer librement pendant tout un jour ; qu'on en change l'air par le moyen d'un robinet pratiqué dans la Machine ; qu'on empêche l'eau de s'y élever : ce qui se ménage par un tuyau communiquant à un tonneau percé & voisin de la cloche ; qu'on a même l'avantage d'y recevoir la lumière par un verre placé dans la partie supérieure, en

ſuppoſant toutefois que la mer ſoit calme, autrement il faudroit emprunter le ſecours des bougies. Bien d'autres particularités rendent cette invention eſtimable & méritent l'attention du Lecteur: nous avertiſſons que cette attention ne doit pas être médiocre; car il y a bien encore ici quelques obſcurités dans l'énoncé de l'Auteur.

Les diſcuſſions ſur la nature de l'air & ſur ſes propriétés, continuent dans la X^e Leçon, c'eſt-à-dire durant 144 pages in-4°. On y voit les expériences du Tube de Toricelli, des Baromètres de toute eſpèce, des Thermomètres de Newton, de Farenheit, de Reaumur, du Docteur Martine &c. & ſur la fin de la Leçon l'Auteur donne une diſſertation de ſa façon, laquelle fut couronnée en 1742. par l'Académie de Bordeaux. Cette diſſertation avoit pour objet l'Electricité des Corps:

ici ſont les Elements ; les p
Eſſais de nos Electriciens
nes. Depuis que le globe a
on a rempli le monde & l
de prodiges plus ſinguliers
que les autres. Au reſte ce
ge couronné en 1742. eſt
thodique & plus clair que
autres parties de ce long
Phyſique : il peut même
rang honorable dans l'hi
l'Electricité ; & nous ſom
pris que ceux qui recuei
anecdotes en ce genre

choses qui se trouvent ailleurs. Un petit essai de vengeance littéraire termine les Notes destinées à éclaircir cette Leçon. Dès l'année 1715. M. Desaguliers avoit fait des expériences qui ressembloient beaucoup à celles du Ventilateur de M. Hales : ce Docteur les a connuës ; il auroit pû donner un mot d'éloge à notre Auteur ; il ne l'a pas fait, & notre Auteur sent cela, s'en explique, témoigne un peu son mécontentement, produit les actes de ses découvertes : tout ceci néanmoins avec une modération de Philosophe, dont il faut lui sçavoir gré.

Nous indiquons simplement les objets de la XII[e] Leçon ; ce sont les Machines d'Hydrostatique & d'Hydraulique ; les Moulins surtout, les diverses pompes faites pour l'épuisement des eaux, les machines à feu &c. Ces détails occupent près de 150 pages &

paroissent fort instructifs. Nous y observons des critiques sur la passion qu'ont certaines gens d'inventer des Machines, & sur la facilité qu'ont tant d'autres à se laisser duper par ces Charlatans. Ceci est à lire & à retenir. Tout le livre en général est bon, nous conseillerions à quelque habile homme de le remanier, il seroit infiniment meilleur.

ARTICLE LXXV.

***BIBLIOTHEQUE CURIEUSE**, Historique & Critique, ou Catalogue raisonné des Livres difficiles à trouver. Par David Clement, Tome II. 4°. à Gottingen chez Jean - Guillaume Schmid. M. DCC. LI.*

NOus serons très-courts sur cette seconde Partie du second Vol. de M. David Clement. Cet Auteur a donné le titre de Livres

rares à plusieurs Ouvrages qui se trouvent ici partout; tels sont la vie du Bernin par Baldinucci, les Capitulaires de nos Rois par M. Baluze, les Vers Latins & les Epîtres Latines de M. de Balzac, l'Edition des Basiliques de 1647. &c. Cela nous avertit de songer encore au pays où notre Bibliographe écrit; mais quoiqu'il nous indique quelquefois des choses qui nous sont bien connues, il ne laisse pas de répandre des Anecdotes dans ses Notices, & il y a toujours du plaisir à le suivre, à le voir comparer les Editions, ou se dégager de quelques difficultés Bibliographiques. Nous voulons déjà donner un exemple.

Sous l'Article *Baldesano* il annonce, comme de cet Auteur, une Histoire Italienne de S. Maurice & de la Légion Thébaine: Livre imprimé à Turin en 1604. & fort rare. Sur quoi les notes du

ritable Auteur de cette
de S. Maurice, & d'un autr
Italien intitulé *Stimolo all*
ou plutôt *Stimulus Virtuti*
ce Livre est aussi en Latin
ne le nomme même qu'en
lorsqu'on l'attribue au Jési
nous venons de citer. D'u
côté Possevin assure, dans
paratus Sacer, que les deux
en question, l'Histoire de S
rice & le *Stimolo alle virt*
de Guillaume Baldesano n
marginale en Piémont. Th

Cette diverſité de ſentiments eſt balancée par notre Bibliographe, & il s'en tient, après de bonnes diſcuſſions, au témoignage de Poſſevin, quoiqu'il paroiſſe ſeul, parce que les rapports de cet Ecrivain avec Baldeſano ont été plus intimes & plus marqués. Enſuite, comme Poſſevin aſſure que le *Stimolò alle Virtù* a été mis en Latin par un Jéſuite qu'il ne nomme pas ; M. Clement conjecture que c'eſt ce P. Roſſignol dont parlent Alégambe, Sotwel & les autres, comme étant l'Auteur du *Stimulus Virtutum.* Tout ceci eſt fort bien raiſonné, & reçoit un degré de vraiſemblance qui approche beaucoup de la certitude, quand on a eu ſous les yeux les deux exemplaires du *Stimolo alle Virtù* & du *Stimulus Virtutum.* C'eſt le cas où nous nous ſommes trouvés. L'Italien porte le nom de Guillaume Baldeſano avec toutes les qualités

que lui donne Possevin : ce Livre est *in-12.* dédié aux jeunes Congréganistes du Collège Romain, imprimé d'abord à Rome, & réimprimé en 1595. à Carmagnole, avec des additions faites par l'Auteur : *Stampata prima in Roma e ristampata in Carmagnola con nuove Aggiunte dello stesso Autore* 1595. Le Latin, c'est-à-dire le *Stimulus virtutum*, est *in-18.* imprimé à Lyon en 1602. chez Jean Pillehote, *nunc recens in gratiam Sodalium exterarum Nationum latinè redditus à quodam Societatis JESU.* Ce sont-là des raretés que notre Bibliographe n'a point vües & qui terminent, ce semble, la question de la manière qu'il le souhaite & que le demande sa notice.

Voilà bien de la doctrine pour deux livres : que seroit-ce si nous suivions dans ce Catalogue, les Articles de *Baccius*, de *Baduellus*, de *Bachet* de *Méziriac* ;

e *Baldi*, de *Balduinus*, qui sont
ort étendus ? Celui de *Balée* nous
rêtera un moment. On dit p.
77. qu'à la fin de la seconde par-
e de ce Livre, il y a *Basileæ ex
fficinâ Joannis Oporini anno sa-
tis humanæ 1559. mense Fe-
uario.* Nous avons cette édition
us les yeux & nous n'y trouvons
oint ces mots, mais seulement
ux-ci : *Centuria 14a. Scriptorum
rytanniæ finis Autore Joanne
aleo* ; après quoi vient la table.
udroit-il dire que dans cet Exem-
aire le dernier feuillet a disparu ?
n'en paroît point de vestiges.
t-ce M. Clement qui se trompe ?
ous n'osons l'assurer. L'Article
alnea est fort bien : nous avons
mparé avec la Notice ce Livre
ès-rare & très-cher, & tout nous
paru très-exact. Le détail sur les
ovelle del Bandello est des plus
timables, parce que cet Ouvrage
'a point de prix quand il se ren-

en font mention : Voyez
Rothelin pag. 263.

Il y auroit peut-être
cussion sur la première &
Edition du Livre de Franç
baro, intitulé *de re uxori*
duo. On la donne dans le
gue pour être de l'anné
ex Calcographiâ Ascensian
Octobribus, & nous avons
un exemplaire qui porte *e*
graphiâ Ascensianâ rursù
nonas Junias 1514; il fa
que ce Livre ait été impri

dans un Catalogue d'Allemagne de l'an 1514. ſans lieu d'impreſſion. On voit qu'il y eut coup ſur coup deux Editions chez Aſcenſius, & que l'une & l'autre ſpécifient les années, les jours même qui les diſtinguent.

Les Sermons de Gabriël Barelette occupent beaucoup notre Auteur. Il en cite quatre Editions toutes fort rares, peut-être parce que ce Prédicateur ſingulier étoit extrêmement à la mode, & que les exemplaires ſe ſont détruits à force de les lire. Quels Sermons cependant, & quelle Eloquence! Barelette, Maillard & Menot étoient trois eſpèces de bouffons ſpirituels, plus capables de déshonorer la parole de Dieu que d'édifier les peuples; on recherche leurs rapſodies aujourd'hui pour rire aux dépens de leur goût & de leur ſiècle.

M. Clement s'applique à diſtin-

guer les Editions de Baronius, à marquer les bonnes ; & tout ce morceau est utile, trop diffus néanmoins : c'est quelquefois le défaut de cette Bibliothèque ; elle multiplie les citations, les témoignages ; il n'y règne point assez de liberté, d'aisance, de légéreté. Un Bibliographe parfait trancheroit cent choses en trois mots, & se feroit lire avec plus d'utilité & de plaisir. Ceci toutefois n'est nullement méprisable, & heureux encore l'homme de Lettres qui sçait manier une Bibliothèque comme M. Clement.

L'Article des Décades de Jean de Barros & de D. Diego Couto Portugais est fort curieux ; on y voit toute la suite de ce grand Ouvrage, dont nous n'avons jamais pû rencontrer que les VII. premières Décades & les cinq premiers Livres de la XII. Les Décades VIII. IX. X. ne se trouvent presqu

point à Paris ; & la XI. n'a peut-être pas été imprimée. A l'égard de la sixième dont les exemplaires ont été consumés, dit-on, dans un incendie, nous l'avons vuë, à la vérité sans frontispice, mais du reste bien entière & bien conservée. Nicolas Antonio dit qu'il s'en est sauvé à peine six exemplaires ; cela est-il bien sûr ? Il y en avoit un dans la Bibliothèque de M. de Rothelin ; nous en avons un second sous les yeux ; pour peu que nous voulussions chercher à Paris, nous en trouverions encore plusieurs, & l'Espagne, le Portugal sont-ils plus pauvres que nous en ce genre ?

La Bibliothèque Rabbinique de Bartolocci fournit une bonne notice à notre Auteur ; c'est un Livre rare à Hanover, assez commun à Paris, & très-connu de tous les Sçavans. Les uns l'estiment, d'autres en font peu de cas : si jamais on en donne une nouvelle édition.

nous en dirons notre avis ; la première édition est de 1694 : époque qui devance l'origine de nos Mémoires.

Sur S. Basile on fait quelques observations inutiles, par exemple que *l'Edition du P. Garnier l'emporte sur toutes les autres, & qu'elle est en trois Vol. in-fol.* Ce ne sont point là des raretés : le moindre Etudiant de Théologie sçait cela.

Le Livre de Martino Bassi, Architecte de Milan, n'a point été sous les yeux de M. Clement, il s'en rapporte, pour la Notice, à la Bibliothèque de M. Argelati ; cependant il y manque beaucoup de choses. 1°. Le Livre est imprimé non seulement *per Francesco Marchetti*, mais aussi *per Pietr. Maria Marchetti*, c'étoient deux frères. 2°. On y trouve de suite 1°. une Epître Italienne de Bassi aux Commissaires députés pour la fabrique

du dôme de la Cathédrale de Milan. 2°. Deux Lettres Italiennes d'Alfonſe N. à Baſſi. 3°. Une harangue Latine de Baſſi aux Commiſſaires. 4°. Une relation de la délibération de ces Seigneurs. 5°. Un autre petit diſcours Latin aux mêmes. 6°. La ſuite de la Relation. 7°. Des lettres d'Alfonſe N. de Palladio, de Barozzi, de Vaſari, de Bertani, à Martin Baſſi; avec les réponſes de cet Architecte. 8°. Les plans du dôme de l'Egliſe de Milan. De tous ces Articles, il n'y en a que deux ou trois dont M. Argelati ait tenu compte.

Nous terminons ici notre Extrait qui n'eſt pas la 50^e^ partie de ce qui nous a occupés & intéreſſés dans ce Volume. M. Clement fera bien de nous donner la ſuite, & de ne ſe point étonner des critiques. Nos fins Littérateurs François, qui ſont inondés de Livres, rient de bon cœur quand

ils entendent dire à un Allem
Ceci est rare, fort rare, ext
ment rare; tandis que ce son
meubles qui se trouvent dan
Bibliothèques de Paris, n
faut laisser dire ces Censeurs
considérer le second ordre de
de Lettres, ceux surtout d
Provinces qui n'ont point ce
de supercilium, cette morgu
téraire, & qui ne voyant
de Baluze, de Balzac, de B
locci dans leur Cabinet, cr
de bonne foi que ce sont d
joux. D'ailleurs il y a véri
ment dans ce Catalogue des
tés, des curiosités; on auro
en adopter d'autres; mais
qui s'y trouvent font tou
honneur à la sagacité & au
mières de M. Clement.

ARTICLE LXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLVI. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, 4°. pag. 132. pour l'Histoire & 758. pour les Mémoires. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

LA partie historique de ce Volume contient à l'ordinaire 1°. L'Analyse ou l'Extrait de plusieurs Mémoires lûs durant le cours de l'année 1746. 2°. Quelques Observations Physiques & Anatomiques. 3°. La Notice raisonnée des Livres mis au jour par les Académiciens. 4°. Les Machines ou inventions approuvées par l'Académie. Et le tout est terminé par l'éloge de M. le Marquis de Torcy.

Les Analyſes ſont faites avec ſoin : elles mettent les Lecteurs ſtudieux en goût & en état de bien lire les Mémoires, & elles déchargent de cette application laborieuſe ceux qui n'ont ni le talent ni la patience de ſuivre tous les objets d'un Volume immenſe, plein de recherches ſçavantes & de diſcuſſions multipliées.

Parmi les Obſervations Phyſiques, on trouve une relation très-abrégée de l'affreux tremblement de terre qui bouleverſa Lima & le Callao la nuit du 28 Octobre 1746. Et dans le nombre des Obſervations Anatomiques, outre quelques faits ſinguliers concernant des *fœtus*, on remarque un détail ſur l'état où ſe trouvoit en 1746. le Nain du Roi de Pologne Duc de Lorraine. Cet enfant eſt né en 1741. Il étoit long en 1746. de 22. pouces, & il peſoit 9 livres 7 onces. Toute l'hiſtoire de ce

petit

personnage fort joli & fort
pris dans ſa taille, devient
intéreſſante, quand on ſçait
continuë d'être élevé dans
Cour, & qu'il attire la cu-
é des Etrangers par ſes ma-
s, ſa dextérité, ſes gentil-
. On en a parlé depuis peu
des nouvelles publiques, &
particularités ont fait plaiſir
ıt le monde.

:s principaux Ouvrages, mis
ur par les Académiciens du-
l'année 1746, ſont l'*Eſſai ſur*
:ctricité des Corps, par M.
bé Nollet; *le Traité du Na-*
, par M. Bouguer; l'*Art de la*
erie perfectionné, ou Traité de
abrique des Manœuvres, par
u Hamel &c. Nous croyons
parlé de tous ces ouvrages
nos Mémoires de cette an-
à. Nous avons auſſi rendu
ote du Volume particulier où
ıdémie a fait inſérer les piè-

ces de divers Savans qui ne ſont pas Académiciens. On nomme ici cinq de ces pièces qui avoient été préſentées en 1746.

Les Machines approuvées par l'Académie ſont au nombre de cinq : nous en diſtinguons deux du ſieur Paſſement déja bien connu par ſes ſuccès en ce genre. La première eſt une Machine parallactique à laquelle eſt jointe une horloge qui la fait mouvoir, & qui par conſéquent fait ſuivre l'aſtre à la lunette ; mais comme les vibrations du pendule pourroient faire aller la lunette par ſauts, l'Auteur a imaginé d'y ſubſtituer une eſpèce de tourniquet qui décrit, dans ſa révolution, un cône plus ou moins évaſé, ſuivant que la vîteſſe devient plus ou moins grande.

L'autre Machine eſt un quart de cercle auquel M. Paſſement applique le téleſcope de réflexion

La diviſion de cet Inſtrument a cela de particulier que les points ſont portés, non par le limbes mais par les extrémités de pluſieurs vis de cuivre qui le traverſent. Par ce moyen on eſt maître, s'il s'y étoit gliſſé quelque erreur, de la rectifier.

L'éloge de M. Torcy peint fort bien ce grand Miniſtre. Il nâquit le 14. Septembre 1665. & dès l'année 1684. il étoit Ambaſſadeur en Portugal; depuis ce tems-là juſqu'en 1723. il fut toujours revêtu de caractères publics. On le vit Ambaſſadeur, Miniſtre, Secrétaire d'Etat, Plénipotentiaire, Membre du Conſeil de Régence, Surintendant des Poſtes; toujours fidèle à ſon Prince; intelligent dans les grandes affaires; génie de reſſource dans les tems difficiles; ſachant lui-même porter le poids de la bonne & de la mauvaiſe fortune. » Son caractère, *ajoute le Se-*

» *crétaire de l'Académie*, étoit sé-
» rieux, mais plein d'agréments,
» surtout quand il se laissoit aller
» à quelques momens d'une gayeté
» & d'une plaisanterie fine &
» délicate qui lui étoit propre. Il
» étoit d'une égalité d'humeur que
» les circonstances les plus épineu-
» ses ne pouvoient interrompre :
» vrai Citoyen, grand Ministre,
» bon mari, tendre père, fidèle
» ami, Maître doux & humain.
» En un mot, il ne lui a manqué
» aucune des qualités essentielles
» qui peuvent mettre un homme
» au-dessus des autres. » Il mourut le 2. Septembre 1746. & sa place d'Académicien honoraire a été remplie par M. de Machaut Garde des Sceaux & Contrôleur Général des Finances.

On a dans ce Volume XXXIV. Mémoires sur les divers Sujets que l'Académie des Sciences a coutume de traiter. En suivant l'ordre

de ces Pièces, nous donnerons la notice de chacune.

Observations sur quelques nouveaux Phénomènes d'Electricité. Par M. l'Abbé Nollet. (20. Avril 1746.) Cette année est la grande époque de l'Electricité. On part de-là, dans l'histoire de ces Phénomènes, comme on part de l'Etablissement des Jeux Olympiques pour ranger les événements de l'Antiquité. Le Mémoire de M. l'Abbé Nollet roule sur la belle expérience de Leyde, si connuë, si célébrée, si manifestée aux yeux du public, même le plus idiot & le moins capable de réfléchir. On voit l'assurance qu'ont eu nos Physiciens de tenter l'expérience dans sa primeur, de la répéter, de la perfectionner, d'en supprimer l'appareil inutile, d'en tirer des conclusions presque toutes à leurs dépens; car cette matière Electrique surprend, trahit souvent ses plus fidèles

observateurs ; elle les remue, les agite, les frappe, les renverse au moment qu'ils y pensent le moins. « On ne peut traiter avec trop de » prudence un élément qui nous » est plus intime que l'air même que » nous respirons, & qui peut s'a- » nimer & s'irriter par des moyens » que nous connoissons si peu. La » postérité, mieux instruite, rira » peut-être de nos craintes, mais si » elle est équitable, elle ne pourra » point blâmer le motif qui m'en- » gage à donner cet avis, dût-il être » superflu. » C'est la fin du Mémoire de notre Académicien : le détail de cette pièce, clairement & agréablement écrite, ne doit pas nous occuper ici ; les matières qu'on y traite sont extrêmement connuës aujourd'hui, & nous en avons parlé une infinité de fois.

Mémoire sur la structure de l'Estomach du Cheval, & sur les causes qui empêchent cet animal de vo-

mir. Par M. Bertin (17 Déc. 1746.)
On a reconnu depuis long-temps les avantages de l'Anatomie comparée, c'est-à-dire, de celle qui a pour objet les Animaux, & les rapports qu'on trouve entre eux & le corps humain.

L'Auteur de ce Mémoire (M. Bertin) a beaucoup observé les viscères du Cheval; il a découvert que l'Estomach de ce Quadrupède étoit quatre fois plus grand que celui de l'homme, & qu'il contenoit ordinairement huit à dix pintes d'eau. Cette capacité toutefois est petite, relativement à la quantité de nourriture que prend cet Animal, & l'on en conclut avec évidence qu'une partie de ces aliments doit sortir promptement de l'Estomach & se répandre dans les Intestins : c'est ce que l'Auteur a vérifié plusieurs fois, en ouvrant des Chevaux immédiatement après leur avoir fait prendre beaucoup de nourriture,

tant liquide que ſolide.

Pour rendre raiſon de cette prompte évacuation de l'Eſtomach du Cheval, on donne ici l'explication de toutes les parties qui le compoſent, & l'on conclut que la digeſtion ſe fait, en quelque ſorte, plus ſimplement dans cet Animal que dans bien d'autres Quadrupèdes, où l'on voit le nombre des Eſtomachs multiplié juſqu'à quatre & cinq. *Le Cheval n'en a qu'un, mais qui, par ſa ſtructure, renferme tous les avantages des quatre Eſtomachs des autres Animaux.*

Dans l'Eſtomach du Cheval, les fibres muſculeuſes ſont très-fortes, très-multipliées, très-agiſſantes, & tout cela n'empêche pas qu'une grande quantité de vers n'habitent & ne vivent dans la cavité de ce viſcère. « Ces vers, *dit l'Auteur*, ſont » de la longueur d'un travers de » doigt : je les ai trouvés attachés » par tas à différens endroits de la

ue intérieure de l'Estomach
; Intestins ; ils sont armés
ochets avec lesquels ils s'at-
nt assez fortement a la sub-
: de l'Estomach. Sur la gran-
antité d'Estomachs que j'ai
nés, j'en ai trouvé quelques-
ont la substance étoit rongée
isieurs endroits par ces Ani-
: j'ai observé deux fois qu'ils
nt percé l'Estomach de part
rt ; le trou qu'ils avoient
toit environné d'un cercle
eneux : d'autres fois j'ai vû
rs se creuser dans l'épaisseur
tunique intérieure, des lo-
ı alvéoles de différente pro-
ur, où leur téte étoit enga-
, Au reste, ces vers se trou-
ès-communément dans l'E-
. du Cheval., & lui causent
's maladies. C'est ce qui fait
à notre Académicien qu'il
it de faire prendre aux Che-
es remèdes Mercuriels dans

quelques-unes de leurs coliques & de leurs maladies d'entrailles.

M. Bertin explique aussi pourquoi les Chevaux ne vomissent jamais ; & la discussion de ceci est longue, parce qu'elle comprend l'examen d'un sentiment expliqué par M. Lamorier, de la Société Royale de Montpellier. L'opinion de notre Auteur est assez différente ; il croit, d'après plusieurs observations, que la cause de cette qualité particulière au Cheval dépend de la forme même de son Estomach. L'orifice supérieur est environné, dans toute sa circonférence, d'une multitude de fibres charnues, formant un sphincter qui ferme le passage à toutes les matières contenues dans la cavité ; & de plus, l'œsophage tombe sur ce viscère, non comme dans les hommes en ligne droite, ou à peu près, mais d'une manière oblique : ce qui favorise encore la demeure fixe & constante des ali-

ments. Ce Mémoire, quoique peu agréable pour l'objet, est très-bien fait, & il en a dû couter beaucoup de dégoûts & d'examens révoltants à l'Académicien, pour se mettre en état de raisonner si juste sur cette matière.

Observations de la Comète qui a paru au mois d'Août 1746. Par M. Maraldi. (12 Nov. 1746.)

Cette Comète est la plus petite qu'on ait observée jusqu'ici; elle s'est d'abord présentée aux yeux, ou plutôt au Télescope de M. de Chézeaux, très-habile Astronome de Lauzanne. * Il en donna avis à M. Cassini, qui fit part de la découverte à M. Maraldi; & celui-ci se mit aussi-tôt à suivre ce phénomène très-intéressant par ses circonstances, sur-tout par sa petitesse.

La Comète parut par une Lu-

* Il est mort depuis peu à Paris, au grand regret de tous les Gens de Lettres.

le ciel ſembloit répondre
trième Etoile de la tête du

Au temps de l'obſerva
étoit retrograde ; & ceci
ſous la plume de M. Ma
principe dont tous les A
conviennent aujourd'hui
les Comètes font leur r
autour du Soleil ; d'où l'o
que leur mouvement à l'é
Terre, doit paroître, de n
celui des Planètes, direct
naire, retrograde.

Obſervations Botanico-
logiques pour l'année M
XLV. faites aux environ

Géorgiques sont à la Poësie. On y embrasse les détails de la Campagne; les objets de l'Œconomique. M. Duhamel donne ici, mois par mois, & souvent jour par jour, l'état du Ciel & de la Terre, il tient compte des récoltes de toute espèce, il expose les maladies qui ont regné; & il ajoute à ses remarques un Journal de M. Arnaud de Nobleville, Médecin d'Orleans, sur la même année; c'est-à-dire, sur la température de l'air & sur les maladies qu'on y a observées. Tout ceci, à la longue, formera l'histoire physique du Monde & des Hommes: histoire où l'on verra du bon & du mauvais; mais beaucoup plus de bien encore qu'il n'y en a dans nos mœurs. Quel est le Philosophe qui pourroit avoir la patience de suivre nos travers, comme on suit les variations du Mercure dans le Baromètre!

Observations Botanico-Météoro-

logiques faites à Quebec pendant les mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1744. & les mois de Janvier, Février, Mars, Avril & Mai 1745. Par M. Duhamel. (15 Juin 1746.)

Ceci eſt l'abregé d'un Journal fait par M. Gautier, Médecin du Roy à Quebec, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences. M. Duhamel donne la ſubſtance de ces Obſervations, où il ſe trouve des particularités inſtructives ſur la température de l'air dans cette partie du nouveau monde. En voici une eſquiſſe. « On remarque en » Canada que le printemps com» mence plutôt & l'hiver plus tard » qu'anciennement ; & l'on attri» bue ce changement dans la tem» pérature de l'air, à la quantité » de bois qu'on a abattus, & à la » quantité de terres qu'on cultive » préſentement. Les anciens du » pays aſſurent qu'autrefois on ne

» commençoit la moiſſon des bleds
» que le 15 ou 16 de Septembre,
» & qu'ils ne parvenoient que ra-
» rement à une parfaite maturité :
» cette obſervation donne lieu d'eſ-
» pérer que plus on défrichera de
» terres en Canada, & plus ce pays
» deviendra fertile. »

Expériences par leſquelles on fait voir que les racines de pluſieurs plantes de la même claſſe que la Garance, rougiſſent auſſi les os ; & que cette propriété paroît être commune à toutes les plantes de cette claſſe. Par M. Guettard. (22 Décembre 1746.)

Les racines de la Garance (appellée *Rubia* par les Botaniſtes) priſes intérieurement rougiſſent les os : c'eſt une propriété qu'il étoit facile, ce ſemble, d'appercevoir, après tout ce que les Anciens, & mieux encore les expériences modernes nous avoient appris de cette plante. Mais on s'arrête ſouvent

dans le plus beau chemin : Bauhin avoit vû que la puissance de rougir qu'a cette plante, se portoit jusques dans les parties les plus secretes du corps ; mais il ne dit point expressément que ses racines rougissent les os. M. Duhamel a vérifié cette action, cet effet, par des expériences sans replique ; & en réfléchissant sur ces procédés, M. Guettard s'est porté à croire que les plantes de même classe que la Garance pourroient opérer la même chose. Il n'a pas été trompé dans ses conjectures : le Caillelait & le Grateron, qui sont des plantes de même classe que la Garance, ont aussi rougi les os de quelques Poulets qui en ont mangé ; mais observons bien que c'étoient aussi les racines de ces plantes qui avoient ces effets : jamais les tiges, les feuilles, les fleurs & les semences n'ont pû changer la couleur naturelle des os. Voilà ce que nous remarquons de plus essentiel

:e Mémoire : ſon utilité parti-
e eſt d'apprendre aux Obſer-
rs à ſuivre la voie d'analogie,
enter des expériences ſembla-
ır les plantes qui ſe reſſem-

*ſervation de l'Eclipſe partiale
ne faite à Thury le 30 Août
5.* Par M. Maraldi.

›bſervation a été faite avec
,unette de ſept pieds ; le tems
favorable juſqu'au milieu de
›ſe. Quelques nuages enſuite
lérobé l'émerſion de pluſieurs
s. On trouve ici tout le détail
pération, qui n'eſt pas ſuſcep-
d'extrait. On y ajoute les Ob-
tions de M. de Boze, faites à
:mberg en Saxe, & on les
are avec celles de Thury. C'eſt
'il faut voir dans ce Volume.

*›us n'avons rendu compte juſ-
i que de ſept Mémoires ou Ar-
; il en reſte vingt-ſept qui nous
'eront dans la ſuite.*

ARTICLE LXXVII.

LA DIVINITE' DE N. S. J. C. *prouvée contre les Hérétiques & les Déistes, &c.* Par un Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. 3 Vol. in-12. *à Paris, chez Jacques-François Collombat. M. DCC. LI.*

En donnant en 1748. l'extrait d'un grand Ouvrage Latin intitulé : *Divinitas Christi*, &c. nous prévinmes le public sur la traduction françoise qu'on en faisoit espérer. Aujourd'hui nous lui annonçons quelque chose de mieux, c'est-à-dire, le même Ouvrage abrégé, retouché & presque refondu en françois, sur le même plan, selon la même méthode, & de plus augmenté d'un troisième Volume. C'est toujours le corps des Ecrivains Sacrés & des Peres de l'Eglise que l'Auteur oppose comme une digue

impénétrable à ce déluge d'impiétés dont nous ſommes inondés. Sans nous repéter, tâchons de tracer une ébauche qui perſuade la lecture d'un Ouvrage ſi important; il n'eſt pas poſſible qu'en la faiſant un Lecteur attentif ne ſente ſon eſprit s'élever & ſon cœur s'épurer. *Fidei fructus intellectus... cordis virginitas.*

Avant que d'entrer en matière, nous devons obſerver que l'Auteur, ſelon le ſentiment le plus commun parmi les anciens Peres, n'attribue qu'à la perſonne du Verbe les apparitions de Dieu rapportées dans l'Ancien Teſtament.

La nature humaine étoit dégradée par la chute du premier homme: à un état d'innocence, d'élevation & d'immortalité avoit ſuccédé un état de péché, d'humiliation & de mort. Adam ſourd à la menace du Seigneur, l'avoit forcé de la convertir en un decret irrévo-

cable. Tout étoit donc deſeſpéré ? non : la miſéricorde de Dieu réſerve un Rédempteur qui écraſera le tentateur, détruira le péché, deſarmera la mort, & reſtituera au coupable condamné l'innocence, la grace & le droit à la bienheureuſe immortalité.

Voilà la foi, l'eſpérance & la confiance, qui dès le jour même de la prévarication, fut commandée à Adam & à toute ſa poſtérité : tous les vœux du pere & des enfans devoient s'élever vers le Sauveur promis ; quatre mille ans ſont deſtinés à l'annoncer & à préparer ſa venue. Un bienfait ſi grand devoit être déſiré, attendu, ſollicité ; mais ce Libérateur n'attendit pas ſi longtems pour commencer ſon miniſtère ; il l'exerça dans tous les premiers âges du monde ; il en marqua les époques par des bénédictions ſingulières ; il ſanctifia les Patriarches ; il déſigna ceux qu'il avoit choiſis

pour ſes ancêtres; il ſépara ſon peuple de tous les autres; il le diſtingua par une Loi particulière: mais il l'avertit en même tems que ces pràtiques purement extérieures ne faiſoient qu'ébaucher la perfection qu'il devoit conſommer, & que leurs foibles ſymboles ne pouvoient que figurer la juſtice qu'il vouloit conférer. Ainſi tout l'appareil de l'ancienne Alliance, tout l'éclat des cérémonies légales, toute la pompe du culte Lévitique, n'étoient, pour ainſi dire, que des emblêmes paſſagers dont lui ſeul pouvoit remplir le ſens profond : c'étoient des pierres d'attente, qui promettoient un édifice; lui ſeul en devoit être la pierre angulaire & l'architecte.

Quel peut donc être ce Meſſie ſi puiſſant & ſi glorieux? Conſidéré comme Dieu, comme Verbe, comme Fils du Père éternel, il a un nom égal à celui du Très-Haut; le Ciel eſt ſon thrône, la Terre eſt l'eſcabeau

de ses pieds. L'univers est l'ouvrage de son intelligence ; sa sagesse en a arrangé toutes les parties; ses mains en se jouant ont donné aux éléments toute leur activité, & ses doigts en soutiennent toute la masse. Jesus-Christ est trop riche pour acquérir, trop puissant pour perdre, trop heureux pour désirer. Toujours le même, il est tout ce qu'on peut être, & ne peut être que ce qu'il est: il n'a point commencé, il ne cessera pas d'exister : la source de ses années est intarissable ; ce n'est pas du néant qu'il est sorti, c'est du sein de l'être même, dont il est & possède toute la plénitude : l'aurore n'a point éclairé sa naissance, sa génération ineffable est aussi ancienne que les splendeurs éternelles &c.

Voilà quelques-uns des textes que notre Auteur emprunte de l'Ancien Testament pour prouver la Divinité du Messie. Il en trouve la foi établie dans la Synagogue avant J. C.

Philon & les Paraphrastes Chaldaïques lui en fournissent des preuves. Depuis le Christianisme, les Juifs l'ont altérée : pour autoriser cette altération, ils en ont fait dans le Texte sacré & dans leurs Commentaires ; mais il reste encore assez de vestiges de cette créance pour les confondre, & quand il en resteroit moins, la date de cette altération en montre le honteux motif, & devient l'appui des vérités qu'on voudroit ébranler.

Mais enfin, comment dans une même personne allier la Divinité & l'humanité ? C'est un mystère qu'on nous propose à croire & non à pénétrer ; on en exige la foi & non l'intelligence. Mais, pour nous préparer à la foi d'un Article d'où dépend le salut, que n'a pas fait une Providence pleine d'attentions pour nous ? Elle a suscité des Prophètes, dont la voix s'est fait entendre dans la Gentilité comme

dans la Judée : devant eux les organes du mensonge se sont tûs, ou n'ont parlé que pour confirmer le témoignage des envoyés de Dieu. Ces divins Prophètes ont prédit la fortune de Juda jusqu'au moment où le Messie devoit sortir de son sang ; ils ont établi la durée de son sceptre ; ils ont étendu le pouvoir de ses chefs jusqu'à l'accomplissement des promesses, & quoiqu'enfans dociles de la Synagogue, ils ont averti leur mère de l'aveuglement qui lui feroit méconnoître le Christ, de l'endurcissement qui le lui feroit rejetter, de la vengeance que le ciel en tireroit ; ils ont peint Jérusalem en cendre, son Temple détruit, la nation entière dispersée, &c. Ces hommes supérieurement éclairés ont calculé les siècles, les années, les mois & les jours qui devoient s'écouler entre les Prophéties & ces événements, de sorte que la Judée attendoit son Messie quand Jesus-Christ a paru. Mais

Mais quoi ? le Fils d'un pauvre Artiſan , un homme enchaîné par de vils ſoldats, expirant ſur un gibet infâme ! Eſt-ce donc là le Libérateur tant attendu ? Sa pauvreté comme ſes richeſſes, ſes opprobres comme ſa gloire, ſa mort comme ſa réſurrection, tout avoit été prédit, rien ne devoit ſurprendre. Il ne falloit qu'ouvrir les Ecritures, on y eût vu les thréſors que ſa pauvreté devoit répandre ſur la terre, les captifs que ſes chaines devoient délivrer, l'empire de la mort que devoit détruire ſa deſcente dans le tombeau : on y eût vû le ciel ouvrir ſes portes éternelles à ce puiſſant vainqueur ; la terre & les cieux, les morts & les vivans conſpirer à la réparation de ſes opprobres, & à l'exaltation de ſa gloire : on y eût vû ſon ſacrifice qui demandoit le Calvaire pour Temple, la Croix pour Autel, l'Homme-Dieu pour Victime & pour Sacrificateur : on

y eût vû (après la succession prédite de ces Monarchies *brisées* ou *dévorées* les unes par les autres) ce Roy crucifié fonder sur la terre un Empire qui s'étend sur tous les autres, sans leur nuire, élever un sceptre devant qui les autres s'affermissent en s'abaissant, & former un règne céleste selon la lettre & l'esprit du texte Prophétique, & non pas un règne terrestre, selon l'interprétation & le préjugé de l'orgueil Judaïque : règne, par conséquent, dont tous les Monarques devoient plutôt devenir les sujets & les défenseurs, que les ennemis & les persécuteurs ; règne qui ne devoit point finir, mais s'unir à la fin des temps à un règne commencé avant tous les temps ; car le Fils de Dieu ne pouvoit perdre son thrône éternel en établissant celui du Fils de l'homme ; ce divin Epoux, sans sortir de sa joie, devoit y introduire l'Eglise son Epouse.

Tout ceci n'eſt qu'un léger extrait des ſaints Livres tels que les Juifs nous les préſentent ; non ſeulement ces oracles littéralement applicables au ſeul Meſſie, mais l'hiſtoire entière de ce Peuple privilégié, le culte qu'il profeſſe, les miracles qu'il publie, tout eſt prophétique. Ce ſont des couleurs qui ſemblent jettées au hazard & ſans deſſein : au milieu de ces traits qui paroiſſent informes, J. C. & ſes myſtères ſe placent ; & auſſitôt dans ces Peintures on reconnoît l'intention & la main de Dieu même. *Ab initio generis humani, aliàs evidentius, aliàs occultius, ſicut congruere temporibus divinitùs viſum eſt, nec prophetari deſtitit ab Adam uſque ad Moïſen, & in ipſo populo Iſraël ; quæ ſpeciali quodam privilegio gens prophetica fuit.* Aug. Ep. 102. Nos ennemis mêmes & ceux de J. C. nous conſervent & nous fourniſſent ces mo-

numens, avec ces argumens, & par-là mettent les Livres de l'Ancien Testament à couvert de toutes les chicanes, que les Déïstes peuvent nous faire. Passons au Nouveau Testament.

A la naissance de l'Eglise deux sortes d'Hérétiques se sont élevés contre le Mystère de l'Incarnation. Les uns & les autres, oserois-je dire, trop zélés pour la Divinité, ne pouvoient souffrir qu'en J. C. on la crût hypostatiquement unie à l'humanité; ils ne lui laissoient la réalité de l'une qu'avec les apparences de l'autre. Il est homme, donc il n'est pas Dieu: il est Dieu, donc il n'est pas homme. Voilà deux écueils opposés, où l'hérésie échouoit. S. Jean l'Evangéliste opposa aux Chefs de ces Sectes deux oracles précis. *Deus erat verbum..... Verbum caro factum est.* Ce dogme, J. C. est Dieu-Homme, y est clairement expri-

mé. L'Eglise y trouve un Médiateur capable de concilier les intérêts de l'homme avec ceux de Dieu, elle y trouve un sang infiniment précieux pour satisfaire le Ciel, & infiniment efficace pour sanctifier la Terre. Il n'y a que l'humanité d'un Dieu qui pût en mourant devenir si puissante dans la région des morts ; & en ressuscitant, si glorieuse dans le séjour des vivans. Immensité, éternité de puissance & de gloire, qui compense avec usure l'excès passager de ses ignominies & de ses souffrances : ainsi sont vérifiées les Prophéties, qui avoient annoncé les grandeurs & les anéantissemens du Messie.

S'il restoit encore quelque obscurité dans ces célèbres Prophéties, J. C. & ses Apôtres la dissipent ; le Ciel autorise leur témoignage avec tant d'éclat, que la résistance de l'incrédulité qui s'aveugle devient un mystère plus incon-

tire un nouvel eclat des
& les miracles une nou
des Prophéties, ces deu
n'en ont cependant pas
moins réelle & moins i
séparément pour établi
nité du Messie & attire
noissance ceux qui ve
usage de leur raison.

Pour affoiblir la force
cles, Celse y opposa ce
lape, dont il se moqu
ment : mais quand ces
prodiges n'eussent pas ét
pects pour le Peuple, &
voies qu'ils l'étoient po

quement & ſubitement opérées en ſon nom. Il n'y a que le Chriſtianiſme qui ait eu des preuves & des argumens de cette nature.

Maintenant abbaiſſer J. C. au niveau des Prophètes ordinaires, ou ne lui donner ſur eux qu'une ſupériorité de lumières, de ſaintcté, ou de crédit auprès du Toutpuiſſant, c'eſt en faire un impoſteur, qui, accuſé de s'être fait égal à Dieu, & Dieu lui-même, ſouſcrit à l'accuſation, la confirme au lieu de la détruire, & par-là ſe fait condamner par ſes ennemis comme un blaſphémateur, & adorer par ſes diſciples comme le Seigneur-Dieu : c'eſt répandre ſur la clarté & la ſimplicité de la lettre Evangélique, un artificieux nuage, ou une obſcurité inſenſée, qui en fait un cachos ténébreux, une énigme inſoluble, un labyrinthe inexplicable : c'eſt jetter la même confuſion dans tout le langage

des premiers Ecrivains Ecclésiastiques dont Athanase & les autres défenseurs de la Divinité de J. C. opposoient l'autorité aux Ariens: Enfin c'est faire jouer à Dieu, dans l'un & l'autre Testament, un personnage bien plus incroyable que la Divinité de J. C. ne peut le paroître.

En effet, dans l'Ancien Testament, le Rédempteur paroît en quelque sorte au-dessus du Créateur; la rédemption y occupe dans les conseils du Très-Haut la prééminence sur la création. C'est le Mystère voilé à tous les regards, & l'objet de tous les vœux; c'est la bénédiction cachée dans le Trésor des miséricordes divines pour en sortir dans la plénitude des tems; c'est le Testament de vie, qui doit être substitué au Testament de mort; l'Agneau le scellera de son sang, & ce sang effacera le décret meurtrier porté con-

:nre humain. Ainſi, dans
Teſtament, Dieu ſe ma-
ux hommes pour leur fai-
:r ſon Fils, pour faire eſti-
.iance & l'adoption en ce
comme l'excès, le prodige
nble de la charité divine,
lancer ſes plus terribles
ıes contre les profanateurs
, ou les blaſphémateurs
e cette miſéricordieuſe diſ-
n.
le Nouveau Teſtament,
ècute ſa parole d'une ma-
ui tourne principalement
ire de J. C. Ce Sauveur y
omme l'entrée & le terme
es du Seigneur, le premier
tout vient, le dernier à
t tend. Tous les deſſeins de
ırtent ſur le Verbe Incar-
s'y rapportent; ce divin
:ſt la voye qui conduit à
è, la lumière qui éclaire le
la vérité qui enſeigne la

juſtice, la vie où l'on puiſe l'éternité, & la réſurrection où l'on recouvre l'immortalité.

Voilà une légère ébauche des honneurs que le Dieu des deux Teſtamens rend aux grandeurs de J.C. Ce concert de louanges, d'actions de graces, & d'adorations, qu'il fait retentir autour de ſes autels, a-t-il pû le décerner à un pur homme, a un ſimple Prophète? Tous ces titres d'indépendance, tous ces droits de ſouveraineté ne ſuppoſent-ils pas une Majeſté ſuprême, une puiſſance abſoluë, un état abſolument ſupérieur à celui de la créature? Dieu peut-il avoir éternellement partagé avec un pur homme ſon thrône & ſon empire? Peut-il lui avoir abandonné les droits inaliénables de ſa juſtice & de ſa miſéricorde, le jugement abſolu du monde &c.? C'eſt donc outrager la Divinité que de la refuſer à J. C. c'eſt

ohémer la Providence que de
er le Rédempteur au-dessous
Créateur.

e sçavant Bénédictin, dont
parcourons l'Ouvrage, y
ne la vraye analyse de la Foi,
se résoud à l'autorité de l'E-
, comme à son dernier prin-
C'est surtout au 3^e Volume
n trouve des détails sur cela.
s citons un endroit de la page
& suiv. » Celse, *dit l'Au teur*,
nfondoit les Hérétiques avec
; vrais Chrétiens, comme fai-
ient alors la plûpart des
ıyens : il supposoit que les uns
les autres vivoient dans une
ême Communion. Il ne con-
oissoit point l'Eglise répanduë
ır toute la Terre, & réunie
ır les liens d'une même Foi, des
êmes Sacrements, d'une mê-
ıe Communion & d'un même
entre d'unité. S'il eût eu con-
oissance de cette sainte société,

» avec un peu d'équité & de droi» ture, il lui eût été aisé de voir » que l'Eglise est l'ouvrage de Dieu, » & les Sectes l'ouvrage des hom» mes; que pour rassembler tant » de Nations dans une même foi » & une même charité, il falloit » une Puissance infinie; au lieu que » pour en détacher des particu» liers, il ne falloit que de l'artifi» ce & de la malignité. » Et passant de-là aux principes généraux, aux règles qui doivent servir pour tous les tems, l'Auteur ajoute: » Prétendre que pour faire un » choix judicieux entre toutes les » Sociétés qui font profession de » la Religion Chrétienne, on soit » obligé d'examiner les dogmes » qu'elles enseignent chacune en » particulier, c'est une chimère » des plus absurdes. Un Catholi» que apperçoit toujours du pre» mier coup d'œil la vérité de sa » Religion & la fausseté de celle

des Sectes ſéparées. En les comparant avec l'Egliſe, il voit évidemment que l'Egliſe eſt un monument perpétuel de la ſageſſe infinie & de la toute-puiſſance de J. C. & le plus grand de ſes miracles, & que les Sectes ſont l'ouvrage de ceux que le démon a ſuſcités pour perdre les ames. Il eſt perſuadé qu'il eſt impoſſible que toutes les Egliſes du monde ayent conſpiré unanimement pour introduire une même erreur, & abolir la doctrine des Apôtres. Les Proteſtans ſont condamnés par eux-mêmes. Ils déteſtent les anciennes héréſies,& cependant ils ne diſent rien contre l'Egliſe, que les anciens Hérétiques ne l'ayent dit dès le commencement de l'Egliſe. Ils n'allèguent rien pour leur propre défenſe, que les premiers Sectaires n'ayent eu droit d'alléguer. Ils conviennent de la

» vérité de la Religion Chrétien-
» ne, & cependant ils violent la
» principale maxime de cette Re-
» ligion, qui eſt de ne jamais quit-
» ter l'Egliſe pour quelque raiſon
» que ce ſoit. Ils confeſſent que
» J. C. eſt Dieu, & cependant ils
» vivent ſéparés de ſon Egliſe;
» comme s'il n'étoit point Dieu,
» & qu'il n'eût point animé, ou
» qu'il eût ceſſé d'animer de ſon
» Eſprit cette ſainte Société non-
» obſtant ſes promeſſes & ſes
» Prophéties les plus ſolemnelles.»

En liſant cet ouvrage, on ſe convaincra que l'irréligion moderne n'eſt qu'un foible écho de l'ancienne; que les difficultés qu'elle nous fait, ſont depuis longtems ſurannées & ſolidement réfutées; quelle ne nous attaque qu'avec des armes briſées & des traits ſans force, & qu'il faut que ſes Chefs ayent bien peu d'érudition s'ils l'ignorent, ou beaucoup

: mauvaiſe foi, s'ils le diſſimu-
nt.

Faut-il que les bornes, qui
us ſont preſcrites ne nous per-
ettent pas de placer ici le plan de
morale Chrétienne ſi magnifi-
iement tracé par l'Auteur d'a-
ès l'Evangile & les Peres ? Rien
est plus capable de rendre le
ıriſtianiſme reſpectable & ſa Di-
nité ſenſible. Si cette ſainte
eligion ne ſoumettoit pas ſes
jets autant aux Princes de la
erre qu'à ceux de l'Egliſe, ſi ſes
ix n'étoient pas un frein à la
ence des opinions & des fac-
ons, ſi ſon miniſtère étoit moins
cré & moins puiſſant, moins
ſible & moins auguſte, les im-
es & les libertins de ce ſiècle
s'acharneroient pas tant à la
chirer.

Finiſſons par un petit nombre
obſervations. 1°. L'Auteur ne
ous paroît pas encore avoir aſſez

diſtingué les Prophéties, qui ont un double ſens, de celles qui n'en ont qu'un & qui ne ſont applicables qu'à J. C. 2°. Entre pluſieurs argumens invincibles, on en trouve qui ne peuvent le devenir que pour ceux qui ont déja la foi que doivent produire les autres. En retranchant ces argumens, ou en les diſtribuant dans un ordre réglé, ſelon les claſſes des Lecteurs qui peuvent en profiter, on eût fait diſparoître un écueil où les eſprits frivoles échouent volontiers, en ne s'attachant qu'aux endroits qui ſont foibles dans leur place, ou qu'ils peuvent affoiblir en les iſolant.

3°. Tom. 3. Chap. XVII. on fait bien ſentir les effets qu'opère en notre eſprit la connoiſſance du péché originel; mais dans le détail, il faut ſuppoſer que l'Auteur parle toujours ſelon l'hypothèſe d'un état auquel étoient attachés

les dons surnaturels, la Grace sanctifiante, l'adoption divine, l'exemption de la mort &c. Etat où Dieu avoit placé le premier homme très-gratuitement & pour manifester les richesses de son amour. Sans cette hypothèse quelques-unes des propositions de l'Auteur ne seroient pas exemtes de toute contradiction.

Ces observations au reste ne prouvent que notre zèle pour un Ouvrage si important, & nous réitérons volontiers les éloges que méritent la capacité & les travaux de l'Auteur.

ARTICLE LXXVIII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'histoire de plusieurs Hommes Illustres de Provence. Vol. in 12. pag. 418. A Paris chez Claude Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame &c. M. DCC. LII.

IL n'eſt point de Province
France, qui n'ait produit que
ques hommes *Illuſtres*. Nous pre
nons ce dernier terme à la rigueur
& non dans cette latitude qui pa
roît avoir déterminé les vuës de
plusieurs Ecrivains. Combien de
noms peu illuſtres dans notre Mo-
réri, dans Niceron, dans une mul-
titude d'Hiſtoriens ou de Biblio-
graphes! Combien de Littérateurs
inconnus ou mépriſables; d'hom-
mes titrés, mais ſans mérite, qui
rempliſſent des Dictionnaires, des
Catalogues, des Annales & des
Livres d'Anecdotes!

On nous donne aujourd'hui un
Eſſai ſur les Hommes Illuſtres de
Provence: on a choiſi XIV. Per-
ſonnages, apparemment des plus
célèbres, pour preſſentir le goût
du Public. Nous croyons que le
choix eſt bien fait; mais il y a
des degrés dans ces XIV. Vies:

le de Puget, par exemple, qui
la première, a bien de l'éclat,
n eſt peu, parmi les treize au-
s, qui puiſſent attacher égale-
nt le Lecteur.
Pierre Puget naquit à Marſeille
lernier jour d'Octobre 1622.
ı pere Simon Puget étoit Scul-
ur & Architecte; mais qui par-
oit de Tydée ſans Diomède, &
ſçauroit qu'il y a eu un Puget
s la ſphère des Arts, ſans l'ex-
ent homme dont la vie nous
upe? Dès l'âge de 14. ans, il
ra chez un Sculpteur nommé
man; c'étoit un Artiſte très-
diocre & qui, au bout de trois
is, ne put rien enſeigner à ſon
ve. Il fallut donc ſonger à l'Ita-
: Rome devoit être le terme du
age *, mais Florence arrêta

M. le Marquis d'Argens, Auteur des
éxions critiques ſur les différentes
les de Peinture, prétend que *Puget*

quelque tems le jeune Puget. Il faut toujours, dans l'hiſtoire des grands Artiſtes, que les premières années ſoient laborieuſes & humiliantes; cela forme les talens & fait un coup d'œil agréable pour la poſtérité. A 15 ans Puget ſe trouve dans un pays étranger ſans reſſource, ſans travail, rebuté des Sculpteurs qui ne le croyent pas capable de donner un coup de ciſeau. » Réduit à cette extrémi-» té, il apperçoit dans une bou-» tique un vieux Sculpteur en » bois, qui s'occupoit à de petits » ornemens; celui-ci eſt touché » de ſon état; il le mène au Pa-» lais du grand Duc, il le recom-» mande au premier Sculpteur du

---

n'a jamais été à Rome, que *c'eſt une choſe certaine*, *& qu'il eſt très aiſé de vérifier*, *parce que tous ſes parens & ſes héritiers ſont encore vivants à Marſeille.*

» Prince, qui le regardant avec
» mépris lui donne un petit pan-
» neau d'ornements à faire. » Le
succès de ce travail engage le Maî-
tre à lui confier quelque chose de
plus considérable, il y excelle, on
l'admire, on le distingue, on le
prend en amitié, on lui donne
occasion d'espérer mieux de la for-
tune.

Cependant Rome étoit toujours
l'objet des désirs de Puget; il vou-
loit connoître Piètre de Cortone
& peindre d'après lui. C'est une
espèce d'injure qu'on a faite jus-
qu'ici au célèbre personnage, dont
nous abrégeons l'histoire, de l'a-
voir omis dans les vies des Pein-
tres. Il excella dans cet art, on
a des Tableaux de lui qui perpé-
tuent la gloire de son nom, &
l'Auteur de ces Mémoires, (le P.
Bougerel de l'Oratoire) fait la
description de plusieurs. Puget est
notre Michel-Ange; il a été Pein-

tre, Sculpteur, Architecte; il a mérité les trois grandes Couronnes des Arts, & l'on auroit pu décorer son tombeau, comme celui de Michel-Ange, en y plaçant la Peinture, la Sculpture, l'Architecture éplorées.

Puget étudia donc à Rome sous Piètre de Cortone » & ce » grand Peintre vit sans jalousie » notre jeune homme travailler » d'après lui d'une manière assez » hardie pour faire méconnoître » l'Original. » L'Italie voulut s'approprier un mérite déjà si distingué, on offrit des établissements à Puget, mais l'amour de la patrie a des charmes: il revint à Marseille en 1643. âgé de 21. ans. On l'occupa dans cette Ville & à Toulon; ce fut même en ce tems-là qu'*il inventa ces belles galeries qui les Etrangers ont admirées & qu'ils ont tâché d'imiter. Avant lui personne ne s'étoit avisé d'ajouter aux*

vaisseaux un si magnifique ornement. C'est apparemment aussi à ces années qu'il faut rapporter la plûpart des tableaux dont Puget a rempli la Provence. Le détail où entre à ce sujet notre Auteur intéresse extrêmement, quoiqu'il pût être encore plus circonstancié. On distingue parmi ces beaux Ouvrages un *Sauveur* qui est dans la Cathédrale de Marseille ; une fuite en Egypte chez M. Boyer d'Aiguilles ; une sainte Famille chez M. Boyer de Foncolombe &c. Le P. Bougerel dit en général qu'on admiroit, dans les Tableaux de ce Maître, *la correction du dessein, la force & la légéreté du pinceau, la fraîcheur du coloris.* C'est assurément beaucoup ; mais des notions plus détaillées sur la manière propre de ce Peintre, sur l'effet de ses tableaux, sur la science qu'il avoit du *Costume*, sur tout son caractère en un mot, auroient

fait un plaisir infini aux Amateurs & aux Artistes.

Le séjour de Puget à Marseille n'avoit pas été long. Il étoit retourné à Rome * & il n'en revint qu'en 1653. après avoir dessiné toutes les beautés de cette Capitale : il n'étoit pas échappé *un seul pied d'Architecture* à son crayon. Quelle collection immense, quelles études profondes, quels préliminaires pour vivre dans le souvenir de la postérité !

En 1657. une maladie l'obligea de renoncer à la Peinture & de reprendre le ciseau. La Sculpture & l'Architecture l'occupèrent dé-

* Voici encore un voyage de Rome qui ne peut s'accorder avec le récit de M. le Marquis d'Argens. Le P. Bougerel, dans cette vie de Puget, cite quelquefois Florent le Comte, qui est un Auteur peu exact ; mais la plûpart du tems il indique des Mémoires manuscrits & de bonnes sources.

sormais,

ormais , c'eſt comme le ſecond acte de cette belle vie ; & c'eſt auſſi l'époque des grands ſuccès de notre Artiſte. Puget étoit d'un génie ardent , il falloit que les difficultés diſparuſſent devant lui. Dès qu'il ſe fut remis à travailler le marbre , il ſe l'aſſujettit : *je me ſuis nourri* , diſoit-il, ſur le retour de l'âge , *aux grands ouvrages , je nage quand j'y travaille , & le marbre tremble devant moi , pour groſſe que ſoit la pièce.* Ces expreſſions ſont d'un homme qui ne ſe diſſimuloit point ſes talens ; mais elles ont de la hauteur , de la nobleſſe ; on les aime , on ſe repréſente un homme entier , qui s'eſt élevé en quelque ſorte au-deſſus de l'Art , ou qui le gouverne en maître.

Puget fit à Toulon les deux Termes de grandeur coloſſale qui ſoutiennent le balcon de la porte de l'Hôtel de Ville. *Louis XIV. & toute*

sa Cour en furent charmés, lorsqu'ils vinrent à Toulon, & si ces deux Statues n'avoient pas été composées de différentes Pièces, S. M. les eût fait transporter à Paris. Quand le Cavalier Bernin passa par la même Ville ; il s'écria en voyant ces deux Termes : *je suis surpris que le Roi ayant un Sujet si habile, ait pensé à m'appeller auprès de sa personne :* * parole qui vaut peut-être le mot d'Apelle, qui recevant les complimens des Rhodiens, leur dit qu'ils avoient chez eux Protogène dont il vouloit acheter les Tableaux pour s'instruire.

Puget n'avoit point encore vû Paris ; il y vint en 1659. & travailla pour M. Foucquet. Il fut

---

* M. le Marquis d'Argens dit que le Cavalier Bernin voyant les Armes de l'Hôtel-de-Ville de Toulon & apprenant que Puget les avoit faites, il s'écria ; *Quoi, vous avez un homme de ce mérite & la Cour ne l'employe pas ?*

aussi attiré au Vaudreuil en Normandie, où il fit deux Statues de pierre de Vernon, de huit pieds & demi de hauteur ; l'une représente Hercule & l'autre la Terre avec un Janus qu'elle couronne d'olivier. M. Foucquet envoya Puget à Gènes, pour y choisir de beaux marbres, mais pendant son séjour en cette Ville la disgrace du Surintendant arriva, & Puget, bien estimé, bien accueilli à Gènes, y resta huit ou neuf ans * travaillant pour les Seigneurs, remplissant les Palais & les Eglises de ses chef-d'œuvres. » De ce nombre sont les » deux belles Statuës qu'on voit à » *S. Pierre de Carignan ;* ** elles or» nent deux niches du Dôme. L'u» ne représente S. Sebastien, &

* M. d'Argens dit qu'il n'alla à Genes que pour placer les deux Statues dont il est parlé ci-après.

** M. d'Argens dit *Ponte Carignan.*

» l'autre S. Ambroise, sous la fi-
» gure du bienheureux Alexandre
» Sauli, dont les Ancêtres ont
» fait bâtir cette Eglise. Elles sont
» de marbre blanc, de 9 à 10
» pieds. Il a attaché S. Sebastien
» contre un arbre avec des cordes,
» & a exprimé la grande foiblesse
» où le martyre l'a réduit, de sor-
» te qu'il semble que les jambes
» de ce Saint succombent sous le
» poids de son corps, tout percé
» de fléches. Il a décoré ce Saint
» de toutes les armures qu'il por-
» toit: ce qui fait un tout si no-
» ble, si beau, si grand qu'on ne
» sçauroit ne pas admirer ce chef-
» d'œuvre de l'Art. S. Ambroise
» est représenté avec ses habits
» Pontificaux, groupé noblement
» d'un enfant qui tient sa crosse
» pastorale & relève sa chape, la-
» quelle est travaillée & ornée
» artistement, aussi bien que l'aube
» & la ceinture. Il n'est pas dans

» toute l'Italie de plus belles Piéces entre les Modernes : dans leurs différens caractères, elles renferment tout ce qu'on peut désirer de science, d'art & d'agrément. »

Une insulte faite par des Sbirres à Puget, le dégouta de Gènes ; on lui fit une satisfaction autentique ; on mit tout en œuvre pour l'arrêter ; mais il étoit vif, fier, prompt & efficace dans ses résolutions : il repassa dans sa patrie ; Marseille & Toulon le possédèrent, & il fit pour ces deux Villes une infinité de beaux desseins, entr'autres ceux qu'on conserve encore & qui étoient pour l'Arsenal de Toulon. *Il auroit été à souhaiter pour la gloire du Roi qu'on les eût executés ; mais la jalousie de M. Matarel, Intendant de Toulon, qui vouloit en avoir tout l'honneur, & les envieux de Puget empêchèrent qu'ils ne fussent entierement sui-*

vis. On voit ici ce qui détruit les belles & grandes choſes qu'inventent les Artiſtes ; on voit les funeſtes effets de l'intérêt, de la rivalité, de la jalouſie : il eſt bien, dans cette hiſtoire, de rappeller ainſi les travers & les paſſions du dernier ſiècle, afin d'inſtruire le nôtre qui a de grands beſoins en ce genre, & afin d'encourager auſſi les hommes à talens. Leurs devanciers & leurs Maîtres éprouvèrent des difficultés ; & ce n'étoit peut-être pas ſans vouloir donner des leçons aux jeunes gens qu'Apelle avoit fait autrefois ce magnifique tableau de l'*Envie* & de la *Calomnie* dont nous parle Lucien.* On y voyoit un homme à longues oreilles, tel à peu près qu'on repréſente Midas ; il tendoit la main à la Calomnie qui s'avançoit accompagnée de deux femmes ; l'une re-

* *De non temerè credendâ calumniâ.*

nt l'ignorance, & l'autre
on. La Calomnie étoit pa-
soin, mais son visage &
: annonçoient la colère,
it la fureur qu'elle avoit
ie. De la main gauche, elle
1 flambeau, & de la droi-
nlevoit par les cheveux un
mme qui levoit les mains
& qui imploroit le secours
ıx. Devant la Calomnie,
t un homme pâle, ayant
èz vif, mais semblable
igure à un malade attaqué
ie : on devinoit assez que
'Envie. Detrière la Calom-
nt ses Compagnes, char-
'ajuster, de la conseiller,
orter : c'étoient la Fraude
nbuches. Plus loin on ap-
t le Repentir en habit de
regardant les larmes aux
Vérité dans l'enfoncement.
'ons voulu indiquer d'après
tous les caractères de ce

Tableau, parce qu'il préſente tous les obſtacles que la paſſion répand ſur la route du mérite & des talens.

Ceux de Puget n'avoient point encore été employés pour le ſervice du Roi. En 1682. il ſe fit connoître à la Cour, & ce fut par le Milon Crotoniate qu'il débuta. Cet excellent Ouvrage fut travaillé à Toulon : Puget l'envoya au Roi par ſon fils. » On fit » l'ouverture de la caiſſe dans le » Jardin de Verſailles, en préſence » du Roi & de la Reine Marie-» Therèſe d'Autriche. Cette Prin-» ceſſe fut ſi touchée du triſte état » où ce ſçavant Sculpteur a re-» préſenté Milon, que dans la ſur-» priſe où elle fut, elle s'écria tout-» à-coup : *Ah, le pauvre homme!* » Ce mot valoit bien le geſte de Zeuxis pour tirer le rideau de Parrhaſius. L'un & l'autre trait étoient des éloges complets.

Un coup d'œil présentement sur les pratiques de l'Envie. Le Milon qui avoit charmé le Monarque fut placé, par les sourdes menées des Envieux, dans un des endroits du Parc où il étoit le moins en vuë; mais Louis XIV. vengea cette injure, & fit poser le groupe à l'entrée de l'allée Royale où tout le monde peut admirer ce chef-d'œuvre.

En 1685. l'Andromède fut présentée au Roi, qui, en la voyant, honora Puget du titre de *grand* & *d'illustre*, ajoutant qu'*il n'y avoit personne dans l'Europe qui pût l'égaler*. Les jaloux tâchèrent encore de faire releguer cette merveille dans quelque coin du Parc, *mais S. M. voulut qu'on la mît vis-à-vis du Milon*.

Notre Auteur décrit avec goût le Milon & l'Andromède, nous transcririons sa notice si ces deux ouvrages étoient moins connus.

Nous rapporterions de même, s'il ne falloit pas abréger, les critiques qu'on a faites de l'Andromède ; on disoit, par exemple, que cette figure étoit trop courte, & Puget répondit qu'à la vérité elle avoit été un peu trop racourcie en l'ébauchant, que néanmoins on y trouvoit les mêmes proportions qu'à la Vénus de Médicis, & qu'enfin la Statue étoit aussi grande que la plus grande Dame de la Cour : ce qui se trouva vrai par l'épreuve qu'on en fit. *

---

* M. de Bachaumont, dans son Essai sur la Sculpture, dit : *Andromède paroît n'avoir pas encore toute la grandeur qu'elle pourra avoir dans un âge plus avancé : ce qui est peut-être cause que quelques personnes ont trouvé que sa figure étoit trop petite.* Il faut relire, dans cet élégant Ouvrage, tout ce qui concerne Puget & les deux groupes du Milon & de l'Andromède. On y voit que le Brun voulut assujettir Puget à ses idées, mais que celui-ci *ne voulut point captiver ses talens, & qu'il retourna dans son pays.*

Louis XIV. aimoit mieux l'Andromède que le Milon ; mais Puget en pensoit autrement, il disoit que le marbre de l'Andromède étoit plus beau, mais que la figure de Milon étoit plus achevée. L'Andromède fut payée quinze mille livres, & Puget prétendoit, dans un placet qu'il fit présenter au Roi en 1692. que ce groupe, tant pour le marbre que pour le transport & les autres frais, lui revenoit à près de dix mille livres. En général ce grand homme s'est fort plaint de n'avoir point été payé comme ses ouvrages le méritoient. Son placet est curieux dans les détails, & il y regne un air de candeur & de vérité qu'on ne peut soupçonner d'affectation.

Cet Artiste n'a j'amais fait pour le Roi que le Milon & l'Andromède, qui ayent été mis en place. Il y a un bas-relief de Diogène & d'Alexandre que ses en-

nemis ont fait exiler en quelque ſorte ; il eſt encore dans les magazins du Louvre, où les Curieux vont l'admirer & ſe récrier contre l'injuſtice de la fortune.

Nous avons remarqué que Puget étoit ſenſible, qu'il n'étoit pas aveugle ſur ſes talens : une occaſion entr'autres le manifeſta tel qu'il étoit, & l'on ne peut diſconvenir qu'il eût fallu beaucoup de patience & de ſtoïciſme, pour n'être pas ému dans une circonſtance ſi ſingulière. Il étoit queſtion d'une Statuë équeſtre en bronze que la Ville de Marſeille vouloit ériger à la gloire du Roi. Puget fut choiſi pour cet ouvrage; il fit le modèle, il reçut des avances ; mais voilà qu'un des Echevins, piqué de ce que Puget avoit refuſé de lui faire *gratis* deux Statuës pour ſa maiſon de campagne, ſe met à le traverſer, fait caſſer le contrat paſſé avec lui, & pro-

ıre l'ouvrage à un Sculpteur nom-
.é Clérion qui étoit d'un mérite
en inférieur à celui de Puget.
otre Artiste sentit l'injure au
f.; en écrivit à le Brun premier
eintre du Roi, s'en plaignit im-
.édiatement à la Cour dans un
ɔyage qu'il fit à Fontainebleau.
Sur quoi M. Mansart Surinten-
dant des Bâtimens lui dit : que
s'il vouloit faire cette figure pour
le même prix que Clérion, il lui
feroit donner la préférence.
Alors Puget, piqué qu'on le
comparât à Clérion, répondit
brusquement : qu'un homme
comme lui ne devoit être mis
en parallèle qu'avec les Cavaliers
l'Algarde & Bernin. » Tel étoit
uget, *l'homme le plus rond & le
oins endurant.* Il ne sçavoit point
ırt de faire sa cour, il n'avoit
ıe l'ambition propre de ses em-
ois, c'est-à-dire, l'amour de la
elle gloire & le désir de vivre

dans la mémoire des hommes. Il joignoit à cela beaucoup de probité, de droiture, de complaisance pour ses amis, *il étoit fidèle à tous ses devoirs envers Dieu; ses Tableaux de dévotion, ses fondations* en sont la preuve.

Ce grand homme mourut le 2 Décembre 1694. *dans des sentimens de Religion très-édifians.* On a de lui beaucoup de desseins très-estimés; & il est un de ces hommes dont la réputation s'accroît à mesure que les années s'accumulent, que les tems s'éloignent, que l'amour du travail se rallentit parmi nous. *Nous parlerons des autres hommes illustres de Provence dans un autre Extrait.*

ARTICLE LXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Florence.

Finezze di Gesù Sacramentato verso l'uomo è ingratitudini dell' uomo verso Gesù Sacramentato composte d'al M. R. P. Giovan Giuseppe di S. Teresa Portoghese Carmelitano Scalzo. &c. Terza edizione &c. in-12. 1751. *L'amour de J. C. pour l'homme, & l'ingratitude de l'homme envers J. C. dans le Sacrement de l'Eucharistie &c.*

Raccolta d'alcuni viaggi fatti dal Dottor Giovanni Turgioni Tozzetti Medico Fiorentino, in

diversi parti della Toscana per osservare le produzioni naturali, e gli antichi monumenti di essa. 4 vol. in-12. 1752. *Voyages du sieur Jean Turgioni Tozzetti Docteur en Medecine dans les diverses parties de la Toscane, pour y observer les productions de la Nature & les Monuments &c.*

Atti del Martirio di S. Genesio Romano, nell' originale latino &c. illustrati con note & osservazioni: Opera di Giovanni Lami Dottore de l'una e l'altra legge &c. 8°. 1751. *Les actes du Martyre de S. Genés avec des notes & des observations du sieur Jean Lami &c.* C'est l'Auteur du Journal littéraire de Florence.

De Venise.

Ecclesiæ Venetæ antiquis monumentis nunc etiam primum editis illustratæ ac in decades distributæ

Tomi 5. in-4°. 1749. *L'Eglise de Venise illustrée par les Anciens Monuments &c.* L'Auteur est le Seigneur Flaminio Cornaro Senateur de Venise.

Il Poëma di S. Prospero Aquitano degl' Ingrati, o sia sopra la Grazia, Traduzione in ottava rima dell' Abate Gian Francesco Giurgetti &c. 8°. 1751. *Traduction Italienne du Poëme des Ingrats de S. Prosper &c.*

On publie en cette Ville chez Simon Occhi les décisions de la Rote qui n'avoient point été imprimées. Il y a déjà 2. vol. in-fol. dont chacun contient trois années.

D'AREZZO.

Alzira Tragedia del Sign. di Voltaire trasportata dal verso Francese nell' Italiano dal Cavaliere Lorenzo Guazzesi Aretino &c. 8°. 1751. *Alzire Tragédie de*

1506 *Mémoires pour l'Hiſtoire M. de Voltaire traduite en Vers Italiens &c.*

De Lucques.

Guida per il Paſſagiere dilettante di Pittura, Scultura, ed Architettura nella città di Piſa, fatta dal Cavaliere Pandolfo Titi Nobile della città di San Sepolcro 8°. 1751. *Le Guide du Voyageur curieux de Peinture, de Sculpture & d'Architecture &c.*

Notizie Geografiche ad uſo de' Giovani che vogliono diſporſi allo ſtudio della moderna Geografia in-12. 1751. *Introduction à la Géographie moderne.*

De Fano.

Memorie Iſtoriche della città di Fano, Opera del Sign. Pietro Maria Amioni Faneſe 2. Tom. fol. 1751. *Mémoires Hiſtoriques de la Ville de Fano &c.*

DE VERONE.

Vindiciæ Romani Martyrologii :III. Aug. S. Cassiani Foro-Cor-eliensis Martyris ; V. Februarii S. Brixionensium Episcoporum ıgenui & Albuini memoriam re-ısentis fol. 1751. *Défense du Martyrologe Romain sur les SS. 'assien, Ingenuus & Albuinus &c.* .'Auteur de cet Ouvrage est un 'ranciscain nommé le P. Benoît ionelli. Il y combat l'opinion 'Antoine Ruschmand Bibliothé-aire Impérial à Inspruk qui a pré-endu que S. Cassien avoit été :vêque d'Imola, & qu'Ingenuus .voit été Schismatique & n'auroit as dû trouver place dans le Mar-yrologe. Le P. Bonelli donne à la in de son Ouvrage une courte)issertation *de Mendis Romani Martyrologii quæ sacro cultui ni-il officiunt.*

DE PADOUE.

Jacobi, ſive Actii Synceri Sannazarii Neapolitani, Poëmata ex antiquis editionibus accuratiſſimè deſcripta. Acceſſit ejuſdem vita, Joan. Antonio Vulpio Auctore. Item Gabrielis Altilii & Honorati Faſcitelli Carmina quæ extant &c. 8°. 1751. *Poëſies de Sannazar, d'Altilius, de Faſcitellus &c.*

FRANCE.

DE PARIS.

On voit depuis peu une bagatelle qui n'eſt pas mal écrite. On l'appelle *Apologie de la frivolité, lettre à un Anglois* C'eſt une feuille de 20 pages, qui ſe trouve *chez Prault Pere Quai de Geſvres.* Il eſt queſtion de juſtifier notre frivolité, vis-à-vis d'un Anglois ſuppoſé homme profond, eſſentiel, Métaphyſicien, Géomètre, ſi vous

le voulez. Notre Apologiſte lui ſoutient que notre état préſent eſt beaucoup meilleur qu'il n'étoit, quand on ſe livroit à l'étude & au raiſonnement. » Nous ſommes en-» fin parvenus, *dit l'Auteur*, à » ces jours fortunés où l'on ne » raiſonne plus, & nous voilà » entiérement guéris des vapeurs » philoſophiques. »

Qui croira cela dans un ſiècle où l'on ne parle que de *Philoſophie*? Liſez les deux tiers de nos Livres modernes; ils vous diront que *le monde eſt devenu Philoſophe*; que *l'eſprit Philoſophique a gagné preſque toutes les conditions*; que *la Philoſophie n'a reparu ſur la terre que depuis environ cent ans*; que *c'eſt à la Philoſophie qu'on eſt redevable de toutes les belles choſes qu'on voit & qu'on entend tous les jours &c.* Nous ſçavons bien que tout ceci eſt un langage dont il eſt permis de croire

ce que l'on veut ; & nous n'ignorons pas non plus que la vraie Philoſophie qui comprend la ſageſſe du cœur, bien mieux que les connoiſſances de l'eſprit, ne peut guères ſe concilier avec nos travers, nos paſſions, notre luxe, notre ambition, notre indifférence pour la Religion & pour le bien public. Mais enfin le terme de *Philoſophie* a prévalu ; on ne ſçait pas ce que c'eſt que d'être *Philoſophe*, mais on ambitionne ce titre, & l'on ne conviendra pas que nous *ſoyons parvenus à ces jours fortunés où l'on ne raiſonne plus*, & où l'on eſt *guéri des vapeurs Philoſophiques.*

Quoiqu'il en ſoit pourtant, voici l'idée de l'Apologiſte. Il dit qu'aujourd'hui *le ſentiment* ſe trouve ſubſtitué au *raiſonnement* : ce qui a l'avantage, ſelon lui, de rendre la ſociété *plus riante & plus agréable* ; il prétend auſſi qu'un

nme de Cour , c'eſt-à-dire un
nme rempli de ſentiment , *tire*
t concluſions, dans le tems qu'em-
ye un de nos Savans à en enta-
r une : effet merveilleux ſans
ute , puiſque par-là le *ſentiment*
nplit deux tâches à la fois , la
nne propre , quel qu'en ſoit l'ob-
, & celle de ſon adverſaire *le*
iſonnement , à qui juſqu'ici l'on
oit cédé le privilége *de tirer des*
nclusions.

Pour dire la vérité , nous ne
mêlons pas trop ſi ce petit ou-
age eſt une ironie , ou s'il défend
ffaire au fond. Si c'eſt une iro-
e , elle ne nous paroît ni aſſez
arquée ni aſſez forte pour cor-
ger les partiſans du frivole. Si
eſt une défenſe ſérieuſe , on ne
ra pas convaincu , en la liſant ,
s prérogatives de la frivolité.

L'Auteur paroît fait pour un
enre plus ſérieux & plus utile à
. ſociété : il y a dans ſon ſtyle

mes études que nous soy
ris de nos frivolités, ou
frivolités passent pour
chose de bon aux yeux d
il y auroit, dans l'une &
hypothèse, trop de tems
dre & trop de risques à c

*Lettres sur les homme
dans les Sciences, la L
& les beaux Arts sous le
Louis XV. Première part
pag. 191.* A Amsterdam
trouvent à Paris chez l
rue S. Jacques &c. M. DC

Les Romains du tems

l'Antiquité ; ils ne louoient les
teurs que quand ils n'étoient
s. Pacuvius & Ennius leur pa-
ssoient préférables à Virgile &
Horace ; ils faisoient plus de
du style baroque des XII. Ta-
s, que de l'élégance du beau
le d'Auguste. Voilà l'excès &
folie : lisez la première Epître
second Livre d'Horace, pour
itir tout le ridicule de cette con-
ite.

On prend aujourd'hui le contre-
d parmi nous, & rien de plus
dinaire, depuis un tems, que de
ir des Livres publiés à la gloi-
des Contemporains, des Litté-
teurs existants, des Artistes que
us avons sous les yeux. Les let-
s qu'on nous donne ici sont du
mbre de ces Ouvrages pleins de
nignité, d'admiration, d'éloges.
On entreprend, à ce qu'il pa-
ît, dans ces lettres, un cours
ivi, & nous verrons paroître à

qu'on n'eſt pas accoutur
dans les Faſtes de la L
On les trouve préconiſé
brées tantôt en Vers ,
Proſe , le tout avec un
ſorte d'enthouſiaſme, do
ou Homère ſe ſeroient
honorés.

Il faut dire avec ſin
ceci ne réuſſira point
l'Auteur des Lettres r
capacité ou d'eſprit : ſo
plein de recherches , d
même qui ſuppoſent d

Les vieux Romains dont nous parlions plus haut donnèrent dans un excès ; mais une autre extrémité vicieuse est d'envelopper d'une épaisse vapeur d'encens des hommes vivants, qui ne souhaitent point cet hommage. Ils se croyent assez payés de leurs travaux par l'estime publique dont ils jouissent ; & quand on veut la leur témoigner, un mot placé à propos, comme on faisoit au tems d'Horace ou de Boileau, les flatte infiniment plus que des volumes de compliments. Au reste nous ne parlons ici que des hommes de genie, des talens vraiment estimables, des Arts ou les professions qui ont l'approbation des honnêtes gens : nous croyons qu'il est des classes subalternes, des exercices ou des emplois sans considération, dont il n'est point nécessaire de charger les Monuments qui doivent passer à la postérité.

saisi le rapport qui peu
se trouver entre l'ouvr
frontispice où il s'ann
promet , à ce qu'il paroî
un Poëme sur les Cam
Roi ; & dans le détail
qui concerne le régne d
ce , avec une infinité de
regarde des tems plus a
trouve exposé , chanté
Il y a de tout dans cet
l'histoire littéraire y don
nos illustres Ecrivains
présents y sont nommés
comme des fastes où c
placé à son rang , & f

Homère & dans Virgile ; un mot ſur chacun dénomme, caractériſe, fait une image.

Que pourrions-nous dire qui fît bien connoître cette ſingulière production ? Avec de l'eſprit & du talent pour faire des Vers, avec un grand déſir de plaire, de flatter les gens, de dire des choſes qui intéreſſent, il y a toute apparence que l'Auteur trouvera plus de Critiques que d'Approbateurs. On louera ſon zèle pour la gloire du Roi, on dira qu'en ce point *il eſt juſte & ſage, comme ce peuple qui préféroit Auguſte aux anciens Héros de Rome & d'Athènes* *,

* Sapiens & juſtus in uno
Te noſtris ducibus, te Graiis anteferendo,
Cætera nequaquam ſimili ratione, modoque
Æſtimat :

Hor. I. Epiſt. l. 2.

mais que dans le reste il auroit
faire des exceptions &c.

Quoiqu'il en soit voici pou
tant une critique que se perm
l'Auteur ; elle regarde la Henri
de de M. de Voltaire : nous cito
ce morceau qui se trouve à l'o
verture du Livre. Il servira d'e
quisse pour les douze Chants.

Voltaire, tu m'entens ; la sevère balan
Doit peser ma parole, & jusqu'à m
silence,
Ta Henriade, hélas ! m'est chére, tu
sçais,
Comme Dieu protecteur je t'admire
me tais.
Mais crains que de Henri la demeure
belle
Aux yeux des Nations n'offrant qu'u
Chapelle,
Près des Temples fameux qu'ouvrit l'A
tiquité,
Ne s'éclipse peut-être avec tant de bea
té &c.

Il y a là *un Dieu protecteur* & *une Chapelle* qui n'ont pas plû. Les Connoisseurs en ce genre ont remarqué d'autres défauts dans la suite de l'Ouvrage ; ils ont reconnu en même tems que l'Auteur avoit de la facilité, du feu poëtique ; ils ont souhaité qu'un dessein bien pris & que de belles idées, vraiment poëtiques, secondassent sa versification.

Le sieur Gaignot, Maître Teneur de Livres à Nantes, vient de mettre au jour trois Cartes de cabinet ou tarifs contenant la réduction des Monnoyes étrangères des principales Places de l'Europe, depuis le plus bas prix de change jusqu'au plus haut, en argent de France & la réduction de l'argent de France en Monnoye étrangère.

Nous avons fait quelques Essais sur ces Cartes & nous y avons trou-

vé de l'exactitude dans les résultats, de la facilité dans les opérations. L'Auteur promet deux Mappemondes contenant la correspondance des poids & aunages d'Europe, d'Asie, d'Afrique & d'Amérique. Il doit aussi donner trois ouvrages. 1°. le Guide du Commerce. 2°. L'Arithmétique supputée. 3°. L'utilité du Commerce contenant l'instruction & les opérations de Changes & Rechanges &c.

Les Cartes que nous annonçons se vendent 6 liv. les trois feuilles, & se trouvent à Paris chez Aubert ruë S. Jacques au Papillon; à Nantes chez l'Auteur ruë d'Erdre & chez Tanqueray grande ruë vis-à-vis la ruë des Jésuites.

Atlas Universel complet en cent Cartes Géographiques dressées sur les Relations & les Observations les plus exactes & les plus récen-

tes. Par M. Robert & M. de Vaugondy son fils, Géographes du Roi, *grand in-fol. proposé par souscription.* Chez Boudet Libraire-Imprimeur ruë S. Jacques 1752.

Cet Atlas est composé en très-grande partie des Cartes de MM. Samson, dont MM. Robert sont dépositaires. Ces deux habiles Géographes y ont ajouté quelques autres morceaux choisis & travaillés sur les nouvelles observations. Ils ont pris soin que les Cartes fussent toutes égales ; que les limites d'un pays soient semblables au pays représenté sur la Carte voisine ; par exemple, que la partie d'Allemagne qui se trouve dans la Carte de France soit semblable à la même partie que présente la Carte d'Allemagne : cette attention nous paroît judicieuse & interessante. Ils n'ajoutent à leur Atlas qu'un frontispice & une histoire concise des grands Hommes

qui ont le plus contribué aux progrès de la Géographie. Les autres détails historiques & Géographiques se trouvent partout, & ils auroient grossi inutilement cette collection.

Tout sera gravé avec goût & sur beau papier, de deux sortes ; un plus grand pour les Curieux & au prix de 120 liv. en souscrivant ; un moindre pour les Souscripteurs ordinaires & moyennant la somme de 96 liv. Les prix de ceux qui ne souscriront pas seront 150 liv. grand papier & 120 liv. papier commun.

Ce *Prospectus* est bien fait & clairement écrit: nous devons dire, sur le fond de l'Ouvrage, qu'à en juger par cette annonce, il ne contiendra qu'un très-petit nombre de nouveautés, & qu'on a voulu épargner de la dépense au Public en ne promettant que cent Cartes pour un Atlas Universel. En effet

il y a des parties dans cette collection, qu'on resserre beaucoup; par exemple, on donne une Carte pour les sept Provinces-Unies, une pour la Hongrie, une pour la Pologne, une pour l'Etat de l'Eglise & pour le Duché de Toscane, une pour la Turquie d'Europe, une pour les Etats du Turc en Asie & en Perse, une pour toutes les Indes Orientales, une pour toute la Chine, une pour toute l'Afrique, une pour toute l'Amérique Méridionale &c. On sçait que les Atlas ordinaires détaillent infiniment davantage; mais, nous le répétons, on a voulu se borner & ne mettre dans le Public qu'une collection suffisante pour le commun des Lecteurs. Nous ne pouvons disconvenir que l'Ouvrage, considéré sous ce point de vuë, n'ait bien des avantages.

Depuis qu'on a publié le *Prospectus*, il a paru des observations

en faveur des Demoiselles Jaillot héritieres aussi d'un nom & d'un fond bien connu dans la Géographie. Ces observations sont une critique de l'Atlas promis ; & le point principal sur lequel on insiste, c'est que M. Robert ne peut & ne doit pas se dire *seul dépositaire des travaux de MM. Samson*, puisque les Demoiselles Jaillot possédent environ 200 Planches du même fond. La preuve de ceci est fondée 1°. sur les témoignages domestiques de ces Demoiselles, dont le grand-pere acquit dès l'an 1670. & années suivantes, une partie considérable des effets Géographiques appartenants aux Sieurs Guillaume & Adrien Samson. 2°. Sur l'aveu même de M. Robert qui, dans un Catalogue qu'il a donné pour la formation d'un Atlas, a fait entrer un grand nombre de Cartes au nom de *Jaillot*, & ce sont justement celles

que le grand-pere des Demoiſelles, qui publient les obſervations, avoit acquiſes des Sieurs Sanſon.

Nous devons obſerver nous-mêmes que M. Robert, dans le *Proſpectus* de ſon Atlas, n'eſt point dit *ſeul dépoſitaire de tous les travaux des Sieurs Samſon*. Le terme de *ſeul* ne s'y lit point, mais du reſte il eſt exprimé d'une façon équivalente; puiſqu'on ne fait point mention des autres dépôts où les Cartes de ces fameux Géographes ſont conſervées.

Les obſervations des Demoiſelles Jaillot préſentent, en fort bons termes & d'une manière très-preſſante, pluſieurs autres Critiques qui font ſouhaiter quelque concert, quelque voye d'accommodement entre ces habiles gens, afin que la Géographie & le Public puiſſent profiter de leurs richeſſes réciproques.

Francisci Baconii Exemplum tractatûs de Justitiâ universali sive de fontibus Juris extractum ex ejusdem Authoris opere de dignitate & augmentis scientiarum. *Essai du Chancelier Bacon sur la Justice universelle ou sur les sources du Droit &c.* in-18. p. 161. A Paris chez Vincent rue S. Severin, M. DCC. LII.

Ce petit Livre peut passer pour une curiosité litteraire, tant pour la belle édition, que pour les bonnes choses qu'elle renferme. La Préface qui a quelque étendue & qui est bien écrite, nous expose l'état malheureux où s'est trouvée longtems la Jurisprudence, lorsqu'on se laissoit conduire par l'autorité des Ecrivains plutôt que par les lumières de la raison; lorsqu'on mettoit en œuvre des Loix créées pour certain cas particuliers, plutôt que les règles primitives & les principes; en un mot lorsqu'on

aisoit le droit en Art, avant
: d'en avoir fait une science.
s défauts ne sont pas encore
:alement bannis des Ecoles &
s Livres ; on rappelle, on loue
ême ici les efforts qu'ont fait, en
vers tems, des génies puissants &
élés pour donner une meilleure
orme à la Jurisprudence ; & l'on
rrive enfin au Chancelier Bacon,
cet homme excellent, cet esprit
qui brilla de tant de lumières dans
l'enfance même des Lettres, qui
entrevit tant de vérités, malgré la
barbarie dominante dans les Scien-
ces Philosophiques. C'est son petit
Traité ou plutôt son *Essai sur la
Justice Universelle* qu'on donne
dans ce Volume, tel qu'il est au
VIII. Livre de l'admirable ouvra-
ge *de la dignité & de l'accroisse-
ment des Sciences*. Ce Traité com-
prend 97. Aphorismes qui sont
comme autant de principes de
Droit. On y ajoute ici de petites

notes pour l'intelligence du texte; elles paroissent l'ouvrage d'un bon esprit & d'un Jurisconsulte exemt de préjugés.

Puisque nous avons occasion de parler du Chancelier Bacon, nous croyons devoir avertir qu'il se trouve un très-bon Article concernant ce grand homme dans le *Nouveau Dictionnaire historique & critique* de M. Chauffepié. Bayle avoit donné une notice sur le même Chancelier ; mais elle étoit très-superficielle & très-peu intéressante, sans compter les méprises & les fautes que la Critique y découvroit.

On trouve chez le même Libraire (Vincent rue S. Severin) *la Liturgie Ancienne & Moderne, ou Instruction historique sur l'Institution des Prières, des Fêtes & des solemnités de l'Eglise & sur les différentes pratiques & Cérémonies qui ont été ou qui sont à*

t usitées. Vol. in-12. de 651.
C'est une troisième édition,
ıs ne doutons pas que ce Li-
se réimprime encore ; car
très-instructif & très-utile.
trouve en abrégé ce qu'il y
nieux, dans les Auteurs an-
& modernes qui ont traité
Liturgie. La critique se trou-
tout mêlée à l'histoire, &
ıtion à citer les sources sa-
un Lecteur intelligent. Il y
la fin une espèce de Plan ju-
x pour la composition d'un
ire; c'est-à-dire d'un Livre où
e Divin seroit rédigé com-
nent, sçavamment & uti-
t. La commodité est nécess-
pour un Ouvrage qu'on a
rs entre les mains, & qui
ervir à toutes sortes de per-
. La Science exclut les inu-
, les minucies, les fausses
es. L'utilité comprend l'in-
on & l'édification des per-

ſonnes qu'on oblige à la récitation de l'Office Divin. Heureuſement ces trois choſes ſe trouvent aujourd'hui dans pluſieurs Breviaires ; il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'uniformité en cette matière pût être reçuë partout.

Nous ne pouvons diſſimuler un mot qui ſe trouve à la p. 610. du Volume que nous annonçons : c'eſt ſur la fête de S. Nicolas 6. Décembre. *On pourroit s'étonner*, dit l'Auteur, *qu'un Evêque de Lycie ait un Office double dans pluſieurs Egliſes de France, & de ce que dans la Collecte on dit*, ejus meritis à gehennæ incendiis liberemur. Cette derniere obſervation nous ſurprend : la Collecte de S. Nicolas, dans l'Office Romain, porte : *Ejus meritis & precibus à gehennæ incendiis liberemur*, & non ſimplement *meritis* : Qu'y a-t-il d'étonnant dans ces expreſſions ? Eſt-ce que les Saints ne

prient pas pour nous ? Eſt-ce qu'ils n'ont pas des *mérites* d'interceſſion ? Eſt-ce que nous ne pouvons pas demander d'être délivrés des *flammes de l'Enfer ?* Eſt-ce enfin qu'on ne trouve pas une infinité d'autres Oraiſons, dans le cours de l'année, où l'on demande des graces ſpirituelles ou la gloire éternelle par les mérites des Saints ?

Lettre d'un Curé de Paris à un de ſes amis ſur la ſuppreſſion des Bancs dans les Egliſes Paroiſſiales, broch. in-4°. p. 12. Chez Deſprez & Cavelier, rue S. Jacques &c.

Quand on entre dans de grandes Egliſes de Paroiſſe, dont les unes ſont remplies de Bancs qui embarraſſent les deux côtés de la Nef ; & les autres offrent au coup d'œil un eſpace libre, propre & dégagé ; on ſouhaite, ſans autre réfléxion, que tous les Bancs ſoient ſupprimés ; on regarde l'uſage de ces ſièges énormes, inhérans &

immobiles, comme un Monument Gothique, comme un reste du mauvais goût de nos Ancêtres. Mais quand on vient à lire la Lettre que nous annonçons, on rappelle son jugement, on doute du moins, on craint de se décider. L'Auteur montre par des détails 1°. que la suppression des Bancs entraîne beaucoup d'inconvéniens: cette suppression est une nouveauté préjudiciable à la tranquillité des Paroisses; injurieuse en quelque sorte aux personnes de distinction qui se trouvent confonduës avec le Peuple; injuste à quelques égards, puisque l'on viole les engagemens pris avec les Paroissiens; peu conforme aux règles de la charité qui est duë aux pauvres, puisqu'en multipliant les Chaises, on met les personnes qui n'ont pas le moyen d'en payer le louage, hors d'état d'entendre les Instructions & de voir les cérémonies.

L'Auteur fait voir, en ſecond lieu, que l'ordre dont on entreprend le changement, c'eſt-à-dire que l'uſage des Bancs de Paroiſſe eſt reſpectable par ſon ancienneté, ſon univerſalité, ſa conformité avec la paix, les bonnes mœurs &c. Il y a ſur tout ceci des obſervations dictées, à ce qu'il paroît, par le zèle & l'amour du bien public.

Nous ſçavons bien qu'on peut répondre d'une manière ſatisfaiſante à quelques-unes de ces raiſons, & qu'il reſte toujours aux Amateurs de la beauté & de la propreté de nos Baſiliques, quelque ſecret penchant pour la ſuppreſſion des Bancs ; mais nous n'ignorons pas non plus qu'il eſt des occaſions où il faut ſacrifier quelques avantages à des biens plus réels ou plus étendus. Nous invitons à la lecture de cette Lettre, dont nous ignorons abſolument l'Auteur.

Vies des anciens Orateurs Grecs, avec des Réfléxions sur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des traductions de quelques-uns de leurs Discours, 2 vol. in-12. comprenant Isocrate & Dion Chrysostome. Chez Nyon, Robustel, Mérigot pere, Babuty fils, Craugé & Quillau pere.

Les Vies des Hommes Illustres de la France, continuées par M. l'Abbé Pérau, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne, Tom. XVIII. & XIX. A Amsterdam, & se vend à Paris chez le Gras au Palais.

Nouvelle Instruction, ou style général des Huissiers & Sergens, pour dresser tous Exploits, Procès-verbaux, & autres Actes concernant leurs fonctions &c. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. Le prix est de 3 liv. relié. Chez le Gras, Mouchet, Prault pere, Huart & Moreau, Despilly, le

Clerc, Girard, Debats, la Veuve Rouy, Knapen, Chardon fils.

Recueil de Dissertations sur les Apparitions, les Visions & les Songes, 4 *vol. in*-12. sans nom d'Imprimeur, mais se trouve chez Leloup, Quai des Augustins.

On trouve chez Martin ruë S. Jacques; l'*Histoire de la Marine d'Angleterre*, 2 vol. *in* 4°.

Les Eléments d'Hippiatrique, 2 vol. *in*-12. & la traduction d'un *Traité de Grotius*, *in*-12. que nous n'avons pas examiné.

On trouve chez Chaubert la traduction des *Eléments de Chymie de Boerhaave*, par M. Allamand, Professeur à Leyde, 2 vol. 8°.

Plusieurs de ces Ouvrages reparoîtront dans nos Mémoires.

TABLE DES ARTICLES de Juillet I. Vol. 1752.

Art. LXXI. *Histoire Générale d'Espagne &c.* T. V. 1349

Art. LXXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions &c.* 1367

Art. LXXIII. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* 1393
Art. LXXIV. *Cours de Physique Expérimentale par le Docteur Desaguliers &c.* 1408
Art. LXXV. *Bibliothèque curieuse ou Catalogue des Livres difficiles à trouver &c.* 1426
Art. LXXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M. DCC. XLVI. &c.* 1439
Art. LXXVII. *La Divinité de N. S. J. C. prouvée contre les Hérétiques &c.* 1458
Art. LXXVIII. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres de Provence &c.* 1481
Art. LXXIX. *Nouvelles Littéraires.* 1503

Errata pour Juin.

P. 1261. l. 5 empire, *lis* honneur.
P. 1334 l. 9. jettées, *lis.* jettés.
P. 1350. l. 14. par, *lis.* pour.

Le II Volume de Juillet paroîtra le 15.

Lû & approuvé, LE ROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1752. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1752. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	15.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	9.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1752. II. Vol.

ARTICLE LXXX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres. Année M. DCC. XLIX. 4°. pag. 522. A Berlin chez Haude & Spener &c. M. DCC. LI.

C'Est le cinquiéme Volume des Mémoires de cette Compagnie depuis son rétablissement en 1745. Il ne s'y trouve ni Histoire, ni Eloges, ni Préliminaires en un mot, mais

ſeulement des Articles ou Mémoires au nombre de trente, ſçavoir onze de Philoſophie Expérimentale, douze de Mathématique, cinq de Philoſophie ſpéculative, & deux de Belles-Lettres. On peut ſe rappeller, d'après la lecture de nos Mémoires, que ces quatre objets ou facultés entrent toujours dans le plan des travaux de l'Académie Royale de Berlin.

Nous choiſirons dans ce Volume, nous nous attacherons à ce qui pourra intéreſſer davantage nos Lecteurs, & à la fin de l'Extrait ou des Extraits nous indiquerons les Articles dont nous n'aurons point fait l'Analyſe. Par ce moyen on ſera averti de recourir à l'Ouvrage, ſi l'annonce des matières picque la curioſité.

Recherches ſur la fertilité de la Terre en général par M. Eller. L'Auteur préconiſe beaucoup les attentions qu'on donne aujour-

ii à la culture des campagnes,
bien réel que la Providence
donné aux hommes; mais il
t pas admirateur de toutes les
ructions de mode ou de ca-
e qu'on publie à ce sujet.
ous sommes, *dit-il*, accablés,
epuis quelques années, d'une
oule de livres & de feuilles pé-
odiques qui traitent cette ma-
ière; leurs Auteurs promettant
ous d'augmenter considérable-
ent les revenus de ceux qui
ossédent des terres. L'un nous
pprend une nouvelle méthode
'engraisser un terrein; un au-
re promet de corriger un ter-
oir stérile par un nitre aërien
ont il cherche encore l'attrac-
ion; quelques-uns enseignent à
réparer les grains avant que de
s semer, pour les rendre plus
rolifiques; dans cette vuë ils
s trempent dans les solutions
e diverses sortes de sels, ou

» dans les lessives faites de diffé-
» rens *Alcalis* ; d'autres préten-
» dent avoir trouvé le mystère,
» dans la nouvelle méthode de
» labourer la Terre en doublant
» les sillons ; d'autres encore con-
» seillent de planter les grains à
» distances mesurées, au lieu de
» les semer &c. Je ne veux point
» entreprendre ici l'examen de ces
» méthodes différentes & de plu-
» sieurs autres semblables, dont
» la plûpart sont des raisonne-
» ments spéculatifs destitués d'ex-
» périences : mon unique but est à
» présent d'examiner la nature &
» les propriétés de cette surface de
» la Terre qui sert de matrice
» aux semences des Végétaux pour
» les aider à pousser, à croître &
» à porter des fruits : recherche
» que je juge d'une grande im-
» portance, puisqu'elle développe
» la véritable cause de la fertilité,
» aussi bien que de la stérilité d'un
» terroir &c. »

Voilà le plan du Mémoire qui procéde par la distinction de toutes les matières dont est composée la surface terrestre servant de matrice aux semences : on nomme le *sable* ou *gravier*, la *terre grasse jaunâtre*, l'*Argile*, la *terre étrangère* ou *adoptive*. On détermine les propriétés de chacune de ces espèces ; on fait voir l'utilité du mélange, & c'est tout l'ouvrage, assez clairement écrit & trop court pour ennuyer le Lecteur.

Observations sur l'huile qu'on peut exprimer des Fourmis, avec quelques Essais sur l'acide des mêmes Insectes : par M. Margraf.

L'Auteur prétend qu'à l'exception du jaune d'œuf, on n'a rien connu jusqu'ici dans le règne Animal, d'où l'on puisse tirer de l'huile ; il entend de l'*huile* tout-à-fait semblable à celle des végétaux ; car il croit qu'on doit appeller simplement *graisses*, les huiles pré-

tendues qu'on exprime de certains poiſſons.

Il falloit donner cette explication préliminaire pour ne pas heurter de front nos plus ſçavans Chymiſtes, à la tête deſquels nous pourrions mettre Boerhaave. Ils reconnoiſſent tous des huiles animales; des huiles exprimées des quadrupédes, des poiſſons; des huiles qui reſſemblent par bien des endroits, ſurtout par l'inflammabilité, aux huiles communes & végétales. Mais tout le monde ſera d'accord, ſi l'on exige, ſi l'on entend une conformité pleine & abſolue entre les huiles de ces deux règnes.

M. Margraf nous apprend qu'il a exprimé de l'huile des Fourmis, & voici la mécanique de ſon opération: » Je mis dans une ample » retorte de verre une quantité » de ces petits animaux vivans, » je verſai de l'eau deſſus, je pla-

» çai cette retorte dans une cou-
» pelle * pleine de ſable ; j'y adap-
» tai un récipient proportionné ;
» & après avoir lutté les jointu-
» res, j'entrepris la diſtillation,
» augmentant inſenſiblement le
» feu, & le donnant à la fin ſi
» violent que l'eau bouilloit. Je
» verſai environ la moitié de cet-
» te eau, & enſuite, les vaiſſeaux
» étant réfroidis, je trouvai dans
» le récipient une eau qui avoit
» quelque acidité avec l'huile eſ-
» ſentielle de fourmis qui ſurna-
» geoit. Je ſéparai cette huile de
» l'eau, comme on le fait ordi-
» nairement, avec du coton, &
» je la conſervai à part. »

Or cette huile, ainſi exprimée, eſt aſſez abondante, car un verre

* C'eſt un creuſet fait en forme de coupe évaſée ; il eſt extrêmement porreux, fait avec la cendre d'os calcinés qui ſe laiſſent facilement pénètrer.

contenant six mesures d'eau ay
été rempli de fourmis, l'Aut
en a tiré environ deux onces d'h
le. Il est vrai qu'il faudroit no
dire ce que c'est que ces *six mes*
res d'eau, pour nous faire con
cevoir la chose exactement. Cett
huile encore a toutes les qualité
des huiles végétales ; M. Margrat
en a fait l'épreuve : » Sa couleur
» est d'un brun rougeâtre ; si on
» l'expose à l'air ordinaire, elle
» paroît transparente ; une médio-
» cre gelée l'épaissit, & par con-
» séquent diminuë sa transparen-
» ce ; elle imprime au papier une
» tache huileuse ; elle nage au-
» dessus de l'eau & refuse de s'y
» mêler ; elle n'est point imbibée
» par l'esprit de vin le plus recti-
» fié ; en la distillant avec de l'eau
» elle ne s'élève, ni ne passe par
» l'alembic ; elle brûle, comme
» toute autre huile, par le moyen
» de la méche ; dans la coction

» elle diſſout le ſouffre & ſe chan-
» ge avec lui en foye huileux de
» ſouffre &c. »

L'Auteur a auſſi tiré un acide de ſes fourmis. Il en explique la manière ; il expoſe les propriétés de cet acide ; & ceci eſt preſque auſſi curieux que le détail qui vient de nous occuper ſur l'huile de ces Inſectes.

Nous aurions deux queſtions à propoſer en finiſſant cette notice. 1°. On trouve dans Aldovrande, que depuis long-tems on exprime de l'huile du Scorpion, & qu'elle ſert de remède aux morſures de cet Animal : cette huile a-t-elle toutes les propriétés des huiles animales ? Si cela étoit, on auroit, outre la Fourmi, un Inſecte qui produiroit de l'huile, & il faudroit modifier le préambule de M. Margraf. 2°. On voit, dans un détail que fait Jonſton, que la force du corps ſe conſerve ou même s'augmente *avec*

de l'huile & de l'eau distillée des Fourmis : * Faut-il entendre ceci de l'huile de la Fourmi, ou seulement de l'huile végétale, & de l'eau distillée de la Fourmi ? Ce passage nous paroît de quelque considération dans la matière présente.

Sans quitter les Fourmis, nous dirons qu'à la suite du Mémoire de M. Margraf on en trouve un de M. Gléditsch qui rend compte d'un essain prodigieux de Fourmis âilées, donnant en l'air le spectacle d'une espèce d'Aurore Boréale. Cela est décrit en style d'Amateur, c'est-à-dire d'homme qui sçait estimer ce qu'il a vû, & qui n'en perd pas une circonstance. La chose, il est vrai, a de quoi fixer l'attention du Lecteur, non peut-être autant que celle d'un Spectateur

* *Oleo & aquâ distillatâ promoventur.* L. 2. de Insect.

Académicien, mais quelques moments du moins, & autant qu'il faut pour vérifier ce mot placé à la fin du Mémoire : *tous les jours on apprend quelque choſe.*

Eſſai d'une fécondation artificielle fait ſur l'eſpèce de Palmier qu'on nomme Palma Dactylifera folio flabelliformi. *Par M. Gléditſch.*

La théorie du ſéxe des plantes eſt préſentement bien à la mode : on en diſtingue par conſéquent de mâles & de femelles ; on rend celles-ci fécondes par le moyen des premières. Voici une expérience qu'a fait M. Gléditſch. Il y a, dans le Jardin de l'Académie de Berlin, un vieux palmier femelle qui n'avoit jamais porté de fruits lorſque notre Auteur entreprit de le feconder. C'étoit au Printems de 1749. Il fit venir de Leipſic des fleurs d'un Palmier mâle. En arrivant elles étoient fort gâtées, mais

l'épreuve ne laissa pas de se faire; M. Gléditsch jetta ces fleurs, c'est-à-dire leur poussière, sur les fleurs du palmier femelle : ce fut comme le germe d'une heureuse fécondité; il est venu des fruits, ou des dattes qui ont été présentées à l'Académie ; & *cet Essai fait voir*, conclut l'Auteur, *que la plupart des difficultés que les Botanistes étalent & qu'ils inventent souvent dans leurs théories par rapport à la fécondation des végétaux, n'ont presque aucune réalité.* *

---

* Nous ne croyons pas que l'Académicien présente son Essai sur la fécondation du Palmier femelle, comme quelque chose de fort nouveau, puisqu'à l'ouverture seule de Spanheim, qui n'étoit qu'un Antiquaire, on trouve ce témoignage : *Auctores cùm Græci tùm Arabes Palmas .... ex insertis adspersisve maris floribus fœminas fœcundari, & præstantiores dactylos producere docent.* Spanh. Tom. I. de Præst. & Usu Numism. p. 337. fol.

On voit à la suite de ce Mémoire un *Systême des Plantes fondé sur la situation & la liaison des Etamines*, par le même M. Gléditsch. C'est dommage que les Articles qui portent le nom de cet habile homme soient traduits, & pésamment traduits, du Latin : cela dépare un peu les bonnes choses qu'il dit.

Voici les titres des Mémoires auxquels nous renvoyons : *Nouvelle manière de rendre l'argent très-fin par l'acide du sel commun &c.* par M. Margraf. *Expérience concernant la génération des Champignons*, par M. Gléditsch. *Manière de construire une Echelle de Baromètre qui indique la véritable pression de l'air &c.* par M. Ludolf. *Mémoire concernant certaines pierres qui par la stratification avec les charbons & la calcination deviennent brillantes dans un lieu obscur*, par M. Margraf. *Mémoire*

sur l'art de couver les Œufs ouverts, par M. Beguelin. *Observation Anatomique sur un nœud ou ganglion du second rameau de la cinquième paire de nerfs du cerveau nouvellement découverte &c.* par M. Meckel. *Système des Plantes fondé sur la situation & la liaison des Etamines*, par M. Gléditsch.

Nous donnerons un autre Extrait qui sera aussi court que celui-ci, quoiqu'il nous reste trois classes Académiques à parcourir ; *Classe de Mathématique*, *Classe de Philosophie spéculative*, *Classe de Belles-Lettres.*

ARTICLE LXXXI.

VIES DES PREMIERS Peintres du Roi, depuis M. le Brun jusqu'à présent, Tom. 2. 8°. pag. 143. A Paris chez Durand & Pissot fils. M. DCC. LII.

CE Volume comprend les Vies d'Antoine Coypel, de Louis de Boullongne, de François le Moine; la première par M. Coypel, aujourd'hui premier Peintre du Roi *; la seconde par M. Watelet; la dernière par M. le Comte de Caylus. Nous dirons quelque chose de chacune & nous prions, dès ce moment, le Lecteur de s'occuper du Livre même où *il trouvera*, ce que Montagne disoit d'un bon Ouvrage de son tems, *le langage doux & agréable, une naïve simplicité, la narration pure & en laquelle la bonne foi des Auteurs paroît évidemment... sans compter que c'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé comme il les faut conduire* **.

* Ceci étoit écrit avant la mort de cet Artiste enlevé à l'âge de 58 ans & regretté de tous les honnêtes gens.

** *L. 2. Chap. X. des Livres.*

Vie d'Antoine Coypel.

Il naquit à Paris le 11. d'Avril 1661. & se distingua de bonne heure dans l'Art de peindre, qui étoit la profession de Noël Coypel son père. Rome le vit, le forma par ses grands modèles ; mais il profita aussi des richesses de l'Ecole de Venise ; & il rapporta en France une culture & un goût dont tous ses Ouvrages se ressentirent. Il aima de plus la belle Littérature ; il sentit combien elle pouvoit être utile aux diverses entreprises qu'il seroit obligé de faire ; il se lia d'amitié avec Racine, Despréaux, la Fontaine. » On s'apperçut dans ses Tableaux des avantages qu'il tiroit d'une semblable société. Le choix des sujets qu'il traitoit, la manière noble & délicate dont il exprimoit les passions de l'ame, & sa scrupuleuse exactitude dans ce qui re-

garde le *Costume*, firent juger qu'il
» partageoit son loisir entre la lec-
» ture & la bonne compagnie, &
» qu'il avoit compris de bonne
» heure que, pour être Peintre, il
» falloit sçavoir plus que peindre. »

Ce goût des Lettres qui fut très-marqué, dans Antoine Coypel, lui inspira le choix de plusieurs sujets piquants que la Poësie offroit à la Peinture, & que la Peinture n'avoit pas encore mis en œuvre, tels que Mars aux forges de Lemnos; Silène barbouillé de mûres par la Nymphe Eglé; Hercule qui ramène Alceste des Enfers. Ces trois Tableaux furent peints pour l'Appartement de M. le Dauphin à Meudon.

Et quand M. le Duc d'Orléans eut résolu de faire représenter l'Histoire d'Enée dans sa grande Galerie du Palais Royal, notre Artiste qui avoit bien lû Virgile, conçut qu'il falloit rendre les idées de ce

grand homme sur la toile ; qu'il devoit traduire, en quelque sorte, l'Enéïde avec le pinceau. Cette conception étoit magnifique : ainsi Timanthe autrefois ayant à peindre le Sacrifice d'Iphigénie, adopta les grands traits d'Euripide, surtout cette situation fameuse & touchante d'Agamemnon, détournant la tête, & se couvrant les yeux, pour ne pas voir immoler sa fille.

Le génie poëtique d'Antoine Coypel éclata dans deux de ses premiers Tableaux, sçavoir le Sacrifice de Jephté & le Crucifiement de N. S. Quelle meilleure preuve pourrions-nous en donner que l'enthousiasme où entra *Santeuil* quand on lui présenta ces deux excellents Morceaux ! *Quot victimæ in unâ*, s'écria-t-il en voyant la Fille de Jephté qui reçoit les derniers adieux de ses compagnes désespérées. Et frappé dans le Cruci-

fiement de la douleur noble & soumise dont la Vierge paroît pénétrée, il dit avec transport: *Crux altera Mater!*

En 1691. Coypel fut choisi pour faire les Desseins de l'Histoire du Roi par Médailles; & cet Ouvrage lui procura dans la suite un honneur auquel il fut très-sensible. L'Académie Royale des Inscriptions l'admit à ses Séances en 1701. Cette distinction remplit son ame de reconnoissance & son esprit de belles idées. » Il orna la Salle où se tiennent les » Assemblées, de cinq Tableaux » allégoriques, parmi lesquels on » en voit un qui mérite d'être » mis au rang de ses plus beaux » Ouvrages. Un pinceau fier, bril» lant & rapide y exprime une » idée aussi noble qu'ingénieuse. » Mercure apporte à Clio le Por» trait de Louis XIV. Clio l'ad» mire, & s'apprête à décrire les

» faits de ce Héros : c'est sur les
» aîles du tems que pose le Livre
» immortel où cette Muse, en
» transmettant à la postérité les
» actions des hommes, sans égards
» pour leurs dignités, n'est favo-
» rable qu'aux vertus. »

Ceci étoit d'une poësie grande & héroïque. Voici quelque chose dans le style de Théocrite & d'Anacréon. » En 1708. Coypel ache-
» va un plafond considérable dans
» une maison qui appartient à M.
» le Duc d'Orléans, & qui est oc-
» cupée aujourd'hui par M. le
» Comte d'Argenson. Ce plafond
» représente la troupe Céleste dés-
» armée par les Amours. . . On y
» remarque un de ces petits Dieux
» qui s'élève en riant sur l'Aigle
» de Jupiter ; mais celui qui ose
» entreprendre de se saisir du fou-
» dre, se brûle, se repent & s'en-
» fuit : un autre plus opiniâtre
» s'apperçoit avec dépit que tous

ses

» ſes traits ſe briſent contre l'Egi-
» de de Minerve, & tente inutile-
» ment de nouveaux efforts. Le
» Tems arrête par l'aîle le témé-
» raire qui vient d'enlever ſon
» horloge & ſa faulx ; on voit la
» baluſtrade qui régne ſur la cor-
» niche, s'écrouler ſous les pas de
» ce deſtructeur impitoyable. Le
» reſte de cette compoſition pré-
» ſente aux yeux ce badinage aima-
» ble & noble, qui plaît tant à l'eſ-
» prit, & dont lui ſeul peut être
» l'inventeur.

Un des plus grands Ouvrages de notre Artiſte, eſt le plafond de la Chapelle de Verſailles : entrepriſe qui éprouva bien des contradictions, bien des critiques, ſur leſquelles l'Hiſtorien fait des obſervations extrêmement judicieuſes & très-utiles pour tous les tems, pour tous les Arts, pour toutes ſortes de perſonnes. » Ce plafond
» fut achevé ſur la fin de l'Au-

» tomne de l'année 1709. Louis
» XIV. le voyant de sa Tribune
» pour la première fois, fut frap-
» pé d'une ordonnance si noble, si
» riche & si imposante : mais il
» trouva les figures d'une propor-
» tion trop grande. Le bruit, qui
» s'en répandit sur le champ, ne
» dura que jusqu'au lendemain ; car
» le Roi appercevant l'Auteur à
» son petit couvert, l'appella &
» lui dit: *Les Figures de votre beau*
» *Plafond m'avoient paru trop*
» *fortes ; mais ma critique n'étoit*
» *pas juste : vous avez dû tra-*
» *vailler pour deux points de vuë.*
» *J'ai examiné votre Ouvrage du*
» *bas de ma Chapelle, & je suis*
» *convenu que vous eussiez mal fait*
» *de tenir ces Figures plus petites :*
» *ce Morceau est beau, & plus on*
» *le regarde attentivement, plus*
» *il vous fait honneur. Désormais*
» *j'aurai soin de vous.* » On con-
çoit que ce Jugement détermina

bientôt les ſuffrages de toute la Cour.

Cependant on ne laiſſe pas d'indiquer ici les défauts de cette Pièce, ſi propre d'ailleurs à manifeſter le génie de Coypel, & la profondeur de ſon ſavoir dans la partie du Deſſein. Tous ces détails ſont à lire, & en général il n'y a rien à perdre de cette vie dont nous allons terminer l'Extrait, après le récit de deux ou trois faits importants.

En 1714. Antoine Coypel fut élu Directeur de l'Académie : emploi dont il s'acquitta non ſeulement en Peintre conſommé dans ſon Art, mais auſſi en homme de Lettres, liſant, dans les Conférences, des diſſertations, où les graces du ſtyle ſe trouvoient jointes à la bonté des principes.

En 1716. il fut nommé premier Peintre du Roi, & l'année ſuivante, Sa Majeſté lui donna des Let-

tres de Noblesse. Alors les rênes de l'Etat se trouvoient entre les mains d'un Prince qui avoit toujours comblé cet Artiste de ses bienfaits, qui l'avoit même honoré de son amitié. Toute cette vie est comme l'histoire des attentions de M. le Duc d'Orléans pour Antoine Coypel. Il le prévenoit, le visitoit, l'encourageoit; il l'empêcha, dans des tems de traverses & d'épreuves, de quitter la France pour l'Angleterre où l'on le souhaitoit, où l'on lui faisoit des offres très-avantageuses. Cet exemple prouve combien les Grands, les Princes surtout sont maîtres de la destinée des Arts, & de l'éclat qu'ils procurent aux Empires. Sans Laurent de Medicis, les talens de Michel-Ange seroient demeurés ensevelis à Florence; sans le Duc d'Orléans, Antoine Coypel étoit perdu pour la France: & qui sçait si le changement de climat

: pas totalement enlevé aux
:s de ſon Art ?
homme célèbre mourut le
'ier 1722. » Ses mœurs mé-
ɔient du moins autant d'é-
que ſes talens : ſa probité
t juſqu'au ſcrupule... Sa ma-
: d'inſtruire ſes diſciples &
ver ſes enfans étoit douce &
hante... La ſincérité, le ſen-
nt, la juſtice formoient ſon
ꝰtère. Il exerçoit la Pein-
avec beaucoup de nobleſſe.
avoit point la foibleſſe de
endre que ceux qui étoient
lui, ſuiviſſent ſa manière
eſſiner & de peindre. Son
même apprit à manier le
on en copiant ſous ſes yeux
Ouvrages du Carrache, de
haël & de pluſieurs autres
ds Maîtres. »
fils eſt M. Coypel, honoré
êmes titres que ſon père. Il
le de ce qui le regarde & en

son nom que pour faire la critique du Tableau qu'il présenta, dès les premiers jours de sa jeunesse, à l'Académie pour sa réception. Ce morceau placé dans les Salles de cette Compagnie, dépare, au jugement de M. Coypel, les Chef-d'œuvres qu'on y voit, & il demande qu'il lui soit permis d'en donner un autre *moins défectueux*. Il y a dans tout ceci un ton de modestie & d'honnêteté, qui ne charme pas moins que l'ordonnance, le style & tout l'intérêt répandu dans la Vie qui vient de nous occuper.

Vie de Louis de Boullongne.

L'Histoire dont nous allons donner l'esquisse est remplie de traits si bien pensés & si finis, qu'il ne faut pas lui donner moins d'attention qu'un tableau du meilleur Maître. Nous serons très-courts par cette raison ; car il est néces-

ſaire de voir, dans l'ouvrage même, tout l'enſemble des parties qui le compoſent.

Louis de Boullongne nâquit à Paris en 1654, d'un père qui exerçoit avec honneur la profeſſion de Peintre. Ce père avoit deux fils ; celui dont nous parlons, & un aîné, nommé Bon Boullongne, qu'on deſtinoit ſeul au même Art. Le cadet devoit entrer dans une autre carrière ; mais l'inclination naturelle en décida ; & les deux jeunes Boullongne furent Peintres ſans ceſſer d'être extrêmement unis. » Leurs ſentiments étoient » les mêmes ; leur maiſon fut com» mune ; leurs occupations, leur » ardeur pour le travail, leurs » biens, leurs ouvrages, tout fut » raſſemblé, tout fut ſi bien con» fondu & de ſi bonne foi, que » lorſque le mariage de l'un d'eux » les força de reconnoître ce qui » leur appartenoit, les difficultés

» qu'ils y trouvèrent les auroient
» contraints d'y renoncer, s'ils
» n'étoient convenus d'en appeller
» au ſort. L'un & l'autre préten-
» doient n'avoir plus rien à ſoi,
» quoiqu'ils s'accordaſſent à avouer
» que le tout avoit été juſqu'alors
» à chacun d'eux. Le hazard déci-
» da cette diſcuſſion rare. Les meu-
» bles, les ouvrages auſquels ils
» avoient travaillé conjointement,
» & les Elèves même ſubirent le
» caprice du ſort: il eſt vrai que
» ces derniers avoient peu de riſ-
» ques à courir, dans un jeu où
» les avantages étoient certains,
» de quelque façon que la fortu-
» ne en diſposât. Au reſte la ſépa-
» ration des deux frères ne mit au-
» cune altération dans leurs ſenti-
» ments; leur amitié ſe ſoutint;
» & ce Siècle, qui avoit offert pour
» modèle aux Poëtes la rivalité
» & l'union des Corneilles, offrit
» encore aux Peintres l'émulation

'amitié des Boullongnes. »
ui dont on nous donne la
ſſa pluſieurs années à Rome.
éjour, dit M. Watelet, n'eſt
it un terme où l'on puiſſe
ſager le repos : c'eſt au con-
e l'inſtant où l'on ſe dé-
tout de bon à ſuivre l'Art,
-être le plus long à appren-
, & le plus difficile à prati-
r que l'eſprit ait inventé.
t le moment où l'on s'en-
à chercher les moyens de
liſtinguer au milieu d'une fou-
e gens habiles, qui ſemblent
ir placé ſi loin le but où ils
atteint, que le décourage-
it ſeroit l'effet de la vuë de
s ouvrages, ſans l'intrépidi-

successivement par des beautés différentes ; semblable peut-être à cet Ancien qui étant entré dans un Cabinet rempli de chef-d'œuvres, disoit : *J'ai vû les restes du pinceau de Zeuxis ; j'ai touché avec une sorte de crainte respectueuse les desseins de Protogène ; je me suis comme prosterné devant un Tableau d'Apelle &c.*.*

Cependant les graces du Corrège ; la couleur du Titien furent des sujets d'admiration & des objets de desir pour notre jeune Artiste François. Il revint à Paris en 1680. & il se livra entierement au travail. En ce tems-là on donnoit à la Cathédrale les Tableaux de Mai ; M. Watelet nous explique très-bien l'origine, le progrès & la fin de cette cérémonie qui ne subsiste plus depuis 40 ans. *C'est une perte dans un Siècle où le goût de ce vrai genre de la*

---

* Ap. Franc. Jun. in Apelle p. 22.

Peinture, n'est pas tout-à-fait le goût général

Cette histoire épisodique des Tableaux de Mai ne dépare point le présent Ouvrage, & elle nous apprend que Louis de Boullongne a fait deux de ces Tableaux ; le premier représentant le Centenier qui vient demander la guérison de son serviteur ; le second exprimant l'Entretien de J. C. avec la Samaritaine. L'un & l'autre furent estimés & procurèrent d'autres entreprises à l'Auteur.

Il travailla pour Chantilly, & les sujets qu'il choisit étoient tirés des Bucoliques de Virgile ; *il mit dans la composition de ces tableaux les graces qui lui étoient naturelles ;* & l'Historien y ajoute de nouveaux charmes par la manière dont il décrit tout ceci. Il ne réussit pas moins dans le détail du grand plafond que Boullongne peignit pour M. le Marquis de Luillier, & dans

l'exposition des Tableaux dont cet Artiste orna la Chapelle de S. Augustin aux Invalides. Nous avons suivi quelquefois Pausanias dans ses Descriptions exactes & circonstanciées des Chef-d'œuvres de la Grèce ; & nous retrouvons ici les mêmes attentions, la même diligence.

Que dirions-nous des Tableaux de l'Annonciation & de l'Assomption qu'on voit dans la Chapelle de Versailles ? M. Watelet les indique plus sommairement ; mais il conclut par une réfléxion générale que nous ne voudrions pas omettre : » qu'il me soit permis, » *dit-il*, de réfléchir un instant » sur les difficultés extrêmes qu'of- » fre à notre Art, le merveilleux » des sujets tirés de nos Mystères. » Quelle science ne faut-il pas » pour réunir à la plus grande sim- » plicité, l'éclat & l'air majestueux » de la Divinité ! Les sujets héroï-

; ne présentent ordinaire-
it que les effets des passions
naines, sous les apparences
Héros & de Dieux. Ici ce
: des vertus & des attributs
ns, qu'il faut faire briller à
'ers les apparences les plus
:es de l'humanité. Ce genre
éroit-il pas, dans la pein-
, celui du vrai sublime, qui,
au-dessus de l'héroïque, par
élévation, doit pour nous
ux toucher, conserver le ca-
ère de la simplicité ? »
uis de Boullongne parvint à
; les dignités de sa profession.
élu Directeur de l'Académie
22. & nommé premier Pein-
ı Roi en 1725. Il remplit
place jusqu'à sa mort en
. *Le nombre de ses Ouvrages*
e sa vie laborieuse, & leur
ère peint la bonté & la dou-
qui formoient le sien. Son air
prévenant, affable, & toute

sa figure annonçoit les qualités de son ame.

M. Coypel répondant à M. Watelet met comme le dernier sceau à cet éloge historique. Il est question d'un homme qu'il a connu parfaitement, qui a été son Maître, qui a eu de l'amitié pour lui. N'étoit-il pas juste de *saisir cette occasion de jetter des fleurs sur son tombeau ?*

Il termine cette réponse par un mot qui est vrai & bien dit. » Nous avons quelquefois le plaisir » de voir (Louis de Boullon- » gne) revivre ici dans la per- » sonne de M[r] son fils *, en qui » nous retrouvons le même inté- » rêt pour la gloire de cette Aca- » démie, & la même amitié pour

* M. de Boullongne Conseiller d'Etat, Intendant des Finances & des Ordres du Roi, & Amateur Honoraire de l'Académie Royale de Peinture.

» ceux qui la composent. Ce plai-
» sir est rare : mais comme Ci-
» toyens nous n'osons nous en
» plaindre ; les momens qu'il ai-
» meroit à donner à l'agrément
» des Arts, il les déroberoit au
» bien public auquel il se dé-
» voüé. »

Vie de François le Moyne.

Il n'est point de morceau dans ce recueil qu'il faille lire avec plus d'attention que celui-ci. Il contient des descriptions extrêmement bien faites & un grand nombre de réfléxions très-judicieuses. Le Moyne y est peint tel qu'on le connut ; le portrait n'est pas flatté ; mais si les couleurs en sont rembrunies quelquefois, c'est pour représenter plus au naturel : & quel fond d'instruction dans tout ceci !

Le Moyne né en 1688. fut Elève de M. Galloche que l'Académie compte encore parmi ses Rec-

teurs. Cette Ecole étoit bonne & le Moyne en profita. » Il n'alla » point perfectionner ſes études » en Italie ; mais la bonne vo» lonté, le zèle & le génie ſont » de puiſſants moyens pour dédom» mager les hommes des ſecours » dont ils ſont privés. Souvent » même cette privation révolte » l'eſprit, & devient un nouvel » aiguillon qui conduit au ſuccès.»

Le Moyne fut reçu à l'Académie en 1718. *ſur le Tableau d'Hercule & de Cacus dans lequel on démêle, ſans peine, peut-être une plus grande correction que dans aucun de ſes autres Tableaux.*

En général le reproche d'*incorrection* paroît ſouvent dans l'hiſtoire de notre Artiſte. Et cette vérité inſinuée par un Ecrivain du mérite de M. le Comte de Caylus, ne peut manquer d'inſtruire les Elèves, de les avertir du moins, de leur indiquer la route des ſuc-

, en leur montrant le plus grand
aut qu'on puiſſe reprocher à un
ntre.

» Le Moyne ſongeoit principa-
ɛment à imaginer des compoſi-
ions riches & gracieuſes, &
orſqu'il cherchoit ſur ſa palette
es tons de couleur ſuaves, &
ju'il obſervoit une cadence
ans la diſtribution de ſes om-
ɪres & de ſes couleurs, c'étoit
niquement pour parvenir à cet-
e harmonie dont il fut toujours
ouché par préférence. » Ceci eſt
n un éloge, mais non tel que
ıi qu'on donnoit à Protogène,
deſſiner ſi bien que ſes traits
bloient le diſputer à la nature.
Les principales entrepriſes de le
yne ſont décrites ici avec une
elligence & une exactitude que
ıs ne pouvons repréſenter ; &
entrepriſes ſont le tableau de
ncréde & de Clorinde, celui de
ſée & d'Andromède, celui de

l'Assomption ; le Roi do
Paix, dans le salon qui t
Galerie de Versailles du
l'Appartement de la Rein
pole de la Chapelle de la
S. Sulpice ; le salon d'
Versailles &c. Nous n
qu'indiquer rapidement
tout est à lire dans les
ces morceaux. Il en résu
Moyne étoit d'un travai
& opiniâtre. Voici un
» son Ouvrage (du Sal
» presque fait, tout étoit
» lement en place, n
» plus que préparé. Le gr

» faire ſans travailler aux groupes » voiſins, & ce qui prolongea ſon » travail d'une année. »

M. le Comte de Caylus, qui ſçait dire la vérité, ſans reſpect humain, prétend que l'ambition étoit l'ame de tous les travaux de le Moyne ; que par ce motif il forçoit, en quelque ſorte, la nature ; qu'il plioit ſon eſprit à tout ; qu'il exécutoit les choſes les plus difficiles : diſpoſition tout-à-fait rare & ſingulière. Le Moyne travailloit en apparence comme un Philoſophe, & il étoit poſſédé de la paſſion la plus anti-Philoſophique.

Encore s'il avoit pû ſe modérer à l'égard de ſes Confrères, s'il avoit ſenti le ridicule de la jalouſie, ſi ſes travaux ne lui avoient pas paru ſurpaſſer tous les honneurs, toutes les récompenſes dont on le combloit : mais cet homme, d'ailleurs eſtimable, étoit né avec des deſirs infinis ; rien ne le conten-

toit, tout l'agitoit; & ſon humeur devint ſi atrabilaire qu'il s'oublia au point que tout le monde ſçait. Sa mort funeſte eſt décrite * ici avec toutes ſes circonſtances.

On y ajoute le caractère particulier des talents de ce Peintre, » Sa façon de deſſiner étoit molle » & ſans aucune fierté ; il étoit » ſouvent incorrect, mais il ren- » doit preſque toujours le princi- » pal objet pour lequel il deſſinoit, » ſurtout quand il avoit à rendre » la partie des graces. Son pinceau » étoit ſuave, & ſans contredit » il étoit ſon plus grand moyen de » ſéduction, ſurtout étant joint » comme il l'étoit à une couleur » fraîche, agréable & juſte. »

Cette vie eſt terminée par la liſte des Tableaux de le Moyne. Vient enſuite la deſcription des

* Il ſe perça lui-même de neuf coups d'épée le 4. de Juin 1737.

Peintures faites par le Pellegrini, Maître Italien, pour la Galerie de la Banque Royale : Morceaux détruits actuellement, mais dont l'exposition, faite par le Pellegrini même, mérite d'être conservée ; on lie cela à la vie de le Moyne, parce que ce Peintre avoit fait une esquisse pour cette Galerie.

La réponse de M. Coypel à M. le Comte de Caylus est la dernière Pièce du Volume ; elle est d'un goût & d'une finesse dont nous prions nos Lecteurs d'être Juges eux-mêmes. Dans un endroit M. Coypel regrette que le Moyne n'ait pas consulté un ami tel que M. de Caylus. » En suivant vos » conseils, il eût trouvé, dans la » place qu'il occupoit, cette félici- » té que la modération seule peut » nous procurer. Vous lui auriez, » Monsieur, représenté mieux que » personne, qu'il ne suffit pas à » un premier Peintre du Roi de

» savoir faire des Tableaux excel-
» lents; qu'il doit se connoître
» lui-même, & avoir assez de cou-
» rage pour convenir au besoin,
» qu'il n'est pas également propre
» à tous les genres qu'embrasse
» la Peinture, & que d'autres se-
» roient plus capables que lui de
» bien traiter certains sujets, si
» Sa Majesté vouloit les voir re-
» présenter. Le grand objet du pre-
» mier Peintre, auriez-vous dit,
» c'est que le Roi soit servi parfai-
» tement : & dans de pareilles oc-
» casions, céder à un rival l'hon-
» neur de travailler, c'est faire
» plus encore que si l'on travailloit
» soi-même, puisque cette façon
» de servir son maître n'est pas
» celle qui coute le moins. Vous
» n'eussiez pas manqué d'ajouter,
» Monsieur, que c'est ainsi qu'il
» faut remplir l'attente de ceux
» qui nous ont mis en place; qu'on
» ne nomme point un premier

'eintre, pour n'avoir bientôt
lus qu'un seul Peintre, en dé-
ourageant tous les autres; mais
u contraire, que l'intention
'un digne Chef des Arts, lorſ-
u'il propoſe au Roi cette nomi-
ation, c'eſt de charger un ga-
unt homme du ſoin flatteur de
aire connoître & briller ſes ha-
iles Confrères, de leur procu-
er avec diſcernement des Ou-
rages, dans leſquels ils puiſſent
nettre au grand jour leurs ta-
ens divers, & de prouver, par
e moyen, que, dans un Etat, on
rouve ſouvent plus de grands
rtiſtes qu'on ne croyoit en
voir, lorſqu'on ſçait employer
haque Artiſte dans le genre qui
ui eſt propre. »

ARTICLE LXXXII.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emérite au Collége de Beauvais. 6. Vol. in-12. M. DCC. XLIX. & années suiv. *A Paris chez Desaint & Saillant &c.*

APrès avoir continué l'Histoire de la République Romaine, que M. Rollin n'avoit pu achever, M. Crevier a commencé celle des Empereurs Romains, & il promet de la conduire jusqu'à Constantin.

Dans la modeste Préface du Disciple, on reconnoît l'esprit du Maître : la vieillesse ne rallentit pas plus dans l'un que dans l'autre l'amour du travail & le zèle du bien public.

Nous n'avons pu rendre compte des premiers Volumes aussitôt

que nous le souhaitions, pendant nos délais, l'Ouvrage s'est accrû jusqu'à VI. Tomes : nos Extraits s'en suivront de plus près, & en seront plus liés & plus intéressans.

Dans cet Article nous nous bornerons à Auguste & à Tibère : c'est surtout d'après Tacite & Suetone que M. Crevier les a peints ; Pline & Senèque ont fourni bien des traits ; Dion a rempli presque tous les vuides, qui restoient dans le Tableau.

Octavien ne s'étoit uni avec Antoine que pour venger la mort de César : vainqueurs du parti Républicain, ils furent bientôt les Tyrans de la République, & la tyrannie les rendit rivaux. Antoine succomba ; la conduite & la sagesse suppléérent au mérite guerrier dans Octavien ; la présomption & la débauche le rendirent inutile dans Antoine. L'autorité du nouveau César avoit une four-

avoit pas, il savoit en fei
s'il n'en prít que le mas
s'en couvrit si bien, qu
ses vices ne parurent. Dé
prêt d'abdiquer son pou
de rétablir la République
pa & Mécene sont consi
plus sincère fut écouté au
rablement que le plus c
En suivant l'avis de Méce
penchant de son ame,
parut déférer qu'au meill
seil, & non au plus flat
reste en préférant un par
parut jamais renoncer à

: ſes privilèges, on eût cru qu'il
e ſongeoit qu'à les lui aſſurer. Il
xerçoit ſon empire avec une dou-
eur aimable, qui faiſoit oublier
s horribles violences qui le lui
voient acquis. Perſuadé que ſon
ouvoir ne ſeroit abſolu dans Ro-
ne, qu'autant qu'il y ſeroit agréa-
le, il vouloit ſe faire confirmer,
ar un ſuffrage unanime, une au-
orité uſurpée par un brigandage
ublic.

Après avoir aſſervi Rome pour
ui donner des fers, il ne vouloit
'affranchir que pour les lui faire
gréer; il vouloit être le Maitre
ans la République, ſans qu'on s'y
rût eſclave; il vouloit recevoir
a puiſſance qu'il avoit envahie,
& ſe faire demander la loi qu'il
lonnoit. Tous ſes diſcours, &
ous ſes réglemens n'annonçoient
aux Romains que l'envie de réta-
blir la République; tous ſes deſirs
& toutes ſes pratiques ne ten-

doient au fonds qu'à policer & assujettir la Ville & l'Empire. En ramenant l'ordre & la discipline ancienne, il dissipoit les séditions & les factions nouvelles; en écartant les troubles il étendoit son pouvoir; en corrigeant un Gouvernement tumultueux, il se procuroit un règne tranquille. Ainsi, en travaillant au bonheur de la République, il en sappoit les fondemens: en la purgeant des vices qu'elle avoit, il lui donnoit les loix qu'il vouloit: en faisant le bien commun, il changeoit à son profit la constitution de l'Etat. Enfin l'Empire Romain, sous son premier Empereur, devint plus heureux & plus glorieux qu'il n'avoit jamais été sous ses plus grands Consuls.

Le Sénat étoit trop nombreux, ses membres n'étoient pas assez choisis, pour qu'il ne pût s'y former aisément des partis dangereux

& des complots turbulens : Octavien y fit peu-à-peu des réformes. Le zèle qu'il montroit pour la dignité de ce corps , engagea beaucoup de ceux qui ne pouvoient que l'avilir, à s'en retirer d'eux-mêmêmes : le besoin de pousser plus loin cette réforme ne se faisoit point sentir, que César n'en profitât. La qualité de Prince du Sénat qu'il avoit reçuë, le rendit autant le maître, que le premier de cet Ordre. En paroissant jaloux d'y conserver la liberté des suffrages, il y éprouva des contradictions quelquefois peu respectueuses ; il sçut les dévorer, ou les dissimuler. Quand il y eut acquis insensiblement une autorité souveraine, on la lui décerna solemnellement.

Octavien eut encore quelques réformes à faire dans l'Ordre des Chevaliers Romains, il y réussit par les mêmes voyes : les ancien-

nes familles & les plus nobles n'avoient rien à craindre de tous ces réglemens. Si la pauvreté les avoit mises dans le cas de l'exclusion, l'Empereur y suppléoit de ses propres fonds ; & dans tous ces arrangemens, son équité fut si grande, que les ennemis du Triumvir n'eurent jamais à se plaindre de l'Empereur : ses intentions étoient si bonnes, qu'elles ne pouvoient être traversées que par de mauvais Citoyens.

Le Peuple n'étoit pas si aisé à contenir : Octavien lui conserva ses priviléges pour s'assembler, délibérer, faire des élections &c. La dissension y jettoit souvent une confusion qui dégénéroit en tumulte. Pour rétablir l'ordre & le calme, on renvoyoit tout au choix, ou à l'arbitrage de l'Empereur.

Pour amuser ce Peuple, il lui donnoit des fêtes & des spectacles. Mais la licence du Théâtre

levint une source de désordres ; il
allut la réprimer sévérement sous
Tibère. Le Peuple plus content des
vaines faveurs qu'il recevoit de
César, que de l'autorité qu'il per-
doit, la remit entre les mains de
son bienfaiteur ; il ne regrettoit
pas un pouvoir dont il avoit dis-
posé ; il sentoit qu'il étoit plus
heureux sans sentir qu'il étoit
moins puissant ; pour être plus do-
cile, il ne se croyoit pas moins
libre.

Octavien rétablit les charges
sur l'ancien pied : il n'en voulut
recevoir aucune à perpétuité, du
moins quant au titre. Il sçavoit
disposer à son gré des Elections,
sans paroître en gêner la liberté,
si ce n'est quand les suffrages tom-
boient, contre sa volonté, sur sa
personne. On eut souvent à lutter
contre le goût qu'il montroit pour
la vie privée ; il ne se rendoit en
apparence qu'à la nécessité du

bien public qu'on lui oppoſoit: pour le forcer à s'y livrer & lui en faciliter le ſoin, on étendit tellement ſa puiſſance, qu'à la fin il ſe trouva exempt de toutes les loix, & revêtu de l'autorité de tous les Magiſtrats & de tous les Ordres de la République; car tous les titres ſe conſervèrent: plus ils devenoient vains, plus Octavien affectoit de les maintenir. Il ſe contenta du nom d'*Auguſte*, nom plus propre à inſpirer un amour religieux, qu'à ſignifier un joug odieux.

Quoiqu'il affectât de paroître populaire, affable & familier, jamais il ne ſe livra à la diſcrétion du Sénat. Dans la première réforme qu'il y fit, il n'y venoit que bien armé & bien eſcorté: de braves & fidèles Sénateurs étoient ſes gardes. En partageant avec cet ordre les Provinces de l'Empire, il lui laiſſa le gouvernement des plus

tranquilles & des plus opulentes ; il se réserva les autres : les troupes y étoient nécessaires, la guerre n'étoit point à craindre ailleurs. Par-là il se conserva toujours l'autorité sur les armées ; il sçavoit qu'on n'est maître d'une République, qui conserve encore son nom & sa forme, qu'autant qu'on l'est de ses troupes. Auguste n'avoit pas la fureur des conquêtes ; pour défendre les frontières de l'Empire, il n'étoit point curieux de les reculer. Il ne fut guéres heureux en Généraux, que quand il les prit dans sa maison: Elius Gallus échoua en Arabie, Lollius trahit l'Etat en Arménie, & Varus se déshonora dans la Germanie. Auguste ne vouloit que des sujets civilisés ; on forçoit les barbares vaincus de quitter leurs montagnes, & de s'établir dans les plaines ; le Général vainqueur y devenoit leur Législateur.

Les guerres civiles avoient augmenté la licence dans Rome. Auguste n'ignoroit pas que les bonnes mœurs font les bons citoyens. Il fit de sages ordonnances pour recommander la modestie & la décence. Hors du Collége des Vestales, il y avoit un célibat trop répandu pour la pureté des mœurs & pour la multiplication des citoyens. Ce célibat profane avoit, parmi les Romains, décrédité le mariage. D'ailleurs les époux n'étoient pas scrupuleux sur la fidélité conjugale : le libertinage rendoit les nœuds plus rares, & l'infidélité les rendoit plus stériles. A tous ces désordres, Auguste opposa des Loix, mais ce qu'il fit de plus efficace en ce genre, ce fut d'empêcher que la fécondité n'augmentât la misère du peuple : à mesure que les pauvres donnoient des sujets à l'Etat, ils en recevoient des récompenses & des secours.

Auguste fut cependant encore
us heureux à corriger ces désor-
es dans l'Etat, qu'à les écarter de
maison. Julie fit le chagrin de
n père & la honte de ses époux :
ur punir ses scandales, Auguste
; publia ; cet éclat inconsidéré
i causa, comme il arrive tou-
ırs, un repentir amer : si Mé-
ne eut encore vécu, il l'eût épar-
é à son maître. Ce courtisan
oit la ressource d'Auguste dans
; chagrins domestiques ; com-
e le vertueux Agrippa dans les
faires de l'Empire. Tibére ne
mplaça Agrippa que dans la
ıerre ; personne ne remplaça Mé-
ne.

Auguste aimoit les Lettres &
; Arts ; son Empire fut leur rè-
ıe : en ce genre aucun Prince n'a
ıcore pû atteindre, qu'à se faire
ımparer à Auguste. Il n'y a rien
ns le monde au-dessus de ce qui
ous reste de son goût & de sa

magnificence. Il enrichit Rome des plus beaux Monumens de l'Univers ; avant lui on n'avoit songé qu'à la domination de cette Ville, il songea à sa décoration ; & la beauté de cette Capitale n'égala sa puissance que sous cet Empereur : *Lapideam invenit, marmoream reliquit.*

Cet Empereur ne se démentit pas, même aux derniers momens de sa vie ; c'est-à-dire qu'il s'occupa encore de ce qu'on peut appeller une vaine & folle représentation. On le vit se donner des soins pour réparer le tort que la maladie avoit fait à sa figure. Avant que d'expirer, il demanda à ses amis s'il n'avoit pas bien joué son rôle, & les invita à battre des mains après ce dernier acte, s'ils en étoient contens ; mais quelque emprunté que fût son personnage, on peut dire cependant qu'il ne l'eût pas si longtems & si bien soutenu, s'il

n'eût eu plus que l'idée des vertus, qu'il pratiquoit.

Le plus mauvais service qu'Auguste rendit à l'Empire, fut de le résigner à Tibére, qu'il avoit adopté : ce fils n'avoit pas de si belles qualités que son père à montrer, & avoit de bien plus grands vices à cacher ; il avoit besoin d'une dissimulation plus profonde, & en étoit moins capable. Pendant la vie d'Auguste, il ne pût s'observer qu'autant qu'il le falloit pour ne pas se perdre. Malgré cette contrainte, il lui échappa des traits qui firent augurer mal de son caractère. Cependant il remplit avec honneur les Commandemens & les Magistratures dont il fut chargé, il les recevoit sans les briguer, & les quittoit sans paroître les regretter. Loin de se prévaloir de ses talents & de ses succès dans la guerre & dans les affaires, il fut toujours trop rampant sous

Auguste, pour qu'on dût lui croire le sentiment noble & élevé. Les grands cœurs sçavent obéir avec dignité; leur soumission pour être moins intéressée, n'en est que plus parfaite.

Après la mort d'Auguste le *Sénat* s'empresse de déférer à Tibère un Empire, qu'il n'eût osé lui réfuser: Tibere se défend d'accepter une puissance qui ne pouvoit lui échapper. L'offre n'étoit pas libre, ni le réfus sincére. Sous une feinte modestie, le Prince cachoit ses sentimens, pour découvrir dans le Sénat, ceux qui se déguisoient sous un faux zéle. Ce combat d'instances & de résistances devint une scène risible. Asinius Gallus & Arruntius parûrent trop, Haterius & Mamercus Scaurus trop peu compter sur la sincerité de Tibere: leur indiscrétion le mit dans un embarras qui ne fut ni oublié ni pardonné. C'étoit choquer ce Prince

ue de paroître douter de son droit;
n le refusant, il vouloit moins le
cevoir que le faire reconnoître;
gouvernoit déja l'Empire, en
excusant dans le Sénat d'accepter
Souveraine Puissance. Pendant
u'il jouoit cette comédie, le
ng d'Agrippa Posthumus coû-
it par ses ordres secrets.

Tibère en se chargeant de l'Em-
re, déclara qu'il vouloit gouver-
er sur le plan & suivant le Systê-
e d'Auguste, pour qui il affecta
oujours le plus grand respect : ces
onneurs qu'il rendit à la mé-
oire d'un Prince, à qui il dé-
oit tout, étoient aussi peu
ncères que les larmes qu'il ver-
sur sa cendre. Les fondemens
e la République étoient plus at-
qués, & l'image en étoit
ieux conservée; la liberté étoit
lus apparente & la servitude plus
elle.

Tibere aimoit mieux qu'on dé-

sarmât les ennemis de l'Empire par l'artifice que par la force ; le mérite des Généraux ne pouvoit éclater par des victoires, sans lui causer des ombrages. Pour lui plaire, dans les emplois qu'il confioit, il falloit les remplir avec une capacité, qui les égalât sans les surpasser ; s'il étoit utile de bien servir, il étoit dangereux de briller. L'amitié des Sujets attiroit la haine de l'Empereur ; l'estime publique étoit une disgrace ; le mérite rénommé, un crime jamais impuni. M. Crévier a la juste attention de n'attribuer à Tibère & à ses Ministres que les crimes dont ils sont convaincus : pour les soupçonner, ou les accuser, il ne se contente pas de raisons fondées sur leur caractère & sur leurs procédés.

Cependant le Prince & les Ministres n'étoient guére innocens du sang qu'ils n'avoient pas versé ; le plaisir qu'ils y prenoient, les en-

rendoit coupables. Germanicus les délices de l'Armée & de l'Empire méritoit trop de vivre, pour qu'ils ne fussent pas charmés de sa mort, s'il n'y avoient pas trempé. Plus la douleur qu'elle répandit dans tout l'Empire, fut éclatante, plus grande fut la joie sécrette qu'ils en eûrent; ils ne se consoloient des honneurs qu'on lui rendoit, que parce qu'ils étoient funébres. Ils voulurent borner le deuil public, qu'ils feignoient de partager; ils n'en eurent point d'autre que celui de ne pouvoir l'abréger.

La vanité n'est pas un vice assez honteux, pour que Tibère en fût susceptible; la basse adulation le choquoit autant que la noble fierté l'aigrissoit. Il n'envioit pas à ses Sujets leurs richesses, il n'étoit avide que de leur sang. Le Sénat avili servoit tellement sa cruauté, que sans qu'elle y perdît, Tibere pouvoit se faire honneur

d'une fausse clémence. La peine étoit toujours infligée, quand il vouloit faire grace.

On ne risquoit pas moins en se prêtant à ses noirceurs qu'en s'y réfusant : sa barbarie n'épargnoit pas plus ses complices que ses adversaires; une lâche confidence devenoi taussi odieuse qu'une généreuse résistance. Par l'abus des délations, qu'il autorisa, l'innocence se trouvoit confonduë avec le crime, & l'un & l'autre dévenoit victime de sa fureur. Cet abus devint si énorme, qu'on vit des fils scélérats accuser & perdre impunément des peres irréprochables. Cet art infame, qui fut souvent funeste à ceux qui l'exerçoient, ouvroit à l'Emrereur les veines des meilleurs Citoïens : encore étoit-ce-là une sorte de bienfait. Tibère trouvoit plus de charmes à faire souffrir, qu'à punir de mort sur le champ. *Il m'échap-*

, dit-il un jour, parlant d'un
main, qui par une mort vo-
taire s'étoit dérobé à la tor-
e. On ne doit pas s'étonner de
jue, sous cet Empereur, le Tibre
it teint si souvent du plus pur
lu plus noble sang de Rome. Des
; de Germanicus, Caïus fut le
l qu'on laissa vivre; leur mere
rippine ne survêcut à Séjan
: pour combler les malheurs
ne Princesse aussi vertueuse que
ı pere. Elle ne put les finir qu'en
stant à tout ce qu'on fit pour
forcer à prendre une nourri-
'e, qui n'eût que prolongé son
ortune. Séjan lui-même, ce di-
: favori d'un tel Empereur, en fut
in la dupe; il fut bassement &
:ement trahi par un Maître qu'il
hissoit, après l'avoir servi trop
:lement: il mourut victime des
eurs, dont il avoit été si long-
nps le Ministre.

Une ame aussi noire & aussi som-

bre que celle de Tibère ne put toujours soutenir le grand jour de Rome, le plus grand plaisir qu'il pouvoit faire à ses habitans, c'étoit de leur épargner sa présence; Caprée fut l'asile de ce monstre. M. Crévier, Historien sage, tire un voile sur les abominations de ce séjour infame. Enfin Tibère qui, en mourant, exhaloit encore sa colere & sa rage, expira étouffé sous des coussins & des matelats, dont le chargea Macron successeur de Séjan. Sa cruauté se fit sentir après sa mort; on n'osa faire grace à des Citoïens, dont le supplice étoit ordonné pour le jour, qui fut le dernier de cet Empereur. Notre Auteur, qui a suivi Tacite dans le récit de la mort de Tibère, observe d'après cet Auteur, que les vices de ce Prince ne se montrèrent que par degrés: ses mœurs se régloient sur les temps. Du vivant d'Auguste, il

ne mérita que des éloges : ce ne fut qu'après la mort de Germanicus & de Drusus, qu'il cessa de se contrefaire & de paroître vertueux : tandis que vécût Livie sa mère, sa conduite fut un mélange de bien & de mal. Sa cruauté detestable ne fut libre que sous Sejan: ses débauches honteuses furent secrettes tout le temps qu'il aima, ou craignit ce Ministre ; quand il en fut délivré, il sécoua toute pudeur, & se livra sans honte aux excez les plus grands & les plus infames. Dès que la nouvelle de sa mort fut publique, la haine & l'indignation de tout l'Empire éclata & se déchargea jusques sur les statuës du Tyran; par-tout on maudissoit sa mémoire ; on le dévouoit au Tartare ; à Rome, on demandoit son cadavre, on vouloit le jetter dans le Tibre ou aux Gémonies : excès passionnés d'un Peuple qui passe en un moment de la servitude la

plus basse à l'insolence la
trée.

Quelque exact que soi
vier, quelque estimable
eu son histoire, les Lecte
trouvé des taches. On
les faits pourroient être
vis & plus liés, la narra
noble, les couleurs plus
expressions & les construct
exactes. Nous rappellon
ment ces Critiques, sans
riser ni les garentir; &
haitons que l'Auteur
toute sa carrière; qu'il
même au-delà de Constan
se jette dans cette Histoi
tine qu'on souhaite depu
tems; & dont tous les r
sont assemblés dans le
cueil du Louvre.

Nous rendrons compte
autre Extrait, des quatre
suivants.

ARTICLE LXXXIII.

ETTRE AUX JOURNALISTES de Trévoux sur l'interprétation donnée dans leurs Mémoires (Avril 1750.) *au XXXVI. Canon du Concile d'Elvire sur les Peintures des Eglises.* *

ME sera-t-il permis, MM. RR. PP. de hazarder quelques emarques sur la lettre que vous dressa, il y a environ deux ans, Monseigneur de Bastero, ancien Evêque de Gironne, au sujet du 6e Canon du Concile d'Elvire, & jue vous inserâtes dans vos Mémoires d'Avril 1750? Quelque

* Cette Lettre est traduite de l'Espagnol. Elle nous a paru honnête, savante & digne de l'attention du Public, sans ôter peut-être au sentiment de Monseigneur l'ancien Evêque de Gironne le degré de probabilité qu'il peut avoir.

ancienne que soit l'interprétation de ce Chapitre, qu'attaque l'illustre Prélat, quoiqu'elle ait été jusqu'ici universellement reçuë, je sens cependant parfaitement que ce n'est pas une petite entreprise de vouloir réfuter la nouvelle explication qu'en propose un Evêque d'une profonde érudition, & qui travaille depuis longtems à éclaircir l'Histoire Ecclésiastique d'Espagne. Cette réfléxion m'a d'abord intimidé : mais après tout, j'ai cru qu'elle ne devoit pas m'empêcher de proposer mes difficultés. Les difficultés épurent la critique, elles l'aident à découvrir la vérité, ou du moins à approcher de plus près de ce qui lui ressemble davantage. C'est dans cette vuë, que, sans me départir en rien de l'estime si légitimement duë à M. de Bastero, je vais vous exposer les remarques que j'ai faites sur sa lettre.

Il s'agit du célèbre Canon du

Concile

Concile d'Elvire, où les Peres de
e Concile disent qu'il ne doit
oint y avoir de Peintures dans
Eglise, de peur que ce qu'on ré-
ère & ce qu'on adore ne soit
eint sur les murailles. Il faut rap-
orter les propres termes dans les-
quels le Canon est conçu. Les voi-
ci : *Placuit Picturas in Ecclesia
esse non debere, ne quod colitur &
adoratur in parietibus depingatur.*

M. de Bastero distingue deux parties dans ce Canon. Le terme de *Peintures* en fait comme la première : le motif qui engagea les Peres du Concile à défendre de mettre des peintures sur les murailles des Eglises, forme la seconde. Il s'attache d'abord à la première, & il examine le terme de *Peintures*. Il prétend qu'il faut entendre, par ce mot, toutes sortes de figures prophanes, dont la Réligion Payenne avoit coûtume d'abuser, & dont elle faisoit l'objet de son culte sacrilège ;

par exemple, le Soleil, la Lune; les Animaux &c. Il croit que les peintures dont parle le Canon, ne sçauroient signifier de saintes images, comme on avoit cru jusqu'à présent. La raison qu'en apporte l'illustre Auteur, est que *les Anciens ne se servent jamais du terme de peintures*, ou, ce qui revient au même, de celui *d'Images*, pour désigner des Images sacrées, sans y ajouter quelque épithète, qui oblige à les prendre dans ce sens.

Je ne sçais si je me trompe, mais il me semble que cette remarque, fût-elle vraie dans le sens que la prend M. de Bastero, (ce dont je ne conviens pas) ne sçauroit être ici d'un fort grand poids. Elle est cependant comme la base sur laquelle porte la nouvelle opinion.

Et d'abord je ne conviens pas que les Anciens ne se soient jamais servi du terme de *Peintures*, ou de celui *d'Images*, isolé & sans

te, pour désigner les objets
Religion Chrétienne. Un té-
age authentique, pour la tra-
des Images des Saints, peut
cette remarque ce qu'elle a
écieux & d'imposant. C'est
sage de Tertullien dans son
de la Chasteté. * Tertullien y
des Peintures, dont on or-
e son tems les Calices & les
vases sacrés. Je n'ai besoin,
, en addressant la parole
Chrétiens, pour vous prou-
que j'avance, que des Peintu-
re vous mettez sur vos Ca-
*Procedant ipsæ picturæ Cali-
vestrorum.* Voilà le terme de
ures aussi isolé qu'il l'est dans
ret du Concile. Le voilà sans
ite, & cependant il s'entend-
l'objet le plus saint du Chris-
isme, de l'objet le plus digne
tre adoration, de J. C. même,

ertull. lib. de Pudic.

que ces Peintures réprésentoient reportant au Bercail sur ses épaules la Brebis égarée. La chose est certaine, & les modernes Iconoclastes, que l'autorité de Tertullien embarasse, ne pourront jamais se prévaloir de ce que le terme de *Peintures* y est isolé & sans épithète.

Mais Tertullien est-il le seul qui ait parlé de la sorte? Non sans doute. Le 2^e^.Concile de Nicée, assemblé pour soutenir l'honneur des saintes Images, fourniroit assez de preuves. Le terme de *Peintures*, il est vrai, s'y trouve rarement. Mais celui d'*Images* y est souvent employé sans aucune épithète. Le détail de tous ces passages seroit trop long & même inutile: une seule lettre, qui est à la tête du même Concile de Nicée, pouvant suffire pour tous. * C'est la secon-

* Collect. Concilior. Labb.

de que Gregoire II. addreſſa à l'Empereur Léon, le Chef des Iconoclaſtes, pour lui reprocher l'impieté avec laquelle il avoit fait enlever les Peintures, *qui ſervoient à l'ornement des Egliſes, & à l'édification des Catholiques.* C'eſt ainſi que les Peintures ſacrées ſont déſignées au commencement de la lettre : après quoi le terme de *Peintures* & celui d'*Images* y ſont employés ſans aucune épithète. Le dernier ne s'y trouve que vers la fin, il y eſt-là répété cinq fois, mais toujours iſolé, toujours ſans épithète, qui le diſtingue des Images prophanes. Pour celui de peintures, il eſt auſſi iſolé dans ce paſſage : *Et in hiſtorias, ac picturas homines facultates ſuas inſumunt.* De ſorte que les images des Saints ſe trouvant ſept fois déſignées par le terme d'*Images* ou de *Peintures*, il n'y a qu'un ſeul endroit dans toute la lettre, où l'un de

ces termes ſoit accompagné d'une épithcte.

M. de Baſtero répondra peut-être que ce qui précède, & ce qui ſuit ces termes, dans les paſſages que je viens de citer, en détermine la ſignification : cela eſt vrai. Mais que s'en ſuit-il de là ? préciſément ce que j'en veux inférer. 1°. Que les Anciens ſe ſont donc ſervi du terme de *Peintures* iſolé & ſans épithète, pour déſigner de Saintes Repréſentations. 2°. Que dans les cas où les Anciens ſe ſont ſervi de ce terme ſans y ajouter aucune épithète, il faut alors juger de la ſignification qu'on doit lui donner, par les circonſtances où ils l'ont employé. Appliquons cette dernière conſéquence, qu'on peut regarder comme une régle ſûre de critique, au Canon du Concile d'Elvire, & nous trouverons que l'explication, à laquelle s'eſt tenu juſqu'à préſent le torrent des Commen-

tateurs, n'a point été donnée *ſans fondement* & *à la légère.*

En effet on ne peut rien dire, en faveur du terme de *Peintures* iſolé dans les paſſages que j'ai cités, que je ne puiſſe dire avec autant de raiſon du même terme iſolé dans le décret du Concile. Car pourquoi le terme de *Peintures* déſigne-t-il dans ces paſſages des Repréſentations ſacrées ? 1°. Parce que ce ſont des peintures miſes ſur des Calices, ou dans les Egliſes des Chrétiens. 2°. Parce qu'il y eſt queſtion de Brebis perduë & reportée au Bercail, & d'images qui ſervoient à l'édification des Fidèles. Or il n'y a rien de tout cela qu'on ne puiſſe dire des Peintures du Canon d'Elvire. De quelles Peintures y eſt-il queſtion ? 1°. des Peintures des Egliſes des Chrétiens, car c'eſt à des Chrétiens que s'addreſſe le décret. 2°. Il s'agit des Peintu-

res qu'on révère, & qu'on adore. La seconde partie du Canon le dit en termes formels. Donc si dans les autres passages, les circonstances, où l'on se sert du terme de *Peintures* isolé & sans épithète, ne permettent pas de douter du sens dans lequel il faut le prendre; si l'on ne peut pas s'empêcher de l'entendre des objets de la vraie Religion; les circonstances, dans lesquelles les Peres d'Elvire employent le terme de *Peintures*, ne permettent pas non plus de l'entendre d'aucun autre objet que de ceux de la Religion Chrêtienne.

Mais, répond le sçavant Prélat, si le Canon du Concile a eu pour objet les Saintes Images dans le terme de *Peintures*, la seconde partie du Canon n'est qu'une répétition frivole de ce qui est dit dans la premiére. Car voici quel seroit alors, selon lui, le sens de tout le Canon: *Nous voulons qu'il n'y ait point dans l'Eglise de*

Peintures représentant les objets de la Religion Chrétienne, de peur que ces objets ne soient représentés sur les murailles, ou bien, *Nous ne voulons point qu'il y ait de Saintes Images dans l'Eglise, de peur qu'il n'y ait de ces Saintes Images sur les murailles.* Je le demande, continuë M. de Bastero, à toute personne intelligente, peut-on rien imaginer de plus identique & de plus frivole en même tems ?

Qu'il me soit permis de le dire, voilà une de ces réflexions, qui prouvent avec quelle facilité un Sçavant se laisse prévenir en faveur d'une opinion dont il est le Pere, & dont il croit la découverte heureuse. J'ai peine à m'imaginer que quelqu'autre que M. de Bastero ait jamais apperçu, ni même soupçonné l'identité de la première & de la seconde partie de ce décret, laquelle néanmoins

lui paroît devoir sauter aux yeux de tout le monde. Où est-elle en effet, cette identité ? Ne faut-il pas faire violence aux paroles qui forment le Canon, pour l'y trouver ? Quoique les Saintes Images soient un objet légitime de vénération, ne peut-on pas les considérer, sans penser au culte qui leur est dû ? L'idée des Saintes Images, & l'idée de leur culte ne sont-elles pas deux idées différentes ? S'il y avoit dans une Ville un lieu où le portrait d'un grand Prince fût exposé à être insulté par une populace révoltée, le Magistrat ne pourroit-il pas, sans craindre de tomber dans une identité frivole, porter une défense conçuë en ces termes : *Le portrait du Prince ne doit pas être mis en ce lieu, de peur que ce qui mérite d'être respecté, & honoré ne soit à la vuë du peuple ?* Où est l'identité des deux parties de cette défense ? Quoique le respect soit insepa-

[redacted]

le de la représentation du Prin-
, ce respect ne peut-il pas être
s pour motif de la mettre ou
ne la pas mettre en tel en-
oit ? Ne serois-je pas en droit
demander à mon tour à toute
sonne intelligente, si on peut
n imaginer de moins identique ?
portrait du Prince, & le respect
i est dû à ce portrait, ne sont-ce
deux choses entièrement diffé-
ntes ? J'en dis de même des Ima-
sacrées. La vénération, & l'a-
ation qu'on leur doit, ne sont
s les Images mêmes; & assuré-
nt il n'y a pas d'identité à crain-
, quand on prendra cette véné-
ion & cette adoration pour
tif de permettre ou de défen-
de les peindre. Or c'est préci-
ient ce qu'a fait le Concile d'El-
e. Il déclare qu'il ne doit point
voir de peintures dans l'Eglise,
peur que ce qu'on révère & qu'on
re, ne soit peint sur les murail-

les. Et l'on doit encore remarquer, que les Images ſacrées ſont déſignées différemment dans les deux parties de ce décret. Car l'expreſſion de *Peintures*, dans la première eſt générale, & indéterminée : au lieu que, dans la ſeconde, on appelle les Images *ce qu'on révère & qu'on adore*. Cette ſeule remarque ſuffiroit pour faire diſparoître l'identité que M. de Baſtero a cru appercevoir dans les paroles du Concile. Elle eſt encore d'une plus grande conſéquence : car c'eſt cette remarque qui a engagé les anciens Commentateurs à ſuppoſer, que le terme de *Peintures*, dans la première partie du Canon, ne ſçauroit être entendu que des Images ſacrées ; la ſeconde partie déſignant ſans équivoque ces mêmes Images.

Cette ſeconde partie conçuë en ces termes, *de peur que ce qu'on adore & qu'on révère, ne ſoit peint ſur les murailles*, ne quod colitur & adoratur, in parietibus depinga-

tur, embarraſſe M. de Baſtero, & elle a véritablement de quoi l'embarraſſer.* En effet le P. Pierre Quiros des Clercs Réguliers Mineurs, qui, dans le ſiècle précédent, donna au terme iſolé de *Peintures* du Canon, la même interprétation que M. de Baſtero, fut ſi embarraſſé de cette ſeconde partie, qu'il jugea à propos de la détacher de la première. Pour cela il dit qu'il s'étoit gliſſé une petite faute dans le texte, & qu'au lieu de *ne* il falloit lire *nec* : d'où il concluoit, que le Canon portoit deux défenſes tout-à-fait différentes, la première de mettre des Peintures profanes dans l'Egliſe, & la ſeconde de peindre des objets ſacrés ſur les murailles. M. de Baſtero n'a point voulu ſe débaraſſer aux dépens de l'arrangement des paroles du Canon ; & un

* Apud Gonzalez Tellez in notis ad eund. Canonem Conc. Illiberitani.

critique aguerri ne s'effraye pas aisément d'une difficulté. Plus elle est considérable, plus il affecte pour l'ordinaire une contenance assurée. Le sçavant Prélat s'applique donc à chercher le vrai sens qu'ont ces paroles, *quod colitur & adoratur*. Et d'abord, il ne peut s'empêcher d'avouer, qu'il est comme de style d'entendre ces paroles des objets de la Religion Chrétienne; mais il ajoute que ces expressions ne sont pas tellement consacrées aux objets de la vraie Religion, que l'Ecriture Ste. les Pères, les Historienes Ecclésiastiques & profanes, ne s'en soient servi quelquefois pour désigner le culte des fausses Divinités. De cette restriction que M. de Bastero met à l'aveu qu'il vient de faire (restriction, qui ne dit rien que de vrai, & qu'on ne pense pas à lui disputer) il conclut qu'il n'y a point d'inconvenient à entendre le *quod colitur & adoratur*, des objets consacrés par la Religion Païenne.

Mais il me ſemble qu'il ſe préſentoit ici naturellement à l'eſprit une réflexion, qui paroît détruire cette conſéquence. S'il eſt comme de ſtyle d'entendre ces paroles *quod colitur &c.* des objets de la vraie Religion, ne doit-on pas leur laiſſer la ſignification que leur attribuë le ſtyle ordinaire, lorſque, dans le texte où on les employe, il ne ſe trouve rien qui oblige à leur en donner une autre ? Les expreſſions *colere* & *adorare* ont un ſens déterminé & conſacré par l'uſage ; elles s'entendent toujours d'un culte ſacré & légitime, lorſqu'elles ſont employées purement & ſimplement par les Auteurs ſacrés; & il n'eſt pas permis de leur donner une autre ſignification, à moins qu'on ne déclare en même-tems la raiſon pour laquelle on la leur donne. C'eſt la ſage précaution dont uſent les Saintes Ecritures, les Pères, & les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & profanes. Les

exemples que cite M. de Baſtero, en ſont une preuve. Si vous ſuivez des Dieux étrangers, dit Moïſe, ſi vous les adorez, * *Si ſecutus fueris Deos alienos, colueriſque illos & adoraveris*. Dans ce paſſage, les termes de *colere* & *adorare*, ne s'entendent pas à la vérité des objets de la vraie Religion; mais ceux de *Deos alienos* qui les ſuivent immédiatement, marquent clairement l'exception qu'il faut mettre en cet endroit à leur ſignification propre & naturelle. Et on oſe avancer qu'il ſeroit difficile de citer aucun Auteur, qui s'en ſoit ſervi purement & ſimplement pour déſigner le culte des faux Dieux, ſans y rien ajouter ou devant ou après.

Les paroles de ſaint Paul citées par M. de Baſtero, ne prouvent rien non plus en faveur de ſon opinion. L'Apôtre parle de l'Ante-

* Deut. 8. 9.

christ, & voici ce qu'il en dit : * *Qui adversatur & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur.* Je veux bien supposer, que l'*Omne quod dicitur Deus aut quod colitur* de ce texte, renferme tout à la fois le culte du vrai Dieu, & celui des fausses Divinités : mais je soutiens en même-tems, qu'il y a, dans le texte, quelque chose qui oblige à prendre ces termes dans ce sens. Cela est nécessaire, & tout Auteur Catholique en doit convenir. Car pourquoi le terme *Deus* signifie-t-il dans ce passage toutes sortes de Divinités ? Le nom de Dieu n'appartient qu'au Seigneur, & on ne peut le donner à d'autres, à moins qu'on n'y ajoute quelque circonstance, qui rende sa signification moins propre. C'est ce que fait le terme d'*Omne*, Tout, dans le passage de saint Paul. Or le terme

* 2. Thessal. 2.

Deus s'étendant par cette expression de multitude à toutes sortes de Divinités ; il est conséquent que ceux de *colere* & *adorare* s'entendent aussi de toutes sortes de culte.

D'ailleurs il faut faire un petit changement dans la traduction, que M. de Bastero fait des paroles de saint Paul, *Au-dessus de tout ce qui s'appelle Dieu, & tout ce qu'on adore* : Traduction ? qui ne répond pas exactement au texte Grec ἐπὶ πάντα τὸν λεγόμενον Θεὸν ἢ σέβασμα ; dont le sens se trouve parfaitement rendu par ces mots de la Vulgate *supra omne quod &c.* puisqu'il n'y a que le terme *quod colitur* qui puisse exprimer toute la force que le mot Grec σέβασμα a dans cet endroit. Il faut donc, ce me semble, traduire ainsi les paroles de l'Apôtre, *Au-dessus de tout ce qui porte le nom ou de Dieu, ou de ce qui est adoré comme tel.* Or il est évident que ces expressions désignent

ormellement non-seulement tout e qui est Dieu, & tout ce qui est doré dans la vraie Religion; mais ussi tout ce qui est adoré comme Dieu, quoiqu'il ne doive pas l'ê-re. On ne peut rien conclure de-là n faveur de l'explication que M. le Bastero donne aux termes *quod olitur* & *adoratur* du Concile; puisqu'étant isolé & sans épithé-te, sils doivent toujours s'enten-dre des objets de la vraie Religion.

M. de Bastero m'accusera-t-il de dissimuler qu'il ne fonde le sens qu'il attribuë aux termes *quod colitur &c.* du decret d'Elvire, que sur ce *qu'il a comme démontré que, dans la premiére partie du Canon, le terme de Peintures ne peut signifier les saintes Images? &c.* Non je ne cherche point à en imposer: j'a-vouë que c'est sur cette prétenduë démonstration qu'il appuie le sens qu'il donne aux termes *colitur* & *adoratur*. Mais M. de Bastero a-

t-il véritablement *comme démontré* que le terme de *Peintures* pris purement & ſimplement dans la première partie du Canon, ne peut pas y ſignifier les Images des Saints ? A-t-il démontré que le terme de *Peintures* n'y puiſſe pas, & n'y doive pas s'expliquer par les termes *quod colitur & adoratur* ? En effet la ſeconde partie du décret, n'eſt-elle pas plus préciſe & moins étenduë que la première ? Le terme de *Peintures*, dans la première partie, ſignifie toutes ſortes de Peintures en général : ce terme iſolé & ſans épithéte s'étend également aux Peintures qu'on adore, & à celles qu'on n'adore pas. Cela eſt évident, ſurtout après les raiſons que M. de Baſtero a rapportées, pour prouver que ce terme ne déſignoit pas les Images des Saints. Or la ſeconde partie du Canon, *Ne quod colitur & adoratur, depingatur*, déſigne expreſſément les pein-

ıres de ce qu'on adore & qu'on
:vère. C'eſt donc par ces termes
ı'on doit déterminer la généralité
: celui de *Peintures*.

Examinons encore le raiſonne-
ıent de M. de Baſtero. Le terme
e *Peintures*, dit-il, lorſqu'il eſt
olé & ſans épithéte ne déſigne pas
:s choſes, & les perſonnes qu'on
évère dans la Religion Chrétien-
e : d'ailleurs ceux de *quod colitur*
rc. s'étendent également à toutes
ɔrtes de culte : donc le Canon ne
arle point des Images des Chré-
iens. Pour que M. de Baſtero pût
irer de ce raiſonnement quelque
hoſe de déciſif en faveur de ſon
ɔpinion, par rapport aux Peintures
les Idoles, il auroit fallu prouver,
ue le terme de *Peintures* iſolé &
ıns épithéte, ne pouvoit ſignifier
ue les Peintures des Idoles en
articulier. Or c'eſt aſſurément ce
ue l'illuſtre Prélat n'a pas fait juſ-
u'à préſent. Il s'eſt contenté de dé-

montrer que ce terme ne sçauroit désigner les Peintures des Saints, puisqu'il est isolé & sans épithéte : de-là il a conclu qu'il devoit désigner les Peintures du Paganisme. Qui est-ce qui ne voit pas le foible de cette conséquence ? Si le terme de *Peintures* est général & indéterminé, & par-là insuffisant pour désigner expressément les Images des Saints, n'est-il pas aussi insuffisant pour désigner celles du Paganisme ? Sur quoi voici à mon tour comment je raisonne : le terme de *Peintures*, lorsqu'il est isolé & sans épithéte, ne désigne pas les choses & les personnes qu'on révère *dans* la Religion Païenne : d'ailleurs ceux de *quod colitur &c.* selon M. de Bastero, s'étendent également à toutes sortes de culte : donc le Canon d'Elvire défend toutes sortes de Peintures, celles qu'on adore parmi les Chrétiens, & celles qui font l'objet du culte des Gentils. C'est

: conséquence qu'on puisse
u raisonnement de M. de
; & c'est assurément ce que
ni aucun autre Auteur Ca-
ne n'accordera jamais. Car
it véritablement alors que,
l'intention du Concile d'El-
son décret favoriseroit l'er-
es Iconoclastes tant anciens
odernes ; puisque porté sans
: restriction, il n'excluroit
oins des Eglises les Peintures
, que les Peintures sacrilé-
. Paganisme : Démarche in-
d'une Assemblée d'Evêques,
t dans les premiers siécles de
:, & d'une Assemblée où se
it le Grand Osius, que saint
ase appelle le Père des Evê-

qu'il y a ici d'avantageux
'ancienne explication du Ca-
l'Elvire ; c'est que cet argu-
pris de l'universalité, qu'on
droit d'attribuer aux termes

du Canon, dans le systême de M. de Bastero, n'a aucune force lorsqu'on l'entend des saintes Images: car 1°. dans cette supposition, les termes *Quod colitur &c.* étant isolés & sans aucune épithéte qui oblige à les prendre dans un autre sens, désignent expressément des choses sacrées, & servent par conséquent à déterminer l'étenduë du terme de *Peintures* : 2°. Les circonstances, dans lesquelles le Concile se sert de ces termes, & les personnes avec qui il en use, ne permettent pas de les entendre des Images du Paganisme. Car à qui le Concile parle-t-il dans ce Canon? A des fidéles nouvellement convertis pour la plûpart. Or est-il probable que, dans un siécle où les fidèles se trouvoient environnés de tous côtés de Païens, & où parmi les fidèles le zèle avoit été si ardent, que le même Concile d'Elvire, porta une Loi pour les empêcher d'aller briser les

Idoles

Idoles sur les Autels mêmes des Païens ; est-il dis-je probable que ce fût dès-lors un usage assez général pour avoir besoin de réforme, de peindre dans les Eglises (ce sont les termes de M. Bastero) des objets propres à faire croire aux Gentils, que la profession du Christianisme, n'étoit pas incompatible avec le culte de leurs Idoles ; & à reveiller dans les nouveaux Chrétiens leur ancien attachement à l'idolâtrie ? Peut-on croire, avec quelque sorte de vrai-semblance, que la structure & la décoration des Eglises ou des Oratoires fussent entièrement abandonnées au caprice, & aux idées des ouvriers ? Persuadera-t-on jamais, que, dans un tems où il étoit si important de faire sentir aux Idolâtres, & aux Chrétiens l'horreur qu'a la Religion Chrétienne de l'idolâtrie, on ait permis de peindre sur les murailles des Eglises des figures, qui eussent

en quelque sorte autorisé & consacré le culte des faux Dieux ? Cette horreur pour tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux Idoles; se conserva long-tems parmi les fidèles. La Lettre, que le Proconsul Olympiodore écrivit au B. H. Nil, pour sçavoir de lui s'il pouvoit faire peindre des figures d'animaux sur les murailles d'une Eglise qu'il vouloit bâtir, prouve, ce me semble, le contraire de ce que prétend M. de Bastero. Olympiodore consulte saint Nil, pour sçavoir s'il peut mettre des Peintures profanes dans une Eglise : donc (conclud le sçavant Prélat) c'étoit l'usage de mettre de semblables Peintures dans les Eglises. La question & l'incertitude du Proconsul, ne sembloient-elles pas plutôt dire que ce n'étoit point l'usage d'y mettre de pareilles Peintures ? N'y a-t-il pas bien de la vrai-semblance, que si la chose eût été ordinaire & de com-

, Olympiodore ne se seroit
lonné la peine de consulter ?
s tout, les Peintures du Pro-
il n'étoient au jugement du
. Nil qu'un amusement pué-
: insensé, pour éblouir les
des fidèles : c'est ainsi qu'il
au Proconsul dans sa réponse.
un fait particulier, qui n'étoit
ie espèce de jeu ou d'inutilité
rient, peut-on conclure, à
d de l'Espagne, l'existence d'un
qui eût été un *scandale pour*
entils, pour les Juifs, &
les Chrétiens mêmes ? Mais ce
alc supposé, les paroles du
n seroient-elles propres pour
ger un pareil abus ? Les Pères
ire n'auroient-ils pas employé
rmes d'Idolâtrer, d'Idoles,
autres semblables qu'ils ont
rs employés ? N'auroient-ils
ménacé de quelques peines ceux
l'avenir donneroient occasion
abus si dangereux ? Non,

il n'eſt guéres vrai-ſemblable, que ces Pères, qui, dans d'autres Canons, ménacent des peines les plus terribles ceux qui prêtoient leurs habits pour ſervir aux Fêtes des Païens, ceux qui alloient voir leurs ſacrifices, & ceux qui ſouffroient que leurs Eſclaves euſſent des Idoles chez eux; il n'eſt guéres probable, dis-je, que ces Pères ſe fuſſent contentés de dire ſimplement: *Nous ne voulons point qu'il y ait de Peintures dans les Egliſes*, lorſqu'il s'agiſſoit de remédier au danger préſent d'Idolâtrie. En effet les expreſſions de ce Canon ſont ſi moderées, & par-là ſi différentes de celles qu'on employe dans les autres Canons du Concile, qu'on ne peut ſe perſuader que ce ſoit à un ſcandale d'idolâtrie qu'on en veut: on imagine plutôt que c'eſt un Réglement favorable à l'honneur, & au reſpect des Images, & c'eſt l'explication que les anciens Com-

mentateurs ont donné au Canon. Mais ne donne-t-on pas des armes aux Iconoclaſtes, en avouant qu'un Concile a défendu d'en expoſer dans l'Egliſe ? Non, il n'y a point à craindre que les ennemis, ſoit anciens ſoit nouveaux, des ſaintes Images tirent aucun avantage de ce décret.

Et d'abord le ſilence des anciens Iconoclaſtes qui ne ſe ſont jamais prévalus de cette défenſe pour autoriſer leur erreur, ce ſilence, dont M. de Baſtero & quelques autres Auteurs ſe ſont ſervi pour confirmer leurs opinions, prouve tout au plus que ces Hérétiques ont ſçu mieux défendre leur cauſe que Calvin & les autres Sectaires modernes. Car, pour être en droit de s'étayer de ce décret avec quelque apparence de raiſon, il eût fallu que le Concile ne ſe fût pas contenté de proſcrire les Peintures ſaintes des

Eglises, mais qu'il eût encore interdit toutes sortes de Représentations sacrées, & c'est ce que n'a pas fait le Concile. Il ne parle que des Peintures qu'on faisoit dans les Eglises : le titre du Canon le dit expressément : *Ne picturæ in Ecclesia fiant* ; & ces Peintures encore n'étoient que celles qu'on faisoit sur les murailles, comme on le voit dans le corps du Canon. Ainsi l'attention du Concile à ne défendre précisément que l'exposition des figures peintes, & parmi les figures peintes ; à ne défendre que celles qui se peignoient sur les murailles, laissoit entrevoir aux anciens Iconoclastes, que le Concile, sans vouloir donner atteinte au culte des saintes Images, ou plutôt en supposant même ce culte, avoit eu des raisons particulières pour défendre qu'on ne mît des Peintures sur les murailles des Eglises.

Mais demande-t-on encore, ſi ces Peintures étoient ſaintes, pourquoi les Peres d'Elvire défendent-ils de les mettre ſur les murailles des Egliſes ? Pourquoi ne défendent-ils pas également l'expoſition des autres Repréſentations ſaintes ? Voilà le point de la difficulté, & le ſeul qui ait partagé juſqu'ici les Commentateurs Catholiques. Le Concile pouvoit avoir pluſieurs raiſons pour porter cette défenſe : on ne peut les deviner que par conjecture : & dès-lors il eſt preſque impoſſible que tout le monde s'accorde. Je ne rapporterai que deux raiſons, qu'on donne communément, & par leſquelles on répond d'une manière ſatisfaiſante. 1°. On ſçait qu'au commencement du IV. *Siecle*, c'eſt-à-dire, vers le tems du Concile d'Elvire, l'Eſpagne étoit inondée de Juifs & d'Idolâtres ; que ces ennemis du Nom Chrétien pilloient & ta-

vageoient les Egliſes, dès qu'ils pouvoient s'en rendre maîtres ; or il ſemble que c'étoit un motif pour engager les PP. d'Elvire à défendre l'uſage des Peintures ſaintes ſur les murailles, de peur que, ſi les Juifs & les Idolâtres venoient à s'emparer des Egliſes, ces ſaintes Repréſentations ne devinſſent l'objet de leurs profanations & de leur fureur ſacrilège. 2°. Les Peintures ſur les murailles ſont expoſées aux mêmes accidents que les murailles elles-mêmes ; elles s'écaillent, elles ſe fendent, elles tombent par morceaux, & après avoir été des Repréſentations ſaintes & édifiantes, elles deviennent quelquefois, par un dépériſſement, des figures mutilées, eſtropiées, tout-à-fait ridicules, & plus propres à faire rire qu'à inſpirer la dévotion. Or cette conſidération n'a-t-elle pas pû déterminer les PP. d'Elvire à porter la défenſe dont il eſt ici

question ; & leur Canon, en effet, n'énonce-t-il pas plutôt un réglement pour prévenir des inconvénients, qu'une loi pour arrêter un scandale ? Enfin l'usage d'Espagne, qui a duré jusqu'au tems du P. Vasquez *, comme il l'assure lui-même, de ne peindre presque jamais de saintes Images sur les murailles des Eglises, ne contribuë pas peu à fortifier l'interprétation que je donne, d'après ce qu'il y a eu de plus habiles Controversistes, au Canon du Concile d'Elvire : interprétation, encore une fois, qui se réduit à dire que ce Concile parle à la vérité des Images des Saints, mais qu'il ne défend que cette espèce d'Images qu'on peignoit sur les murailles des Eglises.

Voilà, MM. RR. PP. les remarques que j'ai faites sur la lettre de Monseigneur de Bastero. Vous les

* Vasquez in 3. part. t. I. D. CV. c. 2.

inférerez, si vous le jugez à propos, dans vos Mémoires, & le Public jugera ce point de controverse. Je suis &c.

25 Avril 1752.

ARTICLE LXXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLI. jusques & compris l'année M. DCC XLIII. Tom. XVI. A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus commençons notre Extrait par un *Mémoire de M. l'Abbé Geinoz, sur l'Histoire des Pélasges & de leurs transmigrations* : sujet entamé par le même Académicien dans le XIV. volume de l'Académie ; & continué dans

ci avec les mêmes détails
lition *.

Pélaſges, malheureux en Ita-
ſe diſperſèrent, & une partie
'eux retourna dans la Grèce,
lit en Attique, y occupa les
agnes voiſines du mont Hy-
:, les cultiva, les rendit fer-
s'attira par cette raiſon la
ie des Athéniens, & fut obligée
retirer à Lemnos, que Mil-
, longtems après, lui enleva.
:te narration eſt tout au long,
ec toutes ſes graces, dans Hé-
e ; M. l'Abbé Geinoz nous
nd dans notre Langue, &
ſe porter ici pour Traducteur,

faudroit comparer ces deux Mé-
s de M. l'Abbé Geinoz avec une
ation de M. le Préſident Bouhier ſur
ne ſujet (des Pélaſges). Ces deux
as diffèrent quelquefois, mais la
Critique de l'un & de l'autre peut
r beaucoup de lumières au Lec-

il traduit excellemment *. Nous voudrions qu'on se donnât le plaisir de comparer son Texte avec celui de l'Auteur Original. Il apprécie également bien toutes les autres avantures des Pélasges ; il fait des recherches sur leur maniè-

* Il n'y a qu'un mot dans le François qui outrepasse peut être un peu le sens du Grec. Les Athéniens accusoient les Pélasges d'un grand crime : c'étoit la coutume que les peres & meres envoyassent leurs enfans, garçons & filles, puiser de l'eau aux fontaines publiques. Quand les filles de l'Attique alloient à l'endroit nommé les *Neuf fontaines*, les Pélasges sortoient de leurs habitations du mont Hymette, & faisoient violence à ces jeunes personnes. Voilà le délit reproché par les Athéniens. M. l'Abbé Geinoz dit que les *Pélasges faisoient des courses dans l'Attique, & qu'ils enlevoient les jeunes garçons & les filles des Athéniens, qui alloient puiser de l'eau aux Neuf fontaines.* Ces *courses* & cet *enlevement des jeunes garçons* ne paroissent point dans le Grec.

re de vivre, leur religion & leur langue. Si l'on en croit quelques Auteurs, les Pélasges étoient un Peuple Nomade, sans demeure fixe, sans autre bien que des troupeaux; notre Académicien les peint autrement : il les fait voir *Laboureurs, Habitans des Villes, & menant une vie toute opposée à celle des Nomades.*

La Religion de ces peuples étoit telle que la décrit Hérodote, & que l'a bien connue M. de la Barre dans son Mémoire, sur l'ancienne Religion de la Grèce. Les Pélasges adoroient des Dieux sans distinction de noms & d'attributs; ils apprirent dans la suite tout l'ordre Mythologique, & ce fut le commerce qu'ils eurent avec les Egyptiens qui les initia dans ces mystéres d'idolâtrie.

Hérodote n'ose prononcer sur la langue des Pélasges; il conjecture qu'elle étoit barbare, c'est-à-dire,

différente de la Langue Hellénique. Cependant si les Hellènes sont venus des Pélasges, il faut bien que la langue ait été la même : M. l'Abbé Geinoz estime qu'avec le tems, la Langue des Pélasges & celle des Hellènes se sont éloignées l'une de l'autre, qu'elles ont subi des altérations considérables par le commerce de ces peuples avec d'autres Nations &c. Ce Mémoire est plein de sagesse, d'attention, & il doit faire plaisir aux amateurs de l'Antiquité *.

Recherches sur la Ville de Mégare en Achaïe, par M. Blanchard.

Ce Mémoire est comme l'His-

---

* L'Auteur, (M. l'Abbé Geinoz,) est mort depuis quelques semaines, très-regretté des Savans & des gens de bien. Il laisse une Edition d'Hérodote fort avancée : nous souhaitons fort que l'entreprise ne soit pas ensevelie avec l'Auteur, & que quelqu'un prenne soin de la conduire à sa perfection.

toire abrégée de Mégare, ancienne Ville située à 20 milles d'Athènes, & capitale d'un petit pays qu'on appelloit la Mégarique. On a rassemblé sur cet objet tout ce que les Auteurs en ont dit. Pausanias a fourni plus de particularités que tous les autres ; & ce n'a pas été un médiocre plaisir pour nous, de suivre la Dissertation de M. Blanchard, avec un Pausanias à la main. Ce voyageur avoit tout vû ; les temples, les aqueducs, les citadelles, les statuës, les cérémonies de la Religion : il s'étoit informé de l'histoire du pays ; il avoit recueilli jusqu'aux fables qu'on y débitoit sur l'ancien gouvernement de Mégare. L'Académicien profite en habile homme de tout cela, il y ajoute des observations sur les mœurs des Mégariens. On en faisoit peu de cas dans l'Attique ; on les accusoit de libertinage, de fourberie, d'avarice ; on leur repro-

choit de donner dans le luxe & de refuser à leurs enfans les choses les plus nécessaires. Diogène disoit d'eux que, par la somptuosité de leurs repas ils sembloient être à la veille de leur mort, & que, par la grandeur & la solidité de leurs batimens, on auroit cru qu'ils ne devoient jamais mourir. Ce mot est, dit-on, dans les Œuvres de Laërce; mais nous ne l'y avons point trouvé; c'est plutôt Tertullien qui nous l'a conservé dans son Apologétique.

Il y eut une Secte de Philosophes appellés *Mégariques*, à cause d'Euclide de Mégare qui en étoit le Chef. M. Blanchard distingue bien cet Euclide, du Géomètre qui a vêcu 80 ans plus tard. Il ne faut pas croire que Valere-Maxime ait confondu l'un avec l'autre; c'est probablement une faute qui s'est glissée après coup dans son Texte, où il faut lire *Eudoxe* au lieu d'Eu-

clide : cette obſervation rentre dans celles de M. Ménage & de Fabricius.

Le Philoſophe Euclide étoit un des plus zélés diſciples de Socrate : on raconte des traits admirables de ce zèle ; ſurtout l'attention qu'il avoit de ſe déguiſer tous les ſoirs & de faire 20 milles de chemin pour jouir en cachette de l'entretien de Socrate, n'étant pas permis alors aux Mégariens de ſe faire voir dans Athènes, parce qu'il y avoit beaucoup d'animoſité entre les deux Villes. Il faudroit joindre à cet endroit du Mémoire de M. Blanchard la lecture de Diogène Laërce & des Notes publiées ſur cet Ancien. Ces diverſes comparaiſons d'Auteurs achèvent d'inſtruire, & mettent un intérêt piquant dans la façon d'étudier & de développer l'Antiquité.

Un des ſucceſſeurs d'Euclide, dans l'Ecole de Mégare, fut Stil-

pon : personnage célébré par Cicéron *, par Laërce, & par l'Académicien dont l'ouvrage nous occupe. Après une longue vie bien Philosophique, à ce qu'il paroît, il mourut pour avoir pris trop de vin ; sur quoi l'on cite une Epigramme Grecque qui est dans Laërce, & à la fin de l'Anthologie. Une Epigramme, dit M. Blanchard, marque, *par une métaphore bien outrée, que Stilpon avoit attelé à son char la vieillesse & la maladie, & qu'il livra ces deux chevaux à la conduite du vin à qui il laissa faire le reste. Cette Epigramme est, dit on, de Cratès un de ses disciples &c.*

Nous n'avons aucune preuve que Cratès soit l'Auteur de ce Morceau ; on lui attribue seulement une autre Epigramme dont parle aussi Laërce, & qu'indique

* *De fato.*

notre Académicien : pour celle qu'on vient de rapporter, elle paroît être de Laërce même qui en a semé beaucoup dans ses vies des Philosophes : mais quoiqu'il en soit, elle mérite d'être proposée avec quelque développement. Nous la donnons au bas de la page en Grec suivant le texte de Laerce, & en Latin selon la traduction de Grotius : ce sera une anecdote Latine mise dans le Public, puisque cette traduction n'a jamais été imprimée.*

---

* Τὸν Μεγαρέα τὸν Στίλπωνα (γινώσκεις δ' ἴσως)
Γῆρας, ἔπειτα νόσος καθεῖλε, δύσμαχον
ζυγόν :
Ἀλλ' οἶνον εὗρε τῆς κακῆς συνωρίδος
Φέρτερον ἡνίοχον : πίων γὰρ ἤλασε.

Megaris fatum Stilpona (nam nosti puto)
Morbus, adhoc senium
Dejecit, invidum jugum.

Le ſens de cette Epigramme ſe réduit donc à ceci : » Vous avez » connu Stilpon de Mégare ; la » vieilleſſe & la maladie attelés à » ſon char n'ont pu le conduire » dans l'autre monde ; mais dès » que ce Philoſophe a livré ces » deux mauvais courſiers à la con- » duite du vin, le char a marché, » & Stilpon s'en eſt allé. »

Recherches ſur les Rois de Bithynie. Par M. l'Abbé Sevin. Ce Mémoire eſt la ſuite de deux autres publiés dans les Volumes XII. & XV. de l'Académie. L'Auteur n'embraſſe ici que l'hiſtoire de Pruſias I. l'ami perfide d'Annibal. Et

---

Bigæ malæ ſed nactus aurigam bonum
Vite ſatum laticem,
Abivit hauſto congio.

Grotius met à côté cet autre Vers :

Hoc vectus è vitâ exiit.

[redacted]

;ette odieuse qualité, si bien mar-
]uée dans Tite-Live, nous fait
iaître un doute considérable sur
;et endroit du Mémoire de M.
.'Abbé Sevin. » Prusias charmé
le mortifier le Sénat, plus char-
» mé encore de s'assurer en cas de
» rupture, d'un Capitaine si re-
» nommé, le fit inviter à venir fi-
» xer son séjour en Bithynie. An-
» nibal toujours occupé de sa hai-
» ne contre Rome, accepta sans
» balancer les offres d'un Prince
» qui ne respiroit que la guerre &
» la vengeance. Malheureusement
» la mort de Prusias renversa tous
» leurs projets. » Ce sont ces der-
niers mots qui nous jettent dans
l'embarras : ils font entendre
qu'Annibal survêcut à Prusias ; &
le contraire est bien marqué dans
Tite-Live, sans compter les au-
tres Historiens. Nous avouons que
la solution de cette difficulté ne
se présente point à notre intelli-

gence : mais donnons un moment d'attention au reste du Mémoire.

C'est, nous le répétons, une histoire bien écrite du régne de Prusias. On y voit les guerres & les succès de ce Prince contre les Bysantins & contre les Gaulois; ses négociations avec Philippe ennemi des Romains; les efforts que fit Antiochus Roi de Syrie pour le faire entrer dans sa querelle avec Rome; la neutralité parfaite qu'observa Prusias; le mécontentement qu'il témoigna lorsqu'on lui fit rendre une partie des Provinces de la Phrygie pour les donner au Roi Eumenès; & la résolution qu'il prit à cette occasion d'attirer Annibal dans ses Etats. Nous regrettons fort que M. l'Abbé Sevin n'ait pû mettre la dernière main à cette histoire de Bithynie. Il travailloit au règne de Prusias II. quand la mort l'enleva au mois de Septembre 1741. Son

éloge eſt dans ce Volume : nous en parlerons.

Mémoires ſur les Révolutions du Commerce des Iſles Britanniques, depuis ſon commencement juſqu'à l'expédition de Jules Céſar. Par M. Melot.

On convient aſſez aujourd'hui que les Iſles Caſſitérides des Anciens ſont ce qu'on appelle les Iſles Sorlingues, c'eſt-à-dire ces petites Iſles qu'on voit ſemées dans notre Océan à l'Occident du Comté de Cornouaille en Angleterre. On a fait longtems dans ces Iſles un fort grand commerce d'étain, & c'eſt ce qui leur a donné le nom de *Caſſitérides*. Ce Commerce s'étendoit ſur la côte Méridionnale de la Grande-Bretagne, & par cette raiſon l'Auteur de ce Mémoire ſe fixe en général aux Iſles Britanniques, pour dire quelque choſe de précis & de curieux ſur l'ancien Commerce de ce Pays.

Les Phéniciens le commencèrent ; ils en furent très-jaloux, ils le cachèrent longtems aux autres Nations, & l'on sçait le trait de ce Pilote Phénicien qui, faisant voile aux Isles Britanniques, s'échoua pour cacher sa route à un Vaisseau Romain dont il se voyoit suivi. Ces attentions & ce sécret maintinrent, durant plusieurs siècles, les Phéniciens dans la possession du Commerce de ces Isles: possession bien plus efficace que tout privilége exclusif, puisqu'elle n'étoit sujette ni à fraude ni à controverse. Mais jusqu'où doit-on remonter pour en fixer l'époque? M. Melot balance les sentiments, discute les Antiquités, & conclut avec raison, que *le Commerce des Phéniciens aux Isles Britanniques doit être mis au rang de ces Etablissements dont on n'a pu jusqu'ici déterminer précisément, ni à-peu-près, la véritable époque.*

Environ

Environ 300 ans avant J. C. les Carthaginois découvrirent les Isles Britanniques & y commercèrent ; mais Pythéas, Astronome de Marseille, ayant fait la même découverte, presque aussitôt qu'eux, ce ne fut plus un secret pour personne, & les Marchands Gaulois allèrent trafiquer sans crainte & sans peine aux Cassitérides. Si nous avions l'ouvrage de Pythéas *de Ambitu Orbis*, nous y verrions sans doute, avec une infinité de mensonges, * quelque chose de bon & d'utile sur ces Isles, qui produisoient l'Etain, & où nos Marchands alloient commercer.

* Nous avançons ce mot de critique d'après Strabon, sans renoncer au plaisir de rendre plus de justice à Pythéas, quand M. de Bougainville, Secretaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions, aura publié la belle dissertation qu'il a composée pour rétablir la réputation de Pythéas contre les Préjugés de Strabon.

Notre Auteur, M. Melot, traduit un passage de Diodore de Sicile, où il est dit que les Marchands étrangers ayant acheté l'Etain dans les Isles Britanniques, le portoient sur la côte de la Gaule, où ils le chargeoient sur des chevaux, & le faisoient passer de-là, en trente jours, à l'embouchure du Rhône, c'est-à-dire, à Marseille. La question est de savoir distinguer l'endroit de cette Côte de la Gaule, lequel servoit d'entrepôt & de comptoir à ces Marchands : l'Académicien, bon Critique, & Observateur attentif, se détermin pour *Duriorigum* qui étoit la Ca pitale du Pays des Venètes, c' *Vannes* d'aujourd'hui. Il faut l' toute cette discussion historique Géographique ; il faut remarq l'époque que l'Auteur assigne Commerce des Venètes : quoi ne la spécifie pas en rigueur croit néanmoins qu'elle rem jusqu'à environ deux Siècles

.C. Tout ceci eſt curieux, fondé
1 raiſons & inſtructif. » Il réſulte,
conclut M. Melot, que nous ne
connoiſſons avec certitude que
trois différens Peuples qui, dans
l'eſpace de tems que j'ai parcou-
ru, ayent fait ſucceſſivement le
commerce des Iſles Britanni-
ques ; ſavoir les Phéniciens, les
Carthaginois & les Gaulois :
quelques Ecrivains Anglois pré-
tendent trouver dans leur Iſle
des traces du commerce des
Grecs... Je réſerverai cette diſ-
cuſſion pour un autre Mémoire.»
Nous oſerions bien, en finiſſant,
emander deux choſes au ſçavant
cadémicien. 1°. Qu'il nous don-
ât le vrai ſens d'un mot qui ſe
rouve à la ſuite de l'hiſtoire du
ilote Phénicien échoué par fidéli-
é pour le ſecret de ſes Maîtres.
Romani tamen, ajoute Strabon,
*e ſæpius tentatâ, navigationem ad-
didicerunt.* On entend aſſurément

que c'eſt la *navigation*
Caſſitérides. Mais ſi
faudroit donc joindre
aux anciens Peuples q
commerce ; & l'hiſto
Pilote échoué invite
ſi les Romains ne
cette fois, ils durent
tôt après, à force de
d'efforts.

La ſeconde choſe
rions à ſouhaiter,
teur du Mémoire vo
Auteurs & les endro
teurs qu'il apporte e
exemple, ce n'eſt pas
différente pour un I
tif, de ſçavoir que l
de Diodore, où le
l'Etain eſt ſi bien expl
ve au cinquième liv
torien ; que le trait
choué eſt dans Strab
dern. Edition p. 26.
théas de Marſeille au

bue des connoissances sur les Isles Britanniques, est un Auteur souvent nommé, & presque toujours réfuté par Strabon &c. Si le Mémoire de M. Melot nous avoit moins intéressés, nous ne témoignerions pas tant d'empressement pour les deux objets qui forment les deux points de notre demande.

Histoire du Calendrier Egyptien, seconde partie. De l'année solaire des Egyptiens dite l'année Alexandrine. Par M. de la Nauze. Le point capital de ce Mémoire est de faire voir que la pratique d'intercaler un jour de quatre en quatre ans, dans ce que nous appellons le Calendrier Julien, étoit reçuë longtems avant Jules-César dans l'année Alexandrine. Cet objet est très-considérable, très-curieux en son genre, & nous avouons que M. de la Nauze le traite avec beaucoup de capacité. Ce qu'il nous dit n'a-

cheve peut-être pas de nous détacher de l'opinion ancienne ; elle consiste cette opinion, mise en valeur par le P. Petau, par Dodwël, & adoptée par une infinité d'autres, à croire que l'intercalation de quatre en quatre ans, ne fut admise à Alexandrie que quand l'Empereur Auguste eut conquis cette Ville. Les raisons qu'on en donnoit nous paroissoient au moins probables, mais elles perdent aujourd'hui la plus grande partie de leur force. M. de la Nauze nous rappelle à l'examen. Il nous fait sentir que nos savants Chronologistes ne prouvent point assez, qu'ils supposent beaucoup, qu'ils donnent de l'étenduë aux textes qui leur servent de base & de point d'appui. Il y a bien aussi quelques autorités, surtout celle de Dion, qui pourroient faire un objet de controverse entre notre Académicien & les partisans de

l'ancien ſyſtème ; mais d'autres nous ébranleroient ; & les conjectures même de M. de la Nauze auroient de l'aſcendant ſur notre eſprit. Conſeillons la lecture de ce Mémoire qui eſt fort ſavant & fort beau : nous ſommes fâchés que les bornes de notre extrait ne nous permettent pas d'entrer à cet égard dans quelques diſcuſſions.

On trouve de ſuite un autre Mémoire du même Auteur *ſur l'année lunaire Egyptienne.* M. de la Nauze y montre que, dans les premiers ſiècles de l'Ere Chrétienne, les Egyptiens ſe ſervirent, en quelques endroits, d'une année lunaire comme celle des Juifs & des Grecs. Ceci eſt encore un ſentiment tiré des Monuments de l'Antiquité & mis en oppoſition avec les hypothèſes ordinaires. Nous renvoyons le Lecteur aux preuves, aux développements, aux

raisonnements de l'Académicien qui s'autorise extrêmement de Josephe, de Plutarque & de Lucien trois Auteurs qui touchoient aux premiers tems de l'Epoque Chrétienne. *Il nous reste encore dix Mémoires de ce Volume. Ce sera la matière d'un autre Extrait.*

ARTICLE LXXXV.

GEORGII MATHIÆ BOSI Prof. Physſ. in Acad. Wittemb &c. Commercium Epistolicum de Sesostridis, Augusti & Benedicti XIV. Obelisco. *Commerce Epistolaire de M. Bose Professeur de Physique en l'Université de Wittemberg, sur l'Obélisque de Sesostris, d'Auguste & du Pape Benoît XIV.* in-4°. pag. 40.

VOilà donc ce fameux Ecrit dont l'annonce a tant scandalisé les Docteurs de Wittemberg

voilà cette pièce jugée digne de tant d'anathèmes par des Théologiens qui prennent la qualité de *très-vénérables & très-doctes personnes.* * L'Auteur M. Bose, qui est un des plus honnêtes hommes de ce Siècle, a souffert persécution pour cet Obélisque de Sesostris, d'Auguste & de Benoît XIV. Les deux premiers d'entre ces Princes (Sesostris & Auguste) n'étoient que des Payens, des Idolâtres : on vouloit bien les entendre louer & célébrer à Wittemberg; mais le dernier est un Pape; son éloge, dans la bouche d'un Professeur Luthérien, a paru un attentat énorme, un crime impardonnable ; & d'autant plus qu'on touchoit à l'année du Jubilé.

Car voyez un peu la sagacité de ces Docteurs de Wittemberg. M.

* *Plurimùm reverendi & doctissimi.*

Bose avoit envoyé depuis peu ses livres à Benoît XIV. Il en avoit reçu des remerciemens très-affectueux; cette attention touchante pour quelqu'un qui a des sentimens, inspiroit beaucoup de reconnoissance au Professeur ; il ne la dissimuloit pas, il s'en faisoit honneur ; il crut devoir saisir l'occasion de l'Obélisque pour la manifester publiquement ; mais *Obelisco* & *Jobelao* sont deux termes qui ont quelques lettres semblables : & voilà où paroît la fine critique des Théologiens de Wittemberg. Ils ont soupçonné que ce pourroit bien être deux mots synonymes dans l'idée & sous la plume de M. Bose ; ils ont lû ou cru lire dans le programme, *Jobelao* au lieu d'*Obelisco*, Ils ont craint que le *Jubilé*, oui le *Jubilé*, l'année sainte de Benoît XIV. ne fût promulgé dans l'Ecole de Luther. Sur cela grand tumulte,

délibérations vives, ajournement du Profeſſeur, menaces, défenſes intimées à ſa perſonne : on ne veut admettre ni explications ni éclairciſſements, & l'*Obeliſco-Jobelæo* ſera détruit ; c'eſt-à-dire que M. Boſe, qui avoit pris ce ſujet de l'Obéliſque pour diſſerter quelques moments dans l'Aſſemblée des Candidats de l'Univerſité, ſera obligé de ſe jetter ſur une autre matière.

En effet nous avons obſervé, dans nos Mémoires de Novembre II. Vol. 1750, que ce Profeſſeur a laiſſé-là l'Obéliſque pour parler du cercle d'Or d'Oſymandyas, & nous avons rendu compte de cette dernière diſſertation qui étoit belle & ſavante ; mais beaucoup moins curieuſe que celle de l'Obéliſque.

Nous en pouvons juger préſentement : la pièce condamnée, proſcrite, anathématiſée dans

Wittemberg, avant même que d'être donnée au public, a passé entre les mains d'un Ami résident à Gripswalde dans la Poméranie Suédoise. M. André Mayer, c'est le nom de cet Ami, aussi Professeur de Mathématique & de Physique, s'est mocqué, comme tous les honnêtes gens, de la querelle suscitée à M. Bose, & il a fait imprimer son écrit, sans attendre un consentement de sa part. L'amitié, la raison, la justice ont pris soin de l'Edition; le Tribunal du Public, bien supérieur à celui des Théologiens de Wittemberg, est saisi de la cause & prononce déja que toute cette tracasserie singulière étoit une chicane de Luthériens sans modération & sans lumières. Qu'y a-t-il en effet de répréhensible dans toute la dissertation?

L'Auteur dit d'abord que l'ancienne Rome, si distinguée par ses

Monuments, est sortie en quelque sorte des ténèbres, depuis que les Papes des derniers Siècles ont fait rassembler ce qui n'a pas été détruit par le tems & par les entreprises de la barbarie. Une courte énumération des Obélisques dressés par Sixte V. embellit cet endroit, & amène insensiblement le fait moderne de l'Obélisque trouvé dans le champ de Mars, & rendu aux desirs de tous les Amateurs, par les soins & les ordres du Pape Benoît XIV. *Pontife*, dit M. Bose, *qui est l'asyle des Muses & le Protecteur auguste de tous les genres de Littérature, ainsi que l'envie même est forcée de le reconnoître.* * Voilà le morceau fatal du Discours, voilà ce qu'on

* *Regnante Pont. Max. Benedicto XIV. Musarum vero Statore, & omnis Litteraturæ augusto Protectore, quod vel invidia concedere tenetur.*

n'auroit jamais pu digérer dans Wittemberg ; comme si cet éloge n'étoit pas une chose juste, & comme s'il n'y avoit pas de l'indécence, de la bassesse, de la petitesse à ne vouloir pas reconnoître, dans un Pape, précisément parce qu'il est Pape, des qualités qui frappent tout le monde.

L'Exemplaire envoyé par M. Bose à M. Mayer présentoit ces mots d'éloge sous une rature, qui étoit l'effet des contradictions Professorales. L'Editeur, M. Mayer, certifie, par une note, que la rature est réelle, afin, dit-il, *qu'on n'aille pas encore inquiéter mon Ami.* C'est-à-dire qu'on dépose ici en faveur de la condescendance qu'a eu le Professeur, injustement persécuté, pour les idées bizarres de ses Juges & parties. Du reste M. Mayer parle ferme & déclare bien nettement qu'il n'est point homme à dissimuler la vé-

rité par esprit de cabale & de Secte.

L'Ouvrage de M. Bose est un Commerce Epistolaire ; c'est ce qui fait qu'on y trouve la matière traitée par des extraits de lettres que l'Auteur a reçuës touchant l'Obélisque. On y voit M. Marinoni, Mathématicien de l'Empereur, & M. l'Abbé Bandini, Auteur de la description de l'Obélisque, bien attentifs à expliquer ce Monument au docte Physicien de Wittemberg.

Comme il n'est rien de plus développé dans nos Mémoires d'Avril, Mai, Juin 1751. que l'histoire, les particularités, les usages, les diverses explications de l'Obélisque, nous ne devons pas représenter ici ce que l'Abbé Bandini marque à M. Bose. Nous ne devons insister ni sur l'antiquité de ce Colosse, ni sur sa longueur, matière qui a fait découvrir une leçon très-remarquable, & digne

d'être insérée dans une nouvelle Edition de Pline. Nous sommes dispensés de rendre au Public les raisons qui ont déterminé les Mathématiciens, M. Bose lui-même, à juger que l'Obélisque du Champ de Mars étoit destiné pour marquer la Méridienne & non pour servir de cadran. Tout est dit dans nos Mémoires, nous y renvoyons le Lecteur ; & si M. Bose vient à jetter un coup d'œil sur ces extraits, il verra que nous avon abrégé d'avance & analysé tout sa dissertation. Il ne nous res qu'à remercier M. Mayer de générosité, qu'à encourager ce m me Editeur à nous faire pa toutes les productions que la me querelle pourra occasion Elle a beaucoup instruit le P sur le génie qui régne dans l' le de Luther ; elle a fait e le beau caractère, les senti nobles, le bon esprit du I

seur, quoiqu'il se soit trouvé le plus foible vis-à-vis de gens qui n'étoient forts qu'en invectives contre le Pape.

ARTICLE LXXXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année M. DCC. XLVI. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirée des Registres de cette Académie, vol. in-4°. A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LI. *Suite de l'Article LXXVI. au mois de Juillet I. Vol.*

Analyse des Eaux Savoneuses de Plombières, par M. Malouin (17. Dec. 1746.)

LEs Eaux Minérales de Plombières consistent en eaux chaudes qu'on nomme *Sulfureuses*, &

eaux froides qui ſont connues ſous le nom de *Savoneuſes*. C'eſt de ces dernières que M. Malouin traite dans ce Mémoire, il rendra compte une autre fois des premières.

Juſqu'ici l'analyſe des Eaux de Plombières n'avoit point été faite, & l'on en donne la raiſon au commencement de cet Ouvrage ; c'eſt que la Lorraine ayant été, juſqu'à ces derniers tems, un pays étranger par rapport à la France, les Obſervateurs de l'Académie n'avoient point étendu leurs opérations à ces Contrées. Les Eaux Minérales de nos Provinces avoient fixé les attentions de cette Compagnie. Nous ſommes ſi riches en ce genre que nous pouvions bien ne point penſer aux richeſſes de nos voiſins ; mais l'Empire François s'eſt accru, & les ſources de la ſanté, de la vie ſe ſont multipliées à meſure que nous avons acqui[s]

de nouvelles Provinces.

Les Eaux de Plombières ſont devenues très-fameuſes ; mais les connoiſſoit-on bien avant l'examen qu'en a fait M. Malouin ? Il y a tout lieu d'aſſurer le contraire, puiſque ceux qui en ont écrit attribuent leurs propriétés à des principes qui n'y ſont point, & qu'ils n'y ont reconnu aucun des principes qu'elles contiennent réellement. Il faut donc écouter notre Académicien.

Les Eaux de Plombières ſont claires en tout tems, nullement déſagréables au goût, ſans odeur, ſans ſaveur particulière bien marquée ou bien différente de l'eau commune. A la ſource même, elles ne ſont point auſſi fraîches que les eaux ordinaires ; elles ne gêlent jamais dans le baſſin de la fontaine ; elles jettent quelquefois des vapeurs en hyver ; elles forment un ſédiment dans les bouteilles :

& reconnoître.

M. Malouin a porté bien plus loin les attentions, & il en faut beaucoup pour des opérations comme celle-ci. Car l'eau est toujours très-difficile à bien connoître ; & Boerhaave en dit la raison : *C'est qu'on a beaucoup de peine à séparer l'eau des autres corps, ou les autres corps d'avec l'eau.* L'Auteur du Mémoire a essayé l'eau de Plombières avec les Alkalis, & ils n'y ont produit aucune fermentation ; ils n'y ont rien précipité : ce qui prouve qu'elle ne contient point d'acide. Elle est même Alkaline, puisqu'au lieu de rougir les teintures violettes, comme il arriveroit, si c'étoit un acide, elle répand sur ces teintures une couleur verdâtre ; ce qui est le propre de l'Alkali.

La noix de gale ne lui imprime

[redacted]

aucune des teintes que prennent, par son moyen, les eaux ferrugineuses ; d'où il faut conclure qu'elle ne contient point de fer, ou qu'elle en contient extrêmement peu. D'autres opérations en très-grand nombre & de toute espèce sont exposées par notre sçavant Académicien, & ne doivent pas nous occuper ici ; l'analyse de tout ceci en feroit perdre le fruit & le mérite ; il faut recommander simplement la lecture de l'Ouvrage & indiquer le résultat de l'Auteur. » Il résulte, *dit-il*, de toutes les » épreuves que j'ai faites sur les » eaux savoneuses de Plombières, » que les principes naturels de ces » eaux minérales, dans leurs sour» ces, sont un Bitume de la natu» re de l'huile de Petrole, un vi» triol de Mars, un sel de la natu» re du sel marin, une terre ab» sorbante qui se fond & se vitrifie » fort aisément au feu, & un sel

» Alkali de la nature de la soude. » Et une conclusion plus éloignée est que ces eaux *sont salutaires contre plusieurs maladies des reins & de la vessie, dans le cas des inflammations des yeux & de tous les maux qui viennent des chaleurs d'entrailles, & particulièrement de celles de la poitrine & de l'estomach.*

Extrait de la Relation du Voyage fait en 1724. aux Isles Canaries, par le P. Feuillée Minime, pour déterminer la vraie position du premier Méridien. Par M. l'Abbé de la Caille.

Le P. Feuillée Minime, habile Astronome & Botaniste, accepta en 1724. la proposition que lui fit l'Académie d'aller déterminer directement la position Géographique de l'Isle de Fer, par où nous faisons passer notre premier Méridien. Il partit de Marseille le premier de Mai; arriva à Cadix le 24

du même mois ; se rembarqua le 17 de Juin, & aborda le 23 à la rade de Sainte Croix dans l'Isle de Ténériffe. Son séjour, soit dans cette Isle, soit dans celle de Fer, dura jusqu'au 6 Octobre qu'il repartit pour revenir en France. On donne ici le résultat des Observations Astronomiques, Géographiques & Météréologiques qu'il fit pendant ce voyage : détails qui ne peuvent être abrégés & ausquels nous renvoyons le Lecteur. Voici seulement quelques particularités.

La hauteur du Pic de Ténériffe fut trouvée de 2212 toises au-dessus du niveau de la mer ; & sur la pointe la plus élevée, le Mercure se tenoit à 17 pouces cinq lignes. Cette pointe est une espèce de cône tronqué, creux en dedans, & d'où sort une fumée sulphureuse : c'est l'ouverture d'un Volcan. Ceux qui montèrent sur ce sommet roulèrent le long de la croupe du pic,

de grosses pierres qui descendoient avec une rapidité étonnante, & qui en bondissant faisoient un bruit plus grand que les coups de gros canon : ce qui fit juger que cette montagne est creuse en dedans.

Dans les Canaries l'air est sujet à des variations extraordinaires ; & dans l'Isle de Ténériffe surtout, on passe subitement de la chaleur la plus excessive au froid le plus cuisant. Le terrain en général est fort inégal & rempli de rochers arides. On plante des vignes dans les intervalles de terre qu'ils laissent ; & cette terre est extrêmement fertile. Les fruits y sont excellents, le vin y est exquis ; le meilleur se recueille aux environs de l'Orotava dans l'Isle de Ténériffe, & dans l'Isle de Palma.

M. l'Abbé de la Caille croit que les observations destinées à marquer l'exacte position de l'Isle de

Fer,

[redacted]

les Sciences & des beaux Arts. 1681

ier, n'ont pas été faites avec toute a précision nécessaire. *Il est bien ertain*, ajoute-t-il, *que le 20e dé- ré de longitude comptée depuis Paris, passe par l'Isle de Fer ; mais l n'est pas possible d'assigner le vrai oint de cette Isle par où il passe.*

Histoire des Maladies Epidémi- ues de 1746. observées à Paris, n même tems que les différentes empératures de l'air. Par M. Ma- ouin.

Nous transcrivons ce Morceau ui indique tous les objets du Mé- noire : » Des observations assiduës sur la température de l'air & les différents poids de l'Atmosphè- re ; un détail circonstancié du chaud, du froid, de la sécheresse & de l'humidité ; une histoire suivie des Météores, du Tonner- re, des Vents & des Pluyes dans chaque année, dans chaque saison, chaque mois & chaque jour ; enfin

» une comparaison continuelle de
» toutes ces choses & de leurs vi-
» cissitudes, avec le tempérament,
» la santé & les maladies des hom-
» mes ; toutes ces observations
» faites avec soin, pendant plu-
» sieurs années, pendant plusieurs
» siècles & dans chaque pays, ren-
» dront, *dit M. de Mairan*, l'Art
» de guérir plus parfait & plus
» sûr, que ne le peuvent faire les
» spéculations les plus sublimes de
» la Physique, dénuées de ce se-
» cours. »

Tout ceci a été exécuté par M
Malouin durant l'année 1746.
c'est la suite de ses observation
qu'il nous donne avec un zèle,
attention & un amour du bien
blic, qui font bien autant d'h
neur à son caractère qu'à ses
noissances. Il n'y a rien à p
de son Mémoire.

Observations Astronomiqu
tes au Collége Mazarin p

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 1683

l'année 1746. Par M. l'Abbé de la Caille.

Elles roulent ſur l'occultation d'une Etoile des Pleïades nommée *Alcyone*, le 3 de Janvier; ſur l'oppoſition de Saturne au Soleil, le 31. Mars & jours ſuivants; ſur l'éclipſe de Lune, le 30. d'Août; ſur le paſſage de Vénus par ſon nœud aſcendant; le 21. Décembre & ſuiv.; ſur la hauteur du bord ſupérieur du Soleil dans le Tropique du Capricorne, le 16. Décembre &c.

Obſervations ſur les cauſes des maladies mortelles qui règnent ſur les Côtes de la Mer du bas Languedoc. Par M. Pitot (30 Juillet 1746.)

Ce Mémoire eſt court & inſtructif. On y fait voir que les maladies régnantes dans cette partie du Languedoc, ſurtout à Frontignant, à Vic, à Balaruc, viennent des eaux croupiſſantes, où le poiſſon & les plantes ſe corrom-

pent, infeſtent l'air & emp
nent les habitans. On cor
propos que le remède ſe
donner de la pente aux étan
les faire communiquer
Mer, d'empêcher les mar
former, les foſſés de ſe
d'une eau dormante. On
meſures, en quelques
pour exécuter ces proje
ſanté des habitans comr
à ſe reſſentir des ſecours
procure.

Obſervation de l'Ec
ne du 30 Août 17
l'Obſervatoire Royal
Fouchy.

Le mauvais tems
partie conſidérable d
ſe. On donne ici
ont pu être obſervé
conſultera le Mém
pe qu'une page du

Second Mémoire sur les Plantes Parasites. Par M. Guettard (8. Août 1746.)

L'Auteur avoit donné un premier Mémoire dans le Volume de 1744. il achéve aujourd'hui de nous instruire sur les Plantes Parasites ; il discute cette matière avec beaucoup d'intelligence & de clarté.

On appelle *Plantes Parasites* celles qui s'attachent aux racines des autres & qui vivent à leurs dépens. L'Orobanche rameuse, par exemple, se lie fort au chanvre & porte par-là le ravage dans les Chenevières. Outre l'Orobanche, on nous parle ici de la *Clandestine*, de l'*Orobanchoïde*, de l'*Hypociste* ; on décrit leurs figures, leurs attaches surtout ; on traite des moyens de les détruire : le plus sûr seroit de casser leurs tiges quand elles sortent de terre.

mais comment exécuter cela ſans nuire aux Plantes que les Paraſites mettent à contribution ? L'Orobanche rameuſe , pour reprendre encore le même exemple, ne paroît que quand le Chanvre eſt aſſez haut ; & dans ces circonſtances, qui oſeroit pratiquer des routes dons une Chenevière , pour détruire quelques mauvaiſes herbes ? On perdroit peut-être plus de terrein, ou l'on gâteroit plus de Chanvre que l'Orobanche ne porte de dommage. Un remède moins couteux pourroit être de ſemer, avec le chanvre, quelque autre Plante propre à partager la voracité des Plantes Paraſites ; car l'Orobanche rameuſe n'affectionne pas plus le Chanvre que le Houx, que la Veſce , que les Caillelaits &c. Mais en mêlant ainſi des ſemences étrangères parmi le Chanvre, ne diminueroit-on pas d'autant la bonne ſemence ? Les Paraſites ſont donc

ı incommodes partout ; la na-
: les a mis dans le monde pour
ouver la patience ou la libéra-
des riches. Dans la classe des
ntes, c'est pour exciter la vigi-
:e des Botanistes & des La-
ıreurs.

ʾur le Mouvement de Saturne & l'inégalité de ses révolutions dépendent de ses diverses con-ırations à l'égard de Jupiter. mière Partie. Par M. le Mon- : le fils (30. Avril 1746.)

Dn avoit reconnu jusqu'ici deux
galités dans le Mouvement de
urne, la première provenant
:e que les aires égales décrites
our du foyer commun (qui est
eu du Soleil) ne sçauroient ré-
ıdre dans des tems égaux qu'à
Angles fort inégaux ; la se-
de causée par la différente si-
tion où cette Planète se trou-
à l'égard de la Terre : ce qui

n'est qu'une inégalité Optique.

Mais cela ne suffit pas, & il faut reconnoître encore une autre inégalité dans la révolution périodique de Saturne. M. le Monnier en déduit la preuve par une suite d'observations bien constatées, & il trouve qu'après une seule révolution de Saturne, c'est-à-dire 30 ans, Saturne paroissoit plus avancé de 8′$\frac{1}{2}$ que selon le calcul des Tables. Quelle peut être la cause d'une si grande différence? L'Auteur n'en soupçonne point d'autre que l'action de Jupiter sur cette Planette : considération qui tient au systême de la gravitation universelle; mais qui demande encore bien des observations & des travaux pour être totalement vérifiée. On a dans ce Mémoire le germe de tout ce qui doit fixer, sur la matière présente, les attentions des Astronomes futurs. On apperçoit, dans ce même Ecrit, le zèle conf-

tant & inaltérable que M. le Monnier porte aux opérations Astronomiques, surtout à celles qui demandent plus de tems, plus de soins, plus de suite & de combinaisons.

Recherches sur l'Arsenic. Premier Mémoire. Par M. Macquer (29. Nov. 1746.)

L'objet de cet Ouvrage est de comparer l'Arsenic avec les matières salines, & d'abord avec le Nitre. De cette combinaison, faite suivant l'exposé de M. Macquer, a résulté un sel parfaitement neutre, auquel les Chymistes n'avoient donné aucune attention. Ce sel, tout neutre qu'il est, ne laisse pas de précipiter la plupart des substances métalliques dissoutes dans les acides, & cela avec des Phénomènes très-curieux dont M. Macquer fait le détail, en y joignant les considérations, les réfléxions

moire mérite d'être comp
le Chapitre IV. du premi
me de la *Chymie pratiq*
même Auteur : il y a déjà
tems que nous connoisson
nous avons lû ce livre, dar
sein d'en rendre compte au
La multitude des autres
tures a retardé notre trava
tâcherons de réparer l'i
nient de ces délais, par l'at
que nous donnerons au f
l'Ouvrage.

De l'impulsion des flui
les proues faites en Pyrami
dont la baze est un trap

lonne des formules générales pour lécouvrir les impulsions auxquelles sont sujets les Pyramidoïdes ou Conoïdes irréguliers, dont on peut couvrir les bases rectilignes les Navires. Dans la seconde, M. Bouguer communique plusieurs remarques sur des propriétés singulières qu'ont les Conoïdes triangulaires & quadrangulaires par rapport aux impulsions qu'ils reçoivent. Ce sont autant de Corollaires qui se tirent des formules de la première partie. Cet énoncé suffit pour faire entrevoir beaucoup d'expressions algébriques & des détails qui ne sont pas susceptibles d'extrait : nous prions de consulter le Mémoire.

Essais sur la formation artificielle du Silex *& observations sur quelques propriétés de la Chaux vive.* Par M. Geoffroy.

Le *Silex* est ce que nous appel-

lons *la Pierre à fusil*. M. Geoffroy est venu à bout d'imiter la Nature ; de former cette pierre sinon parfaitement & selon toutes ses propriétés, au moins de manière à faire espérer de plus grands succès. Voici l'opération que nous transcrivons sur le Mémoire.

» J'ai mis dans une terrine de
» grès une livre de chaux vive de
» Melun : je l'ai éteinte en versant
» dessus, peu-à-peu, deux livres
» de vinaigre distillé. Il s'est fait
» une légère fermentation ; après
» quoi, à mesure que la liqueur
» s'est évaporée, il s'est formé à
» la superficie de la masse, une
» croute saline d'un goût amer &
» un peu âcre. La masse s'est re-
» fenduë en se séchant, & au
» bout de quelques mois, j'ai
» trouvé sous la croute saline dont
» je viens de parler, des morceaux
» d'une matière compacte, péné-
» trée de la partie acide & huileu-

» se du vinaigre. Ces morceaux
» ressemblent à des morceaux rom-
» pus de pierre à fusil ; leurs faces
» cassées sont polies & luisantes :
» leur couleur est blonde ou cen-
» drée, les bords tranchants des
» parties minces sont transparens,
» comme ceux du *Silex* de même
» couleur ; & il est difficile, à la
» simple vuë, de distinguer cette
» matière factice, de la vraye
» pierre à fusil : car il ne manque
» à ce caillou artificiel, comme je
» l'ai déjà dit, que le poids & la
» dureté nécessaires pour faire du
» feu. Pendant les premières an-
» nées, on en enlevoit des parties
» avec l'ongle, à présent il faut y
» employer le fer ; & peut-être
» que si l'on suivoit avec soin le
» progrès du vrai *Silex*, dans les
» lits de craye où il se forme aux
» environs de Rouen, d'Evreux &
» en d'autres endroits, on lui trou-
» veroit aussi différens degrés de

dureté, relatifs aux époques de ſa formation. »

L'Auteur expoſe enſuite les tentatives qu'il a faites, pour former le *ſilex* avec de la chaux cruë; & le peu de ſuccès qu'a eu ſon expérience. Il s'engage de-là dans l'examen de la chaux vive & des qualités qu'elle a, pour ſéparer l'huile du vinaigre, de ſa partie acide. On s'occupera volontiers de ces détails qui ſont clairement expliqués.

Nous finiſſons cet extrait par l'annonce ſimple d'un Mémoire qui ne peut fournir la matière d'un Extrait. Il eſt de M. Nicollic, & il roule *ſur la détermination des orbites planétaires, o l'on démontre quelques nouvell propriétés des Sections Coniqu* L'Auteur y donne une nouve conſtruction du problème prop par M. Halley, pour détermi les orbites des planètes : ce

des Sciences & des beaux Arts. 1695 entraine beaucoup de discussions & de formules algébriques.

Le reste dans le Journal prochain.

ARTICLE LXXXVII.

POESIES SACRE'ES DE M. L* F* divisées en quatre Livres & ornées de Figures en taille douce Vol. in-8°.*** A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins &c. M. DCC. LII.

» VOici un recueil de Poësies, » dont quelques-unes sont » d'un genre assez nouveau, & » qui roulent toutes sur des ob- » jets dignes de l'attention du pu- » blic. Plusieurs de nos Poëtes se » sont exercés sur les Pseaumes » de David, & sur la plupart des » Cantiques répandus dans les dif- » férens Livres de l'Ecriture Sain- » te, mais on n'a point touché » aux Prophéties; & à l'égard des » hymnes, on s'est contenté de

» traduire une partie de celles
» qu'on lit dans les Bréviaires.
» L'Auteur a rassemblé, dans ce
» Volume, des Pseaumes, des Can-
» tiques, des Prophéties, & des
» Hymnes qui ne sont point des
» Traductions. »

Tel est le début d'un beau discours qu'on voit à la tête de ce Volume; il énonce toutes les parties de l'ouvrage, il en développe l'ordonnance, & nous nous occuperons de ces objets dans un autre extrait. Le discours seul fixe notre attention dans ce moment.

L'Auteur qui allie le bel-Esprit & la bonne Littérature aux sentiments de la piété, a de grandes idées des Pseaumes, des Cantiques, des Prophéties, en un mot de tout ce qui porte l'empreinte de l'inspiration divine. Il souhaiteroit que, pour en pénétrer mieux le sens, pour en saisir l'énergie avec plus de perfection, on fût en état de consulter à la fois le Tex-

[redacted]

te Hébreu, la Version des Septante & la Vulgate. *Celle-ci, quoique consacrée par l'usage & par le Jugement de l'Eglise, en conservant fidèlement le dépôt des pensées, n'a pas toujours rendu avec la même vérité la force des expressions, ni la beauté des Images.*

C'est ce qui fait qu'il reste beaucoup de richesses Poëtiques dans l'original, & voici un exemple : au 8^e^ verset du Pseaume 138. on lit dans la Vulgate, *Si je prens mes aîles au point du jour.* L'Hébreu dit : *Je prendrai les aîles de l'Aurore &c.* « Et cette dernière » image a bien plus de hardiesse » & de rapidité. Que de sentiment » & de douceur dans ce *point du* » *Jour* personifié, dans cette *Etoi-* » *le du matin* dont on emprunte » les aîles ! L'imagination s'allu- » me à la vue de pareils objets, » représentés si vivement, que l'art » des Zeuxis & des Raphaël n'offre

» rien aux yeux de plus frappant, » ni de plus animé. »

M. le Franc fait-là des observations qui s'accordent avec celles des Interprètes : nous en avons lû quelques-uns des plus graves & des moins sensibles aux ornements de la Poësie * ; ils conviennent néanmoins que l'expression du Texte Hébreu l'emporte de beaucoup pour l'élévation & le sublime sur celle de la Version Latine. Il n'en seroit pas de même de la Leçon des Septante ; elle est foible & défectueuse en cet endroit ; ils disent : *Si je prens mes aîles pour aller tout droit* ** : ce qui ne rentre bien ni dans le sens de l'Hébreu, ni dans celui du Latin.

Ainsi faut-il être armé de toutes

---

* *Génébrard*, *La Palisse &c.*

** *Si sumpsero pennas meas in directum.* Ils ont lû κατ' ὄρθον, & le Traducteur Latin a lû κατ' ὄρθρον *diluculo*.

les Langues, ſelon notre élégant Auteur, pour recueillir le feu ſacré du Chantre divin. Il ſemble que telle fut auſſi l'idée des habiles gens du XVI. Siècle. Quand, pour retirer Marot d'un train de libertinage d'eſprit qui lui attiroit bien des affaires, on le preſſa d'entreprendre une Traduction des Pſeaumes en Vers; l'Hiſtoire Littéraire dit que Vatable ſe mit à lui expliquer le Texte original de ce ſaint Livre. Perſonne n'étoit plus capable de donner de grandes lumières en ce genre à un Elève qui eût été ſage, attentif, plein de reſpect pour la qualité d'Interprète & de Commentateur du Roi Prophète: mais Marot n'étoit que Poëte & libertin, il tourna en poiſon les aliments ſolides dont on lui faiſoit part; il mêla les Nouveautés des Sectaires à la lettre de l'Ecriture; & il ne ſortit enfin de cette Tête qu'un petit

nombre de Pseaumes, auxquels; indépendamment même des erreurs, on fit trop d'accueil en les comptant pour quelque chose dans le monde Litteraire.

M. le Franc ne dit rien des Pseaumes de Marot, & il a raison: d'autres modernes méritent mieux qu'on tienne compte de leur travail. Le P. Petau en Grec, Buchanan en Latin, Rousseau en François; voilà les traducteurs distingués, voilà les noms qui ont passé à la postérité: d'autres sont estimables à quelques égards, & l'Auteur leur distribuë les Eloges qu'ils méritent; mais les trois que nous venons de nommer tiennent le Sceptre chacun dans son Genre.

Le P. Petau excelle dans le sien: si les Lettres Grecques n'étoient pas aujourd'hui dans un état d'abandon qui nous humilie, il seroit encore curieux de comparer ce

moderne Imitateur d'Homere avec trois ou quatre autres qui ont aussi traduit les Pseaumes en vers; * & l'on verroit en quoi & comment la Poësie du premier éclipse tout ce qui a paru avant & après lui sur la même matiere; on ne seroit plus surpris que Grotius voulût toujours avoir sous ses yeux cette élégante Paraphrase; on admireroit le talent singulier qu'a eu l'Auteur de donner en Grec un des meilleurs commentaires & des plus faciles que nous ayons sur les Pseaumes. On douteroit, par cette raison, d'une tradition qui s'est accréditée & qui porte que le P. Petau a fait ses 150 Pseaumes, en se jouant pour ainsi-dire, en allant de côté & d'autre, sans cette attention, cette contention d'esprit que demandent toujours

* On compte Apollinaire de Laodicée, Æmilius Portus, Dolscius, Duport &c.

l'Hébreu, le Grec, le La
nous perſuaderoit peut-êt
ce grand homme traitoit c
ſérieuſement. Mais aband
un objet trop ſupérieur au
regnantes. Tous les Helléniſ
ſont actuellement au mon
feroient pas un Pſeautier pa
combien peu ſont en état
tendre malgré ſa clarté,
lité, ſa belle & majeſtueu
donnance !

Il paroit que M. le Franc
connu cet admirable recueil
qu'il le loue avec effuſion de
& puiſqu'il ſent auſſi ce qu'o
roit y déſirer. C'eſt, ſelon
quelque choſe de plus l

a mesure des Vers. Le P. Petau n'employe que l'Hexamètre & le Pentamètre, l'Hexamètre surtout; ne sembleroit-il pas qu'un mélange, qu'un assortiment des autres Cadences Poëtiques auroit pû convenir aux divers sentimens répandus dans les Pseaumes? Telle est du moins la question qu'on peut faire, quoiqu'elle ne soit point venuë en pensée à Grotius, à Henri de Valois, à Baillet, à Niceron & aux autres Panégyristes du P. Petau.

Un bel esprit a porté ce jugement de Rousseau:* » Tous les senti-
» mens n'étoient point de son res-
» sort, & comme il s'est exercé sur
» toutes sortes de sujets, on sent
» quelquefois ce vuide dans ses
» Ouvrages. Ses Cantiques qui sont
» admirables, pleins d'idées, de

* Voy. *Mélanges de l'Académie de Montauban pour les années* 1744, 1745. 1746.

» homm... du ce... chez lui...
» l'hommage du ce... chez lui
» ne trouve plus rien chez
» & se sert mal-adroitement de
» ce qu'il emprunte. »

On ne peut douter que M. le Franc n'ait eu ce jugement sous les yeux, qu'il n'en ait admiré l'ordre l'élégance, le tour & l'expression Mais il lui a paru trop sévère, ne voudroit pas l'admettre sa des modifications, sans des ceptions; & après avoir cité q ques morceaux de ce grand Po il s'écrie : *n'est-ce point là de l'*

tion, de la douceur, de l'aménité? n'est-ce pas le langage du cœur & du sentiment?

Voilà une controverse: qui la décidera vis-à-vis de deux Ecrivains dont chacun mériteroit d'être Juge? Et puis ceci est une affaire de sentiment; objet difficile à saisir, à démêler, à expliquer. Disons pourtant un mot. En ne consultant que notre goût & nos lumières, que penserions-nous de Pindare? qu'il est sublime, toujours dans les nuës, admirable pour chanter les Héros & les Dieux; mais d'ailleurs incapable de *parler le langage affectueux*. Et voilà pourtant le Juge suprême du sentiment, voilà Horace, qui nous apprend que ce Chantre immortel réussit également à deplorer la mort d'un jeune Epoux, à célébrer ses vertus & à consacrer sa mémoire. * Que conclure de-là?

* *Flebili sponsæ juvenemve raptum Plorat &c* Od. 2. l. 4.

Une chose qui pourroit être favorable à Rousseau : c'est qu'il ne faut pas refuser aisément *le langage du cœur*, à un grand Poëte ; c'est qu'il se trouve, ce langage, dans bien des choses que nous ne remarquons pas assez ; c'est enfin que la grandeur des Images, l'éclat du style, la hauteur des pensées remplissent quelquefois trop nos esprits, & nous empêchent de distinguer ou de goûter le sentiment caché sous ces dehors que nous oserions appeller tumultueux. Seroit-il permis de produire un exemple ?

On croiroit peut-être que Pindare fait seulement une belle description des effets de l'Harmonie, quand il dit qu'elle éteint la foudre ; qu'elle endort l'Aigle de Jupiter ; qu'elle désarme le Dieu Mars, & qu'il n'y a que les Impies, comme le Géant Typhée, qui soient insensibles à ces douceurs. Quel sentiment toutefois dans tou-

[redacted]

te l'étenduë de ce bel endroit ! * Et qui ne seroit touché, en y reflêchissant un peu, de cet empire absolu & universel qu'on accorde à l'Harmonie ! Qui pourroit, en developpant toute la pensée du Poëte, ne pas voir pourquoi il n'exclut que les Impies du bonheur que l'Harmonie procure aux hommes ! Mais laissons toutes ces matieres si sujettes à discussions, & rentrons dans le plan de notre Auteur, ou plutôt disons encore quelque chose des divers objets de son Ouvrage ; & terminons cet extrait.

M. le Franc ne s'est pas borné aux Pseaumes : les Cantiques & les Prophéties ont aussi exercé sa verve poëtique. « Les Cantiques » sont de véritables Poësies, non » seulement par l'Enthousiasme » qui y regne, par la magnificence

* Od. 1. l. 2.

» des Images, par la pompe & par
» la force des expressions ; mais
» encore par le Méchanisme d'une
» construction méthodique ; puis-
» qu'ils sont versifiés, suivant le
» témoignage uniforme des plus
» Savans hommes de l'Antiquité.

» Le style des Prophéties est aussi
» Poëtique en général, que celui
» des Cantiques & des Pseaumes...
» On n'y voit que des traits frap-
» pans, que des événemens mé-
» morables, des châtimens de
» Rois, des destructions de Peu-
» ples, des renversemens d'Em-
» pires, des armées d'insectes dé-
» vorans, des ravages, des morta-
» litez, tous les fléaux de la ven-
» geance Divine. Mais ces Images
» terribles sont toujours mêlées
» d'objets consolans, on y décou-
» vre, dans un beau lointain, l'exé-
» cution parfaite des promesses de
» Dieu, l'avènement du Messie,
» la rédemption du Genre - Hu-

» main, le triomphe de la Jerusa-
» lem Céleste, l'exaltation des
» Justes, le bonheur des Elus.
» Considérons en même-tems
» l'élévation des pensées, la vé-
» rité des peintures, l'énergie des
» expressions, l'enthousiasme sou-
» tenu, qui régne dans les Pro-
» phéties, nous sentirons qu'il ne
» manque à tout cela que la ver-
» sification pour être de vérita-
» bles Poëmes. »

Enfin l'Auteur nous donne des Hymnes sacrées, & il les tire de son propre fond. Ce genre est ancien dans l'Eglise : mais jusqu'à nos jours on a été fort indulgent sur les morceaux qui sont entrés dans ce qu'on appelle les Heures Canoniales. La plûpart se ressentent de la décadence des siécles qui les ont produits : il étoit réservé à l'illustre Santeuil d'être notre *Simonide*, notre *Pindare*, notre *Alcée* : Expressions dont un S.

'ère * se servoit autrefois en par-
.ant de David. On voit bien qu'il faut les modifier de toutes parts : Santeuil ne peut jamais aller de pair avec un Ecrivain Sacré: Simonide, Pindare & Alcée sont trop profanes pour être comparés au Chantre Divin des Pseaumes : ces mêmes Auteurs, par les objets de leur composition, sont encore indignes d'être placés vis-à-vis de Santeuil ; mais par le sublime du genie, ils méritent apparemment quelque chose de mieux qu'une telle situation : nous parlons surtout de Pindare, l'homme le plus élevé qui ait jamais paru dans la Sphère purement Poëtique.

On sçait un gré infini à M. le Franc d'avoir tenté cette route pe frayée jusqu'ici, peu connue m me des Auteurs François. » *Il so* » *haiteroit que ce genre réussît a*

* S. Jerôme.

» *parmi nous, pour engager nos* » *bons Poëtes à le cultiver & nos* » *habiles Musiciens à y consacrer* » *leurs Chants*. . . . . Il faudroit » que le sentiment en fût l'ame, » & qu'il perçât toujours par quel- » que endroit jusques dans les su- » jets qui paroîtroient moins l'é- » xiger. Une Musique assortie à des » Odes travaillées dans ce goût, » feroit vraisemblablement une » sensation étonnante. ». *Mes Hymnes*, ajoûte modestement l'Auteur, *ne seront, si l'on veut, que des esquisses de ces grands Tableaux ; mais le dessein en est bon, d'autres y mettront le Coloris.* Nous montrerons, dans un autre extrait, par quelques citations, que ces morceaux sont finis., & qu'il ne reste plus qu'à les prendre pour modéles.

…TICLE LXXXVIII.

…OUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON vient de donner au Public un *Tableau des degrés de Parenté suivant le Droit Civil, le Droit Canon & le Droit François rapporté à la Personne de Louis XIV.* C'est-à-dire que Louis XIV. y tient la place de l'*Ego* qu'on voit dans les Arbres ordinaires de Parenté : car nous devons dire qu'il nous est arrivé rarement d'ouvrir les Commentateurs récents des Institutes, sans y trouver des détails semblables à ce qu'on nous présente ici : ce sont toujours des lignes ascen-

dantes & deſcendantes au nombre de ſix de chaque côté ; des lignes tranſverſales ou collatérales avec les noms & les degrés d'agnation & de cognation : le tout, c'eſt-à-dire ces branches collatérales, portées au niveau du cinquiéme Ayeul en montant & du cinquiéme petit-fils en deſcendant. On peut conſulter *Scuminowski de jure perſonarum 4°. Bruxelles, 1664. Tit. X. de Nuptiis. Jean Borcholten Comment. in Inſtitut. 4°. Paris 1663. Pierre de Colonques, Profeſſeur à Toulouſe. 4°. 1664. Janus à Coſta de Cahors. 4°. Paris. 1676.* Enfin *les Loix Civiles T. 3. p. 219. 220. ſeconde édition.*

Mais cela n'empêche pas que le Tableau qu'on vient de publier ne puiſſe encore être très-utile : il ſe rapporte, comme tous les autres, au *Tit. 6. du Liv. 3. des Inſtitutes* ; & l'on y voit trois

choses intéressantes & bien rangées.

1°. L'Auteur y donne les dégrés de Parenté en ligne ascendante, descendante & collatérale. Les noms y sont présentés en Latin & en François avec différentes lettres tantôt capitales, tantôt d'un plus petit caractère, quelquefois Romaines & d'autrefois italiques, pour différencier les noms généraux & particuliers, les qualifications de la parenté & celles de la personne. Les exemples sont placés dans le Princes & les Princesses de la Mai son Royale; Louis XIV. servan toujours d'objet principal, éta toujours celui auquel se rapport toutes les questions qu'on faire sur cette planche.

2°. A côté des dégrés de par on a trois morceaux d'explic pour faire voir l'usage du t suivant le Droit Civil, le Canonique & le Droit F

On sçait les différences des deux premiers, surtout à l'égard des lignes collatérales, & des lignes collatérales inégales. Dans le Droit Civil, chaque personne engendrée forme un degré ; dans le Droit Canon, on prend les personnes deux à deux, par la raison, dit un Canoniste moderne *, que ces dégrés se considèrent principalement pour le Mariage qui est l'union de deux personnes. Dans le Droit François, on se conforme au Droit Canon, pour la façon de compter les dégrés dans les lignes collatérales égales, & l'on se rapproche plus du Droit Civil pour les lignes collatérales inégales. C'est ce qu'on trouve expliqué par des exemples dans ce tableau : cet endroit est même ce qu'il y a de plus neuf dans l'ouvrage, puisque les Commentateurs ordinaires des Institu-

---

* Scuminowski.

tes ne parlent point du Droit François.

3°. On expose, au bas du Tableau, ce que c'est qu'agnation & cognation. Il n'y a point de mystère à cela : l'*Agnation* est la parenté masculine ; la *Cognation* est la parenté par femelles. On donne encore ici des exemples bien choisis : & en général nous croyons qu'on sera content de cette Planche gravée ; elle ne peut qu'être très-utile aux Ecclésiastiques, aux Jurisconsultes, aux Banquiers, à tous ceux qui voudront lire les Institutes.

On la trouve pour le prix de 24 s. 1°. chez l'Auteur M. Caziot, Avocat en Parlement, & Docteur Aggrégé en l'Université d'Orléans; à l'hôtel de Tanchou rue du Marché-Neuf & de la Calandre. 2°. Chez le Graveur Jean-Baptiste Latrié, ruë S. Jacques au Papillon. 3°. au Palais chez de Nully & Debats Libraires.

Mémoires sur l'Amérique & sur l'Afrique, 4°. pag. 58. C'est une Description de ces deux grandes parties du Monde : on y donne clairement les divisions des pays qui y sont contenus : on expose leur situation, leur étenduë, leur température, sans entrer toutefois dans de grands détails soit Géographiques soit Historiques : ce n'est souvent qu'une espèce de Table destinée à rappeller le souvenir de ce qu'on a lû ailleurs ; mais on y remarque de l'ordre, de la netteté, & nous croyons qu'il s'y est glissé peu de fautes.

Nous nous souvenons d'avoir annoncé il y a quelque tems 2 voll. de Géographie par M. l'Abbé Nicolle de la Croix, *chez Thomas Hérissant rue S. Jacques*. Ce Livre nous est présentement bien connu, & nous en faisons beaucoup de cas, parce que l'Auteur s'est donné des

ſoins pour dire quelque choſe de neuf. Son ouvrage n'eſt pas, comme la plûpart des autres Géographies, une répétition ſéche de ce qui ſe trouve partout. On voit, ſurtout pour l'Amérique, qu'on a extrêmement profité des découvertes modernes ; on remarque au ſecond volume une expoſition très-curieuſe des tentatives faites par les Ruſſiens & par les Eſpagnols, pour connoître la ſituation de l'Amérique par rapport à l'Aſie. L'Auteur a eu communication des richeſſes que poſſéde en ce genre M. de l'Iſle, digne héritier d'un nom infiniment célèbre dans la Géographie. Comme ce ſçavant Aca démicien doit donner inceſſam ment une Carte & une Notice r lative à ces importans objets, no ſupprimons ici les détails de Nicolle de la Croix, & nous n contentons de rendre à ſon ouv ge le témoignage avantageux nous paroît mériter.

Inſtructions Morales ſur les Evangiles des Dimanches par demandes & par réponſes ; avec les difficultés du Texte réſolues. Par M. Barthelemi Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, vol. in-12. pag. 328. A Paris chez Delaguette & Gueffier ; à Rouen chez Herault ; à Lyon chez Regnault ; à Toul chez Vincent. Quoiqu'il y ait beaucoup de livres deſtinés à expliquer les Evangiles des Dimanches, nous en connoiſſons peu où les inſtructions ſoient par demandes & par réponſes. Cette méthode eſt d'une utilité générale quand les réponſes ſont claires, courtes, ſubſtantielles ; quand on y donne le vrai ſens de la parole de Dieu. Cet ouvrage nous paroît raſſembler ces qualités : l'Auteur y ajoute un mérite de plus ; il rapproche le plus ſouvent qu'il peut les autres traits de l'Ecriture qui ont rapport aux ſolutions qu'il donne :

par-là il se fait une espèce de concordance qui assure la bonté des réponses. Il reste, pour les Fêtes de l'année & pour le Carême surtout, un grand nombre d'Evangiles que l'Auteur pourroit nous expliquer de la même manière. Le succès de ce volume doit l'encourager à consommer l'entreprise.

La Béatification toute récent de la Mere de Chantal a été cé lébrée par des cérémonies aus majestueuses qu'édifiantes. Les Or teurs Sacrés ont préconisé, dans Chaire Evangelique, les vertus roïques de cette sainte Dame ; p sieurs Discours ont été publi ce sujet, & nous avons sou yeux celui de M. l'Abbé Clem qui traite la matière avec un lité & une élégance dont souhaitons qu'on fasse l'éprei lisant ce bon ouvrage. *Il se chez Guerin & de la Tour S. Jacques.*

Elémens de Musique théorique & pratique suivant les principes de M. Rameau, 8°. pag. 170. sans la Préface. Chez David l'aîné, le Breton, Durand &c. M. DCC. LII.

On divise ce Volume en deux Livres: dans le premier on traite de la Théorie de la Musique; dans le second on donne les principales régles de la composition. Cependant, dit l'Auteur, *on ne composera pas de meilleure Musique, pour avoir lû cet Ouvrage, qu'on ne fera de bons vers avec Richelet.* C'est que la Nature doit faire les trois quarts du Musicien ainsi que du Poete; c'est que les Livres ne donnent que les éléments des Arts & non le génie; mais de bons éléments sont toujours très-estimables.

Ceux-ci méritent d'être lûs avec beaucoup d'attention; il ne faut pas plus se presser dans cette lec-

ture que dans celle d'un Traité de Géométrie ou d'Algèbre. Toutes les définitions doivent être bien conçuës & bien retenuës ; les Chapitres doivent être étudiés dans toutes leurs parties ; & quoique les notes placées aux marges puissent absolument être omises, il est mieux toutefois de se les rendre familières, de les vérifier par des opérations Arithmétiques.

Que dirions-nous encore qui pût donner une idée suffisante de ce Livre ? Chaque point qu'on y traite peut paroître facile, & le tout ensemble assez épineux, parce qu'il est question de ne point oublier ce qu'on y lit, parce qu'il faut savoir appliquer sur le champ, & à point nommé, les règles qu'on a tâché de comprendre : on n'exige presque rien de ceux qui commenceront à faire usage de ces élémens ; mais nous sommes bien sûrs que des connoissances prélimi-

naires, qu'un peu de pratique, d'habitude du chant, de lecture dans les Livres de Musique, abrégeront infiniment le travail; que tout cela fera disparoître la séchereſſe des préceptes & donnera l'intelligence d'une infinité de fineſſes qui ſont dans tout ce traité. Nous aſſurons qu'après nous en être occupés longtems, nous l'avons trouvé digne de la pénétration & des grandes lumières de l'Auteur.

Nous obſervons qu'un Ouvrage de cette eſpèce fait beaucoup d'honneur à la doctrine de M. Rameau, laquelle en eſt la baſe & l'objet. Ce ſçavant Muſicien vient de publier de nouvelles *Réfléxions ſur la démonſtration du principe de l'harmonie.* Nous nous propoſons d'en parler dans un autre Volume de ces Mémoires.

En rendant compte dernièrement de la vie du célèbre Puget

par le P. Bougerel, nous éprouvions des doutes sur plusieurs articles de cet Ouvrage. Nous ne savions, par exemple, s'il falloit assurer que Puget eût été deux fois à Rome; qu'il eût travaillé dès ses premières années à Florence; qu'il eût fait un voyage à Gènes par l'ordre de M. Fouquet; qu'il fût demeuré huit ou neuf ans dans cette Ville: & la raison de nos doutes, c'est que, depuis très-peu de tems, on nous a donné des *Réfléxions Critiques sur les différentes Ecoles de Peinture*, où l'on parle aussi de Puget, où l'on reconnoît toute l'étendue de son mérite, mais sans convenir des faits que nous venons d'indiquer.

Cette diversité de témoignages sur des objets si récents & si simples, nous étonnoit, & pour satisfaire à ce que le Public pouvoit espérer de notre attention, nous placions au bas de l'Article

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 1725. concernant la vie de Puget, quelques notes marginales, qui exposent le sentiment de M. le Marquis d'Argens Auteur des *Réflexions Critiques* : on peut revoir nos Mémoires de ce mois, premier Volume.

Or voici une Lettre de 14 ou 15 pages qui vient de paroître en confirmation de l'ouvrage du P. Bougerel, c'est-à-dire pour affirmer tous les faits que cet Auteur avance, touchant les voyages de Puget à Rome & à Gènes, sans compter d'autres particularités où le récit de M. d'Argens ne se concilie pas avec celui de l'Historien des hommes illustres de Provence. On lira volontiers cette Lettre, & l'on souhaitera que l'Auteur des *Réflexions Critiques* expose aussi son sentiment & ses preuves. Jusqu'à ce qu'il parle, tenons pour la vie telle que nous la donne le P. Bougerel. Nous sçavons qu'elle

a fait plaisir au Public, & que
l'Article de nos Mémoires, tou
abrégé qu'il est, a donné beaucou
d'idée de la piéce entière.

Il pourroit se faire que le M
ceau qui regarde Puget, dans
Livre de M. le Marquis d'Arg
eût été gâté & altéré à l'imp
sion : car nous avons vû une l
où l'Auteur se plaint amère
des fautes énormes que les
teurs & les Imprimeurs on
ses dans son Ouvrage. Les
où M. d'Argens entre à c
montrent la justice de ses pl
mais ce malheur lui est c
avec tant d'Ecrivains trom
leurs Libraires, qu'il doit
consoler ; d'autant mieux
Livre, très-agréable pour
& très-bien reçu des Con
n'a point souffert de ce
gence Typographique.
vouer néanmoins qu'elle
grande & très-coupable.

a compté 632 fautes dans ce Volume qui est de 240. pages ; il y a remarqué des contresens énormes, des phrases totalement altérées, des constructions changées, estropiées : & des exemples, rapportés dans la lettre, prouvent tout cela. Nous ne les rappellons point, parce que la liste en est trop longue. Il suffit que le Public en soit prévenu, qu'il sache aussi que l'Auteur étoit absent durant le cours de l'Edition ; & que nous avertissions en général les Libraires & les Imprimeurs de leurs obligations, que nous leur représentions le tort qu'ils font à la République des Lettres, à la Société entière, & à eux-mêmes, quand la négligence ou l'avarice leur fait négliger la correction des ouvrages qu'ils donnent au Public.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Juillet 1752.

ART. LXXX. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin &c.* 1541

ART. LXXXI. *Vies des premiers Peintres du Roi &c.* Dernier Extrait. 1554

ART. LXXXII. *Histoire des Empereurs Romains &c.* 1584